S 6072
34

FAUNE DE MADAGASCAR

Publiée sous les auspices du Gouvernement de la République Malgache

XXXIV

INSECTES
LÉPIDOPTÈRES LASIOCAMPIDAE

par

Yves DE LAJONQUIERE
(*Bordeaux*)

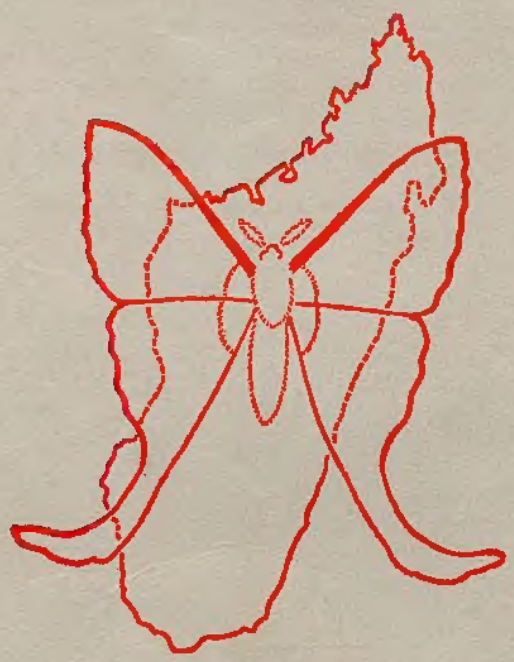

O.R.S.T.O.M.
Tananarive

C.N.R.S.
Paris

1972

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

FAUNE DE MADAGASCAR

Collection fondée en 1956 par M. le Recteur Renaud PAULIAN
Recteur de l'Académie d'Amiens
(alors Directeur adjoint de l'I.R.S.M.)

Comité de patronage

Son Excellence M. le Président de la République Malgache.

Son Excellence M. le Dr RAKOTO RATSIMAMANGA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Malgache en France, Paris. — M. le Ministre de l'Education nationale, Tananarive. — M. le Président de l'Académie Malgache, Tananarive. — M. le Recteur de l'Université de Madagascar, Tananarive. — M. le Professeur de Zoologie de l'Université de Madagascar, Tananarive. — M. le Directeur général du C.N.R.S., Paris. — M. le Directeur général de l'O.R.S.T.O.M., Paris. — M. le Directeur du centre O.R.S.T.O.M. (anciennement I.R.S.M.), Tananarive.

M. le Professeur Dr J. MILLOT, membre de l'Institut, fondateur et ancien directeur de l'I.R.S.M., Paris. — M. le Professeur R. HEIM, membre de l'Institut, Paris.

MM. les Professeurs A. S. BALACHOWSKY, membre de l'Institut, Paris ; A. CHABAUD, Paris ; C. DELAMARE DEBOUTTEVILLE, Paris ; J. GUIBÉ, Paris ; P. LEHMAN, Paris ; G. PETIT, Paris ; J.-M. PÉRÈS, Marseille.

Comité de rédaction : M. R. PAULIAN, Président ; MM. C. DELAMARE DEBOUTTEVILLE, P. DRACH, P. GRIVEAUD, A. GRJEBINE, J.-J. PETTER, G. RAMANANTSOAVINA, P. ROEDERER, P. VIETTE (secrétaire).

Les volumes de la « Faune de Madagascar », honorés d'une subvention de la République Malgache, sont publiés avec le concours financier du Centre national de la Recherche scientifique et de l'Office de la Recherche scientifique et technique Outre-Mer.

Source : MNHN, Paris

S 6072
34-

FAUNE DE MADAGASCAR

Publiée sous les auspices du Gouvernement de la République Malgache

XXXIV

INSECTES
LÉPIDOPTÈRES LASIOCAMPIDAE

par

Yves DE LAJONQUIERE
(*Bordeaux*)

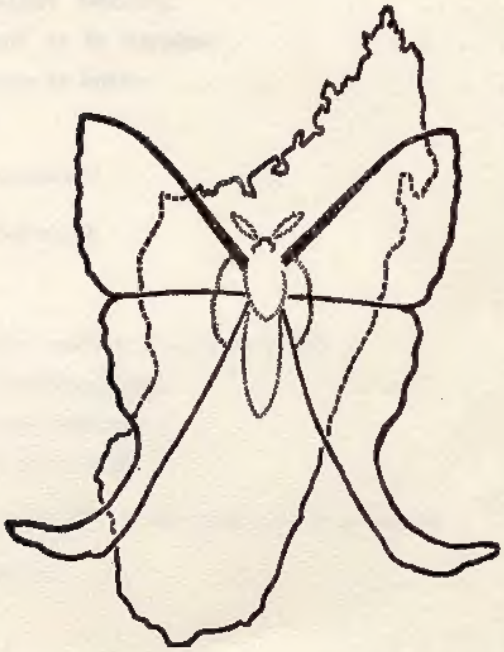

O.R.S.T.O.M. Tananarive — C.N.R.S. Paris

1972

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Bibliothèque Centrale Muséum
3 3001 00150489 2

Source : MNHN, Paris

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

MORPHOLOGIE 4

Armures génitales mâles 5

Cubile 5

Lobes de la juxta 5

Valves 5

Tegumen 5

Pénis 7

Epiphyse tibiale des mâles 7

Structures génitales femelles 7

Bras latéraux de la sterigma 7

Ductus bursae et *bursa* 9

Apophyses 9

NERVATION ET CLASSEMENT 9

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE 15

NOMENCLATURE 16

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES SOUS-FAMILLES 17

Sous-famille *Malacosomatinae* 17

Sous-famille *Lasiocampinae* 25

Sous-famille *Gonometinae* 62

ESPÈCE DONT LA PRÉSENCE A MADAGASCAR EST DOUTEUSE 207

ESPÈCE NON IDENTIFIÉE 209

AUTEURS CITÉS 211

INDEX ALPHABÉTIQUE 213

Source : MNHN, Paris

SOMMAIRE

Introduction 3

Morphologie 4

Appareil génitales mâles 5

Lobule 5

Lobes de la juxta 5

Valves 5

Tégument 5

Pénis 7

Epiphyse tibiale des mâles 7

Structures génitales femelles 7

Bras latéraux de la stergum 7

Ductus furcae et bursa 9

Apophyses 9

Nervations et classement 9

Répartition géographique 15

Nomenclature 16

Tableau de détermination des sous-familles 17

Sous-famille Méjicoomoniinae 17

Sous-famille Laéiocnéphinae 25

Sous-famille Gomoneliinae 62

Espèce dont la présence à Madagascar est douteuse 207

Espèce non décrite 209

Auteurs cités 211

Index alphabétique 213

Introduction

Lorsque mon ami P. Viette me proposa l'étude des Lasiocampides de Madagascar, je dois dire que je fus à la fois très intéressé par ce sujet d'étude, mais aussi quelque peu hésitant devant la nouveauté d'une faune qui m'était totalement inconnue. Mais il mit tant de complaisance à me faciliter les premiers pas dans ce domaine que j'aurais eu vraiment mauvaise grâce à ne pas répondre à son désir.

Au surplus, il avait déjà réuni bien des éléments importants, non seulement grâce à sa parfaite connaissance de la Grande Ile et des brillantes études qu'il en avait faites, mais, plus particulièrement aussi, en rassemblant toutes les données déjà publiées par les auteurs. Au cours de visites au British Museum (N. H.), il avait même pu faire un premier tri du matériel récolté et recevoir les avis des éminents spécialistes de ce Musée.

Je suis donc entré de plain-pied dans une voie déjà tracée, et je ne saurais trop lui en exprimer ici ma très amicale gratitude.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui ont mis le plus grand empressement à me communiquer les éléments de recherches nécessaires en pareille matière. Je m'en voudrais de ne pas citer en particulier MM. W. H. T. Tams et D. S. Fletcher, du British Museum (N. H.) ; le Dr. H. J. Hannemann, de l'Humboldt Universität de Berlin ; le Dr. Heinz Schröder, du Senckenberg Museum, de Francfort-sur-le-Main ; le Dr. M. Beier, du Naturhistorisches Museum de Vienne ; ainsi que le Dr. Gunnar Hallin, du Riksmuseum de Stockholm ; les uns et les autres, détenteurs de précieux types d'espèces décrites par les anciens auteurs.

La faune de Madagascar n'avait pu être étudiée dans le passé que très fragmentairement, par le fait d'un matériel trop restreint. Certes, parmi les Européens qui y ont effectué, au cours du siècle passé et dès le début de celui que nous vivons, des séjours plus ou moins prolongés, plusieurs s'y sont vivement intéressés et ont fait de leur mieux pour jeter quelques lueurs dans ce qui n'était alors que complète obscurité. Dans sa remarquable étude sur les Noctuelles Trifides de Madagascar, Viette (1962) a donné sur eux tous des renseignements précis, un court résumé de leur vie à Madagascar et un aperçu de leur action de naturalistes : tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'Entomologie dans ce pays éprouveront un réel plaisir à la lecture de ces pages, claires et vivantes, qui rendent un juste hommage à ces pionniers.

Cependant, les procédés de chasse, tout spécialement aux Insectes nocturnes, étaient à l'époque fort rudimentaires, le pays difficile, et ces premières captures ne pouvaient qu'être beaucoup trop isolées pour permettre une vue d'ensemble sur une faune qui s'est révélée, d'ailleurs, très spécialisée.

Tout naturellement, les premiers récolteurs avaient communiqué leurs captures aux spécialistes réputés qui travaillaient en Europe, et c'est ainsi que des auteurs célèbres, tels que Boisduval, Guenée, A. Vinson, P. Mabille, Butler, Saalmüller, Kenrick, Aurivillius, suivis plus récemment par le Pr. E. M. Hering et par Viette lui-même, ont pu décrire un certain nombre de Lasiocampides malgaches.

Source : MNHN, Paris

Mais ce n'est, en fait, que depuis le milieu du présent siècle que des explorations systématiques ont pu être menées à bien, grâce aux efforts conjoints du Centre national de la Recherche scientifique, en France, et de l'Office de la Recherche scientifique et technique Outre-Mer, à Madagascar. C'est P. VIETTE qui coordonna ces efforts, pour les Lépidoptères, avec le soutien de M. le Professeur Dr J. MILLOT, Membre de l'Institut, et de M. le Recteur R. PAULIAN, effectuant lui-même de nombreuses expéditions parfois dans des lieux difficiles d'accès.

En ce qui concerne la famille des *Lasiocampidae*, les chiffres suivants montreront les résultats obtenus :

sur 93 espèces actuellement identifiées, 29 seulement étaient connues en 1950, 15 ont été nommées par VIETTE depuis lors, et les 49 autres sont décrites dans la présente étude ou l'ont été par moi dans des notes récentes. Ces chiffres ne comprennent pas les sous-espèces ou formes, parfois très remarquables, qui viennent s'y ajouter.

Les particularités topographiques et climatologiques de Madagascar ont été minutieusement étudiées dans l'ouvrage de VIETTE précité, tout autant que la zoogéographie l'a été dans la savante étude de Renaud PAULIAN, publiée dans la série de la « Faune de Madagascar », tome 13. Ces travaux sont du plus haut intérêt et permettent de comprendre plus aisément la répartition des espèces. Il serait vain d'y revenir. Toutefois, pour une meilleure compréhension de ce qui suit, il paraît utile de rappeler ici que l'Ile est schématiquement divisée en quatre zones principales :

a. — une arête longitudinale de hautes montagnes et de hauts plateaux, à climat moyennement humide, appelée par les Botanistes « Domaine du Centre ».

b. — une zone orientale de grande pluviosité et de végétation exubérante, s'étendant sur la pente souvent très raide qui relie la zone précédente à l'Océan Indien ; zone dite « Domaine de l'Est » ;

c. — une zone plus sèche constituée par le moutonnement dégressif des pentes occidentales de l'arête centrale vers le détroit de Mozambique, dite « Domaine de l'Ouest » ;

d. — enfin, une zone très sèche, à végétation typiquement xérophile, qui occupe l'extrémité méridionale de l'Ile, et qui est désignée sous le vocable de « Domaine du Sud » ;

Bien entendu, ce ne sont là que les grandes lignes d'une division topographique qui comprend, par ailleurs, un certain nombre d'enclaves et de pénétrations interzones. La principale en est le « Domaine du Sambirano », situé sur la côte Nord-Ouest, qui, bénéficiant d'une coupure dans l'écran montagneux central, voit ainsi accrue la quantité d'humidité qui lui vient de l'Est.

On verra plus loin que ces différences climatiques ont eu une influence marquée sur la répartition des divers groupes de Lasiocampides.

MORPHOLOGIE

En dehors des commentaires qui peuvent indiquer la forme, à Madagascar, des pièces classiques des armures génitales, je crois qu'il est utile de préciser quelques termes utilisés dans cette étude. Quelle que soit, en effet, la multiplicité des dénominations qui ont été données aux structures des Lépidoptères, on constate à l'usage que certains éléments, plus ou moins particuliers au groupe

Source : MNHN, Paris

étudié, n'ont pas reçu de nom précis et ne pourraient être désignés que par des périphrases, trop longues pour être constamment répétées.

Armures génitales mâles

— *Cubile* : tel est, par exemple, l'important organe, si fréquent chez les Lasiocampides, que j'ai nommé *cubile* (1968 : 69). Très grand développement du 9e sternite, auquel elle s'articule, cette sclérification ventrale partielle de la membrane intersegmentaire joue, au moment de la copulation, un rôle vraisemblablement aussi important que celui des valves. Sa forme, tout autant que les accessoires qu'elle porte fréquemment, éperons, spinules, plaques, etc., apportent un précieux concours dans l'étude anatomique d'une famille dont, par ailleurs, les structures sont assez simplifiées.

Les croquis de la figure 1 indiqueront les noms par lesquels je désigne dans cette étude divers éléments des genitalia. On trouvera précisément, en *A*, une armure dépourvue de cubile, et, en *B*, une autre possédant cet organe : ce dernier type étant de beaucoup le plus fréquent

— *Lobes de la juxta* : je désigne ainsi les deux éléments jumelés qui encadrent le point d'insertion du pénis. Ce sont des sacs membraneux reliés au diaphragme, donc solidaires de l'ensemble pénis, valves et socii. Leur face ventrale est garnie de quelques soies qui en font probablement des organes sensoriels. Leur développement est généralement assez peu remarquable, sauf dans quelques Genres, tels par exemple que les Genres *Lamprantaugia* (fig. 194, 196), *Melopla* (fig. 195, 197, 256), ou *Anchirithra* (fig. 213), pour ne citer que ceux-ci.

— *Valves* : bien différenciées chez les deux premières sous-familles, elles atteignent très vite chez les *Gonometinae* à un type très constant dont les variations sont minimes. La figure 1 *B*, est un exemple de cette forme.

La base interne des valves est en liaison directe avec le diaphragme et, par conséquent, avec les lobes de la juxta, les socii et le pénis ; en position de repos, les valves sont repliées sur cette membrane ; leur écartement projette le pénis en avant. D'autre part, leur base est aussi reliée au tegumen par un joint membraneux qui limite leur ouverture vers l'extérieur. On voudra bien noter que, dans les préparations figurées, afin de donner plus de clarté à celles-ci, j'ai complètement enlevé le diaphragme et le tube anal, toujours dépourvu de scaphium, pour ne laisser paraître que l'armure génitale proprement dite ; il a été, de même, incisé, au-dessus et au-dessous de la base des valves, la membrane reliant celles-ci au tegumen, afin de permettre leur ouverture complète.

— Ce n'est que dans la sous-famille des *Lasiocampinae* que l'on trouve, à Madagascar, une extension plus ou moins importante du *sacculus*, partie inférieure de la valve, telle que la montre la figure 1, *A*.

— *Tegumen* : sa partie dorsale ne présente guère d'intérêt chez les Lasiocampides de cette étude, par le fait de l'absence totale d'*uncus*. Seuls, les *socii* peuvent parfois montrer quelques variations, assez rarement d'ailleurs. Ce sont des organes symétriques, garnis de soies et reliés, comme il a été dit, au diaphragme, au même titre que les lobes de la juxta. Dans quelques rares Genres, *Closterothrix* par exemple, ils prennent une amplitude digne d'être remarquée ; chez d'autres, *Apatelopteryx* notamment, leur développement est

Source : MNHN, Paris

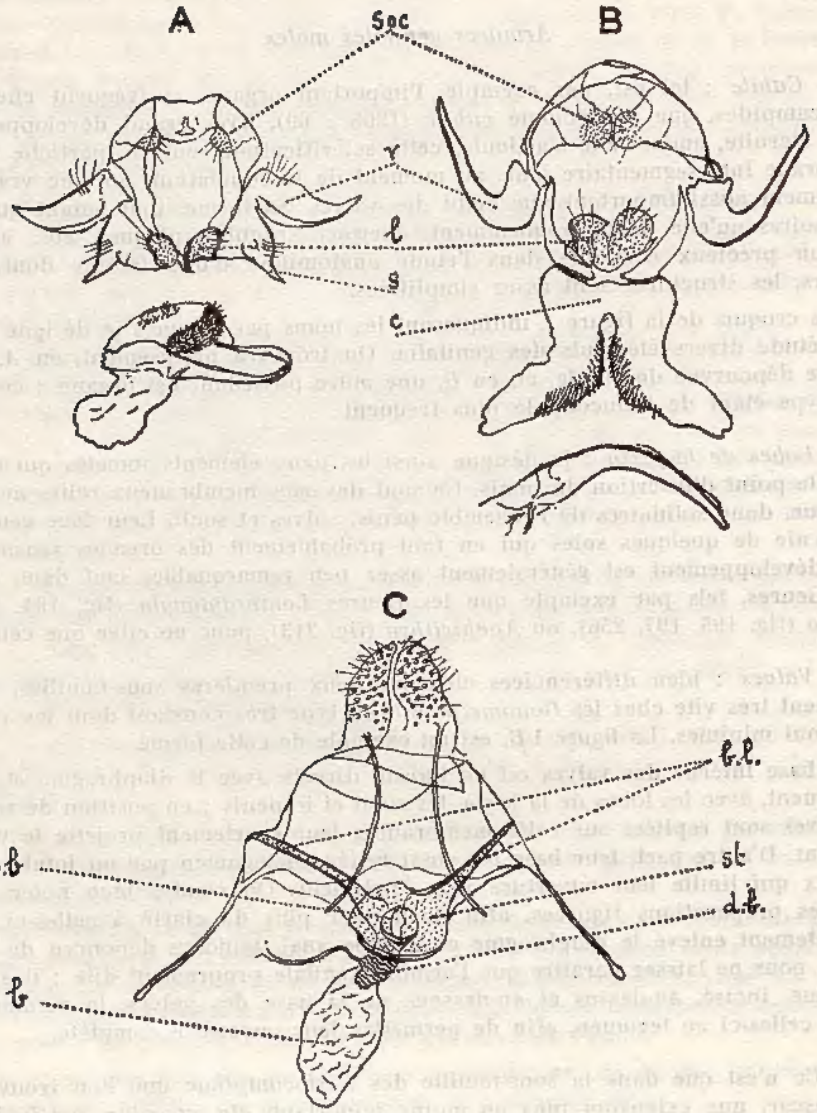

BIBL. MUSEUM PARIS

Fig. 1. Armures génitales ♂ : **A**, *Lechriolepis pratti* (Kenrick) ; **B**, *Ochrochroma seyrigi* Y. de Lajonquière. — *c*, cubile ; *l*, lobes de la juxta ; *s*, sacculus ; *soc.*, socii ; *v*, valves.

Genitalia ♀ : **C**, *Acosmetoptera pheia* n. sp. — *b*, *bursa copulatrix* ; *b.l.*, bras latéraux de la sterigma ; *d.b.*, *ductus bursae* ; *o.b.*, *ostium bursae* ; *st*, sterigma.

Source : MNHN, Paris

poussé jusqu'à la sclérification en forme de crochet de leur extrémité ; mais, dans la grande généralité des cas, ils se réduisent à de petits sacs membraneux sans grand intérêt.

— *Pénis* : ici encore, il serait impossible de baser une classification de la présente faune sur le seul caractère des *pénis*. Chez les *Malacosomatinae* et chez les *Lasiocampinae*, on trouve bien des formes caractéristiques, encore qu'une large variation puisse être notée à l'intérieur d'un même Genre, tel que le Genre *Closterothrix* ; mais, dès que l'on aborde la sous-famille des *Gonometinae*, la généralisation d'un type analogue à celui de la figure 1, *B*, ou très voisin, devient telle que ce n'est que très rarement que l'on rencontre des formes originales : citons parmi celles-ci, le Genre *Sunnepha* (fig. 208 à 210) ou le Genre *Malacostola* (fig. 220, 221).

Au surplus, l'amplitude de dévaginisation de la *vesica* est très limitée, et cette membrane, généralement dépourvue de *cornuti*, ne présente guère d'intérêt particulier.

Épiphyse tibiale des mâles

L'étude d'une famille, au sein d'une faune restreinte mais autonome comme celle de Madagascar, m'a incité à étudier quelle pouvait être la variation d'un organe à développement assez important, tel que l'*épiphyse tibiale* des mâles. On trouvera dans les tableaux I et I bis le croquis de cet élément chez la presque totalité des espèces de la Grande Ile.

Sans vouloir en tirer des conclusions excessives, on peut remarquer cependant que les sous-familles des *Malacosomatinae* et des *Lasiocampinae* offrent, dans l'ensemble, une importante variation de l'épiphyse, soit dans sa forme, soit dans sa réduction ou même son absence. Par contre, les *Gonometinae* sont, encore à cet égard, beaucoup plus constantes, ainsi qu'elles le sont, d'ailleurs, en majeure partie, dans leur morphologie interne et souvent externe. Deux exemples cependant permettront d'estimer que l'épiphyse tibiale n'est pas un élément de détermination totalement négligeable : le premier ressortant de son absence totale dans le Genre *Eupagopteryx*, tableau I, fig. 35, 36 et 37, alors que tous les autres Genres de la sous-famille en sont largement pourvus ; le second résidant dans la forme massive, et non effilée, des épiphyses du Genre *Gastromega*, tableau I bis fig. 68, 69, très différente de celles des Genres voisins

Structures génitales femelles

— *Bras latéraux de la sterigma* : parmi les particularités des genitalia ♀ (fig. 1, *C*), je ne commenterai guère que les « bras latéraux », expression par laquelle je désigne les formations sclérifiées donnant une armature à la membrane qui relie la plaque génitale à la base des apophyses antérieures.

Cette membrane qui, par ailleurs, réunit le 8e sternite au bord antérieur de la plaque génitale, présente une grande amplitude et forme, entre ces deux bases d'attache, un large repli, d'une contexture épaissie, dont la double épaisseur vient faire écran devant la sterigma et l'*ostium bursae*. Indépendamment de ce rôle de protection, il semble que cette ample disposition de l'organe femelle lui permette une importante dévagination pour venir à la rencontre de l'organe mâle, lui-même relativement fixe.

Source : MNHN, Paris

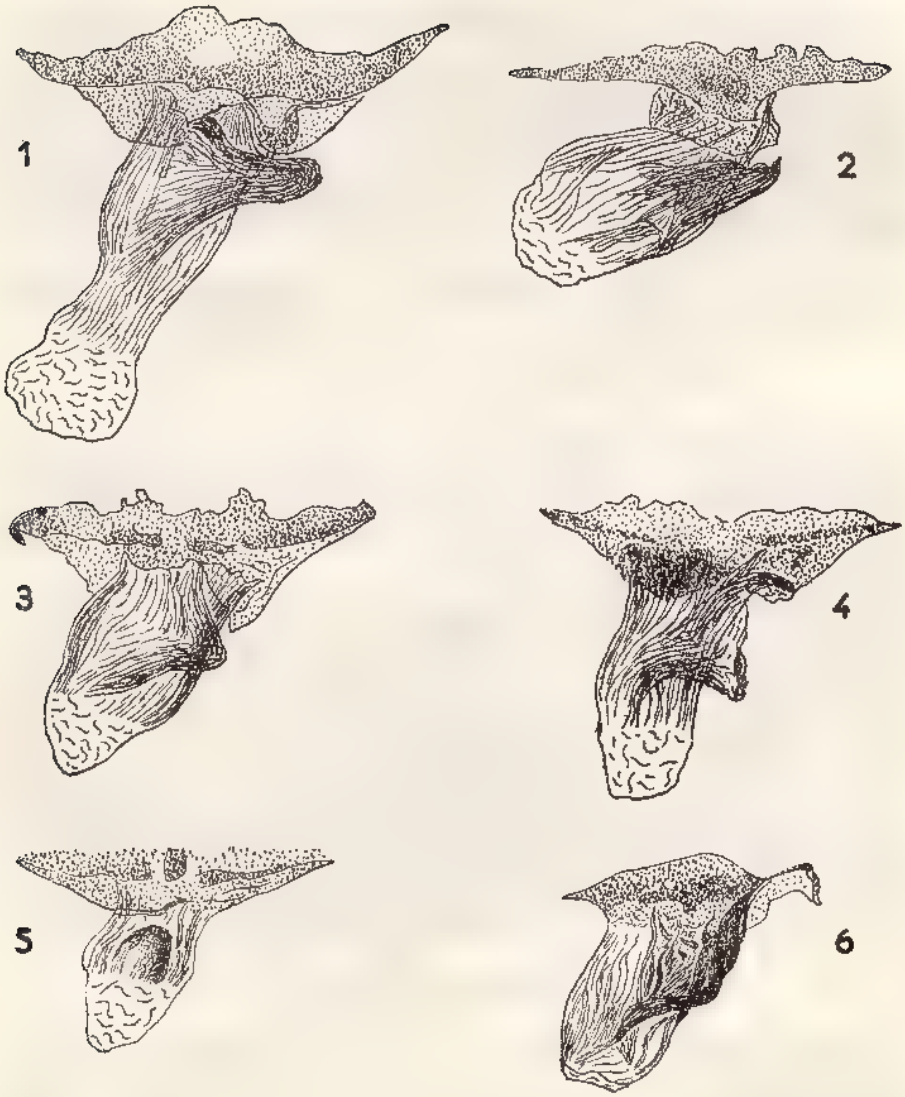

BIBL. MUSEUM PARIS

Fig. 2, poches ventrales de *bursae* du Genre *Closterothrix* : 1, *Clost. gambeyi* Mabille ; 2, *Clost. bosei* (Saalmüller) ; 3, *Clost. nigrosparsata* Viette ; 4, *Clost. sikorae* Aurivillius ; 5, *Clost. secernenda* n. sp. ; 6, *Clost. leonina* (Butler). (Dans les croquis 1, 2, 3, 4 et 6, les poches sont représentées rabattues sur le côté gauche de la *bursa copulatrix*).

Source : MNHN, Paris

Ce repli membraneux, dépourvu de toute sclérification ou signe particulier, est absolument sans intérêt chez les Lasiocampides de Madagascar : il a donc été enlevé afin de permettre une plus grande netteté des images.

La variation de forme des « bras latéraux » est généralement peu importante, surtout chez les *Gonometinae* : elle n'est pas nulle cependant et cet élément a, au moins, le mérite d'avoir une forme constante à l'intérieur d'une même espèce. Dans l'uniformité décevante de certains groupes, elle apporte parfois, de ce fait, une indication intéressante.

— *Ductus bursae* et *bursa* : les *bursae* des deux premières sous-familles étudiées sont très caractérisées par leur pigmentation, non pas précisément entre espèces d'un même Genre, mais tout-au-moins entre Genres voisins. Par contre, là encore, elles ne présentent plus aucune particularité chez les *Gonometinae* où elles sont constituées par une membrane incolore, sans marques ni ornements.

Le *ductus bursae* est généralement très court et ne se distingue guère de la partie inférieure de la *bursa*, ou bourse copulatrice, sauf chez quelques rares espèces où il prend une forme quelque peu spiralée (fig. 1, *C*). Le plus souvent, il est coudé dorsalement et n'apparaît pas derrière la sterigma.

— *Apophyses* : les apophyses, surtout antérieures, ne présentent guère d'intérêt que dans le Genre *Lechriolepis* où elles sont extrêmement réduites, sinon même totalement absentes. Chez tous les autres Genres, elles n'offrent rien de particulier.

Nervation et classement

Le classement adopté a été, dans ses grandes lignes, celui qu'Aurivillius (1927) a proposé pour les Lasiocampides de la faune africaine. Ce classement est principalement basé sur la nervation. Il ne laisse pas cependant de présenter ici bien des lacunes, surtout dans la sous-famille des *Gonometinae*. J'ai donc cherché, dans cette faune de Madagascar, à apporter un peu de clarté dans la division de cette sous-famille.

J'ai été ainsi amené à constater que deux éléments très différents s'y conjugaient pourtant dans la majorité des espèces, à savoir : la forme des antennes, et la position de la nervure 8 (R4) des ailes antérieures. On peut définir ces deux éléments comme suit :

— *Antennes* : celles-ci sont, chez les ♂, de deux types principaux, tous deux largement bipectinés :

1 — un premier type, chez lequel les fasciculations sont de longueur sensiblement égale dans les deux rangées, externe et interne ; cette longueur va en s'allongeant régulièrement, puis en se raccourcissant progressivement de la base à l'apex, sans transition brusque ; jusqu'à l'extrémité de l'antenne, ces formations restent bien développées. Cette constitution donne des antennes droites et symétriques telles que le montre la figure 167 de la planche XI, et, à l'état naturel, la figure 29 de la planche II.

2 — un second type, chez lequel on remarque une asymétrie des deux rangées : le rang externe présente alors, dans son premier tiers basal, une dilatation accompagnée d'un allongement très marqué des fasciculations, puis une diminution brusque de leur longueur ; dans un second secteur, celle-ci reste

Source : MNHN, Paris

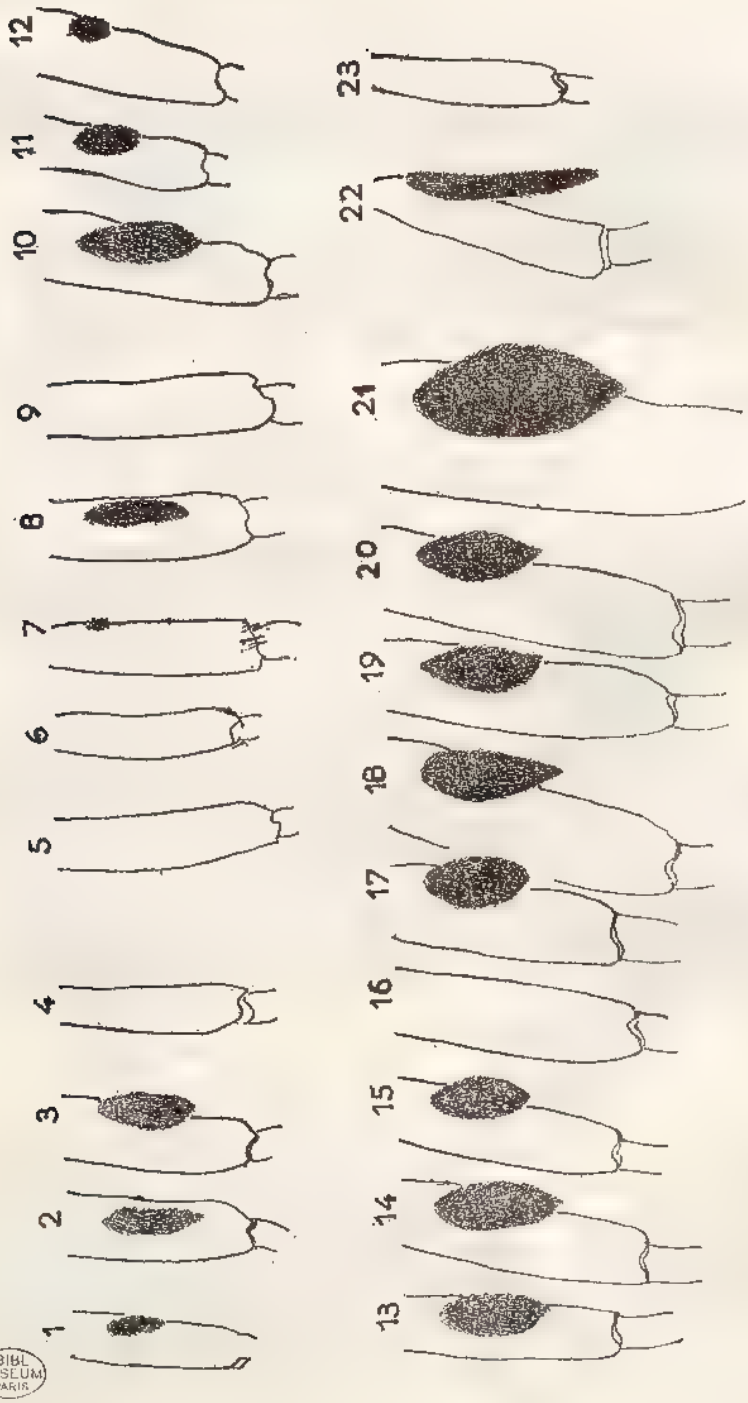

TABLEAU I.

BIBL MUSEUM PARIS

Source : MNHN, Paris

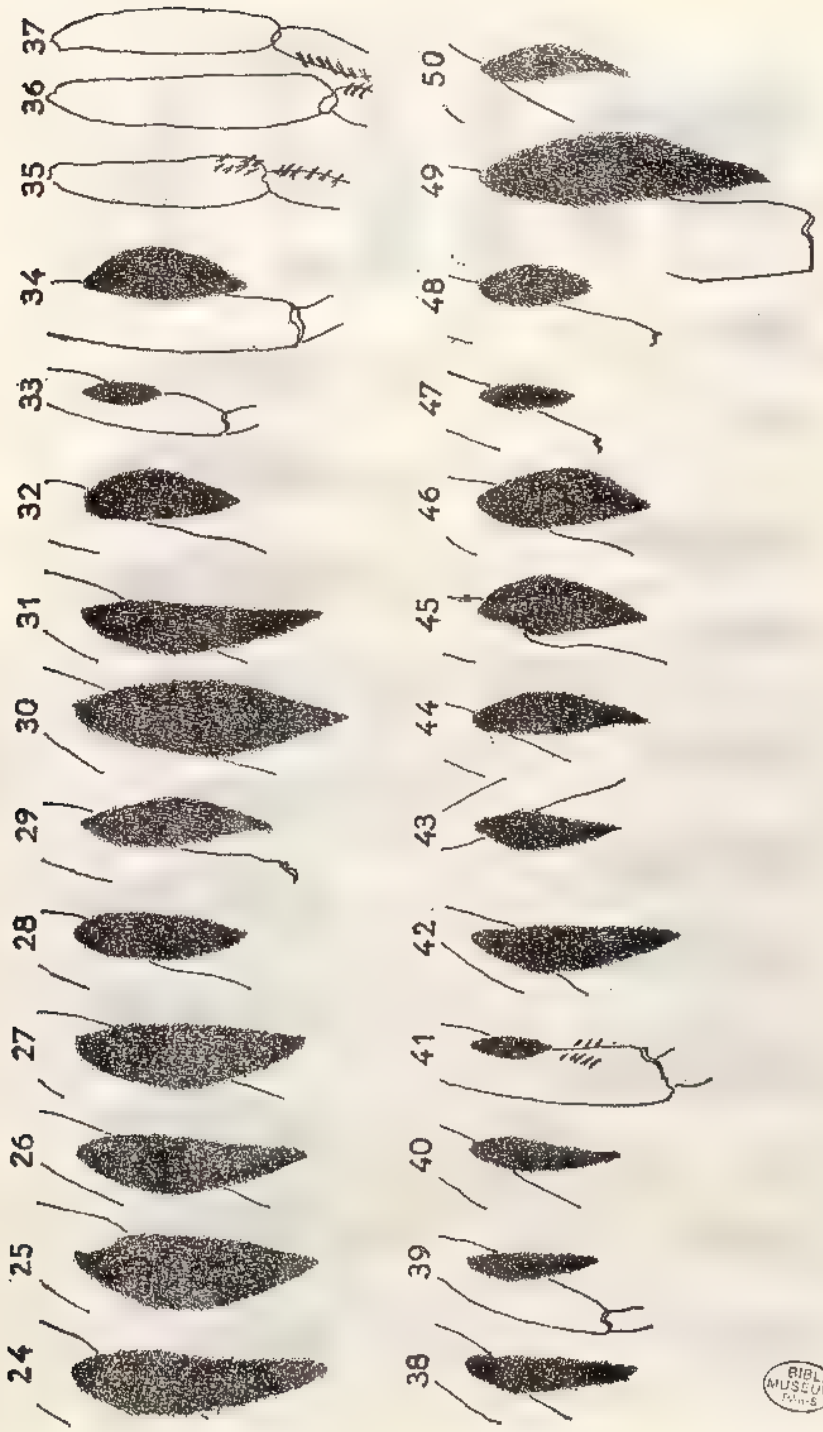

TABLEAU 1 (*suite*).

BIBL. MUSEUM Paris

Source : MNHN, Paris

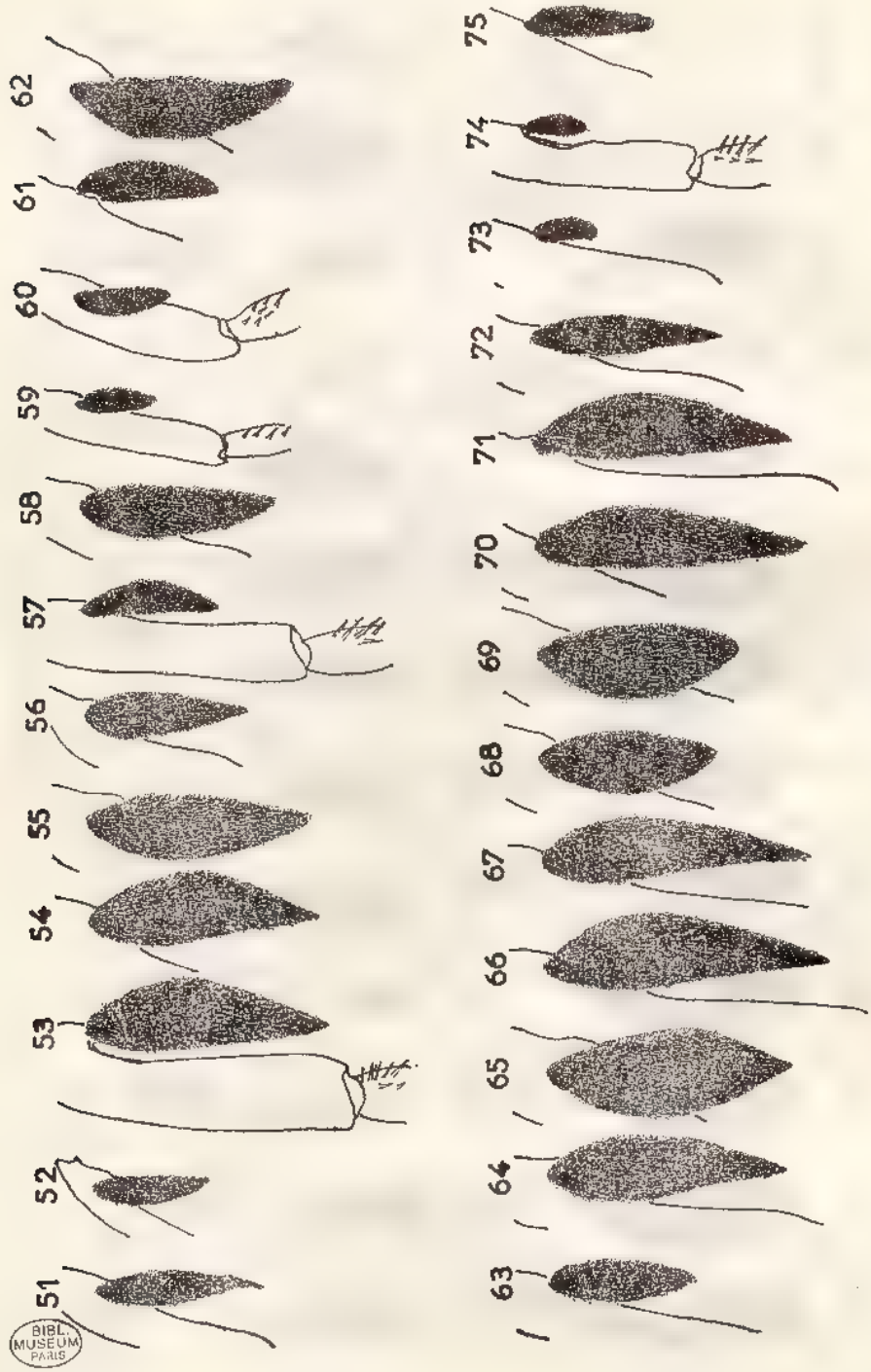

BIBL. MUSÉUM PARIS

TABLEAU I bis.

Source : MNHN, Paris

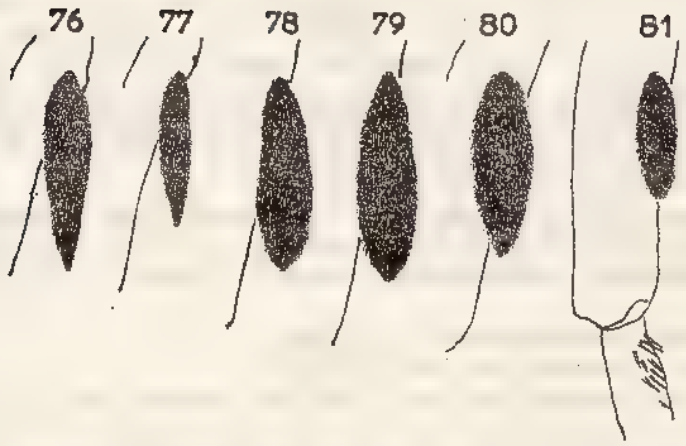

TABLEAU I bis (*suite*).

TABLEAU I. Epiphyses tibiales de *Lasiocampidae* malgaches, exemplaires mâles (fig. 1 à 50) : 1, *Raphipeza turbata* (Butler) ; 2, *R. graphiptera* (Saalmüller) ; 3, *R. orientalis* Viette ; 4, *R. perineti* Viette ; 5, *Lechriolepis stumpffii* (Saalmüller) ; 6, *L. tapiae* Y. de Lajonquière ; 7, *L. ramdimby* Viette ; 8, *L. pratti* (Kenrick) ; 9, *L. johannae* Y. de Lajonquière ; 10, *Closterothrix gambeyi* Mabille ; 11, *Cl. bosei* (Saalmüller) ; 12, *Cl. funebris* Y. de Lajonquière ; 13, *Cl. nigrosparsata* Viette ; 14, *Cl. sikorae* Aurivillius ; 15, *Cl. secernenda* Y. de Lajonquière ; 16, *Cl. fulvipuncta* (Viette) ; 17, *Cl. leonina* (Butler) ; 18, *Cl. diabolus* (M. Hering) ; 19, *Cl. goudoti* Viette ; 20, *Cl. insularis* Viette ; 21, *Cl. goliath* (Viette) ; 22, *Odontocheilopteryx malagassy* Viette ; 23, *O. meridionalis* Viette ; 24, *Europtera punctillata* (Saalmüller), forme *nigraluna* Y. de Lajonquière ; 25, *Lamprantaugia tamatavae* (Guenée) ; 26, *L. gueneana* (Mabille) ; 27, *Melopla ochracea* (Viette) ; 28, *M. sparsipuncta* (Viette) ; 29, *Ochrochroma simplex* (Aurivillius) ; 30, *O. seyrigi* Y. de Lajonquière ; 31, *O. aurantiaca* (Viette) ; 32, *O. cadoreli* Y. de Lajonquière ; 33, *O. nepos* Y. de Lajonquière ; 34, *Lerodes fulgurita* (Saalmüller) ; 35, *Eupagopteryx affinis* (Aurivillius) ; 36, *E. albolunatus* (Kenrick) ; 37, *E. affinis*, forme *parvula* n. ; 38, *Chrysium mesembrinus* Y. de Lajonquière ; 39, *Sunnepha minuta* Y. de Lajonquière ; 40, *Napta serratilinea* Guenée ; 41, *Anchirithra insignis* Butler ; 42, *Chionodiptera virginalis* (Viette) ; 43, *Ch. nivea* n. sp. ; 44, *Endacantha cleptis* (M. Hering) ; 45, *E. moka* Y. de Lajonquière ; 46, *E. albovirgata* Y. de Lajonquière ; 47, *Ochanella hova* (Butler) ; 48, *Malacostola psara* n. sp. ; 49, *Callopizoma malgassica* (Kenrick) ; 50, *C. micans* n. sp.

TABLEAU I bis. Epiphyses tibiales de *Lasiocampidae* malgaches, exemplaires mâles (fig. 51 à 81) : 51, *Diaphoromorpha tamsi* (Viette) ; 52, *D. pumilio* n. sp. ; 53 et 54, *Acosmetoptera phela* n. sp. ; 55, *A. ecpluta* n. sp. ; 56, *Phoenicladocera merina* Y. de Lajonquière ; 57, *Ph. toulgoeti* n. sp. ; 58, *Ph. herbuloti* n. sp. ; 59, *Ph. vulpicolor* (Kenrick) ; 60, *Ph. parvinota* (M. Hering) ; 61, *Acosmetoptera raharizoninai* Y. de Lajonquière ; 62, *Phoenicladocera griveaudi* n. sp. ; 63, *Ph. viettei* Y. de Lajonquière ; 64, *Ph. wintreberti* n. sp. ; 65, *Ph. nitescens* n. sp. ; 66, *Ph. xanthogramma* n. sp. ; 67, *Ph. turtur* n. sp. ; 68, *Gastromega badia* Saalmüller ; 69, *G. robusta* n. sp. ; 70, *Borocera nigricornis* n. sp. ; 71, *B. cajani* A. Vinson ; 72, *B. madagascariensis* Boisduval ; 73, *B. marginepunctata* Guérin-Méneville ; 74, *B. mimus* n. sp. ; 75, *B. attenuata* (Kenrick) ; 76, *Melopla abhorrens* n. sp. ; 77, *Pseudoborocera legrasi* n. sp. ; 78, *Apatelopteryx phenax* Y. de Lajonquière ; 79, *A. deceptrix* (Kenrick) ; 80, *A. pentheter* Y. de Lajonquière ; 81, *Phoberopsis ferox* (Kenrick).

Source : MNHN, Paris

à peu près constante, puis se raccourcit très vite à l'approche de l'apex ; les fasciculations se transforment souvent alors en simples écailles coniques et la pointe de l'antenne prend un aspect très effilé. Ce deuxième type est représenté par la figure 168 de la planche XI : il faut tenir compte cependant de ce que la préparation qui a donné cette image a « ouvert » et aplati les deux rangées de fasciculations ; dans son état naturel, l'antenne se tord sur elle-même au niveau de son premier tiers, prenant l'aspect caractéristique que montrent, par exemple, les figures 86 et 88 de la planche V.

— *Nervure 8 des ailes antérieures* : en négligeant momentanément la position de cette nervure dans les deux derniers Genres du classement des *Gonometinae* à Madagascar, on s'aperçoit que son point de départ se réduit à deux positions :

a — l'angle antéro-supérieur de la cellule ;
b — la tige commune aux nervures 6 et 7.

Or on peut constater que, sur 23 Genres que comptent les *Gonometinae* malgaches :

9 présentent à la fois le caractère noté 1 des antennes régulières et de la position *a* de la nervure 8 : c'est ce que j'appelle « le Groupe I » ;

8 présentent à la fois le caractère 2 des antennes asymétriques et de la position *b* de la nervure 8 ; c'est « le Groupe II » ;

4 seulement présentent une interversion des facteurs, avec, d'ailleurs, variation en *a* ou en *b*, *à l'intérieur d'un même Genre*, de la position de la nervure 8 : c'est « le Groupe I bis » qui n'est vraiment, je crois, qu'une modification accidentelle du Groupe I.

Enfin, les 2 derniers Genres, très particuliers, montrent, l'un, la naissance de la nervure 8 sur la nervure 7 ; l'autre, sa naissance sur la nervure 9. L'un et l'autre appartiennent par la forme de leurs antennes au Groupe II : je les ai réunis en un « Groupe II bis ».

Il paraît probable, au surplus, que le caractère des antennes domine ici celui de la nervation.

Répartition géographique.

Gonometinae. — Cette séparation des *Gonometinae* en deux Groupes principaux n'a d'autre prétention que d'introduire une méthode de première détermination pratique dans les représentants de cette sous-famille à Madagascar. Elle s'accorde cependant assez bien, mais non sans exceptions, avec la répartition géographique des deux types ainsi définis, puisque l'on peut constater, sans tenir compte des débordements marginaux entre régions voisines, que les Groupes I et I bis affectionnent plus volontiers les régions plus sèches de l'Ouest et du Sud, tandis que les Groupes II et II bis préfèrent les régions plus humides de l'Est et du Centre.

Vue sous cet angle, la répartition des *Gonometinae* s'établit en effet comme suit :

	Est	Centre	Ouest + Sud	Nombre d'espèces
Groupe I + I bis	5	7	19	31
Groupe II + II bis	22	12	5	39
				70

(non comptée l'espèce *Phoenicladocera parvinota* (Hering) de provenance exacte inconnue).

Source : MNHN, Paris

TABLEAU II

RÉPARTITION DES GENRES PAR RÉGIONS

Les chiffres libres indiquent le nombre d'espèces du Genre trouvées principalement dans chaque « Domaine » ; les chiffres entre parenthèses, le nombre d'entre elles retrouvées dans d'autres régions.

	Est		Centre		Sambirano	Ouest		Sud	
MALACOSOMATINAE									
Raphipeza	4				(2)				(1)
LASIOCAMPINAE									
Lechriolepis	3		1	(1)		1			(1)
Closterothrix	8		2	(2)	(2)	2			(2)
Odontocheilopterix	1							1	
GONOMETINAE									
Gr. I									
Europtera	1		1	(1)					
Lamprantaugia	2								
Ochrochroma			1			5			
Lerodes			1		(1)				
Eupagopteryx	1					1			(1)
Sunnepha						3		1	
Chrysium						1			(1)
Napta				(1)	(1)	1			
Anchirithra		(1)	2						
Gr. I bis									
Melopla						3			
Chionodiptera						1		1	(1)
Ochanella		(1)	1						
Endacantha		(1)	1		(1)	1	(1)	1	
Gr. II									
Malacostola	4	(1)	2		(1)				
Callopizoma	3			(2)					
Diaphoromorpha			1			1	(1)		(2)
Acosmetoptera	3	(1)	1	(1)		1			
Phoenicladocera	3	(2)	6	(1)	(1)		(1)	1	
Gastromega	2				(1)				
Borocera	4	(2)	2	(2)	(1)		(1)		(1)
Pseudoborocera						1			
Gr. II bis									
Apatelopteryx	2			(1)		1			
Phoberopsis	1								

(Dans les chiffres ci-dessus ne figure pas l'espèce *Phoenicladocera parvinota* (Hering) dont la seule provenance indiquée est « Madagascar »).

Source : MNHN, Paris

Ensemble des Lasiocampidae. — En dehors de ce point précis de la répartition des *Gonometinae*, il est intéressant de voir quelle est celle de l'ensemble de la famille, non plus seulement, cette fois-ci, en ne considérant que les habitats principaux, mais en tenant compte aussi des « débordements marginaux » qui étendent l'extension d'un même Genre sur plusieurs régions.

Le tableau II montre cette répartition.

On constate ainsi que l'on a trouvé jusqu'à maintenant :

27 espèces propres au Domaine de l'Est,
5 — communes à l'Est et au Sambirano,
1 — — à l'Est, au Sambirano et au Centre,
18 — — à l'Est et au Centre ;
9 — propres au Domaine du Centre,
2 — communes au Centre et au Sambirano,
1 — — au Centre, au Sambirano et à l'Ouest,
3 — — au Centre, à l'Ouest et au Sud ;
15 — propres au Domaine de l'Ouest,
7 — communes à l'Ouest et au Sud ;
3 — propres au Domaine du Sud ;
1 — ubiquiste ;
1 — de provenance indéterminée.

93

Ce qui permet de conclure que la richesse en Lasiocampides de chacune des régions principales peut s'établir comme suit :

Domaine de l'Est	:	52 à 53 espèces	
— du Centre	:	35 à 36 —	
— de l'Ouest	:	27 à 28 —	
— du Sud	:	15 à 16 —	
— du Sambirano	:	10 à 11 —	(dont aucune en exclusivité).

Nomenclature

Parmi les noms de Genres qui avaient été désignés par les auteurs, un certain nombre avaient été basés, sans doute, sur des considérations morphologiques externes, peut-être aussi par analogie avec des espèces apparemment voisines de la faune africaine. Mais l'étude systématique des armures génitales m'a montré que ces ressemblances n'étaient que superficielles, et, qu'en réalité, la faune des Lasiocampides de Madagascar était, dans sa presque totalité, composée de Genres endémiques. C'est ainsi que deux Genres africains seulement, les Genres *Lechriolepis* Butler et *Odontocheilopteryx* Wall., sont représentés dans la Grande Ile, et qu'un troisième, le Genre *Napta* Guenée, décrit sur une espèce de Madagascar, a peut-être un représentant en Afrique.

Ces particularités n'avaient pas échappé complètement, d'ailleurs, aux anciens auteurs, puisque 8 Genres (dont le Genre *Napta*) avaient été créés par eux pour appuyer leurs descriptions d'espèces malgaches.

L'important matériel que les expéditions de ces deux dernières décades a permis de rassembler a évidemment fait apparaître des Genres jusqu'ici inconnus, et qu'il était nécessaire de nommer. Et ceci, tout particulièrement dans la sous-famille des *Gonometinae* dont la complexité est particulièrement remarquable. Cette complication intéresse surtout les Groupes I et I bis, où l'on découvre toute une série de formes généralement bien différenciées, mais fragmentées en groupuscules de faible amplitude qui semblent constituer une sorte « d'échan-

Source : MNHN, Paris

tillonnage » de cette partie de faune. Par contre, le Groupe II présente, dans son ensemble, une bien plus grande homogénéité, tant dans sa morphologie externe que dans ses genitalia.

Il existe cependant des « ponts » entre les deux Groupes, sous formes de Genres qui, malgré les différences d'antennes et de nervation signalées, ont des analogies frappantes : je ne veux citer, dans cet ordre d'idées, que les Genres *Lampranlaugia*, Groupe I, et *Acosmetoptera*, Groupe II, ainsi que les Genres *Ochrochroma*, Groupe I, et *Phoenicladocera*, Groupe II.

Je m'abstiendrai de tirer de ce qui précède des conclusions hasardées, me bornant à constater la vitalité apparemment supérieure du Groupe II, liée peut-être aux conditions écologiques plus humides dans lesquelles il s'est en majeure partie développé.

Tableau de détermination des sous-familles

1. Cellule secondaire des ailes postérieures extrêmement réduite ou même à peine visible . . . . . **Malacosomatinae**
— Cellule secondaire des ailes postérieures présente et bien visible . . 2
2. Cellule secondaire des ailes postérieures bien inférieure de taille, surtout en longueur, à la cellule médiane . . . . . **Lasiocampinae**
— Cellule secondaire des ailes postérieures sensiblement égale en longueur au bord supérieur de la cellule médiane ; ces deux cellules ont à peu près la même largeur . . . . . **Gonometinae**

Sous-famille **MALACOSOMATINAE**

Le caractère de nervation propre à la Sous-Famille est la réduction extrême de la cellule secondaire des ailes postérieures, la nervure 8 venant toucher le bord supérieur de la cellule normale en un point très voisin de la base et s'en éloignant aussitôt. De ce fait, cette cellule secondaire se trouve très réduite, souvent même à peine visible.

Cette Sous-Famille n'est représentée à Madagascar que par un seul Genre.

Raphipeza Butler

Raphipeza Butler, 1880, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5) 5, p. 386 (espèce type : *Gogane turbata* Butler, 1879, fixée par l'auteur et seule espèce citée).

Description. — Genre composé d'espèces plutôt petites. Antennes des mâles bipectinées, les fasciculations des deux rangées de longueur sensiblement égale, assez courte, régulière et ne diminuant qu'à l'approche de l'apex. Antennes des femelles à fasciculations légèrement plus courtes, plus épaisses, tendant quelquefois à un aspect dentiforme. Palpes labiaux fortement velus, dans l'axe de la tête, et prolongeant celle-ci en museau subconique. Front également garni d'assez longs poils ainsi que les tibias et les tarses ; épiphyse tibiale assez petite, généralement présente aux pattes antérieures mais parfois absente. Yeux glabres. Abdomen mince et très allongé, terminé par une assez longue touffe anale.

Ailes antérieures courtes, larges et arrondies chez les mâles, un peu plus al-

Source : MNHN, Paris

longées chez les femelles. Le bord interne porte généralement en son milieu, chez les deux sexes, une dent garnie de longues écailles filiformes de couleur semblable à celle de l'aile ou, au contraire, nettement contrastée. AURIVILLIUS *in* SEITZ définit la nervation comme suit : « cellule des A. ant. fermée ; nervure 6 des A. ant. partant tout-à-fait librement de l'extrémité de la cellule ou très brièvement tigée à la nervure 7. Nervures 9 et 10 des ailes antérieures bien plus longues que leur tige. ».

Armure génitale ♂ (pl. XII, fig. 169 à 172). — Tegumen normalement développé, dépourvu d'uncus, mais portant deux socii latéraux faiblement sclérifiés et garnis de soies ; valves très simplifiées, étroites et longues ; lobes de la juxta allongés et coniques, plus ou moins développés, absence de saccus mais présence d'un cubile assez peu important, généralement divisé en deux branches quoique parfois soudé en une seule pièce longitudinale (*R. graphiptera* p. ex.) et dépourvu de formations épineuses quelconques ; pénis très particulier, court et trapu dans l'endopénis, puis fortement allongé en « bec » mince et pointu dans l'exopénis, avec une vesica abondamment garnie de petits cornuti spiniformes lui donnant l'aspect d'un pompon ; ce pénis est tout à fait caractéristique de l'armure ♂ du Genre.

Armure génitale ♀ (pl. XXII, fig. 262 à 264). — Lobes de l'oviporus typiques ; apophyses postérieures très longues et fines ; segment abdominal 8 amplement développé, assorti d'apophyses antérieures également longues et fines ; sterigma réduite à deux bras latéraux étroits et effilés ; *ostium bursae* ample, ainsi que le *ductus bursae*, ce dernier présentant une forte sclérification punctiforme par particules noires s'étendant généralement sur la moitié distale de la bursa.

Répartition géographique. — Genre madécasse.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

1. Ailes postérieures claires 2
— Ailes postérieures noires . . . . . **R. perineti**
2. Ailes antérieures des mâles sans bande médiane noire ; femelles n'excédant pas 45 mm d'envergure . . . . . **R. turbata**
— Ailes antérieures des mâles barrées par une bande médiane noire ; envergure des femelles dépassant 50 mm 3
3. Ailes antérieures avec la bande médiane très rétrécie au bord interne (pl. I, fig. 2, pl. VI, fig. 101) . . . . . **R. graphiptera**
— Ailes antérieures avec la bande médiane à peine rétrécie au bord interne (pl. I, fig. 3, pl. VI, fig. 103) . . . . . **R. orientalis**

Raphipeza turbata (Butler)
(♂, pl. I, fig. 1 ; ♀, pl. VI, fig. 100)

Gogane turbata Butler, 1879, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5) 4, p. 237 (♀).
R. [*aphipeza*] *turbata* (*Gogane turbata*) Butler ; BUTLER, 1880, *ibid.*, (5) 5, p. 387 (espèce-type du genre *Raphipeza*).
Rhaphipeza Turbata Butler ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 240.
Raphipeza turbata Butler ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 211, pl. 29 *a*.
Raphipeza turbata Butler ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 41.

Source : MNHN, Paris

Raphipeza turbata (Butler) ; VIETTE, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 216, p. 217.

Raphipeza pratti Viette, 1962, *ibid.*, 31e année, p. 216 (♂).

Cette espèce se présente dans la Grande île sous forme de deux sous-espèces.

Raphipeza turbata turbata (Butler)

Types. — *turbata* Butler. Holotype : 1 ♀, Madagascar Centre, « Antananarivo » (*Kingdon*) (British Museum, N.H.).

pratti Viette. Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 22-XII-1954 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Il a été décrit sous le nom de *R. pratti* par P. VIETTE, comme indiqué ci-dessus. On reprendra ici la description originale :

« Envergure : 24-26 mm ; longueur des ailes antérieures : 11-12 mm. Antennes recouvertes dorsalement d'écailles blanc jaunâtre. Palpes labiaux jaune ochracé, avec les parties latérales, sauf l'apex, noires. Tête jaune ochracé. Patagia et tegulae fauves, abondamment mouchetés de blanc ; moitié interne des seconds complètement fauve ; à leur apex quelques écailles filiformes noires. Abdomen jaune fauve très clair, avec l'apex de la touffe anale marquée de noir. Dessous du corps et pattes blanc jaunâtre.

Ailes antérieures de couleur fondamentale blanc jaunâtre, avec des bandes et lignes transversales d'un fauve clair. Bandes anté- et postmédiane bien marquées, la seconde intérieurement précédée d'une fine ligne parallèle. Un petit point noir, plus ou moins développé, sur les discocellulaires. Extérieurement à la bande postmédiane, les nervures sont finement marquées de noir. Une ombre noirâtre entre R 5 [7] et M 2 [5], comportant une tache mieux marquée. Au-dessous de l'apex, une bande submarginale, festonnée, gris noirâtre. Touffe du bord inférieur de l'aile, avec l'apex des écailles d'un noir brillant. Frange concolore, avec un liseré proximal fauve clair.

Ailes postérieures de même couleur que l'abdomen, mais un peu plus claire, avec une vague indication d'une ligne transversale plus foncée. Zone apicale teintée de gris noirâtre. Frange, comme aux ailes antérieures.

Dessous des quatre ailes blanc jaunâtre, plus foncé dans la moitié proximale, avec une bande transversale interne brun jaunâtre et une série transversale externe de lunules gris noirâtre ».

Epiphyse tibiale : voir le tableau I, figure 1.

Armure génitale. — Elle est représentée planche XII, figure 169.

♀. Envergure : 42 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 mm env. Semblable au mâle, avec cependant tendance à une moindre accentuation des lignes et bandes transversales.

Armure génitale. — Elle présente chez cette espèce une bourse copulatrice longue et oblique, très fortement obscurcie dans sa partie basale par un semis très serré de points noirs ; semis qui devient moins dense dans sa moitié terminale, quoique toujours important. Un très court *ductus bursae* fait la liaison entre la bourse copulatrice et l'*ostium bursae* dont l'environnement ne présente guère d'autre sclérification que deux minces bras latéraux délimitant le bord supérieur de la plaque génitale. La figure 262 de la planche XXII, bien que reproduisant l'armure génitale d'une femelle de la sous-espèce *R. t. nigrosignata* nov., don-

Source : MNHN, Paris

ne une idée assez exacte de cette armure, mise à part une certaine différence dans la direction de la bourse copulatrice, qui chez *R. t. turbata*, est plus oblique dès sa base, non coudée à angle droit, et se développe en droite ligne jusqu'à son extrémité.

Distribution dans l'île. - MADAGASCAR SAMBIRANO : Massif du Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m] (*P. Soga*). — —Région d'Analalava, poste de Maromandia, massif du Manongarivo, 1 150 m (*P. Griveaud*).

MADAGASCAR EST : Route de Sambava à Andapa, Belalona, 100 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Région d'Ambatondrazaka, Andranomandevy (Didy), 1 039 m (*P. Griveaud*). — Route de Beparasy, km 25 (*B. Turlin*). — Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*) ; Ampitameloka, 800 m (*P. Griveaud*) ; km 52 (*P. Griveaud et R. Vieu*) ; km 57 (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Griveaud, P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette*).

MADAGASCAR CENTRE : « Antananarivo » (*Kingdon*).

Biologie. — Sous-espèce de la pluvisilva récoltée en VIII, X, XI, XII, I, II et V.

Raphipeza turbata nigrosignata n. subsp.

Dans la région du Sud-Ouest de l'Ile, on trouve des exemplaires nettement plus petits et de couleur plus foncée. Malheureusement, aucun mâle de cette sous-espèce n'a encore été capturé et l'on doit se contenter de la décrire d'après une petite série de femelles.

Type. — Holotype : 1 ♀, Madagascar Sud, plateau Mahafaly, Ankalirano, I-1966 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Inconnu.

♀. Très semblables à celles de *R. t. turbata*, dont elles diffèrent cependant par une taille notablement plus petite : envergure 31 mm (chez l'holotype) à 32 mm ; longueur du bord costal de l'aile antérieure 16 mm env.

Ailes antérieures de couleur fondamentale d'un jaune plus foncé, un peu grisâtre ; un semis, généralement assez lâche, d'écailles noires est répandu sur toute l'aile, mais se concentre plus spécialement dans l'espace médian qu'il envahit totalement chez quelques exemplaires ; un petit point noir discocellulaire est toujours bien apparent ; une nébulosité noirâtre précède, avant l'apex, et sur le bord costal, le départ de la ligne antéterminale qui, formée de points noirs internervuraux doublés extérieurement de points clairs, court parallèlement au bord terminal et est toujours bien marquée jusqu'au bord interne.

Ailes postérieures, elles aussi, d'un jaune plus foncé que chez *R. t. turbata*.

Armure génitale (pl. XXII, fig. 262). — Elle montre une bourse copulatrice plus coudée, dont la dense sclérification basale est plus courte que chez les femelles venant de la pluvisilva.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR OUEST : Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*) (♀).

MADAGASCAR SUD : Plateau Mahafaly, Ankalirano (*P. Griveaud*) (♀).

Source : MNHN, Paris

(Toutes paratypes : coll. Muséum, Paris, centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, et la mienne).

Biologie. — Sous-espèce récoltée en I.

Remarque. — Il n'est pas impossible que ces exemplaires femelles du Sud-Ouest de Madagascar appartiennent, en fait, à une espèce très voisine mais différente. Seul, l'examen de l'armure génitale mâle, quand on aura capturé ce sexe, permettra de se prononcer à ce sujet.

Raphipeza perineti Viette
(♂, pl. I, fig. 4)

Raphipeza perineti Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 217.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 11-III-1955 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Faisant suite à sa description de *R. pratti* [= *R. turbata* (Butler) ♂], P. Viette a décrit comme suit le mâle de *R. perineti* :

« Taille et habitus de l'espèce précédente, mais se distinguant facilement des autres espèces de *Raphipeza* par une couleur fondamentale des ailes antérieures d'un brun ochracé foncé et, surtout, par les ailes postérieures qui sont d'un noir profond, avec les poils et la frange du bord abdominal d'un jaune orange plus ou moins marqué ; les autres parties de la frange sont de la couleur fondamentale des ailes antérieures. Ces dernières présentent une tache discale noire et les nervures finement marquées en noir.

Dessous des ailes gris jaunâtre, avec l'aire costale et une bande postmédiane noires, aux ailes antérieures, et trois bandes transversales médianes gris noirâtre, aux ailes postérieures.

Abdomen brun bronzé à noirâtre, avec la touffe apicale noire ».

Je me permettrai cependant de préciser, qu'au verso des ailes antérieures, la « bande noire », très maculaire, est plutôt subterminale que « postmédiane », et que les « trois bandes transversales médianes... » sont également maculaires, sauf peut-être la plus voisine de la base, et sont très également placées à intervalles égaux dans la surface de l'aile.

Epiphyse tibiale absente, voir tableau I, figure 4.

Armure génitale (pl. XII, fig. 172). — Cette armure est, comme on peut le voir, très voisine de celle de *R. turbata*.

♀. Elle m'est inconnue.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Réserve naturelle intégrale n° 3, Ambatovositra, Andranomalaza (*P. Soga*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva de moyenne altitude récoltée en XI, I, II, III, VI.

Source : MNHN, Paris

Raphipeza graphiptera (Saalmüller)
(♂, pl. I, fig. 2 ; ♀, pl. VI, fig. 101)

Hydrias Graphiptera Saalmüller, 1880, *Ber. über die Senckenb. naturforsch. Ges.*, VI-1879-VI-1880, p. 264 (♂).
Hydrias Graphiptera Saalmüller ; Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 236, pl. 6, fig. 96 (♂).
Hydrias graphiptera Saalmüller ; Brancsik, 1891, *Jahresh. naturw. Ver. Trencsiner Comitat.*, 1890/91, 13 u. 14 Jahrg., p. 164.
Euglyphis Graphiptera, Saalmüller ; Kirby, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 847.
[*Raphipeza*] *graphiptera* Saalmüller ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 211 (comme synonyme de *Raphipeza turbata*).
[*Raphipeza*] *graphiptera* Saalmüller ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 41 (*ibid.*).

Bombyx Echinata Saalmüller, 1880, *loc. cit.*, VI-1879-VI-1880, p. 265 (♀).
Bombyx echinata Saalmüller ; Butler, 1882, *Cist. Ent.*, 3, pars 26, p. 21 (espèce appartenant probablement au genre sud-américain *Hydrusa*).
Bombyx Echinata Saalmüller ; Saalmüller, 1884, *loc. cit.*, 1, p. 237, pl. 4, fig. 47 (♀) (comme synonyme d'*Hydrias graphiptera*).
[*Raphipeza*] *echinata* Saalmüller ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, *loc. cit.*, 14, p. 211 (comme synonyme de *Raphipeza turbata*).
[*Raphipeza*] *echinata* Saalmüller ; Collier, 1936, *in* E. Strand, *loc. cit.*, pars 73, p. 41 (*ibid.*).

Types. — *graphiptera* Saalmüller. Holotype : 1 ♂, Madagascar Sambirano, Nosy Be, forêt de Lokobe (*C. Ebenau*) (Senckenberg Museum, Francfort-sur-le-Main, Lep. 3957).

echinata Saalmüller. Holotype : 1 ♀, Madagascar Sambirano, Nosy Be, forêt de Lokobe (*A. Stumpff*) (Senckenberg Museum, Francfort-sur-le-Main, Lep. 3956).

Description. — ♂. Envergure : 36-38 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 16-17 mm. Antennes à flagellum brun, à fasciculations de même couleur mais un peu plus claire. Front brun ; palpes labiaux nettement plus foncés ; touffes de poils blancs à la base des antennes ; ptérygodes blancs, à bordure intérieure brun foncé, contrastant fortement avec la couleur brune du thorax ; celle-ci s'étendant en bande dorsale sur les deux premiers segments de l'abdomen qui est, lui-même, brun clair et terminé par une touffe anale brun noir. Dessous du thorax et pattes entièrement garnis de longs poils blancs comme ceux des ptérygodes. Epiphyse tibiale normalement développée (tabl. I, fig. 2).

Ailes antérieures courtes, larges et très arrondies au bord externe ; d'une couleur fondamentale gris blanchâtre et finement mouchetées d'écailles rousses ; du milieu approximatif du bord costal part une bande transversale, large d'environ 3 mm, d'une couleur brune atténuée par des écailles plus claires, émettant un court prolongement vers l'apex entre les nervures 6 et 8, puis devenant franchement noire dans la moitié externe de la cellule, pour se rétrécir légèrement ensuite et reprendre la couleur brun atténué de sa partie subcostale ; dans leur traversée de cette bande, les nervures ressortant très nettement en jaune blanchâtre ; avant et après cette bande, une ombre extrabasilaire et une ombre médiane coudée sont faiblement inscrites en bistre rouille ; des macules internervurales gris foncé dessinent une ligne antéterminale à peu près parallèle au bord terminal, sauf entre les nervures 4 et 6 où elles sont franchement déportées vers la base de l'aile ; un fin liseré terminal foncé précède la frange qui, de même couleur que le fond de l'aile, est à peine entrecoupée par des écailles légèrement plus foncées.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures d'une tonalité bistre, un peu plus foncée que celle des ailes antérieures, devenant brun clair à la base de l'aile ; sur ce fond uni, se voient à peine deux ombres transversales, respectivement placées au premier et au deuxième tiers environ de l'aile ; liseré terminal comme aux ailes antérieures.

Envers des quatre ailes gris blanchâtre très clair, légèrement teinté de bistre, concolore ; sur ce fond, se détachent nettement en gris noir, d'abord au premier tiers une ombre transversale continue mais denticulée, ensuite une ligne irrégulière antéterminale composée de macules internervurales.

Armure génitale (pl. XII, fig. 170). — Elle n'appelle d'autre remarque que l'exceptionnelle forme du cubile, soudé en une seule pièce longitudinale.

♀. Envergure : 50 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 24-26 mm. Ailes antérieures très différentes de celles du mâle et dépourvues de la bande transversale foncée si caractéristique de celui-ci ; couleur fondamentale bistre ; une fine ligne antémédiane brune partant de la côte projette immédiatement sous celle-ci une pointe aiguë vers l'apex, le long des nervures 9 et 10, puis se rabat à peu près directement vers le bord interne qu'elle atteint à son premier tiers environ, après avoir donné naissance, approximativement au niveau de la nervure 2, à une petite ligne anguleuse qui la double jusqu'au bord interne ; gros point discal à l'extrémité de la cellule, noir et triangulaire ; ligne postmédiane, fortement et doublement coudée, prenant naissance au deuxième tiers environ de la côte, puis, après une pointe vers l'apex, sensiblement similaire à celle de la première ligne précédemment décrite, revient vers l'extrémité de la cellule sans toutefois l'atteindre, puis dessine une deuxième pointe vers le bord terminal sur la nervure 4 avant de repartir vers le bord interne qu'elle atteint un peu au delà de sa moitié ; dans sa partie supérieure, cette ligne est empâtée par un dense semis d'écailles noires à l'extérieur de la branche rentrante du premier angle qu'elle décrit ; enfin, une ligne antéterminale, très marquée en noir et doublée de clair entre la côte et la nervure 4, puis presque effacée dans sa partie inférieure, part de la côte un peu avant l'apex et s'inscrit à peu près parallèlement au bord terminal.

Ailes postérieures, avec l'ombre antéterminale très apparente.

Armure génitale. — Voir la figure 263 de la planche XXII.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Nosy Be, forêt de Lokobe (*C. Ebenau, A. Stumpff*), Pointe à la fièvre (*R. Paulian*). — Massif du Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m] (*P. Soga*) ; versant Sud, Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*). — Région du Tsaratanana, Nord-Ouest de Mangindrano, Anontsy, 1 650 m (*P. Soga*).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Anjanaharibe, 1 600 m (*P. Soga*). — Route de Beparasy, km 25 (*B. Turlin*). — Route d'Anosibe (*B. Turlin*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette, R. Vieu*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovano (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Région de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Centre : Ouest du lac Alaotra, route d'Andriamena, forêt d'Andranobe, 1 250 m (*P. Griveaud*). — Environs d'Anjozorobe, Analavory, 1 420 m (*P. Griveaud*). — La Mandraka, 1 200 m (*P. Viette, B. Turlin*). — Forêt à l'Est du lac de Mantasoa, Andrangoloaka, 1 389 m (*P. Griveaud*). — Est d'Ambatolampy, Andranotobaka, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 400 m (*P. Griveaud*).

Source : MNHN, Paris

MADAGASCAR OUEST : Nouvelle route d'Ambondromany à Port Bergé Vaovao, km 122, forêt de Sarodrano, 140 m (*P. Griveaud*). — Au Nord de Morondava, forêt d'Andranomena (*Ratovoson*). — Route nationale 7, 64 km Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Forêt au Nord d'Andranovory, 510 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce récoltée en X et XI, puis en I, II, III, IV et V.

Raphipeza orientalis Viette (n. comb.)

(♂, pl. I, fig. 3 ; ♀, pl. VI, fig. 103)

Raphipeza turbata orientalis Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 217.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 18-IV-1955 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 32-34 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15-16 mm. Légèrement plus petit que le mâle de *R. graphiptera* ; celui de cette espèce lui ressemble à un point tel que sa description ne saurait être différente ; on doit seulement noter les indications suivantes permettant de les différencier : chez *R. orientalis*, la couleur fondamentale des quatre ailes est d'un jaune d'ocre très clair au lieu du gris argenté de *R. graphiptera* ; la bande foncée transversale, si caractéristique de ces deux espèces, est proportionnellement un peu plus large, surtout dans sa partie médiane ; enfin, les ailes postérieures ne sont pas d'une tonalité plus foncée que celle des ailes antérieures. Epiphyse tibiale : figure 3 du tableau I.

Armure génitale (pl. XII, fig. 171). — On indiquera les très grandes différences qui séparent cette espèce de *R. graphiptera* : valves plus courtes et plus larges, très long développement des lobes de la juxta, et surtout du cubile, largement ouvert en deux courts éléments divergents ; le pénis, nettement plus important malgré la taille plus petite de l'Insecte, présente un bec plus droit et plus robuste ainsi qu'une grande abondance de cornuti dans la vesica.

♀. Envergure : 67 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 33 mm env. Tout à fait semblable à celle de l'espèce précédente ; même couleur bistre marron clair ; coupe de l'aile à l'apex paraissant cependant un peu plus arrondie : point cellulaire plus gros et moins effilé en triangle ; ligne extrabasilaire moins tourmentée, la pointe subcostale et celle qui se trouve un peu avant le bord interne étant moins prononcées.

Armure génitale (pl. XXII, fig. 264). — Elle montre une légère différence dans la longueur des bras latéraux de la sterigma, ceux-ci étant plus courts chez *R. orientalis*.

Distribution dans l'île. — Cette espèce n'est actuellement connue que de la forêt d'Analamazaotra, près de Périnet, 910 m (*P. Viette*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce capturée dans la pluvisilva de moyenne altitude en II et IV.

Source : MNHN, Paris

Remarque. — Très voisine de *R. graphiptera* par l'aspect des imagos mâles et femelles, cette espèce doit cependant en être séparée ; elle n'appartient pas non plus à l'espèce *R. turbata* à laquelle elle avait été originellement rattachée à titre de sous-espèce. En fait, elle est, dans la faune des Lasiocampides de Madagascar, le premier cas de doublage apparent d'une espèce très voisine, en l'occurrence *R. graphiptera* ; d'autres espèces « couplées » seront rencontrées au cours de cette étude, espèces qui ne présenteront même pas les très importantes différences rencontrées ici dans les armures génitales.

Sous-famille **LASIOCAMPINAE**

Dans sa classification des Lasiocampides éthiopiens, Aurivillius (1927) place cette Sous-Famille en sixième position. Il la caractérise par le fait que la cellule basilaire bien que nettement formée par la conjonction de la nervure 7 et de la nervure 8, reste bien inférieure en taille, et surtout en longueur, à la cellule médiane. Cette dimension réduite, bien apparente, l'oppose à la Sous-Famille des *Gonometinae* qui comprend la grande majorité des espèces malgaches.

Les *Lasiocampinae* sont représentés à Madagascar par trois Genres seulement, dont un peut être considéré comme endémique. Les deux autres, *Lechriolepis* et *Odontocheilopteryx*, sont les seuls Genres, présents dans la Grande Ile, qui aient des représentants dans une autre faune. En 1968, nous avons exposé en effet les raisons pour lesquelles il y avait lieu d'éliminer de Madagascar la présence du Genre *Streblote* (= *Taragama*). Il en est de même, d'ailleurs, des Genres *Hydrias, Chrysopsyche, Schaussina, Lasiocampa*, etc... auxquels avaient été rattachées un certain nombre d'espèces.

Tableau de détermination des Genres

1. Ailes antérieures sans touffes écailleuses au bord interne 2
— Ailes antérieures avec deux touffes écailleuses au bord interne . . . . . **Odontocheilopteryx**
2. Mâles : valves courtes et triangulaires ; pénis en bec de canard. Femelles : apophyses antérieures très courtes ou même nulles . . . **Lechriolepis**
— Mâles : valves longues et étroites. Femelles avec les apophyses antérieures normales . . . . . **Closterothrix**

Lechriolepis Butler

Lechriolepis Butler, 1880, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5) 5, p. 385 (espèce-type : *Lechriolepis anomala* Butler, 1880, désignée par l'auteur et seule espèce citée).
Protogenes Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 240 (espèce type : *Trabala stumpffii* Saalmüller, 1878, seule espèce citée).
Trabaloides Kirby, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 818 (*n. n.* pour *Protogenes* Saalmüller, 1884, *pr.* par *Protogenes* Haeckel, 1865, Prot.).

Description. — Dans l'aspect extérieur des imagos, la particularité frappante de ce Genre réside à première vue dans le dimorphisme très accentué des sexes chez la plupart des espèces qui le composent. D'une façon générale, il comprend des Insectes à ailes plutôt frêles, à abdomen mince chez les mâles, terminé chez les femelles par une volumineuse touffe de poils rappelant un peu celle des femelles de *Lymantriidae*.

Source : MNHN, Paris

La nervation est particularisée par le fait que les nervures 9 et 10 des ailes antérieures sont beaucoup plus courtes que leur tige et que la nervure 9 aboutit au bord costal un peu avant l'apex.

Chez les mâles, l'épiphyse tibiale est absente ou réduite à l'état d'indication, sauf chez une seule espèce.

Armure génitale ♂. — Elle est très simplifiée, notamment par l'absence du cubile. Elle montre un ample tegumen, assorti de deux faibles socii garnis de soies ; deux robustes valves subtriangulaires, courtes et larges, dont les sacculi s'érigent en lobes bien développés ; un exopénis généralement très élargi et aplati en forme de bec de canard et une vesica le plus souvent dépourvue de cornuti.

Armure génitale ♀. — Celle-ci est très caractérisée par la brièveté des apophyses, relativement courtes dans la paire postérieure, et réduites à des moignons, ou même tout-à-fait manquantes, dans la paire antérieure ; la sterigma est également très diminuée ou, en tout cas, non sclérifiée ; seuls, le *ductus bursae* et la bourse copulatrice présentent, chez la plupart des espèces, une sclérification punctiforme un peu analogue à celle des femelles du Genre *Raphipeza*, quoique plus clairsemée.

Répartition géographique. — Genre africano-malgache.

Tableau de détermination des espèces

Mâles

1. Ailes postérieures de couleur foncée (pl. I, fig. 7, 8 et 9) 2
— Ailes postérieures de couleur claire (pl. I, fig. 5 et 6) 4

2. Espèces de petite taille, envergure inférieure à 35 mm 3
— Espèce de taille moyenne ; couleur verte et jaune, bandes transversales gris argent (pl. I, fig. 7) . . . . . **L. pratti**

3. Ailes antérieures vert mousse ou violacé, tout au moins sur le disque (pl. I, fig. 9) . . . . . **L. stumpffii**
— Ailes antérieures entièrement marron foncé (pl. I, fig. 8) . . . **L. tapiae**

4. Ailes antérieures avec les lignes transversales marron clair (pl. I, fig. 5) . . . . . **L. ramdimby**
— Ailes antérieures avec les lignes transversales très foncées, presque noires et plus denses (pl. I, fig. 6) . . . . . **L. johannae**

Femelles

1. Couleur fondamentale des ailes jaune ou blanc jaunâtre 2
— Couleur fondamentale des ailes bistre marron (pl. VII, fig. 105) . . . . . **L. ramdimby**

2. Absence presque complète de dessins ; couleur jaune d'or pâle (pl. VI, fig. 102) . . . . . **L. tapiae**
— Dessins bien accusés, notamment la bande antéterminale 3

3. Couleur fondamentale des ailes jaune foncé ; quelques dessins gris argent (pl. VII, fig. 107) . . . . . **L. pratti**
— Couleur fondamentale des ailes jaune pâle ou blanc jaunâtre ; pas de traces gris argent 4

Source : MNHN, Paris

4. Ailes antérieures avec la bande antéterminale violacée et échancrée entre les nervures 4 et 5 (pl. VI, fig. 104) . . . . . **L. stumpffii**
— Ailes antérieures avec la bande violacée antéterminale non échancrée et formée de taches internervurales (pl. XI, fig. 165) . . . **L. johannae (?)**

Lechriolepis stumpffii (Saalmüller)

(♂, pl. I, fig. 9 ; ♀, pl. VI, fig. 104)

Trabala Stumpffii Saalmüller, 1878, *Ber. über die Senckenb. naturforsch. Ges.*, VI-1877-VI-1878, p. 93 (♀).
Lasiocampa Stumpffii Saalmüller ; Mabille, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 313.
Protogenes Stumpffii Saalmüller ; Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 240, pl. 4, fig. 48 (♀).
Trabaloides Stumpfi, Saalmüller ; Kirby, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 818.
Chrysopsyche stumpffii Saalmüller ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 211, pl. 29 *b*.
Chrysopsyche Stumpffii Saalmüller ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 40.

Lechriolepis anomala Butler, 1880, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5) 5, p. 386 (♀).
Lechriolepis Anomala Butler ; Saalmüller, 1884, *loc. cit.*, 1, p. 240.
Lechriolepis anomala Butler ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, *loc. cit.*, 14, p. 217 (*part.*).
Lechriolepis anomala Butler ; Collier, 1936, *in* E. Strand, *loc. cit.*, pars 73, p. 192.

Chrysopsyche pauliani Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 215 (♂).

Lechriolepis stumpffii stumpffii (Saalmüller)

L. s. stumpffii (Saalmüller) ; Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 236.

Types. — *stumpffii* Saalmüller. Holotype : 1 ♀, Madagascar Sambirano, Nosy Be (*A. Stumpff*) (Senckenberg Museum, Francfort-sur-le-Main, Lep. 3955).
anomala Butler. Lectotype : 1 ♀, Madagascar Centre, Fianarantsoa (*W. D. Cowan*) (British Museum, N. H.).
pauliani Viette. Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, forêt de Befasy, 45 km au Sud de Morondava, 1/10-I-1956 (*R. Paulian*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Par suite du grand dimorphisme sexuel existant chez cette espèce, le mâle a été décrit sous le nom de *Chr. pauliani* par P. Viette, comme indiqué ci-dessus. On en reprendra la description :

« Envergure : 30-32 mm ; longueur des ailes antérieures : 16-17 mm.

Antennes noires, le flagellum dorsalement parsemé d'écailles blanches. Palpes labiaux gris vert olivâtre, avec le troisième article plus clair. Tête gris vert olivâtre, marqué d'un peu de jaune orange sur le front. Patagia, tegulae et thorax de même couleur que la tête, les premiers et surtout les seconds lavés de jaune orange. Abdomen gris vert olivâtre, avec la touffe anale orange. Dessous du corps et pattes gris jaunâtre, la poitrine et les parties latérales du thorax d'un gris plus foncé.

Ailes antérieures de couleur fondamentale vert olivâtre, avec une tache discocellulaire blanc jaunâtre et des indications de bandes transversales anté- et

Source : MNHN, Paris

postmédiane jaune orange plus ou moins bien visibles. La région du tornus et, chez certains individus, toute la région marginale sont gris clair. Le bord inférieur est de cette dernière couleur. Frange concolore.

Ailes postérieures d'un gris presque uniforme, avec le tiers proximal plus foncé. Une zone jaune orange plus ou moins bien marquée à l'apex de la côte. Marge externe et frange gris foncé.

Dessous des ailes gris, les antérieures largement envahies de noir et les postérieures noires seulement dans la région costale où se trouve une grande tache crème. Une tache discoïdale jaune orange est parfois présente aux ailes antérieures ».

Tibias antérieurs sans épiphyse (tabl. I, fig. 5).

Variation. — Les exemplaires que nous avons pu étudier ne présentent pas tous la couleur fondamentale gris vert olivâtre des ailes antérieures, de la tête et du thorax avec ses accessoires, mentionnée dans la description donnée ci-dessus ; ils en constituent même très nettement une faible minorité ; la plupart, au contraire, sont franchement de couleur bistre ou même violacée. La tache « blanc crème », signalée au verso des ailes postérieures est, précisons-le, une tache n'affectant que le bord costal de l'aile à peu de distance de sa base.

La variation de cette espèce peut être importante, jusqu'à produire des exemplaires brun marron foncé ; ces derniers seront nommés *brunnescens* n. form. (1).

Armure génitale (pl. XII, fig. 173). — C'est l'armure de l'holotype de la forme *brunnescens* qui est représenté ici ; elle est, bien entendu, strictement semblable à celle de la forme normale.

♀. Deux types d'imagos femelles semblent constituer des variations saisonnières : l'un, plus grand et plus vivement coloré, apparaissant en janvier, donc en plein été austral ; l'autre, plus petit et beaucoup plus pâle, semblant représenter la génération printanière.

Les types de la première forme ont une envergure de 68 à 72 mm env. et une longueur du bord costal des ailes antérieures de 35 à 39 mm ; ceux de la deuxième, une envergure approximative de 48 à 50 mm, pour une longueur de la côte des ailes antérieures d'environ 25 à 26 mm. C'est une femelle du premier type qui est figurée planche VI, figure 104, et il semble que ce soit cette forme qui soit la plus conforme au type femelle de l'espèce décrite par Butler sous le nom de *Lechriolepis anomala*.

Premier type : Thorax et abdomen jaune clair ; antennes à flagellum jaune, devenant noir dans son dernier tiers ; fasciculations noirâtres, courtes et fines.

Ailes antérieures de couleur fondamentale jaune d'or, sur laquelle se détachent en brun rouge les lignes transversales habituelles (anté- et postmédiane, subterminale) et la tache discocellulaire ; l'espace basilaire est également envahi par cette couleur, ainsi qu'une grande partie de l'intervalle qui sépare la ligne post-

(1) *Lechriolepis stumpffii* forme ♂ **brunnescens** n. — Forme de même taille que la forme nominative n'en diffère que par sa couleur brun marron foncé dans toutes ses parties ; seules se détachent en jaune clair la tache discocellulaire des ailes antérieures et, à un degré moindre, la région apicale des ailes postérieures ; les ombres médianes, précédant les « bandes transversales anté- et postmédiane », alors effacées, restent visibles en gris foncé aux quatre ailes.

Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m, 1-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Source : MNHN, Paris

médiane de la ligne subterminale ; même couleur des nervures dans leur traversée de l'espace terminal ; très courte frange jaune d'or.

Ailes postérieures jaune uni, avec seulement, en brun rouge, le début d'une bande médiane dans la région subcostale et une tache diffuse sous-apicale, ainsi que l'extrémité des nervures.

Deuxième type : Couleurs semblables à celles du premier type, mais très considérablement atténuées, le jaune d'or devenant un blanc jaunâtre et le brun rouge une teinte faiblement lilacée.

Armure génitale (pl. XXII, fig. 265). — Elle montre une absence totale d'apophyses antérieures.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Environs de Diégo-Suarez, montagne des Français, vallée Antsoa, 100 m (*P. Griveaud*). — 50 km au Sud-Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m (*P. Viette*).

MADAGASCAR SAMBIRANO : Nosy Be (*A. Stumpff*).

MADAGASCAR CENTRE : Fianarantsoa (*W. D. Cowan*).

MADAGASCAR OUEST : Région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m (*P. Griveaud*). — Au Nord de Morondava, forêt d'Andranomena (*Ratovoson*). — Route de Belo sur Mer, 3,5 km au Sud de Morondava, Androvabe (*B. Turlin*). — 45 km au Sud de Morondava, forêt de Befasy (*R. Paulian*). — Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro (*R. Catala*). — Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Forêt au Nord d'Andranovory, 510 m (*P. Griveaud*).

MADAGASCAR SUD : Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, 40 m (*P. Griveaud* ; *P. Griveaud et Ratovoson*). — Environs de Tranaroa, vallée Maroakoho, 200 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Beloha (*A. Robinson*). — 14 km au Sud de Beloha, piste de Lavanono (*P. Griveaud*).

Lechriolepis stumpffii totaviridis Y. de Lajonquière

Lechriolepis stumpffii totaviridis Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 236.

Type. — Holotype : 1♂, Madagascar Sud, environs de Tuléar, plateau calcaire au Sud-Est de Miary, 40 m, 23/27-I-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description originale. — « Sous-espèce nettement plus petite que *L. s. stumpffii* (Saalmüller). ♂ : envergure 28-29 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 12-13 mm. Tête et thorax vert olive.

Ailes antérieures entièrement vert mousse, à l'exception de quelques faibles traces de gris dans la partie inférieure de l'espace compris entre la ligne postmédiane et la ligne subterminale ; cette teinte vert mousse peut être accentuée en jaune jusqu'à une couleur vieil or ; les lignes transversales jaunes et le point discocellulaire de même couleur se retrouvent comme chez *L. s. stumpffii*.

Ailes postérieures entièrement gris de plomb, sauf dans la région subcostale qui conserve la couleur des ailes antérieures.

Verso identique à celui de la sous-espèce nominative ».

Source : MNHN, Paris

Distribution dans l'île. — Une petite série de mâles (femelle inconnue) récoltés en même temps que l'holotype en I.

Biologie. — *L. stumpffii* est une espèce malgache appartenant plus particulièrement aux formations végétales de la Région malgache occidentale, capturée en VII, XI, XII, I, II, III et VI.

Lechriolepis tapiae Y. de Lajonquière
(♂, pl. I, fig. 8 ; ♀, pl. VI, fig. 102)

Lechriolepis tapiae Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 236.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, Ambositra, col des Tapias, élevage O. R. S. T. O. M. n° 46, éclos le 22-X-1965 (*P. Monsarrat*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 64) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 31 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 16 mm env. Antennes à flagellum et fasciculations noirs. Tête, vertex, palpes labiaux, ptérygodes et thorax roux, aussi bien que les pattes ; abdomen un peu plus foncé, touffe anale fauve. Tibias antérieurs sans épiphyse (tabl. I, fig. 6).

Ailes antérieures de couleur générale marron plus ou moins largement varié de rougeâtre dans la moitié basilaire, puis devenant gris noirâtre dans les aires terminale et apicale ; la couleur rougeâtre est bien distincte au début de l'intervalle des nervures 5 et 6, après le très fin trait vertical blanc doublé de noir qui souligne l'extrémité de la cellule ; les ombres transversales anté- et postmédiane, gris foncé, sont à peine discernables.

Ailes postérieures de gris foncé à noir, entièrement unies à l'exception d'un lavis rougeâtre dans l'aire subcostale.

Verso des quatre ailes semblable au recto ; trait de l'extrémité de la cellule bien marqué ; aux ailes postérieures, une tache costale blanc jaunâtre couronnant l'épaulement voisin de la base.

Armure génitale (pl. XII, fig. 174). — Elle montre un pénis tout à fait conforme à celui de *L. stumpffi* (Saalmüller), mais possède un embryon de cubile.

♀. Envergure : 51 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 29 mm env. Antennes très fines à flagellum jaune, devenant progressivement noir dans son dernier tiers ; à double rangée de fasciculations dentiformes noires, très courtes à la base, progressivement un peu plus longues en allant vers la pointe. Tête, thorax et ses annexes jaune d'or ; abdomen également jaune, portant à son extrémité une épaisse garniture de poils bruns ou bistres.

Les quatre ailes, recto et verso, d'un beau jaune d'or, un peu plus clair dans les parties discale et interne où elles sont quelque peu transparentes ; des traces des lignes médianes apparaissent aux ailes antérieures en jaune plus foncé, ainsi que le point discocellulaire, bien marqué en cette même couleur ; aux ailes postérieures, on voit seulement dans la région subcostale le début, interrompu à sa rencontre avec la nervure 6, d'une ombre médiane également de même couleur.

Armure génitale (pl. XXII, fig. 266). — Cette espèce montre des apophyses postérieures plus longues que celles de *L. stumpffii*, et de courts embryons d'apophyses antérieures.

Source : MNHN, Paris

Distribution dans l'île. — On ne connaît que des exemplaires récoltés à l'état de chenille au col des Tapias, sur la route d'Antsirabe à Ambositra.

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la zone à Tapias du domaine du Centre ; éclôt au mois d'octobre en élevage.

Remarque. — Cette espèce n'est connue que par deux couples provenant d'un élevage sur Tapia. Les femelles sont en parfait état et donnent de précieuses certitudes sur le dimorphisme considérable susceptible d'être rencontré dans le Genre *Lechriolepis*. Les deux mâles se sont malheureusement fortement détériorés, contre les parois de la boîte d'élevage semble-t-il.

Lechriolepis pratti (Kenrick)
(♂, pl. I, fig. 7 ; ♀, pl. VII, fig. 107)

Chrysopsyche pratti Kenrick, 1914, *Trans. ent. Soc. London*, 1913, p. 592, pl. 31, fig. 14 (♂).
Lechriolepis pratti Kenrick ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 220, pl. 29 *f*.
Lechriolepis Pratti Kenrick ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 194.
Lechriolepis pratti (Kenrick) ; VIETTE, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 217 (néallotype ♀).

Type. — Lectotype : 1 ♂, « Central Madagascar, 2500 ft, Jan.-March 1911 » (*F. B. Pratt*) [Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra] (2) (British Museum, N. H.).

Description. — ♂. Envergure : 40-46 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 19-22 mm env. Antennes à flagellum jaune et à fasciculations noires. Tête, collier, ptérygodes brun jaune un peu verdâtre ; front un peu plus clair ; palpes labiaux marrons ; thorax verdâtre ; abdomen jaune sur le dessus, un peu teinté de grisâtre en dessous. Epiphyse tibiale : figure 8 du tableau I ; c'est la seule espèce du Genre où elle présente un volume normal.

Ailes antérieures de couleur fondamentale vert mousse à jaunâtre ; sur ce fond, se dessinent à peine en un peu plus foncé les lignes transversales habituelles, l'antémédiane présentant un angle fortement rentrant entre les nervures 4 et 6 ; cette dernière ligne plus ou moins largement doublée intérieurement par une bande irrégulière gris argent, qui ressort comme le caractère le plus frappant de l'espèce, et qui est limitée elle-même intérieurement par une nouvelle ombre transversale à peine marquée ; frange brune.

Ailes postérieures de même couleur générale que les ailes antérieures, plus jaunes cependant dans leur moitié basale et interne où les lignes transversales disparaissent au dessous de l'aire subcostale ; même bande gris argent avant la ligne antéterminale ; frange également d'un brun plus foncé.

Verso des quatre ailes gris jaunâtre uni avec la partie discale et médiane plus claire ; les bandes gris argent du recto se traduisent au verso par une tonalité gris jaunâtre plus foncée que le reste de l'aile.

(2) Voir la note infrapaginale 1 de la page 8 du tome XXIV de la « Faune de Madagascar » (1967), traitant des Lépidoptères *Thyrididae*.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale (pl. XII, fig. 175). — Elle est très caractérisée par la couronne de cornuti qui orne la moitié antérieure de la vesica.

♀. Cette dernière a été décrite par P. VIETTE (*l. c.*) comme suit :

« La femelle diffère du mâle par une large extension des zones jaune orange au détriment du vert olivâtre, notamment aux ailes postérieures, où la couleur verte a presque entièrement disparu. Aux ailes antérieures, deux zones jaune orange : l'une dans la cellule, l'autre entre la nervure anale et le bord inférieur, absentes chez le mâle. Thorax de même couleur que l'abdomen ».

J'ajouterai à cette description que la femelle reproduite planche VII, figure 107, ne présente plus aucune trace de couleur vert olivâtre et est entièrement d'un beau jaune d'or, plus foncé que celui de la femelle de *L. tapiae* ; les lignes transversales sont très accentuées et les bandes gris argent sont, par contre, très atténuées. Antennes à flagellum brun foncé et à fines fasciculations noires.

Armure génitale (pl. XXII, fig. 269). — Apophyses antérieures très courtes ; bourse copulatrice présentant une beaucoup moins grande densité des sclérifications punctiformes que les autres espèces du Genre.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR SAMBIRANO : Contreforts du Tsaratanana, Haut Sambirano, vallée de la Besanetrikely, 1 100 m (*P. Viette*).

MADAGASCAR EST : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Andasy II [camp II], 1 500 m (*P. Soga*). — Route d'Anosibe, km 48, 880 m (*P. Griveaud*), km 52 (*P. Griveaud et R. Vieu*), km 57 (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*F. B. Pratt, P. Viette, R. Vieu, B. Turlin*). — Environs de Moramanga, route de Beparasy (*G. Dujardin Delacour*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovana (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m (*P. Viette*). — Région de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

MADAGASCAR CENTRE : Ouest du lac Alaotra, route d'Andriamena, forêt d'Andranobe, 1 250 m (*P. Griveaud*). — La Mandraka, 1 200 m (*P. Griveaud et R. Vieu, P. Viette, B. Turlin*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva récoltée en X, XII, I, II, III, IV. Semble plus abondante à la fin de la saison des pluies.

Lechriolepis ramdimby Viette
(♂, pl. I, fig. 5 ; ♀, pl. VII, fig. 105)

Lechriolepis ramdimby Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 217.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m, 3/7-III-1959 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. P. VIETTE a défini cette espèce de la façon suivante :

« Cette nouvelle espèce est voisine de *L. pratti* (Kenrick). Elle s'en distingue, outre les caractères indiqués dans le tableau ci-dessous, par la présence d'une tache discale plus ou moins nette, d'un gris jaunâtre, aux ailes antérieures.

Source : MNHN, Paris

1. Pénis, avec un long bec ventral à l'arrière de l'orifice par lequel sort la vesica ; cette dernière est garnie d'un amas de fins et nombreux cornuti . . . . . **L. pratti**
— Pénis, avec le bec ventral à l'arrière de l'orifice par lequel sort la vesica très court ; vesica sans cornuti . . . . . **L. ramdimby** ».

L. ramdimby a, en effet, une grande ressemblance avec *L. pratti*. On peut noter cependant les différences suivantes qui ne permettent vraiment aucune confusion :

Chez *L. ramdimby*, l'ombre postmédiane est nettement plus accentuée et surtout plus droite ; le point discocellulaire clair est en général très apparent ; l'absence totale aux quatre ailes des bandes gris argent, si remarquables chez *L. pratti*, suffirait à elle seule à éliminer toute hésitation ; les ailes postérieures sont, du fait de cette absence, concolores, plus pâles que les ailes antérieures.

Envergure : 39 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 19 mm env. Antennes avec le flagellum jaune et les fasciculations gris noir plus longues que chez *L. pratti*. Tête, thorax et ses annexes vert olive comme la partie basilaire des ailes antérieures. Abdomen jaune contrastant vivement avec la couleur du thorax. Epiphyse tibiale remarquablement petite (tabl. I, fig. 7).

Les ailes antérieures sont nettement divisées par la ligne postdiscale en deux parties diversement colorées : l'aire basale d'un beau vert olive chez les exemplaires de couleur typique, l'aire postdiscale d'un gris très légèrement malvacé, rayé par le trajet en clair des nervures, et traversé par l'ombre maculaire subterminale.

Les ailes postérieures sont d'un gris jaunâtre, assombri par un léger semis d'écailles grises, surtout dans la région apicale ; aucune trace de lignes ou de dessins n'est visible.

Verso des quatre ailes uni, de la même couleur que le recto des ailes postérieures

Variation. — Les mâles de cette espèce semblent avoir une assez grande gamme de variation, bien qu'il soit difficile d'affirmer, comme on l'a déjà dit pour *L. pratti*, que certains exemplaires vert jaunâtre, et non vert olive, ont bien conservé leur teinte naturelle et que celle-ci n'a pas été modifiée par l'humidité lors de la préparation ou la vétusté. Toutefois, j'ai vu un exemplaire, capturé dans le massif du Marojejy, de couleur bistre, qui semble bien avoir gardé sa couleur originaire, sans aucune trace de vert ; la teinte bistre étant naturellement plus foncée dans la partie basilaire des ailes antérieures et encore plus sur le thorax, la tête, le collier etc..., mais envahissant aussi la totalité des ailes postérieures qui ont ainsi exactement la même teinte bistre jaune que la partie terminale des ailes antérieures. Un autre exemplaire, de taille nettement plus petite (envergure : 34 mm env.), venant de la route de Lakato, est également dépourvu de toute teinte vert olive, mais est entièrement revêtu, aussi bien les ailes que le thorax, d'une couleur grise légèrement malvacée, à l'exception de l'aire avoisinant le bord interne des ailes postérieures qui reste recouvert d'une pilosité jaune, comme celle de l'abdomen.

Armure génitale (pl. XII, fig. 176). — Elle montre des caractéristiques très différentes de celles de *L. pratti* : valve nettement plus courte, et recourbée en crochet à son extrémité ; sacculus prolongé en pointe plus épaisse. Le pénis, enfin, est beaucoup plus court et moins large, bien que toujours aplati.

♀. Envergure : 45 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures :

Source : MNHN, Paris

23 mm env. De coloration générale d'un bistre clair uniformément répandu sur les quatre ailes, sans autre particularité qu'une légère trace plus foncée indiquant, aux ailes antérieures, l'emplacement des lignes postdiscale et subterminale. Tête, thorax et touffe anale d'un bistre un peu plus foncé ; abdomen légèrement grisâtre. Antennes à flagellum d'un blanc jaunâtre et à fasciculations noires bien formées.

Armure génitale (pl. XXII, fig. 268). — Elle s'apparente à celle de *L. pratti* par les caractères des apophyses, mais en diffère par la sclérification de la bourse copulatrice tout à fait conforme à celle généralement rencontrée dans le Genre *Lechriolepis*.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana, versant sud, Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Andasy II [camp II] 1 550 m (*P. Soga*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka (*P. Monsarrat*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovano (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Centre : La Mandraka, 1 200 m (*P. Griveaud et R. Vieu, B. Turlin*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Massif de l'Andringitra, Anjavidilava, forêt Imaitso, 2 030 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce plus altitudinale que *L. pratti*, avec qui elle cohabite dans certaines localités, récoltée en I, II, III, IV et V.

Lechriolepis johannae Y. de Lajonquière
(♂, pl. I, fig. 6 ; (?) ♀, pl. XI, fig. 165)

Lechriolepis johannae Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 237.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, route d'Anosibe, 24-II-1968 (*B. Turlin*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 243) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 40 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 19 mm env. Antennes à flagellum bistre jaune et à fasciculations noires. Tête et vertex roussâtres ; collier bistre, de même que les pattes ; ptérygodes bruns ; thorax bistre ; abdomen un peu plus clair. Epiphyse tibiale absente (tabl. I, fig. 9).

Ailes antérieures de couleur fondamentale bistre ; l'espace médian est bien délimité par les deux lignes anté-et postmédiane inscrites en clair, tandis qu'il est lui-même envahi presque uniformément par une couleur brun foncé ne laissant apparaître quelques traces de bistre qu'à l'extrémité de la cellule ; le point discocellulaire noir est assez gros et bien apparent ; on retrouve la couleur brun foncé, tout d'abord dans une tache à peu près triangulaire occupant, dans l'aire basilaire, l'espace approximativement compris entre les nervures 2 et 6, ensuite dans une série de fortes macules internervurales allongées qui constitue la ligne subterminale. Ces dessins brun foncé contrastent très vigoureusement avec le fond pâle de l'aile. Frange uniformément bistre jaune.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures bistre jaune pâle, légèrement éclairci dans l'aire terminale ; sans aucune marque ni ombres ; frange identique à celle des ailes antérieures.

Verso des quatre ailes de même couleur bistre que le recto, devenant cependant jaunâtre dans la région subcostale des ailes antérieures ; assez faible transparence des dessins sombres du recto.

Armure génitale (pl. XII, fig. 177). — Voisine de celle de *L. tapiae*, cette armure en diffère principalement par la forme de la valve qui est nettement plus massive et n'a pas ses extrémités recourbées en crochets ; par celle du sacculus, beaucoup plus arrondi ; par les deux faibles processus supplémentaires émanant du sacculus ; enfin, par le bec du pénis nettement plus allongé et plus pointu, bien que conservant un caractère aplati.

(?) ♀. C'est avec beaucoup d'hésitation et de réserves que l'on peut, peut-être, affecter à *L. johannae* la femelle figurée sous le numéro 165 de la planche XI. Sa très grande ressemblance avec les femelles claires de *L. stumpffii* (deuxième type) semblerait le déconseiller. Toutefois, un ensemble de différences morphologiques permettent d'admettre cette possibilité.

On peut constater, en effet, que la bande violacée de l'espace antéterminal est nettement plus droite chez la femelle supposée de *L. johannae* et est loin de présenter à un même degré la profonde échancrure qui affecte, chez *L. stumpffii*, la ligne antéterminale; cette ligne est en outre composée de macules internervurales chez *L. johannae*, tandis que, chez *L. stumpffii*, elle n'est que la limite externe du lavis violacé qui remplit tout l'espace subterminal ; aux ailes postérieures, l'amorce, toujours bien visible chez *L. stumpffii*, des bandes transversales dans l'aire subcostale n'existe pas chez cette femelle. Il est à remarquer aussi que cet exemplaire a été capturé en février, donc en plein été austral, époque à laquelle les femelles de *L. stumpffii* sont normalement du premier type (fig. 104).

Par ailleurs, l'armure génitale de la femelle supposée de *L. johannae* (pl. XXII, fig. 267) montre des apophyses postérieures nettement plus longues que celles de la femelle *L. stumpffii* (pl. XXII, fig. 265) ; ainsi que des embryons d'apophyses antérieures qui n'existent pas chez l'autre espèce : trois préparations des deux types de cette dernière ont montré la constance de ces caractères des apophyses. Enfin, on peut constater que la plaque génitale a, chez ladite femelle, un bord proximal arrondi, alors qu'il est nettement plat et « carré » chez *L. stumpffii*.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Route d'Anosibe (*B. Turlin*) (mâle, holotype).

Madagascar Centre : Environs d'Anjozorobe, Analavory, 1 420 m (*P. Griveaud*) (exemplaire femelle rapporté avec doute à cette espèce).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Le mâle et la femelle ont été capturés dans la pluvisilva en II.

Closterothrix Mabille

Closterothrix Mabille, 1878, *Bull. Soc. zool. France*, 3, p. 91 (espèce type : *Closterothrix gambeyi* Mabille, seule espèce citée).

Description. — Ce Genre est composé d'Insectes robustes, de taille moyenne

Source : MNHN, Paris

ou même importante ; à corps bien développés mais plutôt minces et allongés ; à antennes bipectinées assez courtes ; à ailes antérieures arrondies chez les mâles Les femelles accusent, dans un premier groupe, un dimorphisme sexuel accentué pour, au contraire, devenir assez semblables aux mâles dans un deuxième groupe. Il n'a pas été jugé utile cependant de retenir, dans la Nomenclature, cette séparation qui n'a qu'un intérêt très secondaire.

Aux ailes antérieures, la cellule, plutôt courte, n'est que très partiellement fermée : les nervures 7 et 8 sont brièvement tigées à leur départ de l'angle supérieur de la cellule ; les nervures 9 et 10 sont beaucoup plus longues que leur tige.

Aux ailes postérieures, la cellule médiane est complètement ouverte et la cellule secondaire est petite, quoique bien apparente.

Armure génitale ♂ (pl. XII, fig. 178 à 182 et pl. XIII, fig. 183 à 190). — Elle montre un tegumen assez large, accompagné de socii garnis de longues soies ; des valves étroites assorties d'un sacculus développé en une pointe couronnée de courtes soies ; un très petit saccus ; une absence de cubile ; un pénis généralement très robuste, se terminant en une pointe parfois très allongée, et une vesica le plus souvent garnie de fins et abondants cornuti.

Armure génitale ♀ (pl. XXIII, fig. 270 à 277). — Elle présente une plaque génitale peu importante, surtout constituée par les deux bras latéraux développés de chaque côté de l'*ostium bursae* : les quatre apophyses sont normalement développées ; le *ductus bursae* est peu perceptible, très large et se confond avec la base de la bourse copulatrice. Celle-ci est, par contre, très caractérisée par une sclérification en points très serrés, d'un noir profond, qui lui donne très exactement l'aspect d'un tulle noir plissé longitudinalement ; ce n'est que tout-à-fait à son extrémité proximale que cesse cette sclérification pour faire place, en une courte terminaison, à une membrane incolore. Ainsi constituée, la bourse copulatrice présente en outre une poche ventrale largement ouverte à sa base, qui n'est pas à proprement parler, un diverticule, mais seulement un élargissement localisé dont il est difficile de déterminer la fonction ; cette poche n'aboutit à aucun organe, le départ du *ductus seminalis* étant placé intérieurement à la jonction du *ductus bursae* et de la bourse copulatrice. Fort heureusement pour la détermination de certaines espèces de ce Genre, ladite poche constitue un caractère spécifique de premier ordre, étant très diversifiée dans sa forme autant que très constante à l'intérieur de chaque espèce. Il est malheureusement difficile de la montrer en photographies, la coloration noire de la membrane faisant obstacle à la clarté de celles-ci. On voudra bien se reporter aux dessins de la figure 2, page 8, qui permettront d'en apprécier les différents aspects.

Répartition géographique. — Ce Genre, qui semble être un endémique de Madagascar, réunit le plus grand nombre d'espèces appartenant à la Sous-Famille des *Lasiocampinae* et est aussi l'un des trois Genres les plus importants de Lasiocampides malgaches.

Tableau de détermination des espèces

Mâles

1. Couleur d'ensemble très foncée (pl. I, fig. 15, 16, 17, pl. II, fig. 18, 19, 20) 2
— Couleur d'ensemble claire, plus ou moins chargée de lignes transversales ou même avec une large suffusion noire (pl. I, fig. 10, 11, 12) . 9

Source : MNHN, Paris

2. Ailes antérieures avec les marques et lignes peu contrastées et noyées dans la couleur sombre du fond (pl. I, fig. 15, pl. II, fig. 18, 20) . . 3
— Ailes antérieures avec les marques et lignes tranchant nettement sur la couleur du fond (pl. I, fig. 17, pl. II, fig. 19, 21) 6

3. Ailes de couleur marron foncé (pl. I, fig. 15) 4
— Ailes de couleur noire ou pratiquement noire (pl. II, fig. 20) . . . 5

4. Assez grande taille, envergure : 45-47 mm. Ailes antérieures avec une rangée subterminale de points peu visible (pl. I, fig. 15) . . **Cl. gambeyi**
— Taille un peu plus petite. Ailes antérieures avec une rangée subterminale de points bien visible (pl. VI, fig. 99) . . . . . **Cl. bosei**

5. Taille moyenne, envergure : 44 mm. Abdomen noirâtre (pl. II, fig. 20) . . . . . **Cl. funebris**
— Grande taille, envergure : 63 mm. Abdomen et bord anal des ailes postérieures jaune orange (pl. II, fig. 18) . . . . . **Cl. diabolus**

6. Ailes antérieures avec une tache discale jaune orange (pl. I, fig. 16) . . . . . **Cl. fulvipuncta**
— Ailes antérieures sans tache discale jaune orange 7

7. Ailes antérieures avec l'espace médian limité par deux lignes claires bien parallèles. Côtés de l'abdomen peu contrastés ; couleur chocolat (pl. II, fig. 19) . . . . . **Cl. goudoti**
— Ailes antérieures avec l'espace médian limité par deux lignes claires tendant à se rapprocher au bord interne. Côtés de l'abdomen contrastant en jaune ou en plus clair 8

8. Coloration générale des ailes brun cuir grisâtre (pl. II, fig. 21) . . . . . **Cl. insularis**
— Coloration générale des ailes brun chair, un peu rosée (pl. I, fig. 17) . . . . . **Cl. leonina**

9. Très grande taille, envergure : 70-80 mm. Abdomen jaune (pl. I, fig. 10) . . . . . **Cl. goliath**
— Taille moyenne ou petite. Abdomen à peu près concolore 10

10. Concavité de l'ombre antédiscale du recto des ailes postérieures tournée vers l'extérieur ; couleur roussâtre (pl. VI, fig. 14) . **Cl. nigrosparsata**
— Concavité de l'ombre antédiscale du recto des ailes postérieures tournée vers la base de l'aile ou ombre droite ; couleur blanchâtre . . 11

11. Envergure supérieure à 45 mm. Aire discale des ailes antérieures généralement envahie par une suffusion noire (pl. I, fig. 12) . . **Cl. sikorae**
— Envergure inférieure à 40 mm. Aire discale des ailes antérieures à suffusion noire plus rare, moins étendue et, en tout cas, moins diffuse (pl. I, fig. 11, pl. XI, fig. 166) . . . . . **Cl. secernenda**

Femelles (connues)

1. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane anguleuse formant une pointe aiguë sur les nervures 6 et 7 (pl. VII, fig. 106, 108, 109, 110, 111) 2
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane non anguleuse ne formant pas cette pointe, mais seulement un angle ouvert (pl. VII, fig. 114) . 6

2. Ailes antérieures avec la partie inférieure de l'espace médian à peine plus claire que la partie subcostale (pl. VII, fig. 106, 108) 3

Source : MNHN, Paris

— Ailes antérieures avec la partie inférieure de l'espace médian beaucoup plus claire que la partie subcostale, sinon décolorée (pl. VII, fig. 109, 110, 111) 4

3. Ailes postérieures avec l'espace médian entièrement coloré en foncé (pl. VII, fig. 106) . . . . . **Cl. gambeyi**
— Ailes postérieures avec l'espace médian pas ou très peu coloré dans sa partie inférieure (pl. VII, fig. 108) . . . . . **Cl. bosei**

4. Ailes postérieures avec une rangée subterminale de taches rondes bien formées (pl. VII, fig. 109) . . . . . **Cl. sikorae**
— Ailes postérieures sans taches rondes subterminales 5

5. Envergure 70 mm env. Ailes postérieures blanc jaunâtre (pl. VII, fig. 110) . . . . . **Cl. nigrosparsata**
— Envergure inférieure à 55 mm. Ailes postérieures plutôt grises (pl. VII, fig. 111) . . . . . **Cl. secernenda**

6. Ailes antérieures avec un point rond discocellulaire de couleur jaune orange 7
— Ailes antérieures sans un tel point ou, s'il existe, d'une autre couleur . 9

7. Envergure supérieure à 100 mm. Apex des ailes antérieures arrondi . . . . . **Cl. goliath**
— Envergure inférieure à 90 mm. Apex des ailes antérieures pointu . . 8

8. Coloration générale franchement jaune . . . . . **Cl. fulvipuncta**
— Coloration générale brune (pl. VII, fig. 114). . . . . **Cl. leonina**

9. Lignes transversales et taches des ailes partout doublées de blanchâtre . . . . . **Cl. goudoti**
— Lignes transversales et taches des ailes non doublées de blanchâtre . . . . . **Cl. insularis**

Closterothrix gambeyi Mabille

(♂, pl. I, fig. 15 ; ♀, pl. VII, fig. 106)

Closterothrix gambeyi Mabille, 1878, *Bull. Soc. zool. France*, 3, p. 91 (♀)
Closterothrix Gambeyi Mabille ; Mabille, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 312.
Closterothrix Gambeyi Mabille ; Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 240.
Closterothrix gambeyi Mabille ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 221, pl. 30 *a*.
Closterothrix gambeyi Mabille ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 198.
Closterothrix gambeyi Mabille ; Viette et D. S. Fletcher, 1968, *Bull. Br. Mus. nat. Hist.* (Ent.), 21 (8), p. 403.

En 1878, P. Mabille avait nommé cette espèce d'après une femelle capturée dans l'île Sainte-Marie, sur la côte orientale de Madagascar ; mais le mâle de cette espèce n'avait pas encore été déterminé jusqu'à ce jour ; il faut dire, d'ailleurs, que le dimorphisme sexuel assez accentué faisait obstacle à cette détermination.

Type. — Holotype : 1 ♀, Madagascar Est, île Sainte-Marie (*Gambey*) (ex coll. Mabille, ex coll. Ch. Oberthür, British Museum, N. H.).

Description. — ♂ (pl. I, fig. 15). Envergure : 45-47 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 22 mm env. Antennes à flagellum brun et à fascicu-

Source : MNHN, Paris

lations brun noirâtre. Tête, vertex et ptérygodes bruns ; collier un peu plus foncé. Thorax brun jaunâtre ; abdomen plus clair et plus jaune en dessus, devenant progressivement plus foncé sur les côtés pour former une bande longitudinale brune qui se prolonge en une touffe anale de même couleur. Epiphyse tibiale très forte et très large (tabl. I, fig. 10).

Ailes antérieures brun très foncé, seulement éclaircies à la base par une pilosité jaunâtre ; ligne antédiscale, sinueuse, bien apparente en jaunâtre ; lignes médiane et postmédiane également jaunâtres, mais très peu apparentes ; ligne subterminale, presque indiscernable, seulement indiquée par quelques très petites macules claires ; espace médian à peine éclairci à l'approche du bord interne ; point discocellulaire jaunâtre, très petit mais se détachant bien sur le fond brun foncé de l'espace médian. Frange de la couleur fondamentale de l'aile.

Ailes postérieures de couleur identique à celle des ailes antérieures, à l'exception des parties basales, discale et interne qui sont recouvertes d'une abondante pilosité brun jaune assez clair. Seules sont visibles une ombre antédiscale, une ombre médiane et une ombre antéterminale un peu plus sombres que le fond. Frange légèrement plus claire au tornus.

Verso des ailes antérieures brun largement éclairé par un semis d'écailles jaunes, sauf dans la moitié basale de l'aire subcostale, puis, à l'état moindre, dans la région apicale et terminale ; les deux lignes postdiscale et médiane, plus sombres, sont bien marquées en arcs de cercles assez réguliers. Le verso des ailes postérieures est de couleur générale plus foncée et plus uniforme, bien qu'éclairé aussi par un semis d'écailles jaunâtres ; les deux lignes parallèles postdiscale et médiane sont très apparentes et très sinuées ; une ligne subterminale, régulièrement courbée à peu près parallèlement au bord terminal, est composée de macules sombres internervurales s'arrêtant à la nervure 3.

Armure génitale (pl. XII, fig. 182). — Elle montre bien les caractères qui ont été détaillés dans les considérations générales sur le Genre *Closterothrix* ; comme on pourra le voir en comparant la figure citée avec celles des autres espèces du même groupe, ces caractères varient fort peu ; heureusement sont-ils très fixes à l'intérieur d'une même espèce ; ici, on remarquera surtout le bec du pénis, relativement plus épais, et la densité assez faible des petits cornuti de la vesica ; on remarquera aussi, naturellement, la taille relativement grande de l'armure toute entière.

♀ (pl. VII, fig. 106). La description originale a été rédigée en latin par P. Mabille, mais je crois préférable de donner ci-dessous les caractères principaux de la femelle de cette espèce.

Envergure : 68-82 mm (Mabille indique 87 mm) ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 35-42 mm env. Antennes entièrement noires ; fasciculations en dents épaisses. Front et palpes labiaux jaunâtres ; collier, thorax, dessous de l'abdomen et touffe anale brun foncé ; dessus et côtés de l'abdomen plus clairs, brun jaune.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun très clair par suite de la faible densité apparente des écailles foncées ; sur ce fond clair, se détache d'une façon particulièrement frappante l'espace médian brun foncé, limité à l'intérieur par la ligne antédiscale noirâtre, faiblement dentée, et, à l'extérieur, par la ligne postdiscale qui, partant approximativement du milieu du bord costal, émet une pointe aiguë en direction de l'apex le long de la nervure 7, puis vient rejoindre le bord interne un peu au delà de son milieu, après un trajet plus ou moins anguleux ; cet

Source : MNHN, Paris

espace médian, plus foncé dans sa partie subcostale que dans sa partie inférieure, est surtout marqué par le point clair discocellulaire ; une ligne submarginale très apparente de taches brun noir internervurales, plus ou moins sagittées, suit à peu près parallèlement le bord externe ; enfin, une ombre médiane, faiblement accusée, parallèle à la ligne postdiscale, et des semis un peu plus denses d'écailles foncées dans les aires basale et subapicale constituent les seules variations de tonalité.

Ailes postérieures de couleur fondamentale sensiblement similaire, avec les parties basale et interne recouvertes d'une abondante pilosité brun jaune ; comme aux ailes antérieures, l'espace médian ressort en fort contraste par la coloration brun foncé des larges ombres médiane et postdiscale qui l'encadrent ; ces ombres se rapprochent progressivement pour aboutir au bord anal très près l'une de l'autre ; la rangée subterminale de taches brun noir sagittées et internervurales est aussi nette qu'aux ailes antérieures.

Le verso des quatre ailes est brun jaunâtre pâle et reproduit par transparence les dessins du recto, Seules, les taches de la ligne subterminale, aux ailes antérieures comme aux ailes postérieures, sont régulièrement formées à l'envers d'écailles brun noir.

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 270). — Elle est dominée par la forme de la poche ventrale de la bourse copulatrice, dessinée par ailleurs (fig. 2, *1*) ; aussi bien sur la photographie que sur ce dessin, on pourra remarquer la très large embase de cette poche dans la bourse, et surtout sa profondeur se terminant en cul-de-sac arrondi.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*).

Madagascar Est : Environs de Maroantsetra, Ambodivoangy (*J. Vadon*), Tsaramainiandro (*J. Vadon*). — Antanambe, Ambodivoania (*A. Peyrieras*). — Ile Sainte-Marie (*Gambey*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce ne semblant pas profondément pénétrer à l'intérieur de l'île, récoltée en II à la Montagne d'Ambre et en VIII à Ambodivoania.

Closterothrix bosei (Saalmüller)

(♂, pl. VI, fig. 99 ; ♀, pl. VII, fig. 108)

Lasiocampa Bosei Saalmüller, 1880, *Ber. über die Senckenb. naturforsch. Ges.*, VI-1879-VI-1880, p. 266 (♂).
Hydrias Bosei Saalmüller ; Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 238, pl. 6, fig. 87 (♂).
Euglyphis Bosei, Saalmüller ; Kirby, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 847.
« *Euglyphis* » *bosei* Saalmüller ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 221 (comme synonyme de *Closterothrix gambeyi* Mabille)
Lasiocampa Bosei Saalmüller ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 199 (*ibid.*).

Cette espèce a été mise en synonymie de *Closterothrix gambeyi* Mabille, une femelle, par Aurivillius (1927, *l. c.*) comme en représentant le mâle. Nous ne pensons pas que cette opinion soit fondée, bien qu'une ressemblance très étroite

Source : MNHN, Paris

existe évidemment entre les deux espèces. Mais, dans l'étude des Lasiocampides malgaches, on trouve plusieurs autres exemples de ces « espèces couplées », qu'il ne faut pas, croyons-nous, confondre, de prime abord, avec de simples sous-espèces. Ici, d'ailleurs, la cohabitation des deux formes dans la région de Maroantsetra et dans l'île Sainte Marie élimine toute hésitation à ce sujet.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Sambirano, Nosy Be (*récolteur ?*) (Senckenberg Museum, Francfort-sur-le-Main, Lep. 3 958).

Description. — ♂ (pl. VI, fig. 99). C'est une reproduction à peu près exacte du mâle de *Cl. gambeyi*, et la description de celui-ci s'applique parfaitement au mâle de *Cl. bosei*, à ceci près toutefois que :

le mâle de *Cl. bosei* est généralement un peu plus petit ; pour les exemplaires examinés, les mensurations indiquent une envergure de 34 à 46 mm et une longueur du bord costal des ailes antérieures de 17 à 22 mm env. ;

les ailes antérieures sont plus étroites et plus allongées ;

la couleur d'ensemble est plus claire : brun marron, au lieu de brun foncé ;

la ligne antédiscale est moins oblique, plus perpendiculaire au bord interne ; elle aboutit ainsi un peu plus loin de la base sur le bord costal, et, en conséquence, la largeur sur la côte de l'espace médian se trouve diminuée ;

la ligne subterminale de petits points est plus régulière, beaucoup plus visible, et à peu près parfaitement parallèle au bord terminal ; ces points sont de couleur claire et sont coiffés, en direction de la base de l'aile, par un trait noir sagitté ;

les fasciculations des antennes sont marron et non brun noir.

L'épiphyse tibiale (tabl. I, fig. 11) est à peine la moitié de celle de *Cl. gambeyi* ; son extrémité est nettement arrondie.

Armure génitale (pl. XII, fig. 179). — Elles est beaucoup plus petite que celle de *Cl. gambeyi* ; les valves sont relativement un peu plus courtes et leur extrémité moins spatulée ; les processus émanant du sacculus sont plus trapus et le bec du pénis est plus pointu.

♀. Nous pensons pouvoir affecter à cette espèce la femelle représentée planche VII, figure 108, dont l'envergure est de 74 mm et la longueur du bord costal des ailes antérieures de 39 mm. En la comparant à la photographie de la femelle de *Cl. gambeyi* (pl. VII, fig. 106), on pourra noter des différences tout à fait analogues à celles qui séparent les mâles des deux espèces :

ailes antérieures plus étroites ;

couleur fondamentale beaucoup plus claire et même blanchâtre, y compris celle de la tête, du thorax et de l'abdomen ; les parties foncées, tel l'espace médian des ailes atteignant à peine une teinte bistre foncé ; aux ailes postérieures, ledit espace médian est complètement effacé au dessous de la nervure 5 ;

ligne antédiscale également redressée, produisant le même rétrécissement de l'espace médian sur la côte.

Notons enfin que les points noirs submarginaux sont beaucoup plus petits et ont perdu leur forme sagittée.

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 272, et fig. 2, 2). — L'attention est surtout attirée par la position très oblique de la bourse copulatrice et par la forme de sa poche ventrale : celle-ci, dont la base est placée nettement plus haut sur la

Source : MNHN, Paris

bourse copulatrice que celle de *Cl. gambeyi*, est aussi un peu moins profonde, mais surtout se termine en pointe aiguë et non plus en cul-de-sac arrondi.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR SAMBIRANO : Nosy Be (SAALMÜLLER, *R. Paulian*).

MADAGASCAR EST : Maroantsetra (*J. Vadon*) ; environs de Maroantsetra, Fampanambo, 25 m (*P. Griveaud*) ; station forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m (*P. Viette*). — Ile Sainte Marie, forêt de Kalalao (*P. Griveaud*). — Pourtour de la 3e réserve naturelle intégrale, route de Manakambahiny Est, environs de Nosivola, 1 000 m (*P. Viette*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovano (*P. Griveaud et R. Vieu*).

MADAGASCAR SUD : Beloha (*A. Robinson*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, plus particulièrement de basse altitude, récoltée en X, XI, XII, I, II et III.

La localité de Beloha, dans l'extrême Sud malgache, semble bien insolite.

Closterothrix nigrosparsata Viette
(♂, pl. I, fig. 14 ; ♀, pl. VII, fig. 110)

Closterothrix nigrosparsata Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 220.

Dans sa description de cette espèce, P. VIETTE s'est surtout attaché à faire ressortir les caractères qui la différenciaient de *Cl. leonina* (Butler) (♀) (= *Cl. ochlera* M. Hering, ♂), et, à cet égard, ses remarques sont parfaitement fondées. Mais, depuis lors, l'étude des Lasiocampides de la faune de Madagascar a permis de constater que deux autres espèces étaient encore beaucoup plus voisines de *Cl. nigrosparsata* et d'autant plus susceptibles d'être confondues avec elle qu'elles cohabitent dans les mêmes lieux ; ce sont *Cl. sikorae* Aurivillius, dont le mâle était resté jusqu'ici indéterminé, et *Cl. secernenda* Y. de Lajonquière. Nous nous attacherons donc plus spécialement à faire ressortir les caractères morphologiques qui permettent de séparer ces trois espèces.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, 12 km Nord-Est de Sakaraha, réserve forestière du Zombitsy, 11/13-IV-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂ (pl. I, fig. 14). Envergure : 40 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 mm env. Antennes à flagellum brun et à fasciculations rousses. Tête et ses annexes, thorax, pattes, abdomen et touffe anale, uniformément brun plus ou moins clair. Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 13) bien développée.

Ailes antérieures courtes et larges, à apex arrondi ; de couleur fondamentale bistre clair, mais recouvertes, sur la plus grande partie de leur surface, par un semis d'écailles brunes, notamment dans les espaces basal, médian et terminal, ainsi que dans les ombres postmédiane et antéterminale ; « au niveau de la bande antémédiane se trouvent, aux mêmes ailes, deux fines lignes noires, distantes de 2 mm et parallèles, la plus interne est mieux marquée que la plus externe » (P. VIETTE, *l. c.*) ; un très petit point discocellulaire est généralement bien visible

Source : MNHN, Paris

en clair dans l'espace médian ; la ligne postmédiane, très anguleuse, est bien marquée en noir, présentant deux angles principaux en direction du bord externe ; une série submarginale de petites taches noires serait à peu près droite si la tache comprise entre les nervures 3 et 4 n'était fortement déportée vers l'extérieur. Frange brune, comme le bord terminal.

Ailes postérieures de même couleur que les ailes antérieures, seulement traversées par une ombre médiane et une ombre antédiscale, cette dernière légèrement concave, sa concavité tournée vers l'extérieur.

Verso des ailes antérieures bistre uni avec deux petites marques sombres à la base de la côte. Celui des ailes postérieures un peu plus rougeâtre, les deux lignes parallèles, médiane et postmédiane, anguleuses et bien dessinées.

Armure génitale (pl. XII, fig. 178). — Elle est très caractérisée par le bec du pénis légèrement coudé et par la double masse des très abondants cornuti de la vesica ; ces caractères sont très constants.

Détermination. — Le mâle de *Cl. nigrosparsata* se reconnaît à sa tonalité brune très également répartie sur un fond plus clair. Il se distingue facilement de *Cl. sikorae* par sa taille plus petite, par la coupe plus arrondie de ses ailes antérieures à l'apex, et surtout par le fait que ce dernier a, le plus généralement, ses ailes antérieures envahies par une très large tache diffuse brun noir ou tout-au-moins grise chez les exemplaires très clairs. De *Cl. secernenda*, il se sépare au contraire par une taille un peu plus grande, par sa couleur brune et non grise ; enfin, par la concavité tournée vers l'extérieur de l'ombre antédiscale des ailes postérieures ; tous ces caractères s'appliquant évidemment même aux exemplaires de *Cl. secernenda* dépourvus de la tache noire diffuse visible sur l'holotype représenté planche I, fig. 11. En tout état de cause, le pénis coudé de *Cl. nigrosparsata* est un caractère qui lui est propre et qui mettrait fin à toute hésitation.

♀ (pl. VII, fig. 110). Envergure : 70 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 35 mm env. Antennes filiformes noires et à très faibles fasciculations denticulées. Tête, vertex, palpes labiaux et poitrine bistre et très abondamment velus ; dessus du thorax garni de longs poils bruns ; abdomen jaunâtre clair, touffe anale un peu plus foncée.

Ailes antérieures de couleur fondamentale blanc jaunâtre, parsemées de quelques écailles brunes, principalement dans la moitié apicale de la région costale et dans la partie médiane de l'espace subterminal ; les écailles brunes deviennent très denses dans l'aire terminale ; espace basilaire limité par une ombre brune assez épaisse, coudée sous la côte ; espace médian bien délimité, à l'intérieur par la ligne antédiscale très bien inscrite en noir, à l'extérieur par une ligne, également bien marquée mais plus diffuse, partant très obliquement du bord costal et émettant deux pointes en direction du bord terminal, l'une, très aiguë, à l'extrémité de la cellule, l'autre, plus obtuse, au dessous de la nervure 4, pour venir ensuite aboutir au milieu du bord interne ; point discocellulaire pâle ; une ombre médiane très diffuse coupe ensuite l'aile transversalement, mais est presque complètement effacée dans sa partie inférieure ; enfin, une rangée subterminale de macules noires internervurales part de la côte, un peu avant l'apex et suit à peu près parallèlement le bord terminal en s'en éloignant un peu ; ces macules, très petites sous l'apex, deviennent progressivement de plus en plus grosses ; celle occupant l'espace entre les nervures 3 et 4 est déportée vers l'extérieur et a la forme d'un croissant ; frange bistre, soulignée de brun entre les nervures.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures de même couleur générale que les ailes antérieures ; même rembrunissement par semis d'écailles brun noir dans les espaces terminal et subapical ; deux ombres, médiane et postdiscale, traversent l'aile, très marquées à leur début, puis presque complètement effacées ; le début d'une ombre subterminale linéaire, allant du bord costal jusqu'à la nervure 4, est quelquefois bien marquée, quelquefois absente ; frange bien développée, bistre uni.

Verso des quatre ailes bistre, avec seulement un très clair semis d'écailles brun noir dans les aires terminale et subterminale ; les macules de la rangée subterminale des ailes antérieures et celles des ailes postérieures, parfois invisibles au recto, se concrétisent au verso par des taches diffuses blanc de craie sur lesquelles se concentre un semis, également diffus, d'écailles brun noir en taches de formes très indéterminées ; aux ailes antérieures, légère indication du liseré brun noir de la frange entre les nervures.

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 273, et fig. 2, 3). — C'est la poche ventrale de la bourse copulatrice qui reste encore la meilleure caractéristique de cette espèce : sa profondeur est relativement faible et son extrémité est franchement arrondie.

Détermination. — Les femelles des trois espèces voisines, *Cl. nigrosparsata*, *Cl. sikorae* et *Cl. secernenda*, sont très proches par leur aspect extérieur. On voudra bien, pour les distinguer, se reporter aux caractères indiqués dans le tableau de détermination des espèces.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : « Diego-Suarez » (*G. Melou*).

Madagascar Est : Mananjary (*G. Melou*).

Madagascar Centre : Environs d'Anjozorobe, Analavory, 1 420 m (*P. Griveaud*).

Madagascar Ouest : Ankarafantsika (*P. Griveaud*). — Ouest de Ranohira, forêt de Lambomakandro (*R. Catala*). — 12 km à l'Est de Sakaraha, réserve forestière du Zombitsy (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce récoltée en II, III, IV et V.

Closterothrix sikorae Aurivillius
(♂, pl. I, fig. 12 ; ♀, pl. VII, fig. 109)

Closterothrix Sikoræ Aurivillius, 1909, *Ark. f. Zool.*, 5 (5), p. 21 (♀)
Closterothrix sikoræ Aurivillius ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 22, pl. 30 *b*.
Closterothrix Sikoræ Aurivillius ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 199.

Type. — Holotype : 1 ♀, Madagascar Est, Fort-Dauphin (*F. Sikora*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Vi 2-68) (Naturhistorisches Museum, Vienne).

Description. — ♂ (pl. I, fig. 12). Le mâle de cette espèce n'avait pas été déterminé jusqu'à ce jour. Envergure : 45-50 mm, exceptionnellement 40 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 21-24 mm. Très voisin de celui de *Cl. nigrosparsata* auquel on voudra bien se reporter pour la différenciation.

Source : MNHN, Paris

Tête et thorax de la couleur des parties foncées des ailes antérieures ; abdomen légèrement roussâtre. Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 14) un peu plus grosse que celle de *Cl. nigrosparsata*.

Ailes antérieures avec la moitié basale généralement envahie, à l'exception d'une bande plus claire le long du bord interne, par une large tache noirâtre diffuse qui dépasse l'espace médian ; même chez les exemplaires très clairs, cette suffusion noirâtre est bien visible ; elle n'existe pas cependant chez la forme *sorex* n. (3). La couleur fondamentale des ailes est gris clair, rarement roussâtre, sur lequel se détachent vigoureusement la large tache noirâtre, ou tout-au-moins grisâtre, ci-dessus, ainsi que les suffusions internervurales de l'espace terminal. La ligne subterminale, composée de petites taches noires, plus ou moins cunéiformes est généralement bien marquée.

Ailes postérieures, de même couleur fondamentale grise avec toute leur moitié basale recouverte d'une longue pilosité rougeâtre ; ombres transversales bien visibles, la plus voisine de l'abdomen un peu convexe, cette convexité tournée vers l'extérieur, contrairement à son orientation chez *Cl. nigrosparsata* ; macules noires de la ligne subterminale bien marquées, surtout dans la partie sous-apicale de cette ligne jusqu'à la nervure 4.

Verso des ailes bistre clair uniforme, sans rappel de la large suffusion noire du recto des ailes antérieures mais avec quelques traces pâles des lignes et ombres médianes et postdiscales, ainsi que des taches subterminales.

Armure génitale (pl. XII, fig. 180). — Elle diffère de la précédente espèce par le bec très droit du pénis et le groupement en une seule masse des cornuti de la vesica.

♀ (pl. VII, fig. 109, holotype). Envergure : 66 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 32 mm env.

Extrêmement proche de la femelle de *Cl. nigrosparsata* dont elle semble ne pouvoir être distinguée que par la présence, au recto des ailes postérieures, d'une rangée maculaire subterminale bien marquée jusqu'à la nervure 3 et encore visible au-delà ; la tache ronde de l'espace internervural 3-4 très apparente et déportée vers le bord externe.

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 277, et fig. 2, 4). — Elle présente une poche ventrale très ample dont le pli antérieur peut se développer perpendiculairement à l'axe de la bourse copulatrice.

Distribution dans l'île. — Madagascar Centre : Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo (*G. Cadorel*).

Madagascar Ouest : Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Viette et P. Griveaud, P. Griveaud et Ratovoson*).

Madagascar Sud : Tuléar (*G. Cadorel*). — Bordure occidentale du plateau Mahafaly, 5 km à l'Est d'Itampolo, 40 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — 25 km au Sud-

(3) *Closterothrix sikorae* forme **sorex** n. — Il m'a paru intéressant de désigner, sous le nom de *sorex*, une forme d'un gris souris uniforme, un peu roussâtre, prise par M. G. Cadorel dans le massif de l'Ankaratra. Cet exemplaire figuré planche I, figure 13, a d'ailleurs été capturé en même temps qu'un autre mâle de forme normale porteur de la large suffusion foncée des ailes antérieures. En dehors de cette forme très spéciale, la capture de ces exemplaires dans l'un des massifs du centre de l'Ile étend, d'une façon très intéressante, la connaissance de la répartition de cette espèce.

Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, 28-IV-1968 (*G. Cadorel*) (Muséum, Paris).

Source : MNHN, Paris

Est d'Antanimoro, vers Ambovombe, Ambaliandro (*B. Turlin*). — Amboasary, 220 m (*P. Griveaud*). — Fort-Dauphin (*F. Sikora*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce récoltée en X, XI, XII, II IV et VI.

Remarque. — Etant donné ce que l'on sait de la distribution de cette espèce dans l'île, il est fort vraisemblable que l'exemplaire capturé par SIKORA le fut dans la région à l'Ouest de Fort-Dauphin.

Closterothrix secernenda Y. de Lajonquière
(♂, pl. I, fig. 11, et pl. XI, fig. 166 ; ♀, pl. VII, fig. 111)

Closterothrix secernenda Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 238.

Cette espèce forme le troisième volet du triptyque inauguré par *Cl. nigrosparsata*, mais sa taille plus petite permet de la distinguer assez facilement des deux autres espèces malgré les variations individuelles importantes qu'elle présente.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, route nationale 7, 64 km Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m, 5/13-XI-1967 (*P. Griveaud et Ratovoson*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 204) (Muséum, Paris).

Description. — ♂ (pl. I, fig. 11, holotype). Envergure : 35-38 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 16-18 mm. Antennes à flagellum brun et à fasciculations jaune tabac. Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 15) relativement grande pour la petite taille de l'Insecte.

Ailes antérieures à apex très arrondi, de couleur fondamentale blanc isabelle, quelquefois gris clair ou gris souris ; une grande diversité peut exister dans l'affirmation des lignes et dessins, d'ailleurs conformes à ceux des deux espèces précédentes ; certains exemplaires, comme l'holotype, ont les lignes basale, médiane et postdiscale très vigoureusement marquées ; il en est de même de la suffusion noire discale qui est présente ou absente, mais n'a jamais cependant l'étendue que l'on peut constater couramment chez les mâles de *Cl. sikorae* ; sous ce rapport, les deux espèces ont, d'ailleurs, une variation parallèle : certains exemplaires de *Cl. secernenda*, dépourvus de cette suffusion, sont à peu près complètement obsolètes, une légère trace des lignes anté- et postmédiane ainsi que la rangée des taches subterminales venant seule rompre l'uniformité de l'aile. Frange de la couleur de l'aile, de même que la tête et le thorax ; abdomen un peu roussâtre.

Ailes postérieures de couleur légèrement carnée, traversées par les deux ombres médiane et postdiscale plus ou moins vigoureusement marquées ; frange concolore.

Verso des quatre ailes uniformément bistre plus ou moins clair, seulement marqué par les deux lignes parallèles médianes et quelques traces de la rangée de taches subterminales.

Armure génitale (pl. XII, fig. 181). — Assez petite, elle montre un bec du pénis très droit et très fin et une masse unique de cornuti sur la vesica.

♀ (pl. VII, fig. 111). Envergure : 49-54 mm ; longueur du bord costal des ailes

Source : MNHN, Paris

antérieures : 25-27 mm. Antennes noires, filiformes, avec de très courtes dents. Tête et thorax, dessus et dessous, gris lilacé.

Les ailes ont un aspect très voisin de celui que montrent les femelles des deux espèces précédentes : même couleur, mêmes dessins ; on peut noter toutefois une teinte générale un peu moins contrastée, et surtout la couleur plus foncée et plus grise des ailes postérieures, malgré leur revêtement, dans toute leur partie discale et interne, par une pilosité légèrement lilacée. On voudra bien se reporter à la description de la femelle de *Cl. nigrosparsata* et au tableau de détermination des espèces pour la différenciation, mais ici, bien que les lignes apparentes sur les ailes postérieures soient exactement les mêmes, la taille respective des Insectes ne permet pas de confusion. Par ailleurs, l'absence des taches rondes de la ligne subterminale, et principalement de celle occupant l'espace entre les nervures 3 et 4, sépare facilement la femelle de *Cl. secernenda* de celle de *Cl. sikorae*.

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 271, et fig. 2, 5). — La poche ventrale de la bourse copulatrice est réduite ici à une simple hernie longitudinale, assez courte et peu proéminente.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR OUEST : Environs de Morondava, forêt de Marofandilia (*P. Griveaud*). — Au Nord de Morondava, forêt d'Andranomena (*Ratovoson*). — Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro, Ampandrabe II (*P. Griveaud*). — Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Griveaud et Ratovoson, P. Viette et P. Griveaud*). — Forêt au Nord d'Andranovory, 510 m (*P. Griveaud*).

MADAGASCAR SUD : Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs (*A. Robinson*). — Plateau Mahafaly, Ankalirano (*P. Griveaud, P. Monsarrat*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la région malgache occidentale capturée en X, XI, I, II et III.

Closterothrix leonina (Butler)

(♂, pl. I, fig. 17 ; ♀, pl. VII, fig. 114)

Lasiocampa leonina Butler, 1882, *Cist. Ent.*, 3, pars 26, p. 21 (♀).
Lasiocampa Leonina Butler ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 241.
Tagora Leonina, Butler ; KIRBY, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 802.
Closterothrix leonina Butler ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 222.
Closterothrix leonina Butler ; M. HERING, 1928, *Mitt. Zool. Mus. in Berlin*, 14 (3/4), p. 488.
Closterothrix leonina Butler ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 199 (Anhang).

Closterothrix ochlera M. Hering, 1928, *loc. cit.*, 14 (3/4), p. 488, pl. 2, fig. 16 (♂).
Closterothrix ochlera Hering ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 199.
Closterothrix ochlera E. M. Hering ; VIETTE, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 220.

La femelle de cette espèce avait été nommée en 1882 par BUTLER, mais aucun mâle ne lui a été affecté jusqu'à ce jour ; par contre, M. HERING a décrit en 1928, sous le nom de *Closterothrix ochlera*, un mâle que nous estimons appartenir à

Source : MNHN, Paris

cette espèce. Aussi pensons-nous devoir réunir ces deux noms sous le vocable désigné par BUTLER.

Types. — *leonina* Butler. Holotype : 1 ♀, Madagascar Centre, pays Betsileo, « Ankafana » [forêt d'Ankafina] (*W. D. Cowan*) (British Museum, N. H.).

ochlera M. Hering. Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, Sud-Betsileo (*Hildebrandt*) (Zool. Mus., Humboldt Univers., Berlin).

Description. — ♂ (pl. I, fig. 17). Envergure : 42-47 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20-21 mm.

Antennes à flagellum brun et à fasciculations brun clair. Tête, collier, ptérygodes, thorax en dessus et en dessous, de couleur brique ; abdomen un peu plus clair et plus rougeâtre ; touffe anale concolore. Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 17) très arrondie. Ailes antérieures avec l'apex légèrement indiqué ; de couleur fondamentale ocre, largement teintées de rouge brique et parsemées d'un semis assez régulier de fines écailles noires, leur donnant un aspect granité ; espace médian un peu plus foncé, et bien délimité par les lignes anté- et postdiscale gris foncé, légèrement sinuées, la dernière doublée de clair ; très petit point discocellulaire, blanchâtre, quelquefois presque invisible ; ligne postmédiane ressortant légèrement en clair par suite de l'interruption du semis d'écailles grises ; interruption qui se retrouve partiellement dans l'aire subterminale, traversée par une rangée de petits points noirs parallèles au bord externe ; frange courte, un peu plus foncée.

Ailes postérieures de même couleur, recouvertes dans leurs parties basale et interne d'une abondante pilosité rouge brique ; les lignes anté- et postmédiane apparaissent légèrement en plus clair ; une ligne de points subterminaux, semblables à ceux des ailes antérieures, est plus ou moins présente.

Verso des ailes antérieures ochracé, teinté de rouge brique dans l'aire subcostale et dans l'aire terminale ; les deux lignes postdiscale et postmédiane, ressortant en clair au recto, sont, au contraire, inscrites en gris foncé au verso ; la ligne de points subterminaux n'est pas visible, sauf quelquefois au voisinage de l'apex.

Verso des ailes postérieures plus foncé que celui des ailes antérieures, plus teinté de rouge brique ; les deux lignes parallèles et sinuées anté- et postmédiane sont bien marquées ; absence de la rangée de points subterminaux. Frange des quatre ailes, au verso, concolore mais un peu plus foncée.

Armure génitale (pl. XIII, fig. 185). — Très conforme au type des espèces précédentes ; s'en distingue cependant par un saccus un peu plus développé ; le pénis, à bec un peu plus fort, montre une vesica moins garnie de cornuti.

♀ (pl. VII, fig. 114). Envergure : 80 à 90 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 40-45 mm. Antennes noires, à fasciculations denticulées très courtes. Tête, collier et thorax en dessus et en dessous, brun clair ou brun roux ; ptérygodes et abdomen un peu plus clairs.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun clair ou brun roux ; plus claires dans la moitié inférieure de l'espace qui suit la ligne postmédiane ; celle-ci, partant du milieu de la côte à angle droit, coudée sur la nervure 8, pour venir rejoindre, en ligne pratiquement droite et également en angle droit, le milieu du bord interne, apparaît légèrement plus foncée que son environnement et est doublée extérieurement d'une ligne plus claire ; l'espace médian, quelquefois fort

Source : MNHN, Paris

peu marqué, n'est guère plus foncé que l'espace basal ; point discocellulaire jaune clair, quelquefois à peine indiqué ou même invisible, quelquefois assez grand ; une rangée assez ondulée de taches gris foncé ou rousses, soulignées extérieurement par quelques écailles blanches, surtout à l'apex, forme la ligne antéterminale ; frange très courte, un peu plus foncée.

Ailes postérieures à peu près uniformément de la même couleur que les parties foncées des ailes antérieures ; légère indication en foncé de la ligne antémédiane, très anguleuse ; pilosité concolore à la base et le long du bord anal.

Verso des ailes antérieures un peu plus clair que le recto, avec une très faible indication des lignes délimitant l'espace médian, mais avec une reproduction exacte de la rangée de taches subterminales. Celui des ailes postérieures plus foncé ; nette accentuation des lignes anté- et postmédiane, cette dernière très empâtée au-dessous du bord costal ; léger semis d'écailles blanchâtres dans les aires subcostale, médiane et subterminale.

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 275, et fig. 2, *G*). — Elle est surtout caractérisée par une poche ventrale à la bourse copulatrice particulièrement ample.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Réserve naturelle intégrale n° 12, Marojejy-Ouest, 1 140 m (*P. Soga*). — Pourtour de la 3e réserve naturelle intégrale, route de Manakambahiny Est, environs de Nosivola, 1 000 m (*P. Viette*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Mananilazy (*P. Soga*). — Environs de Moramanga, nouvelle route de Beparasy, km 25, 800 m (*P. Viette*).

Madagascar Centre : La Mandraka, 1 200 m (*P. Viette*). — Forêt à l'Est du lac de Mantasoa, Andrangoloaka 1 389 m (*P. Griveaud*). — Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 500 m env. (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 400 m (*W. D. Cowan, P. Griveaud*). — Sud du pays Betsileo (*Hildebrandt*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, principalement d'altitude, capturée en VII, IX, X, I, II et III.

Closterothrix goliath (Viette)

(♂, pl. I, fig. 10)

Schausinna goliath Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 221.

Cette espèce est la plus grande des Lasiocampides de Madagascar. Elle a des caractères d'armures génitales bien conformes à celles du genre *Closterothrix*, mais inaugure cependant un groupe où celles-ci sont légèrement modifiées : c'est ainsi que disparaissent les cornuti de la vesica et que le bec du pénis se modifie, soit en s'élargissant en étroite spatule, comme chez *Cl. goliath*, soit en s'allongeant au contraire en pointe plus ou moins courbe.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, forêt de Befotaka, au Sud de Midongy du Sud, 950 m, 3/7-III-1959 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Il a été décrit comme suit par P. Viette :

« Envergure : 70-80 mm ; longueur des ailes antérieures : 35-40 mm.

Antennes fauves, dorsalement recouvertes d'écailles gris jaunâtre. Palpes la-

Source : MNHN, Paris

biaux brun ochracé. Tête de même couleur. Patagia et tegulae de gris jaunâtre clair à gris jaunâtre légèrement rosacé. Abdomen jaune ochracé plus ou moins foncé. Dessous du corps brun ochracé, avec la partie apicale de l'abdomen plus claire. Pattes de même couleur que le thorax, mélangée de gris jaunâtre ; articles des tarses recouverts d'écailles appliquées d'un noir bleuté.

Ailes antérieures de la même couleur fondamentale que les patagia et les tegulae. Une tache discale brune se trouve au milieu d'une bande transversale plus foncée que le fond. Les limites interne et externe de cette bande sont sinueuses et irrégulières, la limite externe étant généralement bordée d'une étroite zone plus claire que le fond. Entre M 2 et Cu 1 b, une zone mal définie d'un gris de plomb ; chez certains individus, cette zone gris de plomb est remplacée par une zone de la couleur fondamentale plus foncée. Une série submarginale de taches d'un brun ochracé plus ou moins bien indiquées. Frange de la couleur du fond, mais plus foncée.

Ailes postérieures de la même couleur que les ailes antérieures. Au tiers proximal, une bande transversale sinueuse plus foncée que le fond, suivie d'une bande plus claire. Une bande médiane, à limites mal définies, n'atteignant ni la côte ni le bord abdominal, légèrement gris ou plus foncée que le fond. Une série submarginale de taches continuant celles des ailes antérieures, mais moins bien indiquées. Frange comme aux ailes antérieures.

Dessous des ailes antérieures gris jaunâtre à la côte devenant d'un jaune ochracé dans l'aire externe. Tache discale noire.

Dessous des ailes postérieures, avec l'encoche et les poils-écailles raides de la base de la côte noirs ; au milieu de l'encoche, une tache blanche. Une tache discale noire. Coloration fondamentale comme celle des ailes antérieures, mais avec deux bandes médianes festonnées (ou tout au moins l'indication de ces bandes) et une large zone submarginale brun ochracé clair ».

Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 21) avec la forme élargie en olive des espèces du Genre *Closterothrix*.

Armure génitale (pl. XIII, fig. 190). — Ainsi qu'il a été dit plus haut, on pourra distinguer sur cette figure l'élargissement en spatule du bec du pénis (qui a été légèrement tordu dans le montage de la préparation pour faire apparaître ce caractère). Le pénis, cependant, a conservé la forme générale de ceux des espèces précédentes, malgré l'absence des cornuti dans la vesica.

♀. P. Viette en a donné la description suivante :

« Envergure : 106 mm ; longueur des ailes antérieures : 58 mm.

Palpes labiaux, tête, patagia et la plus grande partie des tegulae d'un brun chocolat. Abdomen brun légèrement ochracé. Dessous du corps et pattes brun chocolat ; articles des tarses comme chez le mâle.

Ailes antérieures grises, avec de larges zones costales et les bandes transversales d'un brun rouille. Taches submarginales bien indiquées, bordées d'écailles blanc bleuté extérieurement. Tache discale blanc jaunâtre.

Ailes postérieures colorées comme les antérieures, avec les mêmes dessins dans le tiers costal. Seule, la série de taches submarginales se continue par des indications jusqu'à l'angle abdomninal.

Dessous des ailes antérieures plus clair que sur le dessus, sans dessins ni tache discale.

Dessous des ailes postérieures, avec la partie proximale de la côte non encochée, mais montrant, comme chez le mâle, des poils-écailles raides et une bande costale noirs ; à l'extrémité de la bande, une tache blanc jaunâtre. Dessins com-

Source : MNHN, Paris

me chez le mâle, mais ici toutes les couleurs sont d'un brun rouille plus ou moins foncé ».

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 276). — Par sa taille même, elle ne prête à aucune confusion.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR EST : Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m (*P. Viette*). — Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Cette espèce, récoltée en mars, ne semble pas avoir été capturée dans des localités de la pluvisilva du domaine de l'Est situées au Nord de la région d'Ifanadiana.

La femelle, seul exemplaire connu de ce sexe, fut collectée non loin de la nappe de chasse dans une zone d'ombre, pendant une nuit fort pluvieuse et au moment d'une baisse considérable de la pression atmosphérique (dépression cyclonique) (P. VIETTE, *l. c.*, p. 222).

Lors de l'extraction de l'armure génitale de cette femelle, il a pu être prélevé un certain nombre d'œufs resté dans le sac ovarien. Ceux-ci ont un diamètre d'environ 2 mm et sont de couleur bistre jaune, à l'état sec, avec de fins dessins irréguliers noirs.

Closterothrix fulvipuncta (Viette)

(♂, pl. I, fig. 16)

Lechriolepis fulvipuncta Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 218.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, Italaviana, 6 km Nord-Ouest de Fanovana, 730 m, 6-VI-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂ (description originale). « Envergure : 34-36 mm ; longueur des ailes antérieures : 17-18 mm.

Antennes noires, le flagellum légèrement teinté dorsalement de brun rougeâtre. Palpes labiaux d'un rouge ochracé, avec la partie dorsale des faces latérales saupoudrée de brun. Tête, patagia et tegulae brun rouille, l'apex des tegulae plus jaunâtre. Abdomen dorsalement gris noirâtre. Dessous du corps rouge ochracé, avec l'abdomen plus clair virant au jaune ochracé. Pattes de la couleur du thorax, avec les articles des tarses gris noirâtre, légèrement annelés de plus clair.

Ailes antérieures de coloration simple. Elles sont presque unicolores brun rouille, avec la partie proximale plus rougeâtre que l'aire externe ; on passe insensiblement d'une couleur à l'autre. On distingue : (*a*) entre les racines de R 5 et de M 3, une tache bien nette jaune orange ; (*b*) une indication, plus ou moins visible suivant les individus, d'une bande transversale postmédiane régulièrement courbe brune ; enfin (*c*) une série submarginale de taches blanc bleuté saupoudré de noir, irrégulières et plus ou moins développées suivant les individus. Frange unicolore, plus brune que le fond.

Ailes postérieures brun noirâtre, légèrement plus claires à la base, avec l'aire apicale de la couleur des ailes antérieures. On distingue parfois, dans l'aire costale, un début de bande transversale brune. Frange concolore, jaune orange le long du bord abdominal.

Source : MNHN, Paris

Dessous des ailes antérieures d'un brun légèrement saupoudré de rouille, notamment sur les nervures, avec l'indication de la bande postmédiane et une série (moins développée que sur le dessus) de taches blanc bleuté.

Dessous des ailes postérieures brun rouille, avec deux bandes transversales festonnées, médiane et postmédiane, brunes : la bande médiane est plus nette que la postmédiane. Une série submarginale de taches blanc bleuté saupoudré de noir. Côte, surtout à la base, blanche ».

« Par la couleur des ailes antérieures et la présence de la tache jaune orange, cette espèce se distingue facilement de toutes les autres espèces de Lasiocampides malgaches récoltées à ce jour ».

Très remarquable, l'absence complète d'épiphyse tibiale, (tabl. I, fig. 16), qui fait de cette espèce, et sous ce rapport, la seule exception du Genre.

Armure génitale (pl. XIII, fig. 183). — Cette armure est très caractérisée par ses valves naturellement tordues dans le sens proximal et par l'élargissement des processus du sacculus ; le pénis, le seul des espèces du Genre ayant une telle forme, est franchement coudé à angle droit, et est dépourvu de cornuti.

♀. Envergure : 57 mm ; longueur du bord costal de l'aile antérieure : 30 mm env. Tête, palpes, thorax et abdomen franchement jaunes ; pattes antérieures marron, parsemées d'écailles noires. Antennes noires.

Ailes antérieures d'un jaune légèrement orangé dans toute leur partie basale et centrale, s'éclaircissant en jaune citron dans la partie terminale ; deux lignes transversales assez épaisses, marron et légèrement cintrées traversent l'aile, l'une extrabasilaire, l'autre postmédiane ; une rangée de petits points noirs internervuraux forme une ligne subterminale parallèle au bord externe ; comme chez le mâle, une assez grosse tache orange, arrondie, se trouve à l'extrémité de la cellule ; frange concolore.

Ailes postérieures de couleur générale légèrement plus orangée que celle des ailes antérieures ; ligne médiane noirâtre n'atteignant pas le bord anal ; quelques points noirs internervuraux à l'emplacement théorique de la ligne subterminale.

Verso des quatre ailes uniformément jaune citron aux ailes antérieures, avec la seule marque noire des points subterminaux ; un peu plus orangé aux ailes postérieures, avec une ombre médiane grisâtre et la ligne de points subterminaux très accusée.

Armure génitale. — La bourse copulatrice, fortement chargée de pigments noirs, comme toutes celles du Genre *Closterothrix*, est assez longue et franchement coudée à angle droit au premier tiers basal.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Région d'Analalava, poste de Maromandia, massif du Manongarivo, 1 150 m (*P. Griveaud*).

Madagascar Est : 6 km au Nord-Ouest de Fanovano, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud*).

Madagascar Centre : Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Ampolomita, 1 400 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva capturée en XII, V et VI.

Les œufs extraits de l'abdomen de la femelle sont assez petits, brun noir, à l'exception des deux pôles plus ou moins jaunes.

Source : MNHN, Paris

Closterothrix funebris Y. de Lajonquière
(♂, pl. II, fig. 20)

Closterothrix funebris Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 167.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Sambirano, massif du Tsaratanana (versant sud), Andohananalila, 1 850 m, début III-1967 (*P. Soga*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂ (description originale). « Envergure : 44 mm env. ; longueur du bord costal de l'aile antérieure : 20 mm env.

Aile antérieure : couleur fondamentale noire très légèrement éclairée d'ocre, s'assombrissant en noir profond dans la région costale et dans la région discale ; dans cette dernière on peut quelquefois distinguer une aire transversale en forme de V limitée d'un côté par une ligne antémédiane presque droite, et, de l'autre côté, par une ligne postmédiane partant perpendiculairement de la côte puis faisant un angle brusque au niveau de la nervure 6 pour aller aboutir au milieu du bord interne presque au même point que la ligne antémédiane ; sur cette aire, se détache faiblement au bout de la cellule un minuscule point blanc en forme de trait ; une série de taches grisâtres, peu marquées et diffuses, placées dans les espaces internervuraux, précède immédiatement le bord terminal ; frange noire. Aile postérieure entièrement noire sans aucun dessin visible ; frange concolore. Verso des quatre ailes plus clair, gris foncé ; sur cette teinte fondamentale se détachent bien, surtout aux ailes postérieures, trois bandes d'un noir franc, antémédiane, postmédiane et subterminale, composées de taches cunéiformes situées dans les espaces internervuraux, les nervures se détachant en clair sur ces bandes. Thorax, tête, palpes et ptérygodes couverts de poils noirs à extrémité blanchâtre ; abdomen légèrement plus clair. Flagellum et fasciculations des antennes noirs. Pattes antérieures avec la face interne du fémur couverte de longs poils jaunes, le tibia et le tarse étant revêtus de poils noirs à extrémité blanche ».

L'épiphyse tibiale (tabl. I, fig. 12), très petite, conserve pourtant la forme globulaire commune au Genre *Closterothrix*.

Armure génitale (pl. XIII, fig. 184). — Très classiquement du type du Genre, ne s'en singularise que par ses valves très courtes ; pénis à bec très légèrement courbé.

♀. Elle nous est inconnue.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR SAMBIRANO : Massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*) ; matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m] (*P. Soga*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva des hautes altitudes fort mal connue et récoltée en III.

Closterothrix diabolus (M. Hering)
(♂, pl. II, fig. 18)

Lechriolepis diabolus M. Hering, 1928, *Mitt. Zool. Mus. in Berlin*, 14 (3/4), p. 487, pl. 2, fig. 7 (♂).

Source : MNHN, Paris

Lechriolepis diabolus Hering ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 192.
Lechriolepis diabolus E. M. Hering ; Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 219 (espèce peut-être mieux placée dans le genre *Closterothrix*).

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Nord, « Diégo-Suarez » (sans autre indication) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° HUB 1-68) (Zool. Mus., Humboldt Univers., Berlin).

Description. — ♂. Envergure : 63 mm env. ; longueur du bord costal de l'aile antérieure : 30 mm env. Antennes à flagellum noir mat, à fasciculations brunes. Front, collier, ptérygodes et dessus du thorax noir mat avec l'extrémité des poils blanche, ce qui donne à cet ensemble un aspect granité ; palpes labiaux, pourtour des yeux, fémurs, tibias, dessus et dessous de l'abdomen d'un beau jaune un peu orangé ; touffe anale de même couleur ; tarses annelés de blanc et de noir. Epiphyse tibiale : tableau I, figure 18.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun noir ; deux lignes transversales jaunâtres délimitent un espace médian étroit de même couleur que la moitié distale de l'aile ; la base de celle-ci, jusqu'à la première de ces lignes a le même aspect granité que le thorax par suite de la présence de fines marques blanches à l'extrémité d'une partie des écailles ; ce même aspect se retrouve encore dans quelques nébulosités de l'espace terminal, plus accentué à l'apex ; la ligne médiane est nettement sinuée ; frange concolore.

Ailes postérieures de couleur identique à celle des ailes antérieures, sauf dans le premier tiers basal et anal revêtu d'une pilosité jaune orange, de même couleur que l'abdomen ; quelques écailles isolées blanchâtres au voisinage du bord externe ; frange de la couleur de la partie médiane et terminale de l'aile.

Verso des ailes antérieures brun dans son ensemble, mais jaune pâle le long du bord interne ; côte et aire terminale saupoudrée de jaune ; taches blanches allongées et diffuses à l'apex, principalement dans l'espace internervural 8-9 ; trajet des nervures ressortant en noir plus foncé.

Verso des ailes postérieures entièrement jaune orangé, de même couleur que l'abdomen ; deux lignes noires, parallèles et fortement sinuées, traversent la partie médiane de l'aile ; une rangée de points noirs, de forme imprécise, dessine une ligne subterminale grossièrement parallèle au bord externe ; le premier de ces points, plus rapproché de l'apex, est doublé de blanchâtre ; frange brune sur laquelle apparaît, près de la base, un autre point noir doublé de blanc, semblable à celui avoisinant l'apex.

Armure génitale (pl. XIII, fig. 187). — Elle est remarquable par la longueur des valves et l'allongement du pénis.

♀. Inconnue.

Distribution dans l'île. — Il semble, qu'en dehors de l'holotype, aucun autre exemplaire de cette espèce ne soit connu.

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Nous ignorons la période d'apparition et le biotope de cette espèce.

Source : MNHN, Paris

Closterothrix goudoti Viette
(♂, pl. II, fig. 19)

Closterothrix goudoti Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 218.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, district d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m, 30-III-1955 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂ (description originale). « Envergure : 42-48 mm ; longueur des ailes antérieures : 20-23 mm.

Antennes brun noir, avec le flagellum dorsalement recouvert d'écailles d'un brun fauve. Palpes labiaux brun jaunâtre. Tête, patagia et tegulae de couleur châtaigne, les derniers latéralement plus jaunâtres. Abdomen également de couleur fondamentale châtaigne, mais plus clair que les tegulae, tirant sur la couleur rouille, dessous du corps gris jaunâtre. Pattes de même couleur, avec les articles des tarses gris noirâtre ; les tibias prothoraciques sont nettement plus jaunes.

Ailes antérieures de coloration simple. Elles sont de la même teinte que les tegulae, avec deux fines bandes parallèles et légèrement obliques, anté- et postmédiane, d'un jaune ochracé. Entre ces deux fines bandes, la couleur de l'aile est légèrement plus foncée. Une indication d'une série submarginale de taches gris noirâtre. Frange un peu plus foncée que la couleur fondamentale.

Ailes postérieures de la même couleur que les ailes antérieures, unicolores, avec seulement quelques indications de taches submarginales dans l'aire apicale.

Dessous des ailes antérieures gris jaunâtre, avec une tache discale et deux zones transversales brunes. Indication d'une ligne submarginale festonnée brune. Frange brune.

Dessous des ailes postérieures gris jaunâtre, avec une tache discale brun noir, deux lignes médianes, parallèles, festonnées, brunes, limitées extérieurement d'une couleur plus claire que celle du fond. Une série externe, quelques écailles blanc bleuté. Frange brune ».

L'épiphyse tibiale (tabl. I, fig. 19) reste dans la norme du Genre.

Armure génitale (pl. XIII, fig. 186). — Elle montre une accentuation des caractères particuliers de celle de *Cl. diabolus* : allongement des valves et surtout du pénis dont le « bec » se recourbe légèrement ; cette modification atteindra son maximum dans l'espèce suivante, *Cl. insularis*.

♀. Envergure : 70 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 36 mm env. Antennes entièrement noires, les pectinations étant réduites à de courtes écailles triangulaires. Tête, vertex et dessus du thorax brun clair ; dessous du thorax et abdomen brun jaune.

Ailes antérieures : le dessin est absolument identique à celui du mâle, mais la couleur générale est beaucoup plus claire et plus variée. L'espace médian, châtain clair, est limité par les deux mêmes lignes grossièrement parallèles, d'un marron plus foncé, et doublées extérieurement de couleur isabelle claire ; très petit point noir discocellulaire doublé intérieurement de jaune clair. La partie basale de l'aile est gris jaunâtre, ainsi qu'une bande postdiscale se terminant en une ligne postmédiane dentée, plus foncée, elle-même doublée extérieurement de gris blanchâtre. Au-delà de cette ligne, l'espace antéterminal redevient châtain clair, malgré une nébulosité plus foncée en forme de chevron épais dans la région subcostale. Une rangée de taches brunes internervurales, doublées extérieurement de taches blanchâtres, forme une ligne subterminale irrégulière par suite du décalage vers

Source : MNHN, Paris

l'extérieur de la tache située entre les nervures 3 et 4. Au delà de cette rangée de taches, l'espace terminal devient plus foncé, franchement brun, à l'exception de l'apex qui reste très clair. Frange très courte et foncée, entrecoupée de points clairs à l'extrémité des nervures.

Ailes postérieures très semblables aux ailes antérieures, mais dans une tonalité générale plus foncée, semblable à celle de l'espace terminal de celles-ci. Les dessins et les lignes sont cependant effacés dans les régions discale et subdiscale. La rangée de taches subterminales claires reste bien apparente sur tout son parcours. Frange claire entrecoupée de quelques taches brunes.

Verso des quatre ailes reproduisant les dessins du recto avec une certaine atténuation. Cependant, les rangées de taches bicolores subterminales sont très accentuées, ainsi que les ailes postérieures ; éclaircie blanchâtre dans l'espace médian subcostal de ces dernières et accentuation de la première tache blanche apicale.

Armure génitale. — Elle n'a pas été examinée.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Route d'Anosibe, km 48,800 (*P. Griveaud*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Griveaud*). — Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana 700 m (*P. Viette*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Centre : Est d'Ambatolampy, Andranotobaka, 1 400 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva récoltée en XII, mais plus particulièrement en III.

Closterothrix insularis Viette
(♂, pl. II, fig. 21)

Closterothrix insularis Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 219.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 130 m, 1-XII-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂ (description originale). « Envergure : 45 mm ; longueur des ailes antérieures : 22 mm.

Même habitus que l'espèce précédente [*Cl. goudoti*], avec laquelle d'ailleurs elle cohabite. Elle en diffère par : (*a*) une teinte générale beaucoup plus gris noirâtre ; (*b*) les parties latérales de l'abdomen d'un jaune ochracé ; (*c*) la présence, aux ailes antérieures, d'un petit point discal noir ; (*d*) les deux fines lignes transversales, aux mêmes ailes, qui ne sont pas parallèles, ces deux lignes étant plus rapprochées au niveau de la nervure anale qu'à la côte ; (*e*) la ligne postmédiane, qui forme, entre la nervure anale et le bord inférieur des ailes antérieures, un angle dirigé vers l'extérieur ; enfin (*f*), la partie marginale des ailes antérieures nettement plus claire que la moitié basale.

Ailes postérieures brun noirâtre ».

L'épiphyse tibiale (tabl. I, fig. 20) reste très voisine de celle de l'ensemble du Genre.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale (pl. XIII, fig. 188). — On retrouve ici des caractères analogues à ceux de l'armure de *Cl. goudoti*, notamment l'allongement des valves par rapport à celles des premières espèces du genre. Les processus du sacculus sont élargis et plus massifs. Quant au pénis, son bec très allongé et courbe caractérise à lui seul l'espèce d'une façon très remarquable.

Détermination. — L'ensemble des caractères de différenciation entre *Cl. insularis* et *Cl. goudoti*, donnés par l'auteur, sont tout-à-fait frappants quand on a une série de chaque espèce sous les yeux. Mais, il ne faut pas se dissimuler que certains d'entre eux peuvent être individuellement modifiés et que des erreurs pourraient être ainsi commises entre ces deux espèces si voisines. C'est ainsi que l'on ne doit retenir qu'avec réserves les caractères suivants, auxquels nous conservons ci-dessous la mention indicatrice donnée dans la description originale :

(*c*) *petit point discal* : *toujours* présent chez *Cl. insularis*, et *généralement* absent chez *Cl. goudoti* : s'y trouve cependant quelquefois ;

(*d*) *les deux lignes transversales des ailes antérieures* : leur parallélisme est, en effet, généralement inexistant chez *Cl. insularis*, mais j'ai sous les yeux un exemplaire de cette espèce où le parallélisme est pratiquement parfait. En ce qui concerne l'espace médian ainsi délimité, on peut dire qu'il est nettement plus large chez *Cl. goudoti* que chez *Cl. insularis*.

Par contre, on peut, semble-t-il, considérer comme caractères toujours valables :

(*a*) la couleur générale, chocolat chez *Cl. goudoti* et brun cuir chez *Cl. insularis* ;

(*b*) les côtés jaunes de l'abdomen chez *Cl. insularis* ;

(*e*) le petit angle formé, chez *Cl. insularis*, par la postmédiane sur la nervure anale, bien que ce caractère soit assez subtil et quelquefois peu visible ;

(*f*) la coloration relative des aires basale et marginale, bien que soumise aussi aux incertitudes des coloris individuels.

♀ (description originale). « Envergure : 84 mm ; longueur des ailes antérieures : 47 mm.

D'une coloration plus claire que celle du mâle. L'abdomen est entièrement jaune ochracé et des poils de même couleur se trouvent, dorsalement, à la base des ailes.

Ailes antérieures, avec une tache discale blanc sale. L'espace entre les lignes anté- et postmédiane est plus foncé que le reste de l'aile. Indications d'une bande transversale intérieurement à l'antémédiane et extérieurement à la postmédiane. Traces d'une série submarginale de taches présentant des écailles blanc bleuté du côté externe.

Ailes postérieures nettement anguleuses, à la marge externe, entre R et M 1. De même coloration que les ailes antérieures, avec leurs dessins s'y continuant ».

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 274, allotype). — La partie sclérifiée de la bourse copulatrice semble être plus courte et plus élargie que celle de *Cl. leonina* ; le *ductus bursae* semble aussi nettement plus développé.

Détermination. — La femelle de *Cl. insularis* est extrêmement ressemblante à celle de *Cl. leonina*. On doit cependant noter la couleur brun cuir de *Cl. insularis*, analogue à celle du mâle, tandis que la femelle de *Cl. leonina* est plus ou moins teintée de rougeâtre. Mais on remarquera surtout les caractères suivants :

(1) chez la femelle de *Cl. insularis*, la ligne maculaire subterminale est très estompée, mais parallèle de bout en bout au bord externe des ailes antérieures,

Source : MNHN, Paris

tandis que, chez la femelle de *Cl. leonina*, cette ligne, formée de taches brun noir beaucoup plus accusées, n'est plus entièrement parallèle à ce bord dans sa partie inférieure par suite du déplacement vers l'extérieur de la tache de l'espace internervural 3 - 4 ;

(2) enfin, et surtout, la ligne postmédiane des ailes antérieures est pratiquement droite chez la femelle de *Cl. insularis*, tandis qu'elle forme un angle presque droit chez *Cl. leonina* un peu au dessous de son départ du bord costal.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR EST : Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Griveaud*).

MADAGASCAR CENTRE : Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 450 m (*P. Viette*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, plutôt d'altitude, récoltée en XI et XII.

Les œufs extraits de la femelle allotype sont assez semblables à ceux de *Cl. goliath*. Ils sont jaune clair, avec des dessins irréguliers noirs, mais sont nettement plus petits : 1,5 mm env.

Odontocheilopteryx Wallengren

Odontocheilopteryx Wallengren, 1860, *Wiener Ent. Monatschr.*, 4, p. 165 (espèce type : *Odontocheilopteryx myxa* Wallengren, 1860, seule espèce citée).

Description. — Ce Genre est très bien caractérisé extérieurement par les touffes de poils écailleux qui ornent le bord interne des ailes antérieures, l'une un peu avant son milieu, l'autre, double, à son deuxième tiers environ. Les ailes antérieures sont plutôt étroites et allongées avec un apex arrondi. La nervation montre une analogie complète avec celle du Genre *Streblote* Hübner (= *Taragama* auct.) : aux ailes antérieures, la nervure 8 part de la tige 6 et 7 et les nervures 9 et 10 sont très longuement tigées ; ailes postérieures, avec les nervures 4 et 5 tigées.

Les armures génitales mâles des deux espèces madécasses sont, par contre, assez dissemblables, l'une franchement conforme au type du Genre, l'autre nettement plus voisine d'une armure de *Streblote*. C'est l'inverse qui se présente pour ce qui est des épiphyses tibiales : l'espèce la plus voisine des *Streblote* possède l'épiphyse si caractérisée des *Odontocheilopteryx*, alors que l'autre espèce, dont l'armure est tout à fait conforme à celle de l'espèce type du Genre, en est dépourvue, comme en sont dépourvus les *Streblote*. Tout ceci montre qu'il y a des affinités très proches entre ces deux Genres ; mais ici, le signe facilement visible des touffes écailleuses du bord interne des ailes antérieures permet de classer aisément ces espèces dans le Genre créé par WALLENGREN.

Répartition géographique. — Ce genre a été décrit d'après une espèce africaine habitant le Natal et la région du Kilimandjaro. C'est un des deux seuls Genres étrangers de Lasiocampides qui aient des représentants à Madagascar. Encore n'est-il que pauvrement représenté par deux espèces seulement.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

1. Envergure : 32-38 mm chez le mâle, 46 mm env. chez la femelle. Ailes postérieures blanc jaunâtre ou bistre jaune plus ou moins largement envahies de brun (pl. II, fig. 22 ; pl. VII, fig. 112) . . . . **O. malagassy**
— Envergure : 21-22 mm chez le mâle, 35 mm env. chez la femelle. Ailes postérieures unicolores, jaune paille (pl. II, fig. 26 ; pl. VII, fig. 113) . . . . . **O. meridionalis**

Odontocheilopteryx malagassy Viette.
(♂, pl. II, fig. 22 ; ♀, pl. VII, fig. 112)

Odontocheilopteryx malagassy Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 220.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 19-IV-1955 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂ (description originale). « Envergure : 32-38 mm ; longueur des ailes antérieures : 15-18 mm.

Antennes recouvertes dorsalement d'écailles jaune paille et mouchetées de noir ; du côté interne, à la base, une touffe brun à brun noirâtre. Palpes labiaux jaune ochracé, avec les parties latérales mélangées de noir et les parties dorsales et apicales abondamment de blanc. Tête d'un blanc légèrement jaunâtre, avec deux touffes frontales et latérales brunes. Patagia et tegulae de même couleur que la tête, les seconds abondamment parsemés de jaune ochracé. Abdomen gris jaunâtre, avec, dorsalement, deux larges bandes latérales d'un noir bleuté brillant. Dessous du corps et pattes brun noir, fortement mouchetés de gris jaunâtre.

Ailes antérieures de couleur fondamentale gris ou blanc jaunâtre, avec une large zone médiane d'un gris bleuté comprenant une tache discocellulaire blanche. La base de l'aile, jusqu'à la ligne antémédiane et au-dessus de la nervure anale, est gris noir. Ligne antémédiane noire, précédée de petites taches bleutées,. Bande postmédiane faite d'une zone de la couleur du fond limitée des deux côtés de brun. Lui fait suite, une ligne zigzaguante noire. Les nervures sont finement marquées de noir, cette couleur étant plus nette sur les radiales et M 1. Aire costale plus foncée que le fond. Avant le bord externe, de vagues lunules grises. Frange concolore, avec un liseré proximal brun jaunâtre. Dents écaillées du bord inférieur, avec des écailles apicales filiformes d'un bleu d'acier.

Ailes postérieures blanc jaunâtre, avec une zone transversale médiane plus ou moins brune. Réduite chez l'holotype, cette bande ou zone transversale brun jaunâtre peut être très grande et envahir l'aile presque toute entière. Frange concolore.

Dessous des ailes blanc jaunâtre, les antérieures largement envahies de noir et les postérieures lavées de noir dans la région costale. Aux deux paires d'ailes, une série marginale de taches à reflets nacrés ; taches mieux marquées aux antérieures. Sur ces dernières ailes, des zones à reflets nacrés dans la région de l'angle inférieur de la cellule ».

L'épiphyse tibiale (tabl. I, fig. 22) est tout-à-fait similaire à celle de l'espèce type du Genre, *O. myxa* Wallengren. C'est une forme très spéciale, mince et très allongée, évoquant l'idée d'un chaton de noisetier.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale (pl. XIII, fig. 191). — On ne peut qu'être surpris par la grande taille de cette armure, comparativement à la taille modeste de l'Insecte. Elle se sépare quelque peu du type des armures du Genre par la séparation en deux éléments du cubile, au dessous du faux saccus ; à remarquer surtout le curieux élargissement des branches latérales du tegumen avant les socii, très petits, et l'absence de sclérification colorée de la partie supérieure de celui-ci. Le pénis, en forme d'olive, montre un petit et unique cornutus en pointe de la vesica.

♀ (pl. VII, fig. 112). Envergure : 46 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 22 mm env. Antennes bistre jaune dans toutes leurs parties. Vertex gris blanchâtre ainsi que les palpes dans leur partie supérieure, celles-ci devenant bistre plus bas. Thorax et abdomen bistre à jaune, avec quelques poils noirs au centre du thorax.

Ailes antérieures de tonalité générale brun clair à ocre, légèrement saupoudrée d'écailles grises, principalement dans l'espace médian et dans l'aire subapicale ; la plus frappante est une grande tache très foncée et triangulaire qui remplit l'espace compris entre la base des nervures radiale et médiane jusqu'à l'extrémité de la cellule : marron à brun grenat dans sa moitié proximale, cette tache devient très foncée ou même franchement noire dans sa moitié distale, puis se termine à l'extrémité de la cellule en une frange de poils blanchâtres ; l'aile est ensuite traversée par une ligne postmédiane s'inscrivant seulement en un tracé plus clair que le fond, puis par une ligne subterminale noire, plus ou moins marquée, très fine et très anguleuse, surtout en dessous de l'apex ; frange concolore ; la dent de poils écailleux du milieu du bord interne est un peu plus claire que l'aile, mais se termine par quelques longs poils noirs ; celle placée avant le tornus est double et franchement noire.

Ailes postérieures entièrement bistre jaune avec une très vague indication d'ombre subterminale plus foncée.

Verso des quatre ailes bistre jaune, unicolore, avec seulement de légers rappels des parties foncées du recto.

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 278). — Elle est caractérisée par un très gros antrum attenant à l'*ostium bursae*.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : 50 km au Sud-Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m (*P. Viette*). — Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*) ; Petit Lac, 1 115 m (*P. Griveaud*).

Madagascar Est : Route d'Anosibe, Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana 730 m (*P. Viette*). — Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m (*P. Viette*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Centre : Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*).

Madagascar Ouest : Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*). — Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce capturée en VIII, XI, XII, I, III, V et VI.

Source : MNHN, Paris

Odontocheilopteryx meridionalis Viette
(♂, pl. II, fig. 26 ; ♀, pl. VII, fig. 113)

Odontocheilopteryx meridionalis Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 221.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région de Morombe, station agricole du Bas Mangoky, III- 1955 (*A. Robinson*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂ (description originale). « Envergure : 21-22 mm ; longueur des ailes antérieures : 11 mm.

Espèce voisine de la précédente [*O. malagassy*], mais s'en distinguant par : (*a*) une taille considérablement plus petite ; (*b*) une zone proximale, aux ailes antérieures, jaune ochracé, atteignant la tache discale dans la cellule ; (*c*) la limite externe de la bande médiane d'un gris bleuté régulièrement courbe aux ailes antérieures ; (*d*) les dents écaillées du bord inférieur des mêmes ailes jaune ochracé ; enfin (*e*), les ailes postérieures jaune paille, avec une zone transversale plus foncée à peine indiquée ou absente ».

L'épiphyse tibiale (tabl. I, fig. 23) est absente.

Armure génitale (pl. XIII, fig. 189). — Très conforme au type d'armure du Genre, en particulier par la soudure des deux éléments du cubile en une seule pièce.

♀. Envergure : 35 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 mm env. Antennes bistre jaune clair, à fasciculations assez bien développées ; quelques écailles blanchâtres sur le dessus du premier tiers du flagellum. Tête, thorax et abdomen blanc jaunâtre ; palpes un peu plus jaunes.

Ailes antérieures uniformément de couleur blanc jaunâtre très clair, avec, comme seules marques sur ce fond : (*a*) une tache triangulaire jaune foncé couvrant la cellule mais restant dans ses limites, terminée par une frange gris foncé ; (*b*) une fine ligne subterminale gris foncé, festonnée, surtout apparente dans sa moitié inférieure et aboutissant à la touffe écailleuse distale du bord interne ; cette touffe écailleuse et celle du milieu du bord interne sont elles-mêmes de couleur gris foncé à noir ainsi que la partie de frange qui se trouve entre elles ; le reste de la frange est concolore à l'aile.

Ailes postérieures uniformément jaune paille très clair ; aucune ligne ni dessin.

Verso des quatres ailes uniformément jaune paille très clair, sans aucune autre marque qu'une légère mention de la ligne subterminale des ailes antérieures.

Armure génitale (pl. XXIII, fig. 279). — Même chambre démesurément grande à l'entrée du *ductus bursae* comme chez *O. malagassy*.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Région de Fort-Dauphin, forêt d'Isaka (*R. Catala*).

Madagascar Centre : Ambalavao (*A. Robinson*). — Massif de l'Isalo (*A. Robinson*).

Madagascar Ouest : Ankarafantsika, 120 m (*E. Raharizonina*). — Région de Sakaraha, Ilaka (*A. Robinson*). — Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 640 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Région de Morombe, station agricole du Bas Mangoky (*A. Robinson*).

Source : MNHN, Paris

MADAGASCAR SUD : Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, 50 m (*P. Griveaud* ; *P. Griveaud et Ratovoson*). — Environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Beloha (*A. Robinson*). — D'Ambovombe à Amboasary (*A. Robinson*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce, principalement de la région malgache occidentale, récoltée en VII, X, XI, XII, II, III et VI.

Sous-famille GONOMETINAE

Cette Sous-Famille comprend la plus grande partie des espèces de Madagascar. D'après AURIVILLIUS (1927), elle est caractérisée par le fait que la nervure 8 des ailes postérieures n'est reliée à la nervure 7 que loin ou très loin de sa base, formant ainsi une cellule secondaire d'une longueur sensiblement égale au côté supérieur de la cellule médiane ; les deux cellules ayant aussi à peu près la même largeur.

De nombreux Genres se partagent les espèces qui en font partie, Genres qui paraissent tous endémiques (à l'exception peut-être du Genre *Napta*), les affectations faites de certaines espèces à des Genres étrangers à la Grande Ile n'étant pas confirmées par l'étude des genitalia.

Dans l'Introduction, j'ai détaillé aux paragraphes « Nervation et Classement » et « Répartition géographique » les raisons qui m'ont amené à scinder cette Sous-Famille en plusieurs Groupes basés sur la forme des antennes et la position de la nervure 8 des ailes antérieures. Je demande donc que l'on veuille bien se reporter à ces textes pour mieux comprendre le plan qui a présidé à cette étude des *Gonometinae*. On aura, en même temps, une vue plus précise sur le détail de leur implantation à Madagascar.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES GENRES DES GROUPES I ET I^bis (voir Groupes II et IIbis page 118)

Mâles

(Antennes à rangées de pectinations régulières, comme dans la fig 167 de la planche XI ; ailes antérieures avec la nervure 8 partant (sauf exception) de l'angle antéro-externe de la cellule)

1. Ailes antérieures avec la nervure 8 partant librement de la cellule . . 2
— Ailes antérieures avec la nervure 8 partant de la tige commune aux nervures 6 et 7, toujours, ou seulement chez quelques espèces des Genres précédés d'un * 13
2. Ailes antérieures avec une touffe écailleuse au milieu du bord interne (pl. III, fig. 38) . . . . . Chrysium
— Ailes antérieures sans touffe écailleuse au milieu du bord interne . 3
3. Ailes antérieures normalement élargies (pl. II, fig. 24, 29, pl. III, fig. 34, 39) 4
— Ailes antérieures étroites et nettement allongées (pl. II, fig. 23) . . 11

Source : MNHN, Paris

4. Couleur fondamentale des ailes antérieures dans la gamme des jaunes (jaune soufre, jaune orange, jaune olive) . . . . . **Ochrochroma**
— Couleur fondamentale des ailes antérieures autre 5

5. Couleur fondamentale des ailes antérieures blanc pur [voir aussi 14] . . . . . * **Chionodiptera**
— Couleur fondamentale des ailes antérieures autre 6

6. Envergure inférieure à 28 mm . . . . . **Eupagopteryx**
— Envergure supérieure à 28 mm 7

7. Armure génitale avec les extrémités du cubile très élargies et arrondies en collerette . . . . . **Europtera**
— Armure génitale avec les extrémités du cubile non élargies en collerette 8

8. Envergure supérieure à 40 mm . . . . . **Lamprantaugia**
— Envergure inférieure à 40 mm 9

9. Ailes antérieures avec les deux premiers points subapicaux de la ligne subterminale doublés de taches blanchâtres. Armure génitale avec le pénis globuleux . . . . . **Sunnepha**
— Ailes antérieures sans tache claire subapicale. Armure génitale avec le pénis ayant une autre forme 10

10. Armure génitale avec les éléments du cubile fortement garnis d'épines et généralement écartés [voir aussi 15] . . . . . * **Endacantha**
— Armure génitale avec les éléments du cubile sans épine mais long et spiralés . . . . . **Lerodes**

11. Ailes antérieures avec les lignes transversales habituelles . . . **Napta**
— Ailes antérieures sans les lignes transversales habituelles 12

12. Ailes antérieures avec deux épaisses lignes longitudinales plus ou moins blanc argenté . . . . . **Anchirithra**
— Ailes antérieures sans ligne continue bien visible, mais parsemées de taches ou de chevrons sombres. Ailes postérieures parfois tronquées. Armure génitale avec les pièces fortement sclérifiées et noires [voir aussi 13] . . . . . * **Melopla**

13. Ailes antérieures normalement élargies 14
— Ailes antérieures étroites et nettement allongées [voir aussi 12] . * **Melopla**

14. Ailes antérieures de couleur fondamentale d'un blanc pur [voir aussi 5] . . . . . * **Chionodiptera**
— Ailes antérieures d'une autre couleur fondamentale 15

15. Armure génitale avec la base des éléments du cubile fortement garnis d'épines et généralement écartés [voir aussi 10] . . . * **Endacantha**
— Armure génitale avec la base des éléments du cubile sans épines . **Ochanella**

Femelles

N. B. — Le tableau ci-dessous ne peut-être que très fragmentaire, les femelles du tiers environ des espèces que comptent les groupes I et I^{bis} étant encore inconnues. En outre, les caractères peu différenciés des structures génitales femelles des *Gonometinae* ne permettent guère de s'appuyer sur des caractères anatomiques bien tranchés. On voudra bien noter cependant que toutes les femelles reconnues de ces deux groupes font partie du groupe I (nervure 8 des ailes antérieures par-

Source : MNHN, Paris

tant de la cellule), à l'exception de la seule espèce *Ochanella hova* (Butler) qui fait partie du groupe I bis. Enfin, on doit remarquer que, jusqu'à présent, les espèces de ces deux groupes ne présentent pas de dimorphisme sexuel marqué, sauf *Napta serratilinea* Guenée, dont la femelle est facilement reconnaissable à sa couleur jaune d'ocre : il en résulte que, dans une grande mesure, le classement des mâles, si on les possède, permettra de déterminer celui des femelles.

1. Ailes antérieures avec la nervure 8 partant de l'angle antéro-externe de la cellule 2
— Ailes antérieures avec la nervure 8 partant de la tige commune aux nervures 6 et 7 ; lignes transversales multiples . . . . . **Ochanella**

2. Ailes antérieures avec la ligne subterminale formée par une double rangée de petits points noirs très nets 3
— Ailes antérieures sans points nets subterminaux, mais avec une ligne dentée ou maculaire 7

3. Ailes antérieures avec les lignes antémédiane et surtout postmédiane nettement doublées par des lignes jumelles . . . . . **Europtera**
— Ailes antérieures avec les lignes anté- et postmédiane non nettement doublées par des lignes jumelles 4

4. Ailes antérieures avec l'aire apicale tachée de foncé, où se détachent plus ou moins deux ou trois croissants clairs doublant les premiers points subterminaux . . . . . **Sunnepha**
— Ailes antérieures sans rembrunissement ni points subapicaux . . 5

5. Envergure supérieure à 50 mm . . . . . **Lamprantaugia**
— Envergure inférieure à 50 mm 6

6. Ailes antérieures avec l'aboutissement de la ligne subterminale au bord interne marqué par un point très grossi . . . . . **Endacantha**
— Ailes antérieures sans point plus gros que les autres au bord interne . . . . . **Lerodes**

7. Ailes antérieures avec les lignes transversales habituelles plus ou moins bien dessinées 8
— Ailes antérieures sans lignes transversales, mais avec deux lignes longitudinales épaisses . . . . . **Anchirithra**

8. Ailes antérieures avec les lignes transversales finement dessinées 9
— Ailes antérieures avec les lignes transversales épaisses ou maculaires 11

9. Ailes antérieures et ailes postérieures de même couleur 10
— Ailes antérieures de couleur fondamentale d'un blanc pur. Ailes postérieures de couleur rouille . . . . . **Chionodiptera**

10. Taille moyenne. Ailes antérieures couleur jaune ochracé, avec la ligne subterminale très dentée . . . . . **Napta**
— Taille très petite. Ailes antérieures de couleur brune, avec la ligne subterminale ondulée . . . . . **Eupagopteryx**

11. Antennes nettement fasciculées. Armure fortement colorée en noir . . . . . **Melopla**
— Antennes à fasciculations très courtes. Armure de coloration normale . . . . . **Ochrochroma**

Source : MNHN, Paris

Groupe I

(La nervure 8 des ailes antérieures part de l'angle de la cellule ; antennes droites à fasciculations régulièrement progressives ou dégressives, d'égale longueur dans les deux rangées).

Europtera Y. de Lajonquière

(εὐρύς, large, et πτερόν, aile)

Europtera Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 169 (espèce type : *Libethra punctillata* Saalmüller, 1884, désignée par l'auteur).

Description originale. — « Papillons de taille moyenne à ailes bien développées et assez larges, à apex net et à bord externe faiblement arrondi. Antennnes avec fasciculations se raccourssissant régulièrement jusqu'à l'extrémité. Les ailes portent dans l'aire submarginale une double rangée de petits points noirs. Aux ailes antérieures, la nervure 8 part de l'extrémité de la cellule ; 6 et 7 sont brièvement tigées. Aux ailes postérieures, 4 et 5 sont connées ou brièvement tigées ; la cellule basilaire émet une seule nervure secondaire, faible, quelquefois absente. L'originalité du Genre réside dans ses génitalia ♂ : valves très courtes et trapues, falquées, avec une forte dent à la base ; cubile formé de deux éléments largement séparés, s'évasant considérablement de la base vers leur extrémité qui se termine en un long bord arrondi en forme de collerette ».

Répartition géographique. — Madagascar.

Tableau de détermination des espèces

1. Ailes antérieures avec deux taches discales blanc argent (fig. 3 *a*) . . . . . **E. pandani**
— Ailes antérieures sans taches discales blanc argent ou seulement avec un très petit point blanc (pl. II, fig. 24 et 25) . . . . . **E. punctillata**

Europtera punctillata (Saalmüller)

(♂, pl. II, fig. 24)

Libetthra punctillata Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 232, pl. 5, fig. 71.
Libethra punctillata Saalmüller ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 266, pl. 37 e.
Libethra punctillata Saalmüller ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 420.
Europtera punctillata (Saalmüller) ; Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 169.

Europtera nigraluna Y. de Lajonquière, 1970, *ibid.*, p. 169 (*n. syn.*).
Europtera nigraluna forme *defecta* Y. de Lajonquière, 1970, *ibid.*, p. 170.

Cette première espèce des *Gonometinae* malgaches se présente sous des aspects assez variés qui ont pu faire croire à la présence d'au moins deux unités spécifiques. Mais l'étude d'un matériel plus abondant permet de penser que ces formes appartiennent toutes à une seule et même espèce. En conséquence, je dois ramener au rang de simple forme individuelle l'*Europtera nigraluna*, précédemment décrite par moi comme bonne espèce, et supprimer purement et simplement sa forme *defecta*. Une autre forme, décrite ci-après sous le nom d'*opima*,

Source : MNHN, Paris

permettra de donner une idée plus complète des différents aspects de l'*E. punctillata*.

Types. — *punctillata* Saalmüller. Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, pays Betsileo (ex coll. Staudinger) (Zool. Mus., Humboldt Univ., Berlin).

nigraluna Y. de Lajonquière. Holotype : 1 ♂, Madagascar Sambirano, massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m, début III-1967 (*P. Soga*). (Muséum, Paris).

forme *defecta* Y. de Lajonquière. Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m, 24-I-1952 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 36-45 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 16-21 mm. Antennes à flagellum d'un brun plus ou moins clair et à fasciculations bistre. Tête et thorax de brun acajou à brun noisette ; abdomen et touffe anale plus clairs.

Ailes antérieures de couleur générale acajou brillant à brun noisette, à peine moins foncée que celle du thorax ; cette couleur ne s'éclaircit un peu que dans l'espace terminal et dans une étroite bande diffuse prolongeant la cellule. L'aile est coupée transversalement par un double système de lignes légèrement plus foncées qui délimitent l'espace médian ; à savoir, du côté interne, deux lignes zigzaguées, parallèles, écartées de 2 mm environ, dont la plus près de la base est souvent invisible ; du côté externe, la même combinaison de deux lignes plus ou moins dentées, également distantes de 2 mm environ, et pratiquement parallèles sur toute leur longueur, pouvant s'écarter un peu cependant dans la région subcostale : la plus externe est souvent moins foncée que sa ligne jumelle, mais reste cependant bien visible ; à l'extrémité de la cellule existe souvent un très petit point blanc, mais beaucoup d'exemplaires en sont dépourvus ; enfin, deux rangées parallèles de petits points noirs disposés en quinconces dans les espaces internervuraux, et également écartées d'environ 2 mm, font office de ligne subterminale, à 3 ou 4 mm avant le bord externe. Chez quelques exemplaires mélanisants, les systèmes de lignes transversales sont fortement accusés en noirâtre et les points subterminaux plus ou moins reliés entre eux par des traits formant chevrons. Frange très courte, un peu plus foncée que l'espace terminal.

Ailes postérieures uniformément acajou ou brunes, plus claires que les ailes antérieures, parfois traversées par une ombre médiane noirâtre, mais souvent sans aucunes marques ; frange plus claire, de couleur isabelle.

Verso des quatre ailes de couleur sensiblement uniforme, rouge acajou terne ou brunâtre pour les ailes antérieures, un peu plus jaunâtre pour les ailes postérieures ; une ombre médiane foncée traverse parfois les ailes postérieures, mais n'est que rarement et partiellement indiquée au verso des ailes antérieures.

Armure génitale (pl. XIV, fig. 192 et 193). — Les valves sont fortes, courtes et larges, avec une forte dent à leur base ; leur extrémité se redresse presque à angle droit pour se terminer en pointe. La variation dans la forme de cette pièce réside, tant dans un léger allongement possible que dans une courbe un peu moins redressée de son extrémité. Les éléments du cubile, bien développés, sont élargis, étalés et arrondis à leur extrémité. Le pénis, mince et moyennement allongé, est parfois légèrement relevé à son extrémité distale.

♀. Envergure : 49 mm environ ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 23 mm environ.

Source : MNHN, Paris

Antennes à flagellum brun, à fasciculations jaune. Cette femelle est très semblable au mâle dont elle ne diffère, en dehors de la taille, que par une tonalité légèrement plus claire, avec une atténuation encore plus marquée des lignes transversales.

Armure génitale (pl. XXIV, fig. 280). — C'est une armure sans grand caractère particulier, remarquable seulement par la très faible sclérification de la plaque génitale et la brièveté de ses deux bras latéraux.

Variations. — Ainsi qu'il a été dit plus haut, le taxon *nigraluna*, décrit comme bonne espèce, doit être ramené au rang de simple forme individuelle. Sa particularité réside uniquement dans l'anneau noir plus ou moins large qui entoure le point discocellulaire, de telle sorte que l'aile semble marquée, à cet endroit, d'une lune noire pupillée de blanc. Tous les autres éléments, taille, couleur et dessin, présentent la même variabilité que la forme nominative.

Un exemplaire femelle, en provenance de l'Ouest de la Grande Ile, revêt un aspect si particulier qu'il mérite d'être distingué au moins à titre de forme. Je l'ai nommé *E. punctillata* forme *opima* n. (4). Mais il est possible que de futures captures permettent d'établir qu'il est le représentant d'une sous-espèce habitant la partie occidentale de Madagascar ; ses couleurs plus foncées rendent vraisemblable cette supposition par analogie avec d'autres espèces de la faune malgache.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR SAMBIRANO : Massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*) ; matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 2 050 m (*P. Soga ; P. Viette et P. Griveaud*) ; piste de Mangindrano au Maromokotra, au Nord du piton coté 2 362 m, 2 310 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

MADAGASCAR EST : Massif du Marojejy, Anjanaharibe Sud, Betsakotsako, 1 030 m (*P. Soga*) ; réserve naturelle intégrale n° 12, Marojejy-Ouest, 1 140 m (*P. Soga*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Mananilaza (*P. Soga*). — Route d'Anosibe, Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette*). — Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Environs de Fort-Dauphin, forêt d'Isaka (*R. Catala*).

MADAGASCAR CENTRE : La Mandraka (*B. Turlin*). — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m (*P. Viette*) ; forêt d'Antarivady, 2 130 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*). — Lambeaux forestiers au Sud d'Ambositra, forêt d'Ankazomivady, 1 640 m (*P. Griveaud*). — Pays Betsileo (ex. coll. Staudinger).

MADAGASCAR OUEST : Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*).

(4) *Europlera punctillata* forme **opima** n. — Holotype : 1 ♀, Madagascar Ouest, région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m, II-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Envergure : 52 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 23 mm environ. Une teinte gris argent brillant occupe la majeure partie des ailes antérieures notamment les espaces terminaux et subterminaux depuis la ligne postdiscale, ainsi que toute l'aire interne au-dessous du disque ; la double ligne subterminale de points noirs ressort particulièrement bien sur ce fond uni et se termine au bord interne en une tache noire. Le reste de l'aile, c'est-à-dire l'aire basale, l'aire subcostale et l'aire discale, reste brun ainsi que les ailes postérieures ; frange des quatre ailes brun clair ; thorax brun gris ; abdomen de la couleur des ailes postérieures.

Source : MNHN, Paris

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva de moyenne et haute altitude récoltée en VII, X, XI, XII, I, II, III, IV, V. La localité de la forêt de l'Antsingy semble assez insolite dans cet ensemble.

Europtera pandani n. sp. (fig. 3)

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 600 m, ex pupa 10/12-IV-1971 (*P. Griveaud et A. Peyrieras*) (Muséum, Paris).

Cette espèce nous parvient au moment même où le manuscrit de cette étude est remis à l'imprimeur : telle est la raison pour laquelle sa figuration n'est faite que par de simples dessins et non par des photographies.

Le mâle holotype est très vraisemblablement l'unique exemplaire connu ; sa chrysalide a été trouvée à l'aisselle d'une feuille de *Pandanus*, d'où le nom que je lui donne bien qu'il ne soit évidemment pas certain que la chenille vive sur ce végétal.

Quoiqu'il en soit, il vient très heureusement s'adjoindre à *E. punctillata* qui, jusqu'à présent, représentait à lui seul le Genre *Europtera* ; on retrouve en effet chez lui, d'une façon particulièrement frappante, tous les caractères qui ont motivé la création de celui-ci.

Description. — ♂. Envergure, 39 mm ; longueur du bord costal de l'aile antérieure, 17 mm env. Antennes droites à flagellum brun-tabac, à fasciculations un peu plus claires augmentant de longueur progressivement depuis la base, puis diminuant de même jusqu'à l'apex. Tête et ses annexes, thorax, collier, ptérygodes et dessus de l'abdomen concolores, brun-rougeâtre foncé ; pattes et dessous de l'abdomen un peu plus clairs. Touffe anale jaune.

Fig. 3, *Europtera pandani* n. sp. ♂ : *a*, imago, grandeur nature ; *b*, armure génitale (× 13,5).

Source : MNHN, Paris

Ailes antérieures : assez courtes et très élargies par une convexité marquee du milieu du bord interne. Même couleur que le thorax, devenant un peu grisâtre au delà de la ligne postmédiane ; celle-ci, ainsi que la ligne antémédiane sont doublées par des lignes parallèles distantes de 2 mm env. comme chez *E. punctillata*, et forment ainsi un réseau compliqué de lignes zigzaguées, anguleuses, noirâtres et d'ailleurs à peine visible sur la couleur fondamentale foncée ; la double rangée de points noirs internervuraux en quinconces formant la ligne subterminale est présente comme chez *E. punctillata*, mais ces points sont tellement fondus dans la couleur des aires externe et terminale qu'on ne peut les distinguer qu'à la loupe ; par contre, l'espèce est très facilement reconnaissable aux deux taches blanc argent brillantes, l'inférieure plus allongée que l'autre et un peu décalée vers l'extérieur, qui marquent l'extrémité de la cellule. Frange courte, à peine plus foncée que l'aire terminale.

Ailes postérieures : bord costal droit ; brunes dans leur partie basale, noirâtres dans leur moitié distale ; bord anal garni de poils clairs brun-orangé ; aucune ligne ni dessin. Frange jaunâtre clair, précédée intérieurement d'un filet foncé.

Verso des quatre ailes : sur le fond brun clair, le trajet des nervures ressort très nettement en plus foncé ; aux ailes antérieures, on distingue en jaunâtre la transparence des deux taches discales brillantes du recto ; aux postérieures, une ombre médiane flexueuse très noire tranche tout particulièrement. Franges, noire aux antérieures, claire après un filet intérieur noir aux postérieures.

Armure génitale (fig. 3 *b*). — Il n'est pas besoin de souligner la correspondance des valves et du cubile de cette armure et de celle d'*E. punctillata* (pl. XIV, fig. 192 et 193). Par contre, *E. pandani* se singularise nettement par le grand développement des lobes de la juxta, et surtout par l'allongement très remarquable des socii. Le pénis est plus mince et plus coudé.

♀. Inconnue.

Distribution dans l'île. — Seul l'holotype est actuellement connu.

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la forêt d'altitude capturée en IV.

Lamprantaugia Y. de Lajonquière

(de λαμπρός, brillant, et ἀνταύγεια, reflet)

Lamprantaugia Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 168 (espèce type : *Lasiocampa tamatavae* Guenée, 1865, désignée par l'auteur).

Description originale. — « Ailes robustes et larges, bord terminal arrondi, apex bien marqué ; épiphyse tibiale forte, se terminant en pointe. Antennes bipectinées, les deux rangées portant des fasciculations de longueur sensiblement égale, pratiquement constante jusqu'à l'approche de l'extrémité. Palpes dépassant très légèrement le front. Yeux velus. Nervation : la nervure 8 part de l'angle de la cellule des ailes antérieures, librement et souvent légèrement avant cet angle ; les nervures 6 et 7 sont tigées ; il en est de même des nervures 9 et 10 qui sont plus longues que leur tige ; aux ailes postérieures, la cellule basilaire émet une nervure secondaire quelque peu bifide à sa base. Genitalia : l'armure

Source : MNHN, Paris

♂ a des valves fortes droites ou très légèrement courbées, un tegumen bien développé, des socii peu sclérifiés garnis de soies, les lobes de la juxa très arrondis, le cubile, important, séparé en deux éléments parallèles dont les bords internes sont garnis de spinules à leur extrémité, celle-ci se terminant parfois en un éperon libre fortement sclérifié ; pénis allongé et régulièrement courbé. Chez la ♀, la plaque génitale, subrectangulaire, est prolongée distalement par deux « bras » sclérifiés assez larges ; l'ostium est très simplifié, le ductus bursae court et peu marqué, la bursa sans aucune marque ; les apophyses sont fines, les postérieures un peu plus longues que les antérieures ».

Répartition géographique. — Madagascar.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

1. Lignes transversales des ailes antérieures nettement inscrites, principalement la postmédiane formée de deux fines lignes gris noir jumelées. Ailes relativement courtes et amples (pl. II, fig. 29) . . . **L. gueneana**
— Lignes transversales des ailes antérieures faiblement inscrites en un seul tracé, ou même invisibles ; partie distale de ces ailes de teinte plus pâle ; ces ailes relativement allongées et plus étroites (pl. II, fig. 28) . . . . . **L. tamatavae**

Lamprantaugia tamatavae (Guenée)

(♂, pl. II, fig. 28 ; ♀, pl. XI fig. 158)

Lasiocampa tamatavæ Guenée, 1865, *in* A. VINSON, Voy. à Madag. au couron. de Radama II, annexe F, p. 44 (♂).
Lasiocampa tamatavæ Guenée ; MABILLE, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 313.
Lebeda tamatavæ ? [Guenée] ; BUTLER, 1880, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5) 5, p. 387.
Lasiocampa tamatavæ Guenée ; BUTLER, 1882, *Cist. Ent.*, 3, pars 26, p. 22.
Lasiocampa Tamatavæ Guenée ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 241.
Dendrolimus Tamatavæ, Guenée ; KIRBY, 1892, A. syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 816.
« *Lasiocampa* » *tamatavæ* Guenée ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 276 (Anhang).
Lasiocampa tamatavæ Guenée ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 269 (Anhang).
Lamprantaugia tamatavae (Guenée) ; Y. DE LAJONQUIÈRE, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 168 (espèce type du genre *Lamprantaugia*).

Type. — ♂, « Madagascar » (ex coll. Gal Feisthamel, ex coll. Guenée, ex coll. Ch. Oberthür).

Le type (holo- ou lectotype) demeurant introuvable, tant au British Museum (N. H.), qui possède la collection Ch. Oberthür comprenant la collection Guenée, qu'au Naturhistorisches Museum de Vienne qui a acquis les restes de la collection C. Höfer, après revente par ce dernier de la collection Ch. Oberthür, doit être considéré comme perdu : il paraît donc nécessaire de créer un néotype de cette espèce :

Néotype : 1 ♂, Madagascar Est, route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato, 16-XII-1954 (*P. Viette*) (donné par le Muséum, Paris, au British Museum (N. H.) où le type de cette espèce devait normalement être conservé).

Source : MNHN, Paris

GUENÉE a décrit sous le nom de *Lasiocampa tamatavae*, un mâle et une femelle, cette dernière, d'ailleurs, avec réticence. Il s'est avéré par la suite que cette hésitation était justifiée et que la femelle ainsi décrite appartenait à une autre espèce ; c'est celle que MABILLE a nommée *Lasiocampa gueneana* et que l'on trouvera commentée ci-après, immédiatement après *L. tamatavae*.

Description. — ♂. On donnera ici la description du mâle de *L. tamatavae* par GUENÉE :

« Le mâle a 45 mm d'envergure. Les premières ailes sont épaisses, entières, à apex un peu prolongé, d'un brun ferrugineux, lavé de cendré dans la dernière moitié. Toute la partie basilaire est abondamment garnie de poils laineux. Les dessins sont très-peu distincts. On voit seulement dans la cellule un petit trait triangulaire clair, cerclé de noirâtre, et, un peu avant le bord terminal, deux séries de petits points noirs, dont l'une au-dessus et l'autre au-dessous des nervures. Quelques groupes d'atomes gris suivent ceux de l'apex. Les secondes ailes sont d'un ferrugineux uni, avec la frange plus claire. Tout le dessous est uni et sans dessins. Le thorax est très-velu, d'un ferrugineux foncé ; les antennes aussi pectinées que chez notre *Bombyx Quercus*, claires, mais marquées de noirâtre à la base de la hampe. Les palpes dépassent médiocrement le front. L'abdomen est plus long que les ailes inférieures ».

Ajoutons à cette description, un peu succincte, que les ailes antérieures paraissent, en fait, bicolores, toute la partie antérieure et discale étant nettement plus foncée que la « dernière moitié », c'est-à-dire la partie terminale ; la transition de ces deux teintes est, après une ligne médiane confuse, une zone progressivement dégradée, correspondant à l'aire postdiscale depuis la région préapicale jusqu'au milieu du bord interne ; le long de celui-ci, surtout dans sa partie avoisinant la base de l'aile, on trouve cette teinte « lavé(e) de cendré » que signale GUENÉE, bien que l'adjectif « cendré » implique l'idée d'un gris que ne justifient qu'avec beaucoup de bonne volonté les exemplaires que nous avons sous les yeux ; le point discocellulaire blanc n'est, le plus souvent, que très peu accompagné de noir, ou même pas du tout. Enfin, le « dessous » des quatre ailes n'est pas entièrement « uni et sans dessins », mais coupé par une large ombre transversale, médiane et diffuse, d'intensité d'ailleurs assez faible et variable selon les exemplaires.

Il est donc probable que GUENÉE a eu entre les mains un exemplaire où certains de ses caractères étaient un peu exceptionnels.

L'épiphyse tibiale est remarquablement importante (tabl. I, fig. 25).

Armure génitale (pl. XIV, fig. 196). — On signalera les lobes très ronds de la juxta, les valves élargies à leur base, et surtout les éperons terminaux du cubile tournés vers l'intérieur.

♀. La femelle de cette espèce étant restée inédite jusqu'à ce jour, on voudra bien en trouver ci-dessous la première description :

Envergure : 68 mm env. ; longueur du bord costal de l'aile antérieures : 33 mm env. Antennes à flagellum brun, à fasciculations jaunes. Tête, palpes labiaux, ptérygodes et thorax brun violet, et non brun chamois comme le mâle.

Ailes antérieures très semblables à celles du mâle, bicolores, mais dans une teinte brun violet ; ligne médiane légèrement visible ; points formant la ligne subterminale à peine discernables ; frange très courte et concolore.

Ailes postérieures uniformément brun clair ; frange plus claire.

Source : MNHN, Paris

Verso des ailes uniformément bistre, avec une indication très diffuse de l'ombre médiane.

Armure génitale. — Voir la figure 281 de la planche XXIV.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*).

MADAGASCAR EST : Massif du Marojejy, Ambinanitelo, 500 m (*P. Griveaud*) ; réserve naturelle intégrale n° 12, Beondroko, 1 200 m (*P. Soga*). — Environs de Maroantsetra, station forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m (*P. Viette*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Antenina (*P. Soga*). — Ambatondrazaka, Mananilazy (*P. Soga*). — Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*) ; Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*) ; km 57 (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*Mme N. d'Olsoufieff, P. Viette, P. Griveaud*) ; concession R. Izouard, 1 025 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud*). — Vallée du Faraony, Vohilava (*R. Catala*). — Région de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Environs de Fort-Dauphin, Sakavondro, 40 m (*P. Griveaud*).

MADAGASCAR CENTRE : La Mandraka, 1 200 m (*P. Griveaud et R. Vieu, P. Viette, B. Turlin*). — Ankarampotsy, col de Tantamaly, 1 040/1 180 m (*R. Catala*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva récoltée pendant de nombreux mois de l'année : VII, VIII, IX, XI, XII, I, II, III et VI.

Lamprantaugia gueneana (Mabille)

(♂, pl. II, fig. 29 ; ♀, pl. XI, fig. 163)

Lasiocampa tamatavæ Guenée, 1865, *in* A. VINSON, Voy. à Madag. au couron. de Radama II, annexe F, p. 44 (♀).

Lasiocampa Gueneana Mabille, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 314.

Lasiocampa Gueneana Mabille ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 241.

Opsirhina (?) *Gueneana*, Mabille ; KIRBY, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 812.

« *Lasiocampa* » *gueneana* Mabille ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 276 (Anhang).

Lasiocampa gueneana Mabille ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 36, p. 268 (Anhang).

Lasiocampa gueneana Mabille ; VIETTE et D. S. FLETCHER, 1968, *Bull. Br. Mus. nat. Hist.* (Ent.), 21 (8), p. 403.

Lamprantaugia gueneana (Mabille) ; Y. DE LAJONQUIÈRE, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 168.

Eutricha nitens Butler, 1882, *Cist. Ent.*, 3, pars 26, p. 22 (♂).

Eutricha Nitens Butler ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 234.

Dendrolimus Nitens, Butler ; KIRBY, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 814.

« *Eutricha* » *nitens* Butler ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 276 (Anhang).

Lasiocampa nitens Butler ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 269 (Anhang).

Ochanella monticola Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 223 (♂).

Types. — *gueneana* Mabille. 1 ♀, « Madagascar » (ex coll. Gal Feisthamel *in* coll. Guenée) (non retrouvé, voir VIETTE et D. S. FLETCHER, *loc. cit.*).

Source : MNHN, Paris

L'holotype décrit par MABILLE était une femelle, celle même que GUENÉE avait lui-même décrite comme femelle de *Lasiocampa tamatavae*, mais, rappelons-le, en émettant un doute sur son appartenance à cette espèce. Malheureusement, nous devons aussi constater la disparition du type de l'espèce de MABILLE, en même temps que celle du type mâle de *L. tamatavae*, le sort des deux Insectes ayant été vraisemblablement lié. Il paraît donc, là aussi, nécessaire de créer un néotype pour cette espèce.

Néotype : 1 ♀ (pl. XI, fig. 163), Madagascar Centre, Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Ampolomita, 1 400 m, 6-V-1956 (*P. Griveaud*) (prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 149) (donné par le Muséum, Paris, au British Museum (N. H.) pour les mêmes raisons que le néotype de *L. tamatavae*).

nitens Butler. Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, pays Betsileo, « Ankafana » [forêt d'Ankafina] (*W. D. Cowan*) (British Museum, N. H.).

monticola Viette. Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, massif de l'Ankaratra, forêt d'Ambahona, 1 680 m, 4-VII-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 40-43 mm ; longueur de la côte des ailes antérieures : 20-22 mm.

On voudra bien se reporter à ce qui sera dit au sujet de la femelle, car une même description peut fort bien dépeindre les deux sexes, mis à part évidement les caractères sexuels propres et la taille.

Epiphyse tibiale comme la figure 26 du tableau I.

Armure génitale (pl. XIV, fig. 194). — Elle diffère de celle de *L. tamatavae* par sa taille plus petite, ses valves plus larges, son pénis plus court, et, surtout, par l'orientation des éperons terminaux du cubile qui sont tournés vers l'extérieur.

♀. La description originale de MABILLE de la femelle de *L. gueneana* est la suivante :

« Taille et port du *Bombyx rubi* L. Tête prolongée et palpes connivents en bec comme dans *L. quercifolia* L. Ailes supérieures d'un brun de cuir, sablé d'écailles jaunâtres très fines ; la côte et le milieu du bord externe lavé de rougeâtre, le bord interne jusqu'au milieu du disque d'un gris cendré. Deux lignes transversales jaunes faiblement liserées de noirâtre : la première basilaire sinuée ; la deuxième courbe et oblique passant sur les rameaux ; espace terminal traversé par une ligne de points noirs très rapprochés, un peu effacés vers l'apex. Ailes inférieures et abdomen d'un beau rouge clair. Le corselet est de la couleur des premières ailes ; la tête et le dessus des palpes sont d'un gris cendré. Les antennes ont la tige blanchâtre, faiblement crénelée ».

L'exemplaire proposé pour néotype, afin de compenser la perte de l'holotype de MABILLE, diffère quelque peu de celui-ci par sa couleur brun rouge, et non plus « brun de cuir » ; le « gris cendré » du bord interne ne s'étend pas, non plus, « jusqu'au milieu du disque », mais est localisé en une zone beaucoup plus restreinte un peu avant le tornus, à l'endroit où la ligne subterminale punctiforme vient rejoindre le bord interne. Les « deux lignes transversales jaunes faiblement liserées de noirâtre » sont ici beaucoup moins caractérisées : elles se traduisent en fait par une double ligne brun rouge foncé au centre de laquelle se distingue, surtout dans leur moitié inférieure, un filet médian plus clair mais de même couleur. Une tache discocellulaire blanche, sous forme d'un petit trait oblique, marque l'extrémité de la cellule. Légère différence aussi dans

Source : MNHN, Paris

la couleur indiquée pour l'abdomen et les ailes postérieures qui sont ici brun rouge, plus clair cependant que les antérieures ; ces dernières traversées par une ombre médiane diffuse. Enfin, la tête, les ptérygodes et le dessus du thorax sont, chez le néotype, saupoudrés de gris et rappellent ainsi la zone précitée précédant le tornus.

Il ne faut pas s'étonner de ces différences qui ne sont, en définitive, qu'une variation de coloris. Si nous ne disposons, en effet, que de l'unique femelle proposée comme néotype, nous avons, par contre, sous les yeux, une série de neuf mâles qui permet de se rendre compte de la variation de l'espèce : chez certains, la couleur « brun de cuir » de Mabille est très reconnaissable, variant du brun jaune au brun sienne ; chez d'autres, elle est remplacée par un brun rouge pouvant aller jusqu'au rouge violacé. De même, les deux lignes transversales, formées d'un filet central encadré de foncé, ont ce filet parfois jaunâtre, parfois rougeâtre, parfois gris cendré, et sont parfois réduites à une simple ligne foncée épaisse. Quant à la petite tache discocellulaire, elle est très souvent absente, ce point discal étant d'ailleurs une marque très fugitive chez beaucoup d'espèces de Madagascar. Enfin, la suffusion grise, le long du bord interne, remonte quelquefois, mais rarement, jusqu'à la base du disque, peut venir doubler les points de la ligne subterminale ou remonter dans les doubles lignes transversales, comme il vient d'être dit ; elle peut aussi, mais très exceptionnellement, disparaître complètement et laisser place à un simple éclaircissement précédant le tornus.

Ajoutons enfin que la femelle est, en définitive, très semblable au mâle et seulement un peu plus grande. Guenée indiquait 55 mm d'envergure pour son exemplaire ; le néotype proposé mesure 53 mm env., avec une longueur du bord costal des ailes antérieures de 27 mm env.

Armure génitale (pl. XXIV, fig. 282). — Elle est très voisine de celle de *L. tamatavae* dont elle ne diffère que par une taille proportionnellement plus petite.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*).

Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*) ; Andohanambatoafa, 2 030 m (*P. Soga*) ; matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m] (*P. Soga*) ; piste de Mangindrano au Maromokotra, au Nord du piton coté 2 362 m, 2 310 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Région d'Analalava, poste de Maromandia, massif du Manongarivo, 1 150 m (*P. Griveaud*).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, Andasy II, 1 300 m et 1 550 m (*P. Soga*) ; matsabory du sommet, 2 160 m (*P. Soga*) ; réserve naturelle intégrale n° 12, Marojejy Ouest, 1 140 m (*P. Griveaud*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Ambatovositra, Andranomalaza (*P. Soga*). — Périnet (*N. et G. Olsoufieff*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud*).

Madagascar Centre : Forêt à l'Est du lac de Mantasoa, Andrangoloaka, 1 389 m (*P. Griveaud*). — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 680 m (*P. Griveaud*), 1850 m (*P. Viette*) ; forêt d'Antarivady, 2 130 m (*P. Viette et P. Griveaud, B. Turlin*). — Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Ampolomita, 1 400 m (*P. Griveaud*) ; Andranotobaka, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Lambeaux forestiers du Pays Betsileo, au Sud d'Ambositra, Ankazomivady, 1 640 m (*P. Griveaud*). — Pays Betsileo, forêt d'Ankafina (*W. D. Cowan*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt de Sahafahy, 1 320 m (*P. Soga*).

Source : MNHN, Paris

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, montant plus en altitude que l'espèce précédente, parce que probablement davantage liée à la forêt à Mousses et à Lichens. Exemplaires capturés en VII, XI, XII, I, II, III, IV, V et VI

Ochrochroma Y. de Lajonquière

(de χρῶμα, couleur, et ὠχρός, jaune pâle)

Ochrochroma Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 239 (espèce type : *Pachymeta simplex* Aurivillius, 1909, fixée par l'auteur).

Description. — Très voisin du Genre *Lamprantaugia* dont il diffère cependant par certains caractères de l'armure génitale des mâles, notamment par la forme des valves. Toutes les espèces actuellement connues restent dans les tons jaunes ou bistres.

Antennes présentant une augmentation puis une diminution régulière des fasciculations, comme dans le Genre précédent.

Epiphyse tibiale assez forte, mais généralement moins développée que dans le Genre *Lamprantaugia*.

Nervation. — Aux ailes antérieures, la nervure 8 part aussi de l'angle antéro-externe de la cellule. Aux ailes postérieures, 4 et 5 sont tigées ; la cellule basilaire émet une nervure secondaire.

Armure génitale ♂. — Valves généralement plus fines et plus longues que celles du Genre *Lamprantaugia* ; cubile en deux éléments un peu divergents s'évasant latéralement à leurs extrémités ; groupements de spinules, rarement absents, à l'angle interne de chacun des éléments, mais absence d'éperons ; pénis long et mince, de forme plus ou moins courbée.

Armure génitale ♀. — Sterigma peu développée ; *ductus bursae* légèrement spiralé chez les deux espèces dont les femelles sont connues ; apophyses fines et normalement développées.

Répartition géographique. — Madagascar.

Tableau de détermination des espèces

Mâles

1. Ailes antérieures avec les lignes et dessins à peine indiqués . . 2
— Ailes antérieures avec les lignes et dessins nettement contrastés . . 5
2. Ailes antérieures plutôt allongées, avec le bord terminal oblique (pl. II, fig. 31, pl. III, fig. 35) 3
— Ailes antérieures plutôt larges et courtes, avec le bord terminal arrondi et moins incliné vers la base (pl. II, fig. 30, pl. III, fig. 34). . . . 4
3. Couleur des ailes antérieures orangée. Valves longues, fines et un peu courbes ; prolongements latéraux du cubile plutôt courts ; spinules peu abondantes (pl. XV, fig. 204) . . . . . **O. aurantiaca**
— Couleur des ailes antérieures plus pâle, de jaune soufre à brique pâle. Valves robustes et droites ; prolongements latéraux du cubile importants ; spinules abondantes (pl. XV, fig. 205) . . . . . **O. seyrigi**

Source : MNHN, Paris

4. Envergure supérieure à 40 mm. Couleur orangé clair. Antennes à flagellum jaune. Cubile avec des spinules . . . . . **O. simplex**
— Envergure supérieure à 40 mm. Couleur roussâtre clair. Antennes à flagellum brun noir. Cubile sans spinule . . . . . **O. cadoreli**
5. Taille moyenne, 40 mm d'envergure env. Couleur jaune foncé ou châtain, avec des dessins brun rouge ou gris aux ailes antérieures (pl. II, fig. 32) . . . . . **O. opulenta**
— Taille petite, envergure inférieure à 30 mm. Couleur jaune beige, avec des dessins marrons aux ailes antérieures (pl. III, fig. 33) . . . **O. nepos**

Femelles (connues)

1. Ailes antérieures jaune mastic, avec des parties gris cendré (pl. VIII, fig. 117) . . . . . **O. opulenta**
— Ailes antérieures sans partie gris cendré 2
2. Ailes antérieures orangé clair, avec la ligne antémédiane peu anguleuse (pl. VIII, fig. 118) . . . . . **O. aurantiaca**
— Ailes antérieures variées de bistre et de rougeâtre vif, avec la ligne antémédiane montrant une forte dent en son milieu (pl. VIII, fig. 116) . . . . . (?) **O. cadoreli**

Ochrochroma simplex (Aurivillius)
(♂, pl. II, fig. 30)

Pachymeta simplex Aurivillius, 1909, *Ark. f. Zool.*, 5 (5), p. 25.
Pachymeta simplex Aurivillius ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 270, pl. 38 e (fig. défect.).
Pachymeta simplex Aurivillius ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 423.
Ochrochroma simplex (Aurivillius) ; Y. de Lajonquière, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 239.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. II, fig. 30), Madagascar Nord, Diégo-Suarez, 12-XII-1903 (S. M. S. Zenta, *Sch. Lt. v. Raisp*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Vi. 1-68) (Naturhistorisches Museum, Vienne).

Cet holotype a été malheureusement très détérioré au cours d'un voyage postérieur à la photographie de la planche II.

Description. — ♂. Envergure 38 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 17 mm env. Antennes jaunes ; tête, palpes labiaux, ptérygodes et dessus du thorax jaune orange ; dessous du thorax, pattes, abdomen et touffe anale plus clairs. Epiphyse tibiale : voir la figure 29 du tableau I.

Ailes antérieures de couleur uniforme jaune orangé clair, à peine plus foncée dans la partie basale de l'aile jusqu'à la ligne postmédiane ; une éclaicie jaune clair occupe la partie inférieure de l'aire basale au dessous de la cellule, jusqu'au bord interne, et s'arrêtant elle aussi à la ligne postdiscale ; la partie médiane de l'aile n'est limitée extérieurement que par le dessin très faiblement accusé et très confus des deux lignes parallèles postmédianes ; un assez gros point rond discocellulaire foncé se trouve à l'extrémité de la cellule ; frange un peu plus foncée que l'ensemble de l'aile.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures de couleur fondamentale jaune paille ; faiblement teintées de zones nuageuses carminées, très diffuses, dans leur moitié distale et le long du bord costal ; frange concolore.

Verso des quatre ailes de couleur à peu près semblable à celle du recto des ailes postérieures, un peu teintées d'orangé, cependant, aux antérieures ; une bande médiane rougeâtre transversale est bien marquée en leur milieu.

Armure génitale. — Voir la figure 206 de la planche XV.

♀. Elle est inconnue.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Diégo-Suarez (*Sch. Lt. v. Raisp*) (1 ♂).

MADAGASCAR OUEST : Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy, matsabory, 640 m, 5/7-XII-1966 (*P. Viette et P. Griveaud*) (2 ♂).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce fort mal connue, récoltée en XII et semblant appartenir au climax de la région malgache occidentale.

Remarque. — En dehors de l'holotype, il n'est connu de cette espèce que les deux autres mâles mentionnés ci-dessus. De teinte un peu plus foncée, ils diffèrent surtout de l'holotype par l'absence quasi complète du point sombre discocellulaire, et aussi par celle de l'éclaircie jaune basale.

Ochrochroma seyrigi Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 35)

Ochrochroma seyrigi Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 239.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, Bekily, X-1933 (*A. Seyrig*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 43 à 48 mm (holotype : 44 mm) ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 à 23 mm env. Antennes à flagellum jaune clair et à fasciculations bistre ; tête, thorax et pattes jaune bistre ; abdomen légèrement plus clair ; touffe anale concolore. Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 30) exceptionnellement importante.

Ailes antérieures uniformément jaune ochracé ; aucune ligne transversale n'est visible sauf, quelquefois, une très faible indication de la ligne postdiscale ; une petite tache brune marque, parfois, sur le bord interne, l'aboutissement d'une ligne antéterminale par ailleurs invisible ; le point discocellulaire, souvent manquant, est parfois inscrit en brun, mais reste très petit ; frange très courte, brune.

Ailes postérieures d'un jaune un peu plus pâle que les ailes antérieures, avec parfois quelques traces diffuses de rougeâtre à l'emplacement des ombres médiane et antéterminale indiscernables ; frange jaune paille.

Dessous des quatre ailes conforme à leurs rectos, avec cependant une ombre médiane rougeâtre, diffuse mais bien marquée ; frange également courte et brunâtre aux ailes antérieures, jaune clair aux ailes postérieures.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale (pl. XV, fig. 205). — Tout-à-fait conforme dans son ensemble à celle de l'espèce type du Genre.

♀. Inconnue.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR CENTRE (pentes occidentales) : Bekily (*A. Seyrig*).

MADAGASCAR OUEST : Route nationale 7, 64 km Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, 40 m (*P. Griveaud et Ratovoson*).

MADAGASCAR SUD : Bordure occidentale du plateau Mahafaly, 5 km à l'Est d'Itampolo, 40 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce encore assez mal connue récoltée hors de la pluvisilva en X, XI et II.

Ochrochroma opulenta Y. de Lajonquière
(♂ pl. II, fig. 32 ; ♀, pl. VIII, fig. 117)

Ochrochroma opulenta Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 239.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m, II-1957 (*P. Griveaud*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 50) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 40 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 mm env. Antennes à flagellum bistre et à fasciculations un peu plus claires. Tête, palpes labiaux, collier et ptérygodes roux ; thorax jaune roux, un peu plus foncé que l'abdomen.

Ailes antérieures de couleur fondamentale jaune vieil or, uniformément répartie, plus claire cependant dans une aire subrectangulaire occupant la moitié inférieure de l'aile, le long du bord interne, sur la moitié environ de celui-ci ; cette aire est limitée par une bande longitudinale marron qui suit la limite inférieure de la cellule et vient rejoindre la ligne transversale postdiscale qu'elle épaissit dans sa moitié inférieure ; lignes anté- et postdiscale bien marquées en brun roux ; ligne subterminale, composée de macules angulaires également brun roux, n'atteignant pas le bord costal, la troisième macule en dessous de l'apex nettement décalée vers l'intérieur ; point discocellulaire petit, mais bien marqué en brun roux ; frange brun roux.

Ailes postérieures uniformément jaune clair avec seulement une ombre diffuse rougeâtre dans la région subdiscale ; frange légèrement plus foncée que le fond de l'aile.

Verso des quatre ailes jaune clair, avec une ombre rousse dans la région costale de l'aile antérieure, une légère marque diffuse de même couleur dans la région apicale : une large ligne coudée postmédiane jaune roux à l'aile antérieure n'atteint pas le bord interne, et une autre ligne semblable à l'aile postérieure n'atteint pas non plus le bord anal.

Source : MNHN, Paris

Variation. — Un individu mâle de cette espèce est remarquable par la disparition de la couleur fondamentale jaune vieil or et son remplacement par une couleur générale châtain clair. Cette forme sera nommée *exhausta* f. nov. (5).

Armure génitale (pl. XV, fig. 202). — Caractérisée par ses valves longues, fines et légèrement courbes ainsi que par son cubile dont les deux éléments sont un peu plus divergents que chez les autres espèces du Genre.

♀. Envergure 55 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 30 mm env. Antennes jaunes, y compris le flagellum ; thorax jaune roux ; abdomen un peu plus clair.

Ailes antérieures de couleur fondamentale plus claire que celle du mâle, jaune mastic ; espace basilaire envahi de gris cendré ; large bande diffuse de ce même gris cendré dans l'espace subterminal et la région sous-apicale.

Ailes postérieures de même tonalité jaune mastic, un peu plus claire que celle des ailes antérieures, avec, parfois, un léger rembrunissement.

Verso des quatre ailes uniformément jaune mastic avec un léger rembrunissement dans la région costale et une ombre médiane peu prononcée, large et diffuse, de même couleur.

Armure génitale (pl. XXIV, fig. 283). — On remarquera le très net mouvement de torsion du *ductus bursae.*

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : « Diego-Suarez » (*G. Melou*). — Montagne des Français, vallée Antsoa, 100 m (*P. Griveaud*). — 50 km au Sud-Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m (*P. Viette*).

MADAGASCAR OUEST : Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*). — Route nationale 7, 64 km Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Forêt au Nord d'Andranovory, 510 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la région malgache occidentale récoltée en XI, I, II et IV. Les exemplaires étiquetés « Diego-Suarez » ont vraisemblablement été capturés par G. MELOU à la Montagne des Français.

Ochrochroma aurantiaca (Viette)

(♂, pl. II, fig. 31 ; ♀, pl. VIII, fig. 118)

Libethra aurantiaca Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 224.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m, I-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

(5) *Ochrochroma opulenta* forme **exhausta** n. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, forêt au Nord d'Andranovory, 510 m, 21/23-II-1968 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Cette forme, que je décris d'après le seul exemplaire holotype, est remarquable par la disparition de la couleur fondamentale jaune vieil or et son remplacement par une couleur générale châtain clair ; l'ombre longitudinale subcellulaire reste bien indiquée ; toutes les lignes transversales et le point discocellulaire sont de couleur gris foncé. Les ailes postérieures sont teintées de roux et le trajet des nervures particulièrement bien marqué en cette couleur.

Source : MNHN, Paris

Description. — ♂. P. VIETTE a donné du mâle la description suivante :

« Envergure : 41-43 mm ; longueur des ailes antérieures : 19,5-20,5 mm.

Antennes fauves, le flagellum dorsalement recouvert d'écailles gris jaunâtre. Palpes labiaux, tête et patagia brun ochracé. Tegulae, thorax et abdomen jaune orange foncé. Dessous du corps gris jaunâtre, avec les pattes jaune orangé.

Ailes antérieures presque unicolores, de même couleur que le thorax et l'abdomen, avec de fines lignes transversales gris ardoise. Une tache de cette dernière couleur à la base de la cellule. Ligne antémédiane, avec trois festons, mais parallèle à l'axe du corps. Ligne postmédiane anguleuse sous la côte, puis obliquement dirigée vers le bord inférieur ; elle est fortement anguleuse au niveau de chaque nervure. Bande submarginale ne commençant qu'en dessous de R 4, également fortement anguleuse au niveau de chaque nervure et se terminant par une tache gris noirâtre au bord inférieur. Un point discal brun orangé. Frange concolore, légèrement gris ardoise à l'apex.

Ailes postérieures unicolores, d'un jaune orangé plus clair que celui des ailes antérieures. Frange plus jaunâtre que l'aile.

Dessous des quatre ailes jaunâtre, légèrement orangé, brillant, avec l'aire costale des ailes antérieures, l'aire discale des ailes postérieures et une bande transversale médiane jaune orange ».

Epiphyse tibiale longue et mince (tabl. I, fig. 31).

Armure génitale (pl. XV, fig. 204). — Très voisine de celle d'*O. opulenta* ; en diffère cependant par un allongement général, aussi bien des valves que du cubitile, par un moindre écartement des deux éléments de ce dernier et la forme plus effilée de leurs extrémités, par une localisation différente des spinules qui garnissent leur bord interne ; le pénis est, de son côté, plus allongé et plus progressivement courbé.

♀. Envergure : 54 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 27 mm env. Elle est très semblable au mâle quoique légèrement plus claire, mais de même teinte orangée. Cette couleur la sépare nettement de la femelle d'*O. opulenta*, ainsi que l'absence complète des suffusions gris cendré que l'on trouve chez cette dernière.

Armure génitale (pl. XXIV, fig. 284). — Très voisine également de celle de l'espèce précédente ; en diffère néanmoins par la forme plus carrée du bord proximal de la sterigma, par celle des annexes de l'*ostium bursae* et par les larges bras latéraux qui prolongent la plaque génitale.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Ankarana de Diégo-Suarez (*E. Raharizonina*).

MADAGASCAR OUEST : Région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m (*P. Griveaud, G. Cadorel*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce des formations caducifoliées capturée en XII et I.

Ochrochroma nepos Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 33)

Ochrochroma nepos Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 241.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m, II-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Source : MNHN, Paris

Description. — ♂. Envergure : 27 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 12 mm env. Antennes jaune bistre, à flagellum un peu plus foncé. Tête, thorax, pattes et corps concolores, brun clair. Epiphyse tibiale : tableau I, figure 33.

Ailes antérieures reproduisant très exactement les marques et dessins d'*O. opulenta*, dans une tonalité cependant moins rousse, plus brune, alors que la couleur fondamentale de l'aile est elle-même d'un jaune moins doré, plutôt bistre.

Ailes postérieures également d'une tonalité un peu plus foncée, avec une ombre postdiscale brune, diffuse, et un rembrunissement de l'aire terminale.

Verso des quatre ailes jaunâtre clair, avec les ombres postdiscales très fortement accusées en brun roux, et une marque de même couleur avoisinant l'apex.

Armure génitale (pl. XV, fig. 203. — Les valves sont proportionnellement plus courtes, et en tout cas plus droites que celles des autres espèces du Genre. Le pénis est aussi un peu plus droit. Le cubile, très conforme par ailleurs, se singularise cependant par l'absence de spinules sur les bords internes de ses éléments.

♀. Elle m'est inconnue.

Distribution dans l'île. — On ne connaît que des exemplaires mâles capturés en même temps que l'holotype.

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce du domaine de l'Ouest récoltée en II.

Remarque. — Cette très petite espèce paraît être par sa taille peu en harmonie avec les autres espèces du Genre, malgré une analogie certaine avec *O. opulenta* dont elle semble être une réduction. Certaines différences dans l'armure génitale mâle la mettent aussi dans une position un peu marginale. Cependant, elle répond aux grandes caractéristiques du Genre, tant par sa nervation et la forme de ses antennes que par le type de son armure génitale.

Ochrochroma cadoreli Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 34)

Ochrochroma cadoreli Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 241.

Comme *O. nepos*, cette espèce, dédiée à Georges Cadorel, est encore un peu en marge du Genre *Ochrochroma*. En réalité, les caractères des armures génitales, considérés isolément, devraient la faire intégrer plutôt au Genre *Phoenicladocera* qui sera examiné dans le Groupe II où il est en quelque sorte l'homologue du Genre *Ochrochroma*. Mais les caractères de nervation et d'antennes, propres au Groupe I, se retrouvent intégralement chez *O. cadoreli* : nervure 8 partant librement de l'angle antéro-supérieur de la cellule, antennes présentant une progression et une régression régulières des fasciculations du rang externe ; ces particularités impliquent donc son maintien dans le Groupe I et permettent de la placer dans le Genre *Ochrochroma*.

Elle n'est connue, jusqu'à ce jour, que par deux exemplaires mâles.

Source : MNHN, Paris

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 500 m env., 27-XI-1965 (*G. Cadorel*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° CAD-6-68) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure. 42 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 mm env. Antennes à flagellum brun noir et à fasciculations un peu plus claires. Tête, thorax et pattes roux foncé ; abdomen et touffe anale légèrement plus clairs. Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 32) sans caractère particulier.

Ailes antérieures de couleur uniforme roussâtre clair, un peu plus foncé dans l'aire médiane ; celle-ci est délimitée par une ligne antédiscale à peine visible et par une ligne postmédiane un peu plus foncée ; elle porte un petit point discocellulaire noirâtre, bien visible ; au delà de la ligne postmédiane, les espaces terminal et subterminal sont uniformes et seulement séparés par la ligne antéterminale, presque droite, composée de lunules internervurales gris brunâtre ; frange très courte, un peu plus foncée.

Ailes postérieures uniformément de la couleur chamois de la moitié terminale des ailes antérieures ; frange également un peu plus foncée.

Verso des quatre ailes de même couleur, mais légèrement plus clair que le recto, uniforme à l'exception de la frange plus foncée, comme sur le dessus.

Armure génitale (pl. XV, fig. 207). — Comme dit plus haut, les genitalia de cette espèce montrent une très grande analogie avec ceux du Genre *Phoenicladocera* (pl. XVIII, fig. 231 à 237), tant par la taille plus courte des valves que par la forme du cubile, l'absence de spinules et la forme nettement coudée du pénis. A ce titre, il fait figure d'égaré dans le Groupe I où doivent le maintenir pourtant les caractères de sa nervation et de ses antennes.

Distribution dans l'île. — Madagascar Centre : Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 500 m env. (*G. Cadorel*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce fort mal connue des forêts d'altitude du Centre de la Grande Ile, capturée en XI.

N. B. — Faut-il considérer comme étant la femelle d'*O. cadoreli* le magnifique Insecte que montre la figure 116 de la planche VIII ?, et qui porte la mention suivante :

Madagascar, région d'Ambositra (*G. Petit*, 1922), éclos labo. 18 juillet 1923. — Muséum, Paris.

Les notions que nous possédons sur cette espèce sont beaucoup trop succinctes pour pouvoir l'affirmer. Cependant, un certain nombre de facteurs militeraient en faveur de cette hypothèse : tout d'abord, le lieu de la capture qui, comme celui du mâle d'*O. cadoreli*, se situe dans la région du Centre ; le fait, ensuite, que cette femelle appartient bien au Groupe I, tant par sa nervation que par les caractères de ses antennes ; enfin, par son faciès général et notamment par la similitude de la bande claire, à limites parallèles, qui sépare la ligne postdiscale de la subterminale.

Il faut noter, cependant, que la tonalité de cette femelle est beaucoup plus foncée que celle du mâle d'*O. cadoreli*, quoique dans une couleur analogue ; tou-

Source : MNHN, Paris

te la partie basilaire et discale varie dans des tons rougeâtre vif ; l'aire terminale est un peu plus claire ; la bande intermédiaire, encore plus claire, et plutôt bistre, sauf dans toute la région sous-costale qui reste de la couleur du disque ; un très petit point clair, doublé extérieurement de noirâtre, marque l'extrémité de la cellule. Ces couleurs, quoique plus foncées, ne seraient pas incompatibles avec la teinte roussâtre clair du mâle d'*O. cadoreli* ; mais, ce qui sépare le plus l'aspect des deux Insectes, c'est l'accentuation très marquée en gris sombre des diverses lignes transversales, notamment de la subterminale, chez cette femelle, alors que ces mêmes lignes ne sont que très discrètement indiquées chez le mâle d'*O. cadoreli*. Enfin, la différence de taille est importante, sans être pourtant prohibitive.

Les genitalia de cette femelle n'ont pu donner, de leur côté, aucune précision vraiment concluante : en grande partie détruits par la vétusté ou l'attaque d'Insectes rongeurs, il n'en reste que la sterigma, très peu caractérisée.

En procédant par éliminations et en passant en revue les espèces actuellement connues, on peut constater cependant que dans le Groupe I, auquel appartient incontestablement cette femelle, seuls les Genres *Europtera*, *Lamprantaugia* *Melopla* et *Ochrochroma* sont, eu égard à sa taille, capables de lui convenir. Or, dans ces quatre Genres, seules aussi les femelles des espèces *M. sparsipuncta*, *O. simplex*, *O. seyrigi*, *O. nepos* et *O. cadoreli* restent inconnues. Sont à éliminer évidemment *M. sparsipuncta*, *O. seyrigi* et *O. nepos* pour différentes raisons dont la principale est que l'habitat de ces espèces est la partie occidentale de l'Ile, très différente de la région montagneuse du Centre ; il en est vraisemblablement de même d'*O. simplex*, connue seulement de Diégo-Suarez et de la région Sud-Ouest.

Ainsi ne reste-t-il, semble-t-il, comme possibilité, qu'*O. cadoreli*. A moins évidemment que cette femelle n'appartienne à une autre espèce encore inconnue ; et, bien que nous penchions fortement vers son rattachement à *O. cadoreli*, cette éventualité très possible nous empêche de prendre nettement position.

Lerodes Saalmüller

Lerodes Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 233 (espèce type : *Clisiocampa fulgurita* Saalmüller, 1880, seule espèce citée).

Description et remarques. — Saalmüller n'a pas décrit son Genre d'une manière classique. Il s'est contenté d'en donner les caractères en même temps que ceux de la seule espèce citée : *Cl. fulgurita* espèce décrite par le même auteur quelques années auparavant. En créant le nom générique *Lerodes*, Saalmüller a simplement écrit : « Die Kennzeichen der Gattung ergeben sich aus der Artbeschreibung. ».

Ce genre a été repris et décrit par Aurivillius (1927 : 265) qui y a maintenu les trois espèces classées comme *Lerodes* par Kenrick (1914 : 591) et qu'il n'avait probablement pas eu sous les yeux. Ces trois espèces classées n'appartiennent nullement au Genre de Saalmüller. L'une d'entre elles, *L. albosparsatus*, appartient même à la famille des *Notodontidae* (Kiriakoff, 1969 : 24).

Aux détails de nervation que donne Aurivillius (*l. c.*), nous opposerons le fait que les nervures 4 et 5, aux ailes postérieures, n'ont pas une « longue » tige commune, mais au contraire une *courte* tige, chez l'espèce type, en réalité, d'ailleurs, seule représentante du Genre. De même, l'affirmation que la cellule basilaire, chez la même espèce et toujours aux ailes postérieures, est « sans nervure

Source : MNHN, Paris

secondaire » nous apparaît également erronée, car cette cellule en émet réellement une, si faible soit-elle : ainsi devient caduc, pour ce Genre, le caractère noté § § en haut de la page 225 du travail d'AURIVILLIUS (1927). Dans cette page est exposé le tableau de détermination des Genres de *Gonometinae*. Quant aux deux espèces de KENRICK, mentionnées dans ce Genre par AURIVILLIUS, chez l'une, *L. albolunatus*, cette même cellule en émet trois, et chez l'autre, *L. vulpicolor*, on en trouve encore une : cette dernière espèce faisant partie du Groupe II de notre classification.

L'examen des armures génitales de ces différentes espèces confirme d'ailleurs sans discussion possible leur appartenance à des Genres différents.

Il ne reste donc, en définitive, que la seule espèce *Cl. fulgurita* dans le Genre *Lerodes*. Par la forme de ses antennes et par le départ libre de sa nervure 8 depuis l'angle antéro-supérieure de la cellule aux ailes antérieures, elle appartient bien à notre Groupe I. Ses armures génitales mâle et femelle, très spéciales, feront l'objet des remarques nécessaires dans le commentaire de cette espèce.

Répartition géographique. — Madagascar.

Une seule espèce actuellement connue : **L. fulgurita.**

Lerodes fulgurita (Saalmüller)

(♂, pl. III, fig. 37)

Clisiocampa Fulgurita Saalmüller, 1880, *Ber. über die Senckenb. naturforsch. Ges.*, VI-1879-VI-1880, p. 265 (♂).
Lerodes Fulgurita Saalmüller ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 233, pl. 6, fig. 86.
Lerodes fulgurita Saalmüller ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 264, pl. 37 *d*.
Lerodes fulgurita Saalmüller ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, 1936, Lepid. Cat., pars 73, p. 418.

Type. — Lectotype : 1 ♂, Madagascar Sambirano, Nosy Be (*récolteur ?*) (Senckenberg Museum, Francfort-sur-le-Main, Lep. 3 954).

Description. — ♂. Envergure : 32 à 35 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 à 17 mm env. Antennes à flagellum brun tabac et à fasciculations bistre. Tête, collier, ptérygodes, thorax et pattes acajou foncé ; abdomen et touffe anale bistre, rougeâtre sur le dessus. Epiphyse tibiale sans caractère particulier (tabl. I, fig. 34).

Ailes antérieures de couleur générale acajou rougeâtre, plus claire dans toute la partie terminale et subterminale ; l'aire médiane est délimitée intérieurement par la ligne extrabasilaire noirâtre, très diffuse et peu visible, puis extérieurement par la ligne postdiscale également noirâtre, assez diffuse mais plus accusée ; un très petit point blanc cerclé de noir marque généralement l'extrémité de la cellule ; c'est un peu au delà de la ligne postdiscale que cesse la partie foncée de l'aile pour faire place progressivement à une teinte unie plus claire et violacée, sur laquelle se détache faiblement une double ligne subterminale de petits points noirs disposés en quinconces ; frange concolore.

Ailes postérieures jaune mastic ; plus ou moins teintées de rougeâtre dans leur partie médiane.

Verso : Ailes antérieures bistre jaune, fortement teintées de rouge acajou dans

Source : MNHN, Paris

la partie subcostale et parfois terminale ; l'ombre médiane diffuse, de même couleur rougeâtre, n'atteint pas le bord interne. Ailes postérieures entièrement bistre mastic, à l'exception d'une ombre médiane rougeâtre très bien marquée mais n'atteignant pas le bord anal.

Armure génitale (pl. XVI, fig. 211). — Très remarquable par un certain nombre de particularités : socii doublés par des excroissances arrondies du tegumen ; éléments du cubile séparés dès leur origine, coudés dans le sens horizontal, légèrement spiralés et arrivant ainsi à se croiser très curieusement dans leur position de repos ; pénis bossué en dessus et en dessous, puis se terminant en pointe aiguë. Par ailleurs, les valves sont longues et fines mais d'une forme assez courante.

♀. Envergure : 49 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 25 mm env. Tout à fait semblable au mâle.

Armure génitale (pl. XXIV, fig. 285). — Plaque génitale très large et dépourvue des bras latéraux habituels, pièces annexes de l'*ostium bursae* en forme de trèfle.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Nosy Be (?). — Route du Haut Sambirano, 10 km d'Ambanja, col du Bekaka, 140 m (*P. Viette et P. Soga*). — Nord de Beangona-Ambevy, vallée d'Antremabe, 400 m (*P. Soga*). — Massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*).

Madagascar Ouest : Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro (*P. Griveaud*). — Est de Sakaraha, réserve forestière du Zombitsy (*P. Griveaud*), matsabory, 640 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Viette et P. Griveaud, P. Griveaud et Ratovoson*).

Madagascar Sud : Plateau Mahafaly, Ankalirano (*P. Griveaud*). — Beloha (*A. Robinson*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce, appartenant principalement aux formations végétales de la région malgache occidentale, capturée en X, XI, XII, I, II, III, IV, V.

Eupagopteryx n. gen.

(de εὐπαγής, trapu, et πτερόν, aile)

Espèce type : *Diplura affinis* Aurivillius, 1909 = *Eupagopteryx affinis* (Aurivillius, 1909).

Description. — Très petits *Lasiocampidae* à ailes courtes et à bord externe arrondi, avec un apex toutefois nettement marqué. Palpes labiaux dépassant franchement le front. Tête très petite ; yeux velus. Antennes droites, avec des fasciculations égales jusqu'à proximité immédiate de l'apex ; chez les femelles, ces fasciculations sont réduites à des formations écailleuses. Epiphyse tibiale absente. L'aspect général des imagos est monochrome, avec une tache discocellulaire blanche plus ou moins accentuée chez les mâles et absente chez les femelles.

Nervation. — Conforme à celle des Genres précédents du Groupe I. Aux ailes antérieures, la nervure 8 part librement de l'angle antéro-supérieur de la cellule, quelquefois même un peu avant ; 6 et 7 sont tigées ; 9 et 10 un peu plus longues que leur tige, 9 aboutissant à l'apex de l'aile. Aux ailes postérieures, 4 et 5 connées

Source : MNHN, Paris

ou faiblement tigées ; la cellule basilaire émet une ou plusieurs nervures secondaires.

Armure génitale ♂. — Très petite, montrant des valves courtes et droites, avec une forte dent à la base de leur face interne. Lobes de la juxta allongés. Cubile assez court se divisant, à la moitié de son développement, en deux éléments écartés mais parallèles, sans formations épineuses. Pénis allongé en forme de faucille.

Armure génitale ♀. — Peu sclérifiée, à l'exception des deux prolongements latéraux partant de l'*ostium bursae* ; *ductus bursae* pratiquement inexistant ; apophyses très fines normalement développées.

Répartition géographique. — Madagascar.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

1. Ailes postérieures d'un brun presque noir (pl. III, fig. 39). **E. albolunatus**
— Ailes postérieures variant du gris ochracé foncé au marron fauve foncé (pl. III, fig. 36 ; pl. VIII, fig. 119) . . . . . **E. affinis**

Eupagopteryx affinis (Aurivillius)
(♂, pl. III, fig. 36 ; ♀, pl. VIII, fig. 119)

Diplura affinis Aurivillius, 1909, *Ark. f. Zool.*, 5 (5), p. 28 (♀).
Dipluriella affinis Aurivillius ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 263, pl. 37 *d* (♀).
Dipluriella affinis Aurivillius ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 414.

En décrivant cette espèce, AURIVILLIUS émettait lui-même des doutes sur son appartenance au Genre *Dipluriella*. Elle en est, en effet, assez éloignée et appartient à un Genre qui paraît propre à Madagascar.

Type. — Holotype : 1 ♀, Madagascar Est, Fort-Dauphin (*F. Sikora*) (Naturhistorisches Museum, Vienne).

Description. — ♂. Envergure : 22 à 24 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 10 à 11 mm env. Antennes à flagellum bistre et à fasciculations de même couleur mais un peu plus claire. Tête, collier, ptérygodes, pattes et thorax de la couleur des ailes antérieures, couleur d'ailleurs assez variable ; abdomen un peu plus clair. Tibia antérieur dépourvu d'épiphyse tibiale (tabl. I, fig. 35), mais porteur de quelques épines à son extrémité.

Ailes antérieures de couleur fondamentale uniformément répartie, variant du gris ochracé au marron fauve selon les exemplaires ; l'espace médian n'est pas nettement délimité intérieurement, mais seulement extérieurement par une fine ligne postmédiane de même couleur que l'aile mais un peu plus foncée ou même noirâtre ; une ligne subterminale, plutôt maculaire, de même couleur, est pratiquement parallèle à la précédente ; une large marque blanche, en forme de croissant ou d'enclume, mais parfois réduite à un petit triangle, prolonge l'extrémité de la cellule ; frange concolore.

Ailes postérieures de tonalité uniforme un peu plus foncée que celle des ailes

Source : MNHN, Paris

antérieures ; aucune marque ni dessin ; frange concolore précédée, à sa base, d'un liseré un peu plus clair.

Verso des quatre ailes uniformément d'une teinte sensiblement pareille à celle du recto, sans marques ni dessins ; frange légèrement plus foncée.

Variation. — *E. affinis* se reconnaît à première vue à la tache blanche discale des ailes antérieures. Cependant celle-ci peut être réduite à l'état de traces et l'imago présente alors un aspect très différent. Il m'a paru utilé de nommer cette forme *parvula* form. nov. (6).

Armure génitale (pl. XIV, fig. 199). — En dehors des caractères propres au Genre, on remarquera la forme très cintrée du pénis.

♀. Envergure : 30 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 14 mm env. Antennes bistre jaune à fasciculations épaisses, écailleuses, mais assez bien développées. Tête, thorax et pattes de la couleur des ailes ; abdomen lourd et massif, un peu plus clair.

Ailes antérieures d'un marron clair, plus ou moins grisâtre, à peu près unicolores ; seulement traversées par une large ligne claire, doublée extérieurement de gris, partant de la côte un peu avant l'apex et venant aboutir au milieu du bord interne après un tracé légèrement en forme d'S ; une fine ligne maculaire subterminale est parallèle à la précédente ; un fin trait noirâtre souligne l'extrémité de la cellule et, chez quelques exemplaires, est précédé d'un trait blanc ; frange un peu plus foncée.

Ailes postérieures comme chez le mâle, légèrement plus foncées que les ailes antérieures, unicolores avec un fin liseré plus foncé à la base d'une frange conco lore.

Armure génitale. — Voir la figure 289 de la planche XXIV.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Vondrozo (*R. Decary*). — Fort-Dauphin et Ivondro (*A. Seyrig*).

Madagascar Centre : La Mandraka, 1 200 m (*P. Viette*). — Nord d'Ankazobe, station forestière de Manankazo (*R. J. F...*). — Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m (*P. Viette*). — Bekily (*A. Seyrig*). — Région de Bekily, Ampandrandava (*E. Diehl*).

Madagascar Ouest : Environs de Morondava, forêt de Marofandilia (*P. Griveaud*). — Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Sud : Environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Pays Androy, Ambondro (*R. Catala*).

(6) *Eupagopteryx affinis* forme parvula n. (♂, pl. III, fig. 40). — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, environs de Morondava, forêt de Marofandilia, III-1966 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

♂. Envergure : 20 mm. Abstraction faite de la couleur, brun chocolat chez l'holotype, évidemment sujette à variation comme celle des exemplaires normaux de l'espèce, la forme *parvula* est essentiellement caractérisée par la réduction de la marque blanche discocellulaire des ailes antérieures à un très mince et filiforme croissant blanc ; il est d'ailleurs possible qu'existent des exemplaires qui en soient complètement dépourvus.

Armure génitale (pl. XIV, fig. 200). Tout à fait conforme à la fig. 199, d'un exemplaire normal (dont la pointe du pénis était d'ailleurs cassée). Le tibia antérieur (tabl. I, fig. 37) ne montre pas d'épines à son extrémité.

Source : MNHN, Paris

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce principalement liée aux formations botaniques de la région malgache occidentale et capturée en VII, IX, X, XI, XII, II, III, IV et V.

Cette espèce a été obtenue d'élevage par A. Seyrig et le Dr E. Diehl ; la plupart des éclosions ont eu lieu en X. La plante nourricière nous reste malheureusement inconnue.

Eupagopteryx albolunatus (Kenrick)
(♂, pl. III, fig. 39)

Lerodes albolunatus Kenrick, 1914, *Trans. ent. Soc. London*, 1913, p. 591, pl. 32, fig. 19 (♂).
Lerodes albolunatus Kenrick ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 265, pl. 37 *d*.
Lerodes albolunatus Kenrick ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 418.

Type. — Lectotype : 1 ♂, « Central Madagascar, 2 500 ft, Jan.-March 1911 (*F. B. Pratt*) » [Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra] (British Museum, N. H.).

Description. — ♂. Envergure : 26 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 12 mm env. Antennes à flagellum bistre, à fasciculations brun clair. Tête, palpes labiaux, collier, ptérygodes et thorax, dessus et côtés de l'abdomen marron, ainsi qu'une longue touffe anale ; pattes et dessous de l'abdomen jaune pâle. Tibia antérieur sans épiphyse (tabl. I, fig. 36).

Ailes antérieures de couleur brun acajou brillant pour les deux premiers tiers de l'aile, se dégradant ensuite en marron uni plus clair dans la partie terminale ; le disque est légèrement lavé de noir longitudinalement, et, en travers de cette suffusion, se détache avec une grande vigueur, au bout de la cellule, un trait blanc oblique, en réalité composé de deux petites taches rondes accolées ; une ligne médiane gris noir traverse l'aile depuis le deuxième tiers de la côte jusqu'au milieu du bord interne en s'infléchissant pour venir toucher la plus externe des petites taches blanches discales ; dans la partie externe de l'aile, une rangée de très petites taches foncées internervurales forme une ligne subterminale qui n'atteint pas la partie apicale ; frange un peu plus claire.

Ailes postérieures plus foncées ; uniformément brun noir ; frange un peu plus claire.

Verso des quatre ailes gris foncé uni, avec la très vague indication d'une ombre médiane diffuse plus foncée et un certain rembrunissement dans l'aire sous-costale des ailes antérieures et le long du bord anal des postérieures ; suffusion jaune clair, par contre, le long du bord costal de ces dernières et frange de même couleur jaune-paille garnissant leur bord anal.

Armure génitale (pl. XIV, fig. 198). — Valves fortes et élargies ; très longs lobes de la juxta.

♀. Inconnue.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Route d'Anosibe, Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*) ; km 52 (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Route de Lakato, km 10, Ambodiriana, 1 050 m (*P. Griveaud et R. Vieu*) ; km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P.*

Source : MNHN, Paris

Griveaud, P. Viette). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*F. B. Pratt* ; *R. Catala* ; *P. Viette* ; *P. Griveaud et R. Vieu* ; *R. Vieu*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud et R. Vieu*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva de moyenne altitude récoltée en VIII, X, XI, I, II, III, IV et V.

Chrysium Y. de Lajonquière
(de χρυσίον, bijou)

Chrysium Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 241 (espèce type : *Chrysium mesembrinus* Y. de Lajonquière, fixée par l'auteur et seule espèce citée).

Description. — Petits Papillons à ailes courtes et arrondies. Palpes labiaux s'allongeant en museau. Antennes droites à fasciculations régulières et égales sur les deux rangées. Aux ailes antérieures, le bord interne porte deux dents formées de longues écailles, l'une plus courte au premier tiers de l'aile, l'autre plus longue après le deuxième tiers. Aux ailes postérieures, le bord anal est prolongé en une dent arrondie qui fait saillie en bas du bord externe. Epiphyse tibiale mince et très allongée.

Nervation. — Aux ailes antérieures, la nervure 8 part librement de l'extrémité de la cellule ; 6 et 7 sont tigées. Aux ailes postérieures, la cellule basilaire est très longue, fermée par une très courte nervure, comme chez *Anchirithra*, et émet une nervure secondaire ; 4 et 5 sont tigées.

Armure génitale ♂. — Cette armure, très caractérisée, montre des valves courtes et larges, pointues, légèrement cintrées, avec une dent aiguë sur le bord interne : cubile assez court, massif, avec une courte séparation des deux éléments à leurs extrémités et un prolongement digitiforme de celles-ci ; pénis très droit, pointu et aplati.

♀. Inconnue.

Répartition géographique. — Ce Genre n'est encore connu que par une seule espèce du Sud-Ouest de Madagascar ayant un aspect assez voisin de celui des espèces du Genre *Odontocheilopteryx*, mais s'en séparant complètement par la nervation et l'armure génitale mâle.

Chrysium mesembrinus Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 38)

Chrysium mesembrinus Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. Soc. ent. France*, 74, (1969), p. 242.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. III, fig. 38), Madagascar Sud, plateau Mahafaly, Ankalirano, I-1966 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 26 à 30 mm ; longueur du bord costal : 12 à 14 mm. Antennes à flagellum brun et à fasciculations jaune foncé. Tête, collier et thorax brun foncé ; très longue touffe anale plus claire, ne subsistant malheureusement que chez les individus très frais. Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 38) mince et très allongée.

Source : MNHN, Paris

Ailes antérieures courtes et larges, à bord externe arrondi ; apex à peine marqué ; couleur fondamentale brun violacé prune, plus foncée dans la partie médiane sous-costale, plus claire dans les aires subterminale et terminale ; à l'extrémité de la cellule, ressortent très brillamment deux croissants argentés irréguliers ; ces marques sont placées sur une éclaircie imprécise jaune, commençant à la base de l'aile et plus ou moins parsemée d'écailles brunes ; à la base de cette éclaircie se trouve la première dent du bord interne, arrondie et brune ; la partie foncée de l'aile ne s'étend guère au delà d'un ligne oblique noirâtre, presque indiscernable, qui part de la côte aux deux tiers de l'aile, fait un coude brusque sur la nervure 8, passe juste en dehors du croissant le plus externe, limite la zone jaune inférieure et vient aboutir immédiatement après la première dent du bord interne ; la partie externe de l'aile, plus claire, est traversée par une ligne sinueuse et anguleuse, doublée extérieurement de quelques points jaunes, partant du bord costal, très près de l'apex, et aboutissant au bord interne où elle se prolonge par la seconde dent écailleuse brun foncé, plus longue que la première ; frange foncée.

Ailes postérieures bistre clair, avec une frange très foncée renforcée à l'apex et à l'angle anal prolongé ; deux ombres médianes plus foncées et parallèles partagent l'aile.

Verso des quatre ailes gris blanchâtre, avec les lignes du recto marquées très vigoureusement en ombres brunes, ainsi que le sont les franges ; les marques argentées transparaissent parfois faiblement.

Armure génitale (pl. XIV, fig. 201). — Voir la description dans celle du genre.

♀. Il ne m'a pas été donné d'examiner un individu de ce sexe.

Distribution dans l'île. — Madagascar Ouest : Nord de Morondava, forêt de Marofandilia, 15 m (*P. Griveaud*). — 12 km au Nord-Est de Sakaraha, réserve forestière spéciale du Zombitsy (*P. Griveaud*), matsabory, 640 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Viette et P. Griveaud, P. Griveaud et Ratovoson*).

Madagascar Sud : Route nationale 7, km 892, forêt d'Andaromihomaka, 390 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, 40 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Plateau Mahafaly, Ankalirano (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce des climax appartenant à la région malgache occidentale capturée en X, XI, XII, I et IV.

Sunnepha Y. de Lajonquière

(de συννεφής, couvert de nuages)

Sunnepha Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 148 (espèce type : *Sunnepha livens* Y. de Lajonquière, désignée par l'auteur).

Description. — Papillons de taillle moyenne ou petite, à ailes ovalaires relativement étroites présentant un angle interne très arrondi et indistinct. Des bandes sombres et un apex assombri donnent aux espèces de ce Genre un aspect nuageux. Thorax et abdomen concolores. Palpes labiaux dépassant légèrement le

Source : MNHN, Paris

front. Yeux poilus. Antennes portant des fasciculations se raccourcissant régulièrement sur toute leur longueur, bien développées chez les femelles.

Nervation. — Aux ailes antérieures, la nervure 8 part librement de l'angle de la cellule ; 6 et 7 sont tigées. Ailes postérieures avec 4 et 5 tigées ; la cellule basilaire n'émet pas de nervure secondaire, ou seulement une faible indication d'une telle nervure.

Armure génitale ♂. — Tegumen bien développé, assorti de deux longs socii de forme triangulaire allongée. Valves courtes à base très élargie, coudées à angle presque droit, à pointes fines, portant une dent près de la base sur leur bord interne. Lobes de la juxta assez peu développés. Cubile largement fendu en deux éléments peu divergents garnis de formations épineuses ou d'éperons sur leur bord interne. Pénis très massif, à bords supérieurs comprenant deux lobes arrondis, à pointe très courte et fine.

Armure génitale ♀. — Plaque génitale bien développée, en forme de trèfle à quatre feuilles par suite de la transformation en lobes arrondis des deux bras latéraux habituels.

Répartition géographique. — Ce Genre, qui semble propre à Madagascar, comprend actuellement quatre espèces.

Tableau de détermination des espèces

1. Ailes antérieures de tonalité cuivrée, avec une zone jaune ochracé foncé, plus claire que la couleur fondamentale, à la base de l'aile et au-dessus du bord inférieur de celle-ci et quelques stries d'un blanc sale en dessous de l'apex (pl. III, fig. 43) . . . . . **S. aerea**
— Ailes antérieures avec ces caractères non réunis 2
2. Ailes antérieures de couleur fondamentale brun foncé, avec l'espace terminal, en partie, beaucoup plus clair et gris (pl. III, fig. 42 ; pl. VIII, fig. 122) . . . . . **S. livens**
— Ailes antérieures autrement colorées 3
3. Ailes antérieures brun rouge à brun marron, avec les marques et dessins ressortant à peine sur la couleur fondamentale (pl. III, fig 44) . . . . . **S. minuta**
— Ailes antérieures brun clair, avec les marques et dessins plus accentués et ressortant davantage sur la couleur fondamentale (pl. XI, fig. 164). Antennes très claires . . . . . **S. serta**

Sunnepha livens Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 42 ; ♀, pl. VIII, fig. 122)

Sunnepha livens Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 148.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. III, fig. 42), Madagascar Ouest, 45 km au Sud de Morondava, forêt de Befasy, 1/10-I-1956 (*R. Paulian*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 29) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 30 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 13 mm env. Antennes à flagellum brun et à fasciculations un peu

Source : MNHN, Paris

plus claires. Tête, palpes labiaux, ptérygodes et collier brun foncé ; abdomen et touffe anale plus clairs, bistre.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun foncé jusqu'au-delà de la ligne postdiscale et dans la région apicale, devenant ensuite beaucoup plus claire et grise dans une large éclaircie à limites imprécises occupant l'espace terminal au dessous de la nervure 6 ; une double bande, légèrement plus claire que le fond, encadre la ligne médiane dès son départ de la côte ; du côté interne, la limite de l'espace médian n'est pas visible, et celui-ci se fond sans transition dans l'espace basilaire de même couleur ; un minuscule point clair marque l'extrémité de la cellule ; une double ligne subterminale de points sombres en quinconces n'est visible que dans la partie claire de cette région ; une touffe de longs poils bistre garnit le bord interne à la base de l'aile ; frange très courte brun foncé.

Ailes postérieures uniformément d'un brun un peu plus clair que celui des antérieures, avec un revêtement de poils bistre dans la partie basilaire et le long du bord anal ; frange plus claire.

Verso des quatre ailes bistre clair uni, avec deux ombres médianes transversales et parallèles plus foncées.

Armure génitale (pl. XV, fig. 209). — Principalement caractérisée par le cubile très court et la forte épine du bord interne de ses éléments.

♀. Envergure : 38-42 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 18-21 mm. Antennes à flagellum brun et à fasciculations bistre jaune. Tête, thorax et abdomen de même couleur que chez le mâle.

Ailes antérieures semblables à celles du mâle, mais nettement plus claires, permettant ainsi de voir la ligne antédiscale et la délimitation de l'espace médian ; celui-ci conserve une couleur brune qui se rattache franchement sur un fond gris plombé plus clair ; le très petit point discocellulaire est bien apparent.

Verso des quatre ailes comme chez le mâle, l'ombre extérieure étant cependant très affaiblie.

Armure génitale. — Voir la figure 290 de la planche XXIV.

Distribution dans l'île. — Madagascar Ouest : Connue, pour le moment, de la seule région de Morondava : 45 km au Sud, forêt de Befasy (*R. Paulian*) ; forêt de Marofandilia (*P. Griveaud*) ; forêt de Manamby (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce capturée en XII, I et III.

Sunnepha aerea Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 43)

Sunnepha aerea Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 149.

Très voisine de *S. livens* par la disposition des lignes et des taches de ses ailes, cette espèce se reconnaît facilement à sa couleur cuivrée.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. III, fig. 43), Madagascar Nord, environs de Diégo-

Source : MNHN, Paris

Suarez, montagne des Français, vallée Antsoa, 100 m, 6/12-II-1959 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 30-39 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 14-18 mm. Antennes à flagellum brun clair et à fasciculations jaunes. Tête, palpes labiaux et ptérygodes brun cuivré ; thorax de même couleur ; abdomen un peu plus clair.

Ailes antérieures de couleur fondamentale cuivrée, largement obscurcie par des ombres nébuleuses noirâtres dans la partie médiane, le long du bord costal et dans la région apicale ; ces parties ombrées, plus étendues que les parties claires, font un vigoureux contraste avec celles-ci, qui demeurent à peu près libres dans l'espace basilaire et dans une zone médiane submarginale ; dans la partie centrale de l'aile, on peut distinguer deux lignes transversales parallèles, brunes, anguleuses, limitant la région basilaire plus claire ; puis deux autres lignes semblables, également brun gris, au-delà de la région discale, partant presque perpendiculairement de la côte puis faisant un angle brusque suivi d'un tracé en double courbe pour venir aboutir vers le milieu du bord anal ; ces quatre lignes sont d'ailleurs reliées par une ombre longitudinale diffuse au-dessous de la cellule ; à l'extrémité de celle-ci, un très petit croissant blanc doublé de noir ; l'aire subterminale est délimitée par une double rangée irrégulière de très petits points noirs, souvent indistincts dans la partie inférieure de l'aile ; dans la partie subapicale fortement teintée de noirâtre, les deux ou trois premiers points sont doublés de taches blanches qui sont particulièrement visibles ; frange entrecoupée de brun et de cuivré.

Ailes postérieures jaune cuivré plus clair, saupoudrées de noir le long du bord costal et traversées dans la région postdiscale par une ombre courbe grisâtre ; frange plus claire.

Verso des quatre ailes reproduisant les ombres principales du recto mais avec effacement plus ou moins complet des lignes et dessins.

Armure génitale (pl. XV, fig 208). — Cette armure, très voisine de celle de *S. livens*, en diffère principalement par la forme du cubile, dont les deux éléments sont plus longs et plus effilés, avec une garniture du bord interne composée de spinules, et non plus d'une forte épine.

♀. Elle m'est inconnue.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : Environs de Diégo-Suarez, montagne des Français, vallée Antsoa, 100 m (*P. Griveaud*).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, Ambinanitelo, 500 m (*P. Griveaud*). — Route de Sambava à Andapa, Belalona, 100 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Région d'Ambatondrazaka, Andranomandevy (Didy), 1 039 m (*P. Griveaud*). — Lac Alaotra, Befody (*P. Griveaud*).

Madagascar Centre : Tananarivo (*Stichel*) (spécim. au B. M., N. H.).

Madagascar Ouest : Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce récoltée en VII, VIII, IX, XI, XII et II.

Source : MNHN, Paris

Sunnepha minuta Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 44)

Sunnepha minuta Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 150.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. III, fig. 44), Madagascar Ouest, au Nord de Morondava, forêt d'Andranomena, III-1966 (*Ratovoson*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 223) (ex coll. G. Dujardin Delacour, Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 26-30 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 12-13 mm. Antennes à flagellum bistre brun et à fasciculations de même couleur. Tête, palpes labiaux, collier, ptérygodes et thorax brun rouge ; pattes, abdomen et touffe anale plus clairs. Epiphyse tibiale très allongée et pointue (tabl. I, fig. 39).

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun rouge à brun marron ; aire terminale légèrement surchargée de grisâtre ; les lignes transversales habituelles apparaissent, sur ce fond uni, très finement dessinées en gris foncé ; notamment, les deux lignes parallèles médiane et postmédiane, très anguleuses, ainsi que la ligne subterminale constituée par une double rangée de points sombres disposés en quinconces ; dans la région subapicale, les deux premiers points de ladite ligne, placés sur la tache subtriangulaire noirâtre habituelle aux espèces du Genre, sont doublés extérieurement de blanc ; un minuscule point blanc, doublé de noir, est parfois présent à l'extrémité de la cellule ; frange concolore.

Ailes postérieures uniformément brun marron plus ou moins foncé, avec une pilosité un peu plus claire à leur base.

Verso des quatre ailes brun noisette, à peine rembruni dans l'aire sous-costale ; deux ombres médianes, transversales et parallèles au bord externe, sont plus ou moins bien marquées en noirâtre selon les exemplaires.

Armure génitale (pl. XV, fig. 210). — Très proche de celle de *S. livens*, s'en sépare néanmoins par la brièveté encore plus accusée des valves et la forme légèrement différente des éléments du cubile.

♀. Inconnue.

Distribution dans l'île. — Madagascar Ouest : Ankarafantsika (*P. Griveaud, E. Raharizonina*). — Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*). — Au Nord de Morondava, forêt d'Andranomena (*Ratovoson*). — Région de Morondava, forêt de Marofandilia (*P. Griveaud*). — 45 km au Sud de Morondava, forêt de Befasy (*R. Paulian*). — Forêt au Nord d'Andranovory, 510 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de l'Ouest malgache récoltée en XII, I, II et III.

Sunnepha serta Y. de Lajonquière
(♂, pl. XI, fig. 164)

Sunnepha serta Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 150.

Très voisine de *S. minuta*, cette petite espèce s'en distingue facilement par la

Source : MNHN, Paris

couleur très claire de ses antennes et les marques plus accentuées de ses lignes transversales.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. XI, fig. 164), Madagascar Sud, environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m, 14/16-II-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n° Mad. 264) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 29-30 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 13 mm env. Antennes entièrement bistre jaune clair. Tête, palpes labiaux, front, ptérygodes et thorax d'un brun plus ou moins foncé suivant les exemplaires ; abdomen à peine plus clair.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun clair, avec parfois des suffusions noirâtres subcostales à la naissance des lignes transversales décrites ci-après, ainsi que dans l'aire subapicale où se retrouve toujours la suffusion subtriangulaire habituelle aux *Sunnepha* ; l'aire médiane est encadrée, d'une façon particulièrement remarquable, par des lignes transversales doubles, écartées de 1 à 2 mm et formées de petits croissants gris noir internervuraux dont la concavité est tournée vers l'extérieur de cette aire : le premier couple de ces lignes occupe la position antédiscale ; le second, postdiscal, part obliquement du deuxième tiers environ de la côte, et, après un coude brusque au niveau de la nervure 8, vient rejoindre l'aboutissement du premier au milieu du bord interne ; un très petit point blanc, cerclé ou bordé de noir, marque l'extrémité de la cellule ; une double ligne subterminale de points sombres disposés en quinconces part un peu au dessous de l'apex et se développe parallèlement au bord externe ; ses deux premiers points subapicaux sont doublés extérieurement de points clairs qui se détachent ainsi, comme chez les autres espèces du Genre, sur la suffusion noirâtre habituelle ; frange du bord terminal plus claire que l'aile ; frange du bord interne, par contre, franchement noire.

Ailes postérieures entièrement brun uniforme, un peu plus clair que les ailes antérieures.

Verso des quatre ailes analogue au recto mais plus pâle, avec une trace plus ou moins marquée d'ombre médiane ; aux ailes antérieures, le point discocellulaire transparaît faiblement.

Armure génitale (pl. XXVIII, fig. 329). — Eléments du cubile pourvus à leurs extrémité d'une sclérification différente de celle de *S. minuta* : pas de grosse dent, mais une série de petites dents ; pénis plus allongé, principalement dans sa pointe, et présentant un profil inférieur nettement angulaire.

♀. Elle m'est inconnue.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sud : Environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Ampanihy, 250 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce mal connue capturée dans le domaine du Sud en II.

Napta Guenée

Napta Guenée, 1865, *in* A. Vinson, Voy. à Madag. au couron. de Radama II, annexe F, p. 43 (espèce type : *Napta serratilinea* Guenée, 1865, seule espèce citée).
Glocia Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 234 (espèce type : *Glocia solida* Saalmüller, 1884, seule espèce citée).

Source : MNHN, Paris

Description originale. — « Antennes ne dépassant pas la longueur du thorax : celles des ♂ garnies de lames très-serrées, décroissant à peine au sommet, grêles, un peu en massue et pubescentes ; celles de la ♀ à lames presque aussi longues, mais écartées, subspatulées et nues. Palpes ne dépassant pas le front chez le ♂, et ne formant pas le bec, laineux-hérissés, à articles indistincts, notablement plus longs chez la ♀ ; — thorax laineux, à collier bien fourni. Abdomen dépassant beaucoup les ailes : celui du ♂ terminé par un pinceau aigu et très-long, celui de la ♀ gros et obtus ; — pattes courtes ; — ailes entières : celles du ♂ à apex et à angle anal prolongés, celles de la ♀ arrondies ; les inférieures ayant les 1 et 2 distinctes, écartées à la base, puis rapprochées jusqu'à se toucher vers le tiers de leur longueur, puis écartées de nouveau ».

Une seule espèce dans la Grande Ile : **N. serratilinea.**

Remarque. — Dans son analyse de ce genre, AURIVILLIUS (1927 : 266) indique : « ... ; nervure 8 partant de la tige des nervures 6 et 7 ; ... ». Nous pensons que c'est là une erreur, la nervure 8 partant bien de l'angle de la cellule, ce qui nous a déterminé à inclure ce Genre dans notre Groupe I, le caractère tiré des antennes se trouvant conforme.

Napta serratilinea Guenée

(♂, pl. III, fig. 41 ; ♀, pl. VIII, fig. 123)

Napta serratilinea Guenée, 1865, *in* A. VINSON, Voy. à Madag. au couron. de Radama II, annexe F, p. 43 (♂, ♀).

Napta serratilinea Guenée ; MABILLE, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, p. 313.

Napta Serratilinea Guenée ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 236.

Napta serratilinea Guenée ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 265.

Napta serratilinea Guenée ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 419.

Napta serratilinea Guenée ; PAULIAN, 1950, Insectes utiles et nuisibles de la région de Tananarive, p. 83, fig. 154.

Napta serratilinea Guenée ; PAULIAN et VIETTE, 1956, *Mém. Inst. Scient. Madag.*, (E) 6, (1955), p. 258, fig. 103.

Glocia Solida Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 234, pl. 5, fig. 64 (♀).

Napta solida Saalmüller ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 265, pl. 37 *e*.

N.[*apta*] *solida* Saalmüller ; M. HERING, 1928, *Mitt. Zool. Mus. in Berlin*, 14 (3/4), p. 497.

Napta solida Saalmüller ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 419.

Borocera Madinika Camboué, 1886, *Bull. Soc. nat. Acclimat. France*, (4) 3, p. 340 [*n. nud.*], pp. 508 et suiv.

Libethra (?) *Madinika* Camboué ; KIRBY, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 820.

Borocera madinika, Camboué ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 421 (comme synonyme de *Borocera madinyka* Conte, 1909, espèce fort différente [voir page 161 du présent travail] et homonyme primaire).

Borocera madinika Camboué ; Y. DE LAJONQUIÈRE et VIETTE, 1969, *Bull. de Madag.*, n°s 277-278, pp. 540 et suiv. (désignation du lectotype et synonyme de *Napta serratilinea* Guenée).

Types. — *serratilinea* Guenée. Lectotype : 1 ♂ « Madagascar » (*J. Goudot*) (ex coll. Guenée, ex coll. Ch. Oberthür, British Museum, N. H.).

solida Saalmüller. Lectotype : 1 ♀, Madagascar Sambirano, Nosy Be, forêt de Lokobe (*A. Stumpff*) (Senckenberg Museum, Francfort-sur-le-Main, Lep. 3953).

madinika Camboué. Lectotype : 1 ♂, Madagascar Est, Tamatave, (ex larva), n° 700, ♂ (*Père Camboué*) (Muséum, Paris), désigné par Y. DE LAJONQUIÈRE et P. VIETTE, 1969 (*l. c.*).

Source : MNHN, Paris

Description. — La description originale de GUENÉE a été rédigée en latin dans un premier alinéa, puis en français. C'est cette seconde partie que nous reproduisons ci-dessous, le mâle d'abord, la femelle ensuite.

♂. « Le mâle n'a que 32 millimètres d'envergure. Ses premières ailes sont prolongées à l'apex, droites jusqu'à la cellule, puis fortement obliques jusqu'à l'angle interne qui est arrondi et à peine sensible ; d'un brun ferrugineux foncé avec trois lignes noirâtres : la première formant un seul angle sur le pli cellulaire, la seconde en formant un autre peu après la côte, puis droite et oblique jusqu'au bord interne, la troisième parallèle au bord et fortement dentée en scie. On voit un petit trait sur la discocellulaire. Les secondes ailes ont un angle anal aussi prolongé : elles sont presque noires, avec un teinte ferrugineuse à la côte, et le bord abdominal largement lavé de jaune ochracé fondu. La frange est très-courte et ochracée. Le dessous des quatre ailes est noirâtre, lavé de brun, avec une ligne commune plus foncée, assez vague. Les supérieures ont une large tache jaune au bord interne. Le thorax et le pinceau abdominal sont de la couleur des premières ailes, avec le collier seulement un peu noirâtre postérieurement. L'abdomen, à l'exception de ce pinceau, est de la couleur des secondes ailes ».

Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 40) de forme très voisine de celle des *Sunnepha*.

Armure génitale (pl. XVI, fig. 212). — On remarquera la curieuse modification de la valve droite qui semble cassée et épointée ; c'est là, cependant, sa forme naturelle et un caractère absolument constant comme ont pu nous le montrer diverses préparations. De son côté, le pénis reprend la forme « en bec de canard » que l'on avait déjà trouvé dans le Genre *Lechriolepis*.

♀. « La femelle est plus grande et mesure près de 45 millimètres. Ses premières ailes sont arrondies au bord terminal, d'un jaune d'ocre foncé, saupoudré de ferrugineux, avec les mêmes dessins que chez le mâle. Les secondes ailes sont également arrondies, d'un jaune plus clair, non saupoudré, avec une ligne oblique médiane, grise, presque droite, et les traces d'une seconde ligne dentée. La frange est concolore. Le dessous des quatre est d'un jaune d'ocre, avec une ligne commune médiane, brune, un peu ondée et bien détachée ».

Armure génitale (pl. XXIV, fig. 291). — Elle est bien caractérisée par la forme en croissant de l'*ostium bursae*.

Variation ♂ et ♀. — Décrite comme bonne espèce et maintenue comme telle par AURIVILLIUS (1927, *l. c.*), *Glocia solida* Saalmüller (= *madinika* Camboué) n'est cependant qu'une simple forme de *Napta serratilinea*, caractérisée par la présence d'un gros point discocellulaire, blanc jaunâtre chez les mâles, franchement blanc et arrondi chez les femelles. On trouve d'ailleurs, chez les deux sexes, des exemplaires de transition chez lesquels ce point est fortement réduit. A titre d'anomalie, on peut même citer un mâle capturé par WATERLOT aux environs de Tananarive chez lequel ce point, d'ailleurs très petit, s'est trouvé être déporté sur l'aile gauche au-delà de la ligne postmédiane.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Diégo-Suarez (*A. Peyrieras*). — Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*). — 37 km au Sud de Vohémar, forêt d'Analalava, 25 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

MADAGASCAR SAMBIRANO : Nosy Be, forêt de Lokobe, 150 m (*A. Stumpff, P. Viette*).

MADAGASCAR EST : Maroantsetra (*J. Vadon*). — Environs de Maroantsetra, sta-

Source : MNHN, Paris

tion forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m (*P. Viette*). — Base de la presqu'île Masoala, Hiaraka, 500 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Moramanga (*Mme Bénétrix*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette*). — Tamatave (*Père Camboué*).

Madagascar Centre : Tananarive et environs (*Waterlot*) ; Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m (*P. Viette, A. Robinson*). — Antsirabe (*A. Seyrig*). — Fianarantsoa (*A. Seyrig*). — Betroka (*E. Diehl*).

Madagascar Ouest : Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m (*P. Griveaud*). — Est de Sakaraha, réserve forestière spéciale du Zombitsy, matsabory, 640 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Forêt au Nord d'Andranovory, 510 m (*P. Griveaud*).

Madagascar Sud : Route nationale 7, km 892, forêt d'Andaromihomaka, 390 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Nord de Tuléar, forêt des Mikea, Analabe, piste Ampasikibo-Salary (*P. Griveaud*). — Environs de Tuléar, plateau calcaire au Sud-Est de Miary, 40 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, 40 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Tranoroa, radier de la Menarandra, 250 m (*P. Griveaud*). — Environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — 14 km au Sud de Beloha, piste de Lavanono (*P Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce se trouvant dans tous les domaines végétaux de la Grande Ile, sauf dans celui des hautes montagnes. Elle a été capturée en IX, X, XI, XII, I, II, III, IV et V.

Les chenilles vivent en colonies assez nombreuses sur divers arbres : *Prunus, Enterolobium cyclocarpum*, etc. pouvant occasionnellement causer des dégâts, en particulier sur les Mimosas, *Acacia dealbata*. Elles ont été aussi signalées sur Thuyas. La nymphose dure de 15 jours à 3 semaines en I et II (Paulian et Viette, 1956 : 258).

Brenière et Dubois (1965 : 50) signalent aussi l'espèce sur le prunier.

Anchirithra Butler

Anchirithra Butler, 1878, *Cist. Ent.*, 2, pars 19, p. 297 (espèce type : *Anchirithra insignis* Butler, 1878, désignée par l'auteur et seule espèce citée).

Description. — Antennes des mâles longuement bipectinées, typiquement du Groupe I ; celles des femelles, avec deux rangées latérales de courtes dents. Palpes labiaux courts et densément poilus. Trompe non développée. Epiphyse tibiale très réduite.

Ailes antérieures plutôt allongées, avec des bandes longitudinales et l'apex arrondi ; 4 et 5 séparées ; 6 et 7 tigées ; 8 partant de la cellule ; 9 et 10 plus longues que leur tige commune ; 9 aboutissant à l'apex.

Ailes postérieures avec 4 et 5 brièvement tigées ; cellule basilaire longue et grande ne montrant qu'une courte nervure secondaire.

Côte des deux paires d'ailes presque droite et franges larges.

Armure génitale ♂. — Elle montre des caractères tout à fait particuliers séparant complètement ce Genre. Ce sont, notamment, l'allongement exceptionnel des deux lobes de la juxta et la forme flexueuse, également très allongée, du pénis.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale ♀. — Elle est extrêmement simplifiée, ne présentant aucun caractère particulier.

Répartition géographique. — Madagascar.

Remarque. — Il nous semble quelque peu excessif de qualifier les ailes antérieures de « courtes mais étroites », comme le fait AURIVILLIUS (1927 : 264). Ce second terme ne peut s'appliquer, à la rigueur, qu'aux ailes des femelles. En fait, les ailes sont normalement développées et, seule, la grosseur exceptionnelle du thorax peut donner l'impression qu'elles devraient être plus amples.

A l'espèce *A. insignis* Butler, AURIVILLIUS (*l. c.*) avait joint, d'ailleurs avec doute, une espèce décrite par MABILLE sous le nom d'*Anchirithra punctuligera*. Celle-ci a été reconnue, depuis lors, comme étant un *Lymantriidae* (COLLENETTE, 1956 : 171). Par contre, une seconde espèce doit être incorporée à ce Genre.

Les deux espèces qui le composent ainsi présentement montrent une homogénéité remarquable dont le caractère externe le plus frappant réside dans l'absence de lignes transversales aux ailes antérieures, rayées tout-au-contraire longitudinalement par deux raies sombres particulièrement apparentes. Les femelles sont semblables aux mâles, bien que plus grandes.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

1. Ailes antérieures avec les deux lignes transversales sombres sensiblement de même largeur ; l'espace clair situé entre ces lignes est très large (pl. VIII, fig. 120) . . . . . **A. insignis**
— Ailes antérieures avec la ligne longitudinale sombre antérieure très nettement plus large que la postérieure ; l'espace clair argenté situé entre ces lignes (ou zones) étroit, plus étroit que la ligne (ou zone) longitudinale antérieure sombre n'est large (pl. III, fig. 48) . . . . **A. viettei**

Anchirithra insignis Butler
(♀, pl. VIII, fig. 120)

Anchirithra insignis Butler, 1878, *Cist. Ent.*, 2, pars 19, p. 297 [♀].
Anchirithra insignis Butler ; BUTLER, 1879, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5) 4, p. 242 (♂).
Anchirithra insignis Butler ; MABILLE, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 315.
Anchirithra Insignis Butler ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 232.
Anchiritra insignis Butler ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 264, pl. 38 *a*.
Anchiritra insignis Butler ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 416.
Anchiritra insignis Butler ; PAULIAN, 1950, Insectes utiles et nuisibles de la région de Tananarive, p. 84, fig. 155.
Anchiritra insignis Butler ; PAULIAN et VIETTE, 1956, *Mém. Inst. Scient. Madag.*, (E) 6, (1955), p. 258.

Type. — Lectotype : 1 ♂, Madagascar Centre, « in ■ forest near Antananarivo » (*R. Toy*) (British Museum, N. H.).

Description. — ♂. Envergure : 39 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 17 mm env. Antennes à flagellum brun roux clair et à fasciculations de même couleur. Tête, palpes labiaux et collier également brun roux ;

BIBL. DU MUSÉUM D'HIST. NAT.

Source : MNHN, Paris

ptérygodes, dessus et dessous du thorax éclaircis par de longs poils bistre, ainsi que les fémurs et les tibias ; abdomen de couleur acajou, à l'exclusion de la touffe anale qui est de la couleur du thorax. Epiphyse tibiale très petite et allongée (tabl. I, fig. 41).

Ailes antérieures de couleur fondamentale bistre jaune clair, parfois obscurcie de marron clair dans les régions sous-costale et apicale, ainsi que le long des bords interne et externe ; deux lignes longitudinales épaisses, de couleur acajou foncé, traversent l'aile depuis la base jusqu'au bord terminal, l'une suivant à peu près la limite supérieure de la cellule puis la nervure 7, l'autre, la limite inférieure et s'infléchissant ensuite parallèlement au bord interne et au tornus ; ces deux lignes délimitent ainsi une zone centrale et longitudinale plus ou moins ovalaire, toujours plus claire que le reste de l'aile ; aucune ligne transversale ni dessins ; pas de point discocellulaire ; frange de la couleur de la zone centrale.

Ailes postérieures uniformément acajou, à l'exception de la frange qui reste semblable à celle des ailes antérieures.

Verso des quatre ailes identique au recto des ailes postérieures ; pas d'ombres médianes.

Armure génitale (pl. XVI, fig. 213). — Elle est très remarquable par l'allongement exceptionnel des lobes de la juxta, et par celui du pénis très mince et flexueux.

♀. En tous points semblable au mâle mais plus grande, envergure de 45 à 59 mm et longueur du bord costal des ailes antérieures de 21 à 27 mm.

Armure génitale. — Voir la figure 292 de la planche XXIV.

Variation ♂ et ♀. — Une forme légèrement plus petite vole conjointement avec les exemplaires décrits ci-dessus. Identique par ses lignes longitudinales, elle se différencie par l'envahissement de toute la surface de ses ailes, y compris la zone centrale, par la couleur acajou clair, sur laquelle continuent néanmoins à se détacher nettement ces deux lignes longitudinales si caractéristiques. J'ai donné à cette forme le nom de *nicagramma* n. form. (7).

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : 50 km au Sud-Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m (*P. Viette*).

Madagascar Est : Pourtour de la 3e réserve naturelle intégrale, route de Manakambahiny Est, environs de Nosivola, 1 000 m (*P. Viette*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Ambatovositra, Andranomalaza (*P. Soga*). — Environs de Moramanga (*R. Decary*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette* ; *P. Griveaud et R. Vieu*). — 6 km au Nord-Ouest de Fanovano, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Route de Mananjary, km 131,800, au-dessus de Ranomafana, 870 m (*P. Griveaud et J. M. Betsch*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

(7) *Anchirithra insignis* forme **nicagramma** n. — Holotype : 1 ♂ (pl. III, fig. 45), Madagascar Nord, 50 km au Sud-Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m, 29-I/3-II-1959 (*P. Viette*) (Muséum, Paris). — Paratypes : Madagascar Est, route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m, 2/10-I-1959 (*P. Viette*) (2 ♂) ; environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 8-X-1955 (*R. Vieu*) (1 ♂ et 2 ♀) ; région de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m, 3/7-III-1959 (*P. Viette et P. Griveaud*) (1 ♂). Madagascar Centre, Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m, 17 et 19-X-1951, 5-XII-1951 (*P. Viette*) (3 ♂).

Source : MNHN, Paris

MADAGASCAR CENTRE : Nord de l'Ankaizina, Mangindrano, 1 100 m (*P. Viette, D. Wintrebert*). — La Mandraka, 1 250 m (*P. Griveaud*). — Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa, forêt d'Ambohitantely, 1 500 m env. (*P. Griveaud et R. Vieu, P. Griveaud*). — Une forêt près de Tananarive (*R. Toy*). — Tananarive et environs (*Waterlot, R. Decary*) ; Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m (*A. Robinson, P. Viette*). — Mahatsinjo, près de Tananarive, (coll. Muséum, Paris). — Route de Miarinarivo, km 65,500, forêt de Tapia (?). — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m (*P. Viette*). — Est d'Ambatolampy, Andranotobaka, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 450 m (*P. Viette*). — Fianarantsoa (*Shaw*). — Massif de l'Andringitra, plateau d'Andohariana, 2 070 m (Soaindrana) (*P. Griveaud*), 2 030 m (*P. Viette, P. Griveaud et A. Rakotoarisolo*) ; Est de la rivière Antsifotra, formation à *Agauria*, 2 000 m (*P. Soga*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce commune dans les domaines de l'Est et du Centre, récoltée en VIII, X, XI, XII, I, II, III et IV.

Les chenilles sont urticantes et se nourrissent de diverses Graminées. Une nymphose, à Tananarive, a duré trois mois, de IX à XII (PAULIAN et VIETTE, 1956 : 258).

Anchirithra viettei Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 48)

Anchirithra viettei Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 151.

Type. — Holotype : 1 ♂, « Madagascar Est, Tamatave », II (genitalia, prép. W. H. T. Tams n° 1938-285) (ex coll. Le Moult, ex coll. Tring Museum, British Museum, N. H.).

Description. — ♂. Envergure : 30 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 13 mm env. Antennes jaune foncé. Tête, collier, ptérygodes et thorax roux clair ; abdomen plus clair.

Ailes antérieures de couleur fondamentale beige jaunâtre, devenant bistre clair dans la partie centrale de l'aile ; cette dernière teinte laissant tout à fait nette une liture beige jaunâtre le long du bord costal ; une étroite bande blanc argent, de largeur irrégulière, traverse l'aile longitudinalement, partant de la base, suivant le bord inférieur de la cellule, et, à l'extrémité postérieure de celle-ci, se dirigeant vers l'apex de l'aile qu'elle atteint presque ; un très petit point, également blanc argent, est visible à l'extrémité de la cellule.

Ailes postérieures uniformément brun cannelle ; frange claire.

Dessous des quatre ailes roux clair uniforme aux ailes antérieures ; éclairci le long des bords costal et anal aux ailes postérieures ; frange plus claire.

Armure génitale. — Extrêmement petite, cette armure a été fortement détériorée et ne peut être figurée utilement ; elle présente d'ailleurs des caractères très analogues à ceux de l'armure d'*A. insignis*, notamment dans l'allongement des lobes de la juxta et dans celui du pénis.

Source : MNHN, Paris

♀. Envergure : 41-43 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 19-20 mm. Tout-à-fait semblable au mâle.

Armure génitale (pl. XXIV, fig. 293). — Très semblable, en plus petite, à celle d'*A. insignis*.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : « Tamatave » [localité fausse].

Madagascar Centre : Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m (*P. Viette*) ; forêt d'Antarivady, 2 130 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce d'altitude récoltée en XI et I.

Remarque. — Très voisine d'*A. insignis*, dont elle semblerait à première vue n'être qu'une petite forme, cette espèce a été dédiée à Pierre Viette par Mr W. H. T. Tams qui l'a reconnue comme bonne espèce, mais n'a pas procédé à sa description.

Il n'en est connu qu'un seul exemplaire mâle, choisi évidemment comme holotype, alors qu'un certain nombre de femelles ont été prises depuis lors. L'ensemble de ces captures permet, d'ailleurs, d'émettre quelque doute sur l'exactitude de la localité mentionnée par Le Moult comme provenance de l'holotype : « Tamatave ». Toutes les femelles capturées proviennent en effet de hautes altitudes dans le massif de l'Ankaratra, soit par conséquent d'un biotope très différent du port maritime mentionné.

Groupe I bis

Quatre Genres viennent constituer ici un compromis entre les Groupes I et II ; ils comprennent des espèces, d'ailleurs peu nombreuses, qui, tout en conservant généralement le caractère des antennes droites et régulièrement fasciculées du Groupe I, présentent un déplacement de la nervure 8 des ailes antérieures : celle-ci prend alors naissance, comme dans le Groupe II, sur la tige commune aux nervures 6 et 7, et non plus à l'angle de la cellule.

Mais ce caractère est rendu quelque peu accessoire par le fait qu'à l'intérieur des mêmes Genres on trouve à la fois des espèces qui présentent cette variation et d'autres qui restent dans les normes strictes du Groupe I, c'est-à-dire avec la nervure 8 libre.

Il semble donc qu'en définitive, et tout au moins dans la faune de Madagascar, le caractère des antennes domine largement celui de la nervation, lequel peut être soumis à des variations sans grande signification.

Melopla n. gen.

(de μέλας, noir, et ὅπλα, armure)

Espèce type : *Libethra ochracea* Viette, 1962 = *Melopla ochracea* (Viette, 1962).

Description. — Assez hétéroclite par l'aspect extérieur des espèces qu'il comprend, ce Genre montre au contraire une remarquable cohésion des caractères morphologiques internes.

Source : MNHN, Paris

Les antennes restent celles du Groupe I, bien qu'avec une certaine ampleur des fasciculations à la base du rang externe. La nervure 8 des ailes antérieures part de l'angle de la cellule, mais son point d'origine peut être décalé par anastomose et se placer sur la tige des nervures 6-7. Ces deux caractères font de ce Genre un intermédiaire entre les deux Groupes ; ce caractère est encore plus accusé par la forme tronquée, tout à fait inattendue, des ailes postérieures de *M. abhorrens* n. sp. qui ferait prendre volontiers cette espèce, à première vue, pour une unité du Groupe des *Borocera*.

Cependant, les trois espèces de ce Genre ont en commun un aspect particulièrement robuste, provenant d'un thorax très développé et de leurs ailes antérieures relativement ou très étroites.

Quant aux armures génitales mâles, elles montrent une remarquable unité, avec des valves courtes et pointues, légèrement cintrées, les lobes de la juxta très développés, un pénis long et mince un peu courbé et un cubile largement fendu. A ces caractères communs s'ajoute celui, presque unique chez les Lasiocampides malgaches, d'une sclérification mélanisante particulièrement frappante ; ce même caractère se retrouve dans l'armure de la seule femelle connue.

Répartition géographique. — Madagascar.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

1. Ailes postérieures noires et brun noir (pl. VI, fig. 92) . . . **M. abhorrens**
— Ailes postérieures jaune ochracé pâle ou blanc jaunâtre, le plus souvent avec une aire discale brune 2
2. Ailes antérieures de couleur fondamentale brun ochracé (pl. II, fig. 27 ; pl. VII, fig. 115). . . . . **M. ochracea**
— Ailes antérieures de couleur fondamentale jaune paille (pl. II, fig. 23) . . . . . **M. sparsipuncta**

Melopla ochracea (Viette)

(♂, pl. II, fig. 27 ; ♀, pl. VII, fig. 115)

Libethra ochracea Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 225.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m, I-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Il a été décrit comme suit lors de la description originale :

« Envergure : 45-50 mm ; longueur des ailes antérieures : 22-24 mm.

Antennes fauve clair, avec le flagellum dorsalement recouvert d'écailles jaune paille. Palpes labiaux jaune ochracé. Tête, patagia, tegulae, thorax et abdomen jaune paille, le dernier plus clair. Dessous du corps jaune paille brillant ; les pattes de même couleur mais plus foncée.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun ochracé, avec, en dessous de Cu 1 b, de la base de l'aile à la bande postmédiane, une large zone jaune ochracé. Aire marginale plus ou moins garnie d'écailles gris bleuté. Au milieu de l'aile, une étroite bande longitudinale, à limites imprécises, jaune ochracé, contenant

Source : MNHN, Paris

la petite tache discale brun noir. Bandes anté- et postmédiane faites de deux séries parallèles de chevrons, un peu plus foncée que le fond et surtout bien visibles dans la zone jaune ochracé, située au-dessous de Cu 1 b. Au-dessus de cette zone jaune ochracé, une aire longitudinale plus ou moins gris noirâtre. Entre les nervures, une série submarginale et une série marginale de taches gris de plomb plus ou moins marquées suivant les individus. Frange gris de plomb, avec un liseré proximal jaune paille.

Ailes postérieures jaune paille, avec une large tache submédiane brune, légèrement brun ochracé sur les bords. Suivant les individus, cette tache s'étend plus ou moins et peut envahir une grande partie de l'aire marginale. Frange jaune paille.

Dessous des ailes jaune paille, teinté de brun ochracé aux ailes antérieures. Une bande transversale diffuse noire. Aire sous-costale des ailes antérieures noire jusqu'à la bande transversale. Indications, aux mêmes ailes, des taches gris de plomb ».

Epiphyse tibiale très bien développée (tabl. I, fig. 27), conforme à celles du Genre.

Armure génitale (pl. XIV, fig 197). — On remarquera l'exceptionnelle coloration noire des différentes pièces de l'armure ; ce même caractère se retrouve chez les espèces suivantes, *M. sparsipuncta* (Viette) et *M. abhorrens* n. sp.

♀. Elle a été brièvement décrite comme suit :

« Envergure : 63 mm ; longueur des ailes antérieures : 31 mm.

Coloration générale du mâle, mais envahie de gris foncé, les régions jaune ochracé fortement réduites et les dessins peu individualisés ».

Armure génitale (pl. XXIV, fig. 286). — Elle est aussi très caractérisée par la couleur noire des téguments. On remarquera principalement la grande largeur des bras latéraux de la sterigma.

Distribution dans l'île. — Madagascar Ouest : Région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m (*P. Griveaud*). — Nord de Morondava, forêt de Marofandilia, 15 m (*P. Griveaud*). — Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro (*P. Griveaud*). — Est de Sakaraha, réserve forestière spéciale du Zombitsy, matsabory, 640 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce du domaine de l'Ouest capturée en XII, I et IV.

Melopla sparsipuncta (Viette)
(♂, pl. II, fig. 23)

Libethra sparsipuncta Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 225.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m, II-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. P. Viette en a donné la description suivante :

« Envergure : 33-34 mm, longueur des ailes antérieures : 16 mm.

Antennes fauve clair, avec le flagellum recouvert dorsalement d'écailles jaune

Source : MNHN, Paris

paille et noires. Palpes labiaux jaune ochracé, avec les parties latéro-externes du second article largement noires. Tête, ensemble du thorax et abdomen jaune paille. Pourtour des yeux, sauf dorsalement, noir. Dessous du corps et pattes jaune paille.

Ailes antérieures jaune paille, parsemées de taches noires. Moitié antérieure de la base de l'aile jusqu'à la bande antémédiane, noire. Bandes anté- et postmédiane faites de deux séries parallèles de chevrons noirs, interrompues au niveau des nervures. Petite tache costale noire. Entre les deux bandes, au-dessous de la cellule, trois ou quatre stries longitudinales, superposées, gris noirâtre. Entre les nervures, une série presque marginale de taches noires. Entre R 4 et M 1, une zone gris noirâtre extérieure à la bande postmédiane. Frange gris jaunâtre.

Ailes postérieures et frange entièrement jaune paille.

Dessous des quatre ailes de même couleur que sur le dessus, avec une bande transversale, médiane, diffuse, noire. Aux ailes antérieures, on distingue en plus, une aire sous-costale noire jusqu'à la bande transversale, une zone noire entre R 4 et M 1 et une série de taches externes noires ».

L'épiphyse tibiale (tabl. I, fig. 28), un peu plus petite, comme l'Insecte lui-même, est tout à fait similaire à celle des autres espèces du Genre.

Armure génitale (pl. XIV, fig. 195). — Très voisine de celle de *M. ochracea* (Viette), avec la même coloration noire des téguments. On remarquera, cependant, la forme différente du cubile et le pénis moins coudé.

♀. Inconnue.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR OUEST : Région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m (*P. Griveaud*). — Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*). — Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomankandro (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce encore assez mal connue, du domaine de l'Ouest, récoltée en I, II et IV.

Melopla abhorrens n. sp.
(♂, pl. VI, fig. 92)

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m, I-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 39 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 18 mm env. Antennes entièrement de couleur brun tabac ; fasciculations du rang externe un peu plus longues à la base. Tête, collier, ptérygodes, devant du thorax, pattes, dessous de l'abdomen et de la touffe anale brun jaune ; dessus du thorax et abdomen plus sombres brun noirâtre ainsi que le dessus de la touffe anale.

Ailes antérieures très étroites, avec le bord externe tronqué entre la nervure 5 et le tornus, cette partie étant sensiblement droite, voire légèrement concave. Couleur identique à celle du dessus du thorax, très sombre : en fait, la couleur fondamentale est brun jaunâtre, que viennent assombrir grandement, d'abord les

Source : MNHN, Paris

dessins des lignes transversales, d'ailleurs très confuses, puis des aires noirâtres diffuses au delà de la ligne postmédiane et tout au long de la côte ; le tout est très confus et donne seulement l'impression d'une aile très sombre à prédominance noirâtre, parsemée assez pauvrement d'écailles brun jaune ; frange très courte et brun noir.

Ailes postérieures remarquables par leur bord terminal franchement tronqué et même concave ; couleur générale noire, un peu mélangée de brun dans la partie proximale ; frange très courte et claire.

Dessous des quatre ailes uniformément noirâtre, sauf dans la partie basale et subdiscale des ailes antérieures, partie qui reste d'un jaunâtre pâle ; frange des ailes postérieures très claire et même blanchâtre.

Epiphyse tibiale : voir la figure 76 du tableau I bis.

Armure génitale (pl. XXI, fig. 256). — Remarquablement voisine de l'armure de *M. ochracea* (Viette), dont elle diffère cependant par l'absence des formations épineuses du cubile ; même coloration noire de la chitine.

♀. Inconnue.

Distribution dans l'île. — Cette espèce n'est connue que de la région de l'Ankarafantsika.

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce très mal connue récoltée en I et II.

Remarque. — L'aspect tout à fait inattendu de cette espèce pourrait faire hésiter grandement à l'inclure dans le Genre *Melopla* si son armure génitale mâle ne venait lever tous les doutes à ce sujet. Il n'en reste pas moins, qu'avec ses ailes antérieures étroites et ses ailes postérieures tronquées elle ressemble tellement aux espèces du Genre *Borocera* qu'elle constitue, dans la faune des Lasiocampides de Madagascar, le cas de convergence le plus extraordinaire que l'on puisse trouver. Rappelons néanmoins que, par sa nervation, elle reste tout à fait conforme aux critères du Groupe I, la nervure 8 des ailes antérieures partant librement de l'angle antéro-supérieur de la cellule.

Chionodiptera n. gen.

(de χιονωδης, couvert de neige, et πτερον, aile)

Espèce type : *Chionodiptera nivea* n. sp.

Description. — Ce Genre présente la deuxième transition du Groupe I au Groupe II ; non pas intégralement, d'ailleurs, mais partiellement par le fait du déplacement de la nervure 8 des ailes antérieures chez une seule des deux espèces qu'il compte jusqu'à maintenant. L'espèce type du Genre, *Ch. nivea* n. sp., conserve les caractères du Groupe I : longueur des fasciculations des antennes régulièrement progressive puis régressive, nervure 8 partant librement de la cellule ; mais chez la seconde espèce, *Ch. virginalis* (Viette), si les antennes restent conformes à celles du Groupe I, la nervure 8, par contre, en prenant naissance sur la tige des nervures 6 et 7 présente déjà un critère du Groupe II. Ce caractère nervural ne saurait permettre cependant de disjoindre les deux espèces qui

Source : MNHN, Paris

ont, par ailleurs, des affinités extrêmement proches tant dans l'aspect de l'imago que dans celui de leurs armures génitales. Aux ailes postérieures, les nervures 4 et 5 sont connées ou très brièvement anastomosées, la cellule basilaire émet, ou n'émet pas, une nervure secondaire.

Ailes normalement allongées avec l'apex bien marqué ; les ailes antérieures ont une couleur fondamentale blanc de neige et des dessins plus ou moins accusés ; les ailes postérieures contrastent avec les précédentes par leur couleur rouille. Les palpes labiaux dépassent à peine le front. L'épiphyse tibiale est bien ou très développée, alors qu'elle n'existe pas chez les espèces du Genre *Eupagopteryx* qui semble très voisin à première vue.

Les armures génitales mâles diffèrent en particulier de celles du susdit Genre par l'absence de la dent basale des valves, par l'allongement de celles-ci et celui du pénis.

Répartition géographique. — Les deux espèces connues sont des Papillons de petite taille habitant le Sud de la Grande Ile.

Tableau de détermination des espèces

1. Ailes antérieures avec la nervure 8 partant librement de la cellule. Ailes postérieures de coloration uniforme, non veinées de blanc (pl. III, fig. 47 ; pl. VIII, fig. 121) . . . . . **Ch. nivea**
— Ailes antérieures avec la nervure 8 partant de la tige commune aux nervures 6 et 7. Ailes postérieures veinées de blanc (pl. III, fig. 46) . . . . . **Ch. virginalis**

Chionodiptera nivea n. sp.

(♂, pl. III, fig. 47 ; ♀, pl. VIII, fig. 121)

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Sud, bordure occidentale du plateau Mahafaly, 5 km à l'Est d'Itampolo, 40 m, 10/12-II-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 32 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 14 mm env. Antennes à fasciculations jaune clair et à flagellum blanc parsemé d'écailles de couleur rouille. Tête, blanche sur le dessus, noire devant les yeux ; palpes labiaux parfois légèrement teintés de jaune ; thorax et abdomen blancs avec quelques poils gris, de même couleur que les ailes antérieures ; touffe anale blanche. Epiphyse tibiale assez petite, mais normalement constituée (tabl. I, fig. 43).

Ailes antérieures de couleur fondamentale blanc de neige brillant, avec parfois une certaine teinte pâle jaunâtre à l'extrémité de la cellule ; un semis très lâche de fines écailles noires et rousses vient atténuer la blancheur de l'aile, sauf dans la bande transversale comprise entre les lignes postmédiane et subterminale ; sur ce fond clair, se détachent avec une grande netteté, quoique très finement inscrites en noir, les lignes suivantes : une ligne transversale antémédiane partant du milieu de la côte pour aboutir, après un tracé légèrement courbe, au premier tiers du bord interne ; une ligne coudée postmédiane, de contexture punctiforme, parallèle à la précédente, partant au dernier quart du bord costal avant l'apex et aboutissant approximativement au milieu du bord interne ; une ligne subtermi-

Source : MNHN, Paris

nale, punctiforme et sinueuse, souvent effacée en partie ou totalement ; le semis de fines écailles sombres, signalé plus haut, se condense au tornus en un empâtement subtriangulaire noir au dessous de la nervure 2 ; frange blanche ou faiblement entrecoupée de noir.

Ailes postérieures presque entièrement couleur rouille, sauf dans l'aire subapicale qui reste blanchâtre ; frange large et blanche.

Verso des quatre ailes blanc crème plus ou moins largement ombré de roux principalement dans une large bande postmédiane diffuse, dans la région apicale de l'aile antérieure, ainsi que dans l'aire basale de l'aile postérieure.

Armure génitale. — Voir la figure 215 de la planche XVI.

♀. Plus grande, envergure : 40 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 18 mm env. Antennes avec des fasciculations courtes, mais analogues à celles du mâle.

Ailes antérieures blanc crème, parsemées uniformément d'un fin semis d'écailles rouille, avec un point discocellulaire noir ; seule, la ligne postmédiane est faiblement visible en gris clair, et parfois complètement effacée ; la tache subtriangulaire noirâtre du tornus est précédée d'une suffusion gris pâle sur le tiers inférieur de l'espace médian.

Ailes postérieures comme celles du mâle.

Armure génitale. — Voir la figure 330 de la planche XXVIII.

Nervation ♂ et ♀. — Ainsi qu'il a déjà été mentionné, la nervure 8 des ailes antérieures, chez les deux sexes, part librement de l'angle antéro-supérieur de la cellule.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sud : Bordure occidentale du plateau Mahafaly, 5 km à l'Est d'Itampolo, 40 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — 14 km au Sud de Beloha, piste de Lavanono (*P. Griveaud*). — Antanimora, 300 m (*A. Seyrig, E. Raharizonina*). — Behara, forêt à *Didierea* et à *Alluaudia* (*R. Catala*). — Extrême Sud de Madagascar (*R. Catala*).

(1 ♀ allotype, mêmes station et collection que l'holotype ; paratypes : collections British Museum, Nat. Hist., Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce du domaine du Sud récoltée en X, XII, II et III.

Chionodiptera virginalis (Viette)
(♂, pl. III, fig. 46)

Ochanella virginalis Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 224.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Sud, région de Tuléar, forêt près de Manombo, 10/11-IV-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. On reprendra ici la description originale :

« Envergure : 25 mm ; longueur des ailes antérieures : 13 mm.
Antennes fauve clair, le flagellum, dorsalement, avec des écailles blanc crème

Source : MNHN, Paris

et parsemé de quelques atomes brun violacé. Palpes labiaux jaune ochracé, avec, extérieurement, la partie dorsale brune. Tête blanc crème, avec, en dessous des antennes, le bord des yeux brun. Patagia, tegulae et thorax d'un gris très clair. Abdomen gris jaunâtre lavé de brun rosacé ; touffe apicale blanche. Dessous du corps et pattes gris jaunâtre.

Ailes antérieures d'un blanc brillant, avec les lignes anté- et postmédiane, très fines, lie de vin. Base de l'aile parsemée d'atomes lie de vin. Ligne antémédiane en angle droit au niveau du bord antérieur de la cellule, ensuite légèrement sinueuse. Ligne postmédiane fortement festonnée. Entre ces deux lignes, la surface de l'aile présente des radiations lie de vin et, au niveau du disque et sur la nervure anale, deux petites aires d'un jaune légèrement orangé. Apex de la côte saupoudré d'écailles lie de vin. Ligne submarginale incomplète, noire. Tache gris noirâtre au tornus. Marge externe, avec des écailles lie de vin. Frange blanc jaunâtre à la base, blanche à l'apex.

Ailes postérieures de couleur lie de vin clair dans les deux tiers proximaux, devenant gris clair dans le tiers externe. Nervures et liseré marginal gris jaunâtre. Frange blanche.

Dessous des ailes gris jaunâtre brillant, avec une bande transversale brun roux, plus large et diffuse aux ailes antérieures ».

Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 42) remarquablement grande pour la petite taille de l'Insecte.

Armure génitale (pl. XVI, fig. 214). — Très proche de celle de *Ch. nivea*, avec cependant, une forme carrée, et non plus arrondie, de l'extrémité des éléments du cubile ; pénis en faucille, plus court.

♀. Elle m'est inconnue.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR SUD : Région de Tuléar, forêt près de Manombo (*P. Griveaud*). — Environs de Tuléar, plateau calcaire au Sud-Est de Miary, 40 m (*P. Viette et Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar

Biologie. — Espèce mal connue du domaine du Sud récoltée en I et IV.

Remarque. — Ainsi qu'il a été indiqué dans les considérations générales sur le Genre *Chionodiptera*, cette espèce se singularise, dans le Groupe I, par le fait que la nervure 8 des ailes antérieures part de la tige des nervures 6 et 7, et non plus de l'angle de la cellule. A ce titre, elle pourrait être incluse dans le Genre *Ochanella*, mais elle s'en sépare par les caractères de ses genitalia. D'autre part, ses affinités avec l'espèce précédente, *Ch. nivea*, sont trop grandes pour qu'elle puisse en être génériquement séparée.

Ochanella Aurivillius

Ochanella Aurivillius, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 265 (espèce type : *Ocha hova* Butler, 1882, seule espèce citée).

Description originale. (*in* A. SEITZ, *l. c.*, édit. franç.). — « Palpes [labiaux] densément velus, dépassant un peu le front. Yeux velus. Ailes antérieures courtes et larges, avec l'apex médiocrement arrondi ; nervures 4 et 5 partant presque d'un même point ; nervures 6 et 7 tigées ; nervure 8 partant de la cellule ou de la tige des nervures 6 et 7 ; nervures 9 et 10 plus longues que leur tige ; nervure 9 abou-

Source : MNHN, Paris

tissant à l'apex. Ailes postérieures avec le bord antérieur presque droit et la bordure courbe ; nervures 4 et 5 partant de l'angle postérieur de la cellule ; cellule basilaire grande mais fermée par une très courte nervure transversale (comme chez les *Napta*), et avec une nervure secondaire. Le Genre diffère des *Anchiritra* par la forme de ses ailes antérieures et de la cellule basilaire de ses ailes postérieures ; des *Napta* par ses ailes antérieures courtes et par ses nervures 4 et 5 non tigées ».

Répartition géographique. — Madagascar.

Une seule espèce : **O. hova.**

Remarque. — Ce Genre ayant été créé pour la seule espèce *O. hova* Butler, et aucune autre espèce n'étant venu s'y incorporer, on voudra bien trouver les commentaires voulus dans la description de ladite espèce.

Je me bornerai à dire ici que les deux sexes sont semblables avec une légère différence de taille en faveur de la femelle, et que les antennes sont nettement celles du Groupe I.

Quant à la nervation, on verra que je n'ai constaté chez aucun exemplaire le départ de la nervure 8 à l'angle de la cellule des ailes antérieures. Si AURIVILLIUS (*l. c.*) mentionne cette particularité occasionnelle, cela ne peut que confirmer la possibilité de variation nervurale qui m'a amené à grouper quelques espèces dans le petit Groupe I ^{bis}.

Ochanella hova (Butler)

Ocha hova Butler, 1882, *Cist. Ent.*, 3, pars 26, p. 23 (♂).
Ocha hova Butler ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 241.
Ocha Hova, Butler ; KIRBY, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 850.
Ochanella hova Butler ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 265, pl. 37 *e*.
Ochanella hova Butler ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 418.
Ochanella hova Butler ; VIETTE, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 223 (néallotype ♀).

Cette espèce se présente sous forme de deux sous-espèces.

Ochanella hova hova (Butler)
(♂, pl. III, fig. 50)

Ochanella hova hova Butler ; Y. DE LAJONQUIÈRE, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 171.

Type. — Lectotype : 1 ♂, Madagascar Centre, pays Betsileo, « Ankafana » [forêt d'Ankafina] (*W. D. Cowan*) (British Museum, N. H.).

Description. — ♂. Envergure : 30-33 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 mm env. Antennes brun foncé. Tête, front, dessus et dessous du thorax, pattes et longue touffe anale, brun foncé légèrement cuivré ; ptérygodes de même couleur dans leur moitié proximale, puis jaune clair dans leur partie distale ; abdomen plus clair. Epiphyse tibiale remarquablement petite (tabl. I, fig. 47).

Source : MNHN, Paris

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun cuivré s'éclaircissant en jaune paille dans une large zone à limites imprécises et dégradées occupant à peu près le quart de l'aile, entre la base de la cellule, le bord interne et la ligne postmédiane ; toutes les lignes transversales, de couleur brun rouge, sont doubles et très anguleuses : peu ou pas apparentes sur les parties foncées de l'aile, elles ressortent au contraire avec vigueur sur la zone jaune paille qu'elles raient de zig-zags très caractéristiques ; une large ombre longitudinale diffuse, de couleur brun foncé, part de la ligne basilaire, à son point d'impact costal, recouvre la cellule, puis contourne son extrémité pour remonter vers l'apex dans l'intervalle des bandes postmédiane et subterminale ; une ombre de même couleur occupe le bord terminal ; à l'extrémité de la cellule, un petit croissant blanchâtre, légèrement souligné extérieurement de noir, ressort avec une grande netteté ; frange brun cuivré.

Ailes postérieures uniformément brun foncé ; frange plus claire.

Verso des ailes antérieures brun clair sauf dans la partie sous-costale et apicale ainsi que le long du bord externe, parties qui sont brun foncé ; le croissant discocellulaire du recto transparaît au verso en un petit point clair ; aucune ligne ou ombre transversale n'est visible. Verso des ailes postérieures un peu plus foncé que celui des antérieures et traversé par deux ombres médianes parallèles et diffuses.

Armure génitale (pl. XVI, fig. 216). — Très proche de l'armure mâle des espèces du Genre *Chionodiptera*, elle s'en sépare néanmoins par ses valves très courtes, à pointes émoussées, par son cubile à éléments largement divergents, et par son pénis plus court et légèrement aplati.

♀. P. Viette a décrit (1962, *l. c.*) comme suit la femelle (néallotype) de cette espèce :

« Envergure : 40 mm ; longueur des ailes antérieures : 20,5 mm.

Plus grande que le mâle, avec les ailes antérieures légèrement plus allongées, mais fondamentalement colorées de la même manière. L'aire du bord inférieur, qui est jaune plus ou moins foncé chez le mâle, est ici de la couleur fondamentale. On distingue une série de taches submarginales brun ochracé, peu marquées chez le mâle. La couleur fondamentale des ailes postérieures est la même dans les deux sexes. Petite tache discale blanc jaunâtre des ailes antérieures présente ».

Armure génitale. — Elle n'a pas été examinée.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano ; Région du Tsaratanana, Nord-Ouest de Mangindrano, Analabana, 1 640 m ; Anontsy, 1 650 m (*P. Soga*).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, Andasy II, 1 300 m ; Ambodifiakarana, 1 600 m ; matsabory du sommet, 2 030 m (*P. Griveaud*) ; réserve naturelle intégrale n°12, Ambatosoratra, 1 700 m (*P. Soga*). — Base de la presqu'île Masoala, Hiaraka, 1 000 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Route d'Anosibe, Ampitamelo-ka, 840 m (*P. Griveaud*) ; km 57 (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette* ; *P. Griveaud et R. Vieu* ; *R. Vieu*). — 6 km au Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud et R. Vieu, P. Griveaud*). — Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m (*P. Viette*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Centre : 8 km au Sud-Est d'Anjozorobe, forêt de Vanjamanitra, 1 380 m (*P. Griveaud, J. Vadon et P. Viette*). — Forêt à l'Est du lac de Mantasoa, Andrangoloaka, 1 389 m (*P. Griveaud*). — Mantasoa, 1 500 m (*B. Turlin*). — Pays

Source : MNHN, Paris

Betsileo, lambeaux forestiers au Sud d'Ambositra, Ankazomivady, 1 640 m (*P. Griveaud*) ; route du Sud, km 302 [295], forêt d'Ambatofitorahana, 1 600 m (*P. Viette*) ; km 298,500 (*G. Cadorel*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 400 m (*W. D. Cowan, P. Viette, P. Griveaud*). — Massif de l'Andringitra, Anjavidilava, forêt Imaitso, 2 030 m (*P. Griveaud*), Anjavidilava, 1 990 m, 2 005 m (*P. Griveaud*) ; chaîne de l'Andrianony, cirque de Manjarivolo, 1 650 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Biologie. — Sous-espèce des domaines de l'Est et du Centre récoltée en VII, VIII, X, XI, XII, I, II, III, IV et VI.

Ochanella hova tsaratanensis Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 51)

Ochanella hova tsaratanensis Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 171, pl. 14, fig. 1 et 3.

Type. — Holotype : 1♂, Madagascar Sambirano, massif du Tsaratanana, piste de Mangindrano au Maromokotra, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m, 13/15-XI-1966 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Description originale : « Sous-espèce d'altitude caractérisée par un assombrissement des parties claires si apparentes chez *O. h. hova* ; en particulier, la large zone jaune clair qui occupe, chez cette espèce, le milieu du bord interne, a disparu pour faire place à une tonalité sensiblement identique à celle du reste de l'aile ; celle-ci a, de ce fait, un aspect général sans contraste, accentué par la diminution de taille du point clair discoïdal. Les lignes et dessins, conformes à ceux de l'espèce, restent cependant bien apparents. La taille est la même que celle de la forme typique ».

♀. Je n'ai pas vu de femelle de cette sous-espèce.

La description originale d'*O. h. tsaratanensis* comprenait celle d'une femelle capturée au même endroit et le même jour que l'holotype. N'ayant pu, alors, examiner une femelle de la sous-espèce *O. h. hova*, j'avais commis l'erreur de considérer que cette femelle était bien celle de la sous-espèce *O. h. tsaratanensis*, et je l'avais désignée comme allotype de cette sous-espèce. Mais, depuis lors, ayant eu en mains deux femelles d'*O. h. hova*, dont celle désignée par P. Viette comme néallotype, j'ai pu me rendre compte de mon erreur, et je la rectifie ici.

Non seulement la femelle décrite par moi comme allotype de la sous-espèce *O. h. tsaratanensis* n'appartient pas à l'espèce *O. hova*, mais elle n'appartient pas non plus au Genre *Ochanella*. En l'absence du mâle, qui est encore inconnu, il est assez hasardé de l'affecter à un Genre déjà connu. Cependant son armure génitale, assez caractérisée, permet de penser que l'on peut la placer, tout-au-moins provisoirement, dans le Genre *Malacostola* où on la trouvera décrite sous le nom de *Malacostola mutata* n. sp. (p. 126).

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m] (*P. Soga*) ; piste de Maugindrano au Maromokotra, au Nord du piton coté 2 362 m, 2 310 m (*P. Viette et P. Griveaud*) ; *ibid.*, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m (*ibid.*) ; (versant Ouest), Andilambe, 2 400 m (*P. Soga*).

Biologie. — Sous-espèce des hautes altitudes récoltée en XI, XII et III.

Source : MNHN, Paris

Endacantha Y. de Lajonquière

(de ἔνδον, à l'intérieur, et ἄκανθα, épine)

Endacantha Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 171 (espèce type : *Ochanella cleptis* M. Hering, 1928, désignée par l'auteur).

Description. — Papillons de petite taille, à l'aspect trapu, aux ailes antérieures souvent courtes et arrondies, l'apex restant néanmoins assez nettement marqué. Les femelles ont un aspect très voisin de celui des mâles en tant que dessins et couleurs, avec naturellement un abdomen beaucoup plus épais. La couleur générale est, dans l'ensemble, peu contrastée ; les ailes, le thorax et l'abdomen sont sous ce rapport peu différenciés. Les antennes ont les deux rangées semblables, avec des fasciculations égales ne diminuant de longueur que tout à fait à l'approche de l'apex ; chez les femelles, ces fasciculations gardent le même caractère mais sont plus courtes. Palpes labiaux ne dépassant pas le front, ou très peu. Yeux velus. Epiphyse tibiale relativement très importante.

Nervation. — Généralement semblable à celle du Genre *Europtera* : aux ailes antérieures, la nervure 8 part de l'extrémité antérieure de la cellule, mais peut aussi partir de la tige des nervure 6 et 7, la nervure 9 aboutit à l'apex ; aux ailes postérieures, 4 et 5 sont tigées, la cellule basilaire émet une nervure secondaire.

Armure génitale ♂. — Elle présente des caractéristiques très différentes de celles du Genre *Europtera*. Les valves sont plus allongées, régulièrement courbées, de coupe anguleuse et non cylindrique, avec leur arête interne garnie de petites dents ; les lobes de la juxta sont plus allongés ; le cubile est formé de deux éléments généralement largement séparés et divergents, garnis d'abondantes épines sclérifiées à l'extrémité de leur bord interne (c'est ce caractère qui a motivé le nom donné à ce Genre) ; les pénis sont minces, effilés en forme de pic, l'exopénis faisant avec l'endopénis un angle à peine plus ouvert que l'angle droit.

Armure génitale ♀. — On remarque une plaque génitale peu sclérifiée se prolongeant en deux bras courts et épais, et un *ductus bursae* en forme de mitre ; bourse copulatrice sans marque ; apophyses très fines.

Répartition géographique. — Madagascar.

Tableau de détermination des espèces

1. Ailes antérieures avec 8 partant de la tige commune aux nervures 6 et 7 2
— Ailes antérieures avec 8 partant librement de la cellule. Planche III, fig. 52 . . . . . **E. moka**
2. Ailes antérieures de couleur fondamentale roussâtre largement masquée par une suffusion noire (pl. III, fig. 49) . . . . . **E. cleptis**
— Ailes antérieures beige foncé, avec les lignes anté- et postmédiane tranchant nettement en blanc jaunâtre sur le fond (pl. III, fig. 53) . . . . . **E. albovirgata**

Endacantha cleptis (M. Hering)

(♂, pl. III, fig. 49)

Ochanella cleptis M. Hering, 1928, *Mitt. Zool. Mus. in Berlin*, 14 (3/4), p. 497.
Ochanella cleptis Hering ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 419.

Source : MNHN, Paris

Endacantha cleptis (Hering) ; Y. DE LAJONQUIÈRE, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 171.

Type. — Holotype : 1 ♂, « Madagascar » (Zool. Mus., Humboldt Univers., Berlin).

Description. — ♂. Envergure : 32-36 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15-17 mm env. Antennes à flagellum brun noir et à fasciculations bistre. Palpes labiaux front, dessus du thorax et de l'abdomen brun noir ; dessous brun marron ; touffe anale concolore. Epiphyse tibiale très développée (tabl. I, fig. 44).

Ailes antérieures de couleur fondamentale roussâtre, très largement masquée, en dehors de l'aire basale, par une suffusion noire, particulièrement abondante dans l'aire médiane ; les lignes transversales habituelles, brun noir, sont ainsi noyées dans cette suffusion et n'apparaissent que faiblement : on distingue assez bien cependant les deux lignes qui encadrent l'espace médian, à savoir l'antédiscale avec un angle rentrant très marqué, et la postdiscale très sinuée qui, formant au départ un angle obtus avec le bord costal, change brusquement de direction au niveau des nervures 6-7 pour venir aboutir au milieu du bord interne ; un minuscule point clair marque l'extrémité de la cellule ; au delà de l'espace médian, la partie terminale de l'aile est encore traversée par deux lignes maculaires indistinctes, brun noir, particulièrement épaisses et diffuses dans la région sous-costale et apicale ; le bord terminal apparaît, par contre, en liseré gris clair ; frange brun roux.

Ailes postérieures brun marron à brun noir, uniformément réparti ; frange roussâtre.

Verso des quatre ailes de couleur fondamentale bistre rougeâtre, saupoudrée de noirâtre, sauf le long du bord interne des antérieures ; une épaisse suffusion noire marque l'aire subcostale de celles-ci, et dessine aussi de très larges ombres médianes en travers des quatre ailes ; deux autres ombres transversales, plus ou moins accentuées et parallèles aux précédentes, partagent encore la moitié discale des ailes ; frange rousse.

Nervation. — Chez cette espèce, la nervure 8 des ailes antérieures part de la tige commune aux nervures 6 et 7.

Armure génitale (pl. XVI, fig. 217). — Valves à coupe transversale fortement triangulaire ; cubile à éléments très écartés, porteurs d'épines à leurs extrémités ; pénis pointu, coudé en forme de pic.

♀. Il ne m'a pas été donné de voir un exemplaire de ce sexe.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR SAMBIRANO : Contreforts du Tsaratanana, Haut Sambirano, vallée de la Besanetribe, 1 200 m (*P. Viette*). — Massif du Tsaratanana (versant sud), Andohanalila, 1 850 m (*P. Soga*) ; matsabory en dessous de l'Andohanisanbirano, 2 050 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

MADAGASCAR EST : Route d'Anosibe, forêt de Sandrangato (*J. Deauvergne*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette, B. Turlin*).

MADAGASCAR CENTRE : La Mandraka, 1 200 m (*P. Viette*). — Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 500 m env. (*P. Griveaud et R. Vieu, P. Griveaud*). — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m (*P. Viette*). — Est d'Ambatolampy, Andranotobaka, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*). — Pays Betsileo, route du Sud, km 302 [295], forêt d'Ambatofitorahana, 1 600 m (*P. Viet-*

Source : MNHN, Paris

te). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina (*P. Viette et P. Griveaud*). — Massif de l'Andringitra, forêt Vakoana, Ambalamarovandana, 1 530 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, principalement du domaine du Centre, récoltée en XI, XII, I, II et III.

Endacantha moka Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 52)

Endacantha moka Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 151.

Cette espèce endémique se présente sous forme de trois sous-espèces géographiques qui sont définies ci-dessous. La nervure 8 des ailes antérieures part librement de l'angle supérieur de la cellule.

Endacantha moka moka Y. de Lajonquière

Endacantha m. moka Y. de Lajonquière, 1970, *op. cit.*, 39e année, p. 151.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. III, fig. 52), Madagascar Centre (domaine des pentes occidentales), Bekily, V-1933 (*A. Seyrig*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 33 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 mm env. Antennes bistre, avec le flagellum un peu plus foncé. Tête, thorax et dessus de l'abdomen couleur café-au-lait foncé ; dessous un peu plus clair. Epiphyse tibiale : figure 45 du tableau I.

Ailes antérieures avec la partie de l'aile qui va de la base à la ligne postdiscale de couleur café-au-lait ; la partie discale est plus claire, quoique de couleur analogue. La ligne antédiscale zigzaguée, souvent peu visible, est inscrite en brun ; la ligne postdiscale forme un angle droit au niveau des nervures 6-7 ; elle est bien marquée en brun, et doublée presque immédiatement d'une autre ligne brune, parallèle mais plus pâle ; enfin, l'espace subterminal est limité par une double rangée de fins points brun foncé disposés en quinconces, se terminant, au bord interne, par un gros point de même couleur ; à l'extrémité de la cellule, un très petit croissant blanc pur bordé de noir ressort très nettement ; frange brun roux, plus foncée que l'aile.

Ailes postérieures uniformément brun fauve, avec une ombre médiane faiblement indiquée.

Dessous des quatre ailes uniformément bistre clair ; ombre médiane très accentuée, suivie d'une deuxième ombre parallèle beaucoup moins foncée.

Armure génitale (pl. XVI, fig. 218). — Très voisine de l'armure d'*E. cleptis*, mais avec un seul groupe d'épines à l'extrémité des éléments du cubile.

♀. Envergure : 40 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 mm env. Tout à fait semblable au mâle ; fasciculations des antennes à peine plus courtes.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale. — Voir plus loin *E. m. syringa.*

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR CENTRE (pentes occidentales) : Bekily (*A. Seyrig*).

MADAGASCAR SUD : Environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Plateau Mahafaly, Ankalirano (*P. Griveaud*). — Beloha (*A. Robinson*). — Ampanihy (*P. Griveaud*).

Biologie. — Spécimens récoltés en I, II, III, IV et V.

Endacantha moka nicotiana Y. de Lajonquière

Endacantha m. nicotiana Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 152.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m, II-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — Sous-espèce de la forêt tropophile de l'Ouest de la Grande Ile. Elle ne diffère de la sous-espèce *E. m. moka* que par sa couleur brun tabac à brun sienne.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR OUEST : Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*). — Route de Tuléar, Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro, 500 m (*P. Griveaud*).

Biologie. — Exemplaires récoltés en II et IV

Endacantha moka syringa Y. de Lajonquière

Endacantha m. syringa Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 152.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Sambirano, route du Haut Sambirano, 10 km d'Ambanja, col du Bekaka, 140 m, 16/17-XII-1963 (*P. Viette et P. Soga*) (Muséum, Paris).

Description. — Sous-espèce volant dans différentes régions du Nord de Madagascar. Les dessins et les marques sont comme chez *E. m. moka*, mais la couleur est ici lilas.

Armure génitale ♀ (pl. XXIV, fig. 287). — C'est chez des exemplaires de cette sous-espèce que l'armure génitale femelle d'*E. moka* a été étudiée. Elle est particulièrement remarquable par l'excroissance en forme de mitre du *ductus bursae* et de la base de la bourse copulatrice.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Diégo-Suarez (*L. Legras*). — Environs de Diégo-Suarez, montagne des Français, vallée Antsoa, 100 m (*P. Griveaud*). — 50 km au Sud Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m (*P. Viette*). — 37 km au Sud de Vohémar, forêt d'Analalava, 25 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

MADAGASCAR SAMBIRANO : Route du Haut Sambirano, 10 km d'Ambanja, col du Bekaka, 140 m (*P. Viette et P. Soga*).

Biologie. — Spécimens capturés en XII, I et II.

Source : MNHN, Paris

Endacantha albovirgata Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 53)

Endacantha albovirgata Y. de Lajonquière, 1970, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, p. 152.

Type. — Holotype ♂ (pl. III, fig. 53), Madagascar Nord, 50 km au Sud-Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m, 29-I/3-II-1959 (*P. Viette*) (genitalia, prep. Y. de Lajonquière n° Mad. 12) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 35 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 mm env. Antennes bistre à flagellum légèrement plus clair que les fasciculations. Tête, palpes labiaux, collier, ptérygodes et dessus du thorax bruns ; abdomen et dessous du corps bistre. Epiphyse tibiale : voir la figure 46 du tableau I.

Ailes antérieures franchement divisées en trois zones par les lignes anté- et postmédiane qui tranchent nettement par leur netteté, leur tracé pratiquement droit et leur couleur très pâle, presque blanche, encore soulignée du côté touchant l'espace médian par un mince filet plus foncé que celui-ci ; la zone basilaire et la zone médiane sont de couleur beige foncé sans aucune autre marque qu'un minuscule point blanc à l'extrémité de la cellule ; la partie distale de l'aile, après la ligne posdiscale est nettement plus claire, évoquant l'idée d'un reflet violacé, et, parsemée d'écailles de même couleur que celle de l'espace médian, présente un aspect granité ; la ligne subterminale est formée par deux rangées parallèles de fins points noirs disposés en quinconces et peu apparents ; frange concolore.

Ailes postérieures uniformément bistre ; frange de même couleur.

Verso des quatre ailes bistre clair uni, devenant seulement un peu plus foncé dans les espaces internervuraux précédant le bord externe ; une ombre médiane brun clair partage les quatre ailes, à peu près droite aux antérieures, légèrement sinuée aux postérieures.

Nervation. — Aux ailes antérieures, la nervure 8 part de la tige commune aux nervures 6 et 7.

Armure génitale (pl. XVI, fig. 219). — Les valves, à section anguleuse, et le pénis sont très conformes aux mêmes pièces des deux autres espèces du Genre ; mais le cubile, quoique largement fendu, ne présente pas la même divergence de ses éléments ; la formation épineuse qui garnit l'extrémité de ceux-ci est abondante, bien que formée de spinules plus courtes.

♀. Elle m'est inconnue.

Distribution dans l'île. — L'holotype semble être le seul exemplaire actuellement connu de cette espèce.

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce fort mal connue récoltée fin janvier/début février dans les formations végétales du Nord de l'île appartenant à la région malgache occidentale.

Source : MNHN, Paris

Groupe II (voir Groupes I et I^bis page 62)

J'ai rassemblé dans ce second groupe principal les espèces réunissant les deux caractères suivants :

1° Antennes à rangées de fasciculations franchement inégales, le rang externe présentant, dans son premier tiers à partir de la base, un très net allongement de celles-ci, brusquement suivi d'un raccourcissement très marqué : telles en somme que le montre la figure 168 de la planche XI (*Borocera cajani* A. Vinson) ; en outre, les fasciculations voisines de l'apex deviennent progressivement très courtes, donnant à l'extrémité de l'antenne un aspect effilé, bien différent de celui du Groupe I.

2° Nervure 8 des ailes antérieures partant de la tige des nervures 6-7, et non plus de l'angle antéro-supérieur de la cellule.

Cette classification sommaire n'a d'autre but que de faciliter la localisation d'une espèce.

Comme dans le Groupe I quelques rares espèces échappent à la conjonction des deux caractères requis. Elles sont, d'ailleurs, tout à fait spéciales et se détachent très nettement de l'ensemble homogène que forment les autres : on les trouvera réunies dans un Groupe IIbis, page 198.

Le Groupe II montre, dans son ensemble, une plus grande homogénéité que le Groupe I. Mis à part quelques Genres que l'on trouvera en début de classement, la grande majorité des espèces qui le composent présentent dans leurs genitalia une concordance parfois déconcertante ; et ce n'est souvent que sur des modifications minimes, mais heureusement constantes, qu'il est possible d'étayer la séparation des espèces ; la morphologie externe rend ici les plus grands services. Quant aux armures génitales des femelles, à structure d'ailleurs très simplifiée, elles n'apportent, la plupart du temps, aucune indication déterminante.

En fait, la grande majorité de ces espèces semblent issues de quelques souches peu nombreuses, à partir desquelles elles se sont développées en rejets vigoureux et très apparentés.

Tableau de détermination des Genres des Groupes II et IIbis

Mâles

(Antennes dilatées à la base, type : planche XI, figure 168)

1. Ailes antérieures avec la nervure 8 partant de la tige commune aux nervures 6 et 7 2
— Ailes antérieures avec la nervure 8 partant soit de la nervure 7, soit de la tige commune aux nervures 9 et 10 9

2. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane partant au troisième quart environ de la côte ; l'axe de cette ligne est sensiblement parallèle au bord terminal ; la partie terminale de l'aile a ainsi à peu près partout la même largeur 3
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane partant plus près ou très près de l'apex ; l'axe de cette ligne, très divergent, laisse la partie terminale beaucoup plus large au bord interne que dans l'aire apicale . . . . . **Callopizoma**

Source : MNHN, Paris

3. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane plus ou moins droite ou flexueuse, mais ne faisant pas un coude à angle aigu sur les nervures 7-8 4
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane faisant un coude à angle aigu sur les nervures 7-8. Envergure inférieure à 30 mm . **Diaphoromorpha**

4. Ailes à aspect sensiblement monochrome, la partie terminale peut seule être plus claire ou satinée 5
— Ailes antérieures à aspect varié par des bandes de couleurs différentes ou plus foncées ; apparence veloutée. Envergure atteignant 35 mm environ . . . . . **Malacostola**

5. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane oblique, droite ou sans coude important au niveau des nervures 7-8 ; point discocellulaire blanc généralement bien marqué 6
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane flexueuse décrivant un coude arrondi mais nettement prononcé sur les nervures 7-8 ; ailes larges ; point discocellulaire blanc inexistant ou très petit. Envergure supérieure à 38 mm. Armure génitale avec les valves fortes et pointues, courbées en cornes de taureaux . . . . . **Acosmetoptera**

6. Ailes antérieures toujours allongées et étroites ; ligne postmédiane marquée en clair 7
— Ailes antérieures de formes diverses, plus ou moins étroites ou allongées, toujours moins larges que dans le Genre *Acosmetoptera* ; ligne postmédiane souvent droite et de couleur claire, principalement chez les espèces à ailes étroites et allongées. Armure génitale avec les valves assez courtes, droites et à extrémité obtuse . . . . . **Phoenicladocera**

7. Ailes postérieures à bord externe toujours bien arrondi. Ailes antérieures jaune cuir ou olivâtre, allongées, de forme ovalaire et à tornus très effacé. Armure génitale avec les valves du même type que dans le Genre *Acosmetoptera* . . . . . **Gastromega**
— Ailes postérieures à bord externe de formes diverses. Armure génitale avec les valves comme dans le Genre *Acosmetoptera* ou d'un type différent 8

8. Armure génitale avec les valves courbes du type *Acosmetoptera*, souvent plus longues, effilées ; exopénis parfois plus épais. Corps robuste. Ailes antérieures simplement allongées ou très étroites, tornus légèrement marqué ; généralement pas de point blanc discocellulaire. Ailes postérieures à bord concave ou droit chez la plupart des espèces, mais pouvant être arrondi, droit ou concave à l'intérieur d'une même espèce. Dimorphisme sexuel généralement très accentué . . . . . **Borocera**
— Armure génitale mâle avec les valves droites, élargies en palettes ; socii en crochets ; pénis aplati horizontalement. Ailes antérieures très étroites. Ailes postérieures à bord externe arrondi. Pas de dimorphisme sexuel . . . . . **Pseudoborocera**

9. Ailes antérieures avec la nervure 8 partant de la nervure 7 ; étroites et de couleurs variées. Armure génitale avec les valves droites et progressivement effilées . . . . . **Apatelopteryx**
— Ailes antérieures avec la nervure 8 partant de la tige commune aux nervures 9 et 10. Armure génitale avec les valves larges et courtes, en oreilles de chat . . . . . **Phoberopsis**

Source : MNHN, Paris

Femelles (actuellement connues)

Le tableau ci-dessous n'a nullement la prétention de donner les caractères scientifiques des différents Genres ; il cherche seulement à apporter une aide dans le classement d'un spécimen. Le très grand enchevêtrement des formes dans la sous-famille des *Gonometinae* rend cette tâche difficile, ainsi que le fait que certaines femelles sont encore inconnues. Cette clé ne concerne donc que les femelles décrites dans ce travail et il est tout à fait possible qu'elle s'applique mal à celles qui seront découvertes par la suite.

1. Ailes antérieures avec la nervure 8 partant de la tige commune aux nervures 6 et 7 2
— Ailes antérieures avec la nervure 8 partant de la nervure 7 . **Apatelopteryx**

2. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane partant au troisième quart environ de la côte ; l'axe de cette ligne est sensiblement parallèle au bord terminal ; la partie terminale de l'aile a ainsi sensiblement partout la même largeur 3
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane partant plus près ou très près de l'apex ; l'axe de cette ligne, très divergent, laisse la partie terminale beaucoup plus large au bord interne que dans l'aire apicale . . . . . **Callopizoma**

3. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane doublée extérieurement d'une ligne claire ou invisible sur un fond très clair. Espèces de petite taille ; envergure inférieure à 40 mm . . . . . **Diaphoromorpha**
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane non doublée de clair extérieurement ; si elle l'est, espèces de grande taille avec une envergure supérieure à 60 mm 4

4. Aspect des ailes antérieures sensiblement monochromes, pouvant présenter seulement la partie terminale plus claire ou satinée 5
— Aspect des ailes antérieures varié par des bandes ou des nébulosités de couleurs différentes ou plus foncées . . . . . **Malacostola**

5. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane fortement marquée, soit en foncé, soit en clair (sauf chez *Borocera attenuata*) et le point discocellulaire marqué en blanc ou en noir 6
— Ailes antérieures avec les lignes ou dessin très atténués, effacés ou flous et le point discocellulaire très petit, souvent manquant . . **Acosmetoptera**

6. Ailes antérieures avec le point discocellulaire blanc (exceptionnellement noir chez *Phoenicladocera nitescens* et *Ph. apicimacula*) . . 7
— Ailes antérieures avec le point discocellulaire petit et noir (exceptionnellement blanc et de forme ovale sur les ailes uniformément brun café de *Borocera attenuata*) . . . . . **Borocera**

7. Ailes antérieures avec le point discocellulaire simple et blanc (exceptionnellement noir chez *Phoenicladocera nitescens* et *Ph. apicimacula*) 8
— Ailes antérieures avec le point discocellulaire double ; chaque tache, nacrée, cerclée de noir. Envergure : 45 mm . . . . . **Pseudoborocera**

8. Ailes antérieures avec le point discocellulaire blanc cerclé de noir (exceptionnellement tout noir chez *Ph. nitescens* et *Ph. apicimacula*) . . . . . **Phoenicladocera**
— Ailes antérieures avec le point discocellulaire blanc sans cercle noir . . . . . **Gastromega**

Source : MNHN, Paris

Malacostola Y. de Lajonquière

(de μαλακος, velouté, et στολή, habit)

Malacostola Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 171 (espèce type : *Malacostola mollis* Y. de Lajonquière, 1970, désignée par l'auteur et seule espèce citée).

Description. — Ce Genre comprend des espèces de taille moyenne, d'aspect trapu, à ailes plutôt courtes et régulièrement courbes à leur bord externe. Les teintes fondamentales assez ternes sont rehaussées par des bandes et dessins plus foncés d'aspect velouté. Le thorax est gros, de même couleur que les parties foncées des ailes. L'abdomen, long et épais, est terminé par une touffe anale ample. Les antennes ont les fasciculations du rang interne un peu plus courtes que celles du rang externe ; ces dernières sont plus longues vers la base de l'antenne, puis se raccourcissent brusquement un peu avant le milieu de celle-ci. Palpes labiaux ne dépassant pas le front. Yeux velus.

Nervation. — Aux ailes antérieures, la nervure 8 part de la tige commune à 6 et 7 ; aux ailes postérieures, la cellule basilaire émet une nervure secondaire.

La caractéristique essentielle du Genre réside dans la constitution des armures génitales.

Armure génitale ♂. — Elle comporte un tegumen bien développé, des valves courtes, élargies à leur base puis devenant souvent très fines et se terminant en crochets pointus, un cubile largement fendu en deux éléments divergents s'écartant de plus en plus jusqu'à leur extrémité ; pénis courts et gros de forme subconique.

Armure génitale ♀. — L'*ostium bursae* est peu sclérifié et précédé des formations habituelles réduites à des plaques fragmentaires.

Répartition géographique. — Madagascar.

Tableau de détermination des espèces

Mâles

1. Ailes antérieures d'aspect velouté avec la bande postdiscale foncée. 2
— Ailes antérieures brun noir, avec un gros point discocellulaire blanc . . . . . **M. torrefacta**

2. Franges des quatre ailes plus foncées que celles-ci ; couleur des ailes acajou ou lie-de-vin . . . . . **M. mollis**
— Franges des quatre ailes plus claires que celles-ci ; couleur des ailes gris brun . . . . . **M. psara**

Femelles

1. Ailes antérieures avec la partie terminale des ailes (après la ligne postdiscale) unie 2
— Ailes antérieures avec la partie terminale, extérieurement à la ligne postdiscale, d'aspect pommelé . . . . . **M. mollis**

2. Ailes antérieures avec la ligne postdiscale droite 3
— Ailes antérieures avec la ligne postdiscale anguleuse . . . . **M. mutata**

Source : MNHN, Paris

3. Ailes antérieures avec la bande foncée postdiscale se prolongeant en pointes aiguës en direction du bord terminal . . . . . **M. serrata**
— Ailes antérieures avec la bande foncée n'émettant pas de pointes aiguës 4
4. Ailes antérieures avec la ligne subterminale gris noir . . . . **M. psara**
— Ailes antérieures avec la ligne subterminale blanchâtre . . **M. mediodiluta**

Malacostola mollis Y. de Lajonquière
(♂, pl. III, fig. 54 ; ♀, pl. VIII, fig. 124)

Malacostola mollis Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 172, pl. 14, fig. 4.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. III, fig. 54), Madagascar Sambirano, massif du Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m], début XII-1964 (*P. Soga*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 34 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 16 mm env. Couleur du corps lie-de-vin brunâtre. Antennes à flagellum brun et à fasciculations jaunes. Longue touffe anale brune.

Ailes antérieures de couleur fondamentale lie-de-vin brunâtre, plus foncée dans les deux premiers tiers de l'aile, plus claire dans le tiers terminal. Une ligne transversale sinueuse extrabasilaire, d'une part, et une large bande foncée postdiscale, d'aspect velouté, allant de l'approche de l'apex jusqu'au milieu du bord interne, d'autre part, délimitent une zone centrale de couleur unie sur laquelle se détache nettement une petite lunule discale blanche ; une autre ligne transversale de macules brunes irrégulières traverse la zone subterminale. Le verso est brun uni, avec un rembrunissement marqué dans les régions discale et subcostale, et tout au contraire un éclaircissement le long du bord interne.

Ailes postérieures uniformément brunes ; frange courte et foncée. Verso barré transversalement par une large ombre médiane brune.

Armure génitale (pl. XVII, fig. 220). — A remarquer tout particulièrement l'écartement des deux éléments du cubile et l'importance des lobes de la juxta.

♀. Envergure : 52 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 27 mm env. Antennes comme chez le mâle, mais à fasciculations beaucoup plus courtes.

Ailes antérieures de couleur générale brun à brun violâtre et à aspect pommelé dans la partie externe ; tonalité plus claire que chez le mâle, mais avec les caractéristiques identiques.

Armure génitale (pl. XXV, fig. 295). — Plaque génitale comportant un *ductus bursae* fortement courbé et très sclérifié, ce qui est très exceptionnel chez les *Gonometinae* malgaches ; plaques latérales voisines de l'*ostium bursae*, de forme triangulaire et élargies à leur base.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord, : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*).

Madagascar Sambirano : Région d'Analalava, poste de Maromandia, massif du Manongarivo, 1 150 m (*P. Griveaud*). — Région du Tsaratanana, Nord-Ouest de Mangindrano, Analabana, 1 640 m (*P. Soga*). — Massif du Tsaratanana (versant

Source : MNHN, Paris

Sud), Andohananalila, 1 850 m ; matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m] ; (versant Ouest), Andilambe, 2 400 m (tous *P. Soga*).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Marojejy-Ouest, 1 140 m ; Beondroko, 1 200 m ; Andasy II, 1 300 m ; Anjanaribe Nord, 1 750 m (tous *P. Soga*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Antenina ; Ambatovositra (*P. Soga*). — Ambatondrazaka, Manalilazy (*P. Soga*). — Route d'Anosibe, km 52 (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Griveaud*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*Mme N. d'Olsoufieff* ; *P. Viette* ; *P. Griveaud et R. Vieu*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud*). — Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m (*P. Viette*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Centre : La Mandraka, 1 200 m (*P. Griveaud*). — Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt de Sahafohy, 1 320 m (*P. Soga*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva des moyenne et haute altitudes récoltée en VII, VIII, IX, X, XI, XII, I, III, IV et VI.

Malacostola psara n. sp.

(♂, pl. III, fig. 55 ; ♀, pl. VIII, fig. 125)

Cette espèce est extrêmement voisine de *M. mollis* avec laquelle elle a des habitats communs ou, en tout cas, très voisins, notamment dans le massif de l'Ankaratra. Certains caractères toutefois permettent d'estimer qu'il y a bien là deux unités spécifiques différentes.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. III, fig. 55), Madagascar Centre, massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m, 27-X-1951, (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 35 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures 17 mm env. : Antennes à flagellum brun noir et à fasciculations bistre. Tête, palpes labiaux, pattes, collier et thorax brun gris ou brun rougeâtre selon la couleur des ailes antérieures ; abdomen concolore, de même que la touffe anale. Epiphyse tibiale, figure 48 du tableau I.

Ailes antérieures en général un peu plus élargies au tornus que celles de *M. mollis*, elles donnent l'impression d'un Insecte plus massif : mais ce caractère est assez variable ; la différence qui frappe le plus réside dans la couleur générale nettement plus contrastée et restant, même chez les exemplaires les plus foncés, dans des tonalités brun gris ou brun légèrement roux, mais jamais aussi lie-de-vin ou acajou que chez *M. mollis* ; le plus généralement, la ligne postdiscale qui limite extérieurement l'aire médiane, part un peu plus loin de l'apex et paraît ainsi moins oblique ; la frange des quatre ailes est toujours plus claire chez *M. psara* que la couleur fondamentale, ou tout-au-plus de la même tonalité, tandis qu'elle est toujours nettement plus foncée chez *M. mollis* : et, sans doute, est-ce là pratiquement le caractère de détermination le plus aisément visible.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures uniformément brunes, sauf parfois un certain éclaircissement de l'aire terminale.

Verso des quatre ailes semblable à celui de *M. mollis*, à ceci près cependant que l'ombre médiane brune qui barre les ailes postérieures est généralement beaucoup moins accusée, en importance comme en tonalité, chez *M. psara*.

Armure génitale (pl. XVII, fig. 221). — Très voisine de *M. mollis*, on ne peut guère noter, dans l'armure même, qu'un léger élargissement des valves ; mais une différence très sensible apparaît par contre dans le pénis, et c'est cette modification qui m'a principalement amené à séparer les deux espèces : le pénis de *M. psara* est, en effet, toujours plus court et moins droit que celui de *M. mollis*, comme le montrent fort bien les deux figures de la planche XVII ; j'ai pu constater la permanence de ce caractère.

♀. Envergure : 35-40 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 18 à 22 mm ; donc plus petite que la femelle de *M. mollis* bien que les mâles des deux espèces aient sensiblement la même taille ; on peut noter comme caractères de différenciation : *a*) un contraste beaucoup plus accusé, chez la femelle de *M. psara*, entre la moitié proximale de l'aile antérieure et sa moitié externe, la limite séparant les deux tonalités étant nettement marquée par la ligne postdiscale ; *b*) un aspect plus uni et beaucoup moins pommelé de cette même partie externe. Contrairement à ce qui a été indiqué chez les mâles, la frange des ailes antérieures est un peu plus foncée, comme chez *M. mollis*, tandis qu'aux ailes postérieures elle reste plus claire.

Armure génitale (pl. XXV, fig. 296). — Très analogue à celle de la femelle de *M. mollis*, on peut néanmoins remarquer le rétrécissement très marqué et la forme un peu différente des plaques triangulaires qui encadrent l'*ostium bursae*.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*).

Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana, piste de Mangindrano au Maromokotra, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*) ; (versant Ouest), vallée de l'Andavaka, 1 850 m (*P. Soga*).

Madagascar Est : Pourtour de la 3e réserve naturelle intégrale, route de Manakambahiny Est, environs de Nosivola, 1 000 m (*P. Viette*). — Région d'Ambatondrazaka, Andranomandevy (Didy), 1 039 m (*P. Griveaud*) ; Mananilazy (*P. Soga*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette*).

Madagascar Centre : 8 km au Sud-Est d'Anjozorobe, forêt de Vanjamanitra, 1 380 m (*P. Griveaud, J. Vadon et P. Viette*). — Station forestière d'Angavokely (Carion), Angavobe, 1 700 m (*P. Soga*). — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo (*G. Cadorel*), forêt d'Ambahona, 1 700 m (*P. Griveaud*), 1 850 m (*P. Viette*). — Est d'Ambatolampy, Andranotabaka, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*). — Massif de l'Andringitra, forêt Vakoana, Ambalamarovandana, 1 500 m ; forêt Imaitso, Anjavidilava, 2 030 m ; plateau Soaindrana, 2 070 m (tous *P. Griveaud*), Anjavidilava, 1 975 m, 1 990 m, 2 005 m (*P. Griveaud*).

(♀ allotype, mêmes station (19-III-1952) et collection que l'holotype ; paratypes : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Source : MNHN, Paris

Biologie. — Comme l'espèce précédente, mais bien plus fréquente dans la pluvisilva du domaine du Centre ; récoltée en VII, IX, X, XI, I, II, III et V.

Malacostola serrata n. sp.
(♀, pl. VIII, fig. 126)

Cette nouvelle espèce n'est actuellement connue que par des femelles.

Type. — Holotype : 1 ♀ (pl.VIII, fig. 126), Madagascar Est, région de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m, 3/7-III-1959 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Inconnu.

♀. Envergure : 48 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 23 mm env. Antennes à flagellum brun et à fasciculations noires, courtes mais bien développées. Tête, palpes labiaux, collier, thorax et abdomen concolores, aussi bien en dessous qu'en dessus, brun jaune.

Ailes antérieures très nettement bicolores, les deux tonalités étant séparées par la ligne postdiscale brun foncé, qui part de la côte, un peu au-delà du milieu de celle-ci, suit d'abord très obliquement un trajet à peu près parallèle au bord terminal, puis change brusquement de direction au niveau de la nervure 2 pour terminer sa course perpendiculairement au bord interne qu'elle atteint un peu avant son milieu ; la moitié proximale ainsi délimitée est jaune roux uni, un peu plus clair que le thorax, et seulement marquée par une fine ligne extrabasilaire noirâtre montrant une légère concavité tournée vers l'extérieur, et par un gros point lunulaire également noirâtre, à l'extrémité de la cellule ; au-delà de la ligne postdiscale, la couleur de la moitié terminale de l'aile est nettement marron foncé jusqu'à la région subterminale où elle redevient partiellement jaune roux à peine plus foncé que la teinte de la moitié proximale : le mot « partiellement » est employé ci-dessus pour indiquer que la zone marron foncé postdiscale se prolonge, jusqu'aux abords du bord terminal, en pointes allongées aiguës le long de certaines nervures ; toutefois, ce caractère n'est pas toujours aussi frappant que chez l'exemplaire de la figure 126 ; frange très courte marron foncé.

Ailes postérieures également bicolores, jaune roux à la base, puis marron uni, plus clair cependant que la teinte similaire des ailes antérieures ; la partie basale jaune roux se prolonge le long du bord anal en une pointe qui donne à la limite des deux couleurs un trajet courbe.

Verso des quatre ailes uniformément marron avec des ombres transversales médianes plus foncées et diffuses ; indication atténuée de la tache discocellulaire des ailes antérieures.

Armure génitale (pl. XXV, fig. 297). — *Ductus bursae* coudé et fortement sclérifié ; pièces triangulaires encadrant l'*ostium bursae* plus allongées que chez *M. mollis* et *M. psara*, mais de caractère analogue.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Route d'Anosibe, forêt de Sandrangato (*G. Cadorel*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovana (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Centre : Est d'Ambatolampy, Andranotobaka, 1 400 m (*P. Griveaud*).

Source : MNHN, Paris

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva fort mal connue, capturée en II et III.

Malacostola torrefacta n. sp.
(♂, pl. III, fig. 56)

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. III, fig. 56), Madagascar Est, massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Ambatosoratra, 1 000 m, VIII-1969 (*P. Soga*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure 33 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 mm env. Antennes brun foncé. Tête, palpes labiaux et toutes les parties du corps brun sienne.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun noir, un peu éclaircie dans la partie terminale et subterminale et dans une zone basale mal définie ; très faible indication de la ligne postdiscale plus foncée, principalement à son départ du bord costal ; par contre, contraste très marqué d'un gros point discocellulaire blanc légèrement teinté de jaune pâle et un peu ovale ; quelques écailles claires indiquent l'emplacement d'une ligne subterminale maculaire très imprécise ; frange brun sienne foncé.

Ailes postérieures uniformément brunes. à peu près de même tonalité que la partie terminale des antérieures ; aucunes lignes ni dessins ne sont visibles ; frange très courte, blanchâtre.

Verso des quatre ailes brun sans aucune marque ni dessin, en dehors de la transparence du point blanc discocellulaire, et reproduisant à peu près les masses très foncées ou plus claires du recto.

Armure génitale (pl. XVII, fig. 224). — Les valves sont plus courtes et plus larges que chez les autres espèces du Genre, mais également terminées en crochets ; groupes de spinules à l'intérieur des éléments du cubile ; pénis analogue à ceux de *M. mollis* et *M. psara*.

♀. Inconnue.

Distribution dans l'île. — Il semble que cette espèce ne soit actuellement connue que par l'holotype cité ci-dessus.

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce très mal connue récoltée en VIII.

Malacostola mutata n. sp.
(♀, pl. VIII, fig. 127)

Ochanella hova tsaratanensis Y. de Lajonquière (♀ allotype), 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 171.

Comme je l'ai indiqué au chapitre concernant *Ochanella hova tsaratanensis*, c'est par erreur que j'avais considéré comme appartenant à la dite espèce la femelle décrite comme allotype. En fait, il s'agit d'une espèce nouvelle dont le mâle est encore inconnu, ce qui rend d'ailleurs son classement assez difficile. En

Source : MNHN, Paris

considération de sa nervation et de ses genitalia, je pense qu'elle peut néanmoins, et jusqu'à plus ample informé, être placée dans le Genre *Malacostola*.

Type. — Holotype : 1 ♀ (pl. VIII, fig. 127), Madagascar Sambirano, massif du Tsaratanana, piste de Mangindrano au Maromokotra, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m, 13/15-XI-1966 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Inconnu.

♀. Envergure : 38 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 18 mm env. Antennes finement fasciculées.

Ailes antérieures de tonalité fondamentale gris mauve, plus foncé dans la moitié basale de l'aile et dans l'aire subterminale ; les lignes transversales, anté- et postmédiane, anguleuses, sont vigoureusement inscrites en très foncé, la dernière marquant la limite entre la zone basale et médiane plus foncée et la zone externe plus claire ; un point discoïdal clair est à l'extrémité de la cellule ; dans la zone externe claire ressort avec une grande netteté une ligne subterminale sinueuse, brun marron foncé, formée de taches maculaires : cette ligne part d'un empâtement noirâtre au bord costal, puis, par un brusque changement de direction, vient aboutir au milieu du bord interne dans une large tache noire séparée en deux par la nervure 2.

Ailes postérieures uniformément brunes traversées par une large ombre médiane en forme d' S.

Armure génitale (pl. XXIV, fig. 288). — La place de cette espèce dans le Genre *Malacostola* paraît justifiée par la sclérification du *ductus bursae*, fortement coudé vers l'intérieur de l'abdomen, et par l'aspect en triangles élargis des bras latéraux de la sterigma.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana, piste de Mangindrano au Maromokotra, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m (♀, holotype) (1 ♀, paratype) (les deux *P. Viette et P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce fort mal connue, récoltée en XI dans le domaine des hautes montagnes.

Malacostola mediodiluta n. sp. (fig. 4)

Type. — Holotype : 1 ♀, Madagascar Sambirano, massif du Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 2 050 m, 5/8-XI-1966 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Inconnu.

♀. Envergure : 32 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 17 mm env. Antennes à flagellum brun et à fasciculations un peu plus claires, bien développées dès la base. Tête, palpes labiaux, thorax de même couleur brun chocolat ; abdomen un peu plus clair, grisâtre.

Ailes antérieures avec l'espace médian ressortant en gris brunâtre clair sur la tonalité générale des ailes, plus foncée, brun chocolat ; il est vigoureusement

Source : MNHN, Paris

délimité : d'une part, par la ligne antémédiane grisâtre partant à angle droit du premier tiers environ de la côte, puis changeant de direction sur la cellule pour atteindre en droite ligne et perpendiculairement le bord interne ; et, d'autre part, par la ligne postmédiane, fortement accentuée, marron foncé, qui partant du second tiers de la côte, traverse l'aile obliquement en un trajet à peine sinueux pour aboutir à peu près au milieu du bord interne. Un point discocellulaire gris, assez gros, en forme de croissant, marque l'extrémité de la cellule ; au delà de la ligne postmédiane, la partie terminale de l'aile, brun chocolat, n'est coupée que par une ligne antéterminale composée de croissants internervuraux gris très clair et doublée intérieurement par une bande gris foncé très diffuse ; frange un peu plus foncée.

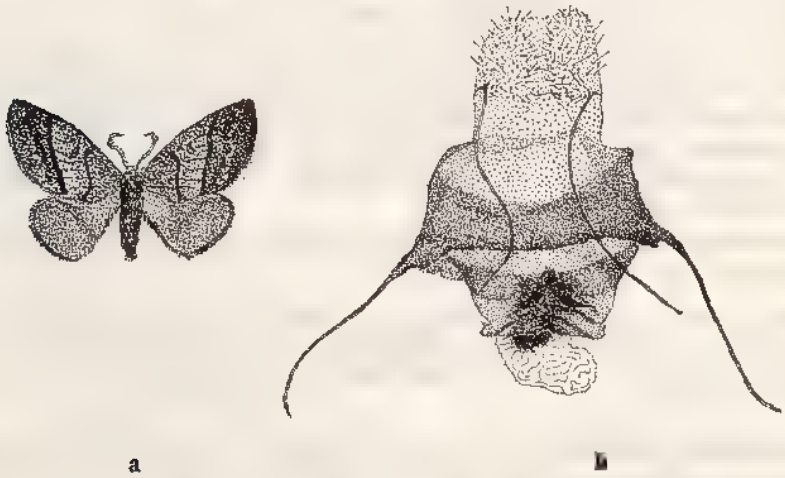

Fig. 4, *Malacostola mediodiluta* n. sp. ♀ (holotype) ; *a*, imago, grandeur nature ; *b*, armure génitale (× 14,5 env.).

Ailes postérieures entièrement gris plomb, à l'exception de la base, blanchâtre ; aucune ligne ni dessin ; frange un peu plus claire.

Verso des quatre ailes uniformément brun clair, sans autre dessin qu'une légère transparence des lignes et point du recto des ailes antérieures.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 2 050 m ; piste de Mangindrano au Maromokotra, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m (tous *P. Viette et P. Griveaud*).

(5 ♀ paratypes : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce mal connue, capturée en XI.

Source : MNHN, Paris

Callopizoma n. gen.

(de καλλωπιζομαι, faire le beau, la belle)

Espèce type : *Gastropacha malgassica* Kenrick, 1914 = *Callopizoma malgassica* (Kenrick, 1914).

Description. — Ce Genre doit être créé pour classer l'espèce *malgassica* que KENRICK avait décrite comme *Gastropacha*, Genre dont elle ne fait certainement pas partie. AURIVILLIUS (1927 : 277), qui avait reconnu cette erreur, estimait qu'elle « rappelle beaucoup au contraire certains *Cosmotriche* » ; et il est de fait que son faciès général est très voisin de celui de quelques espèces asiatiques, telles que *Philudoria laeta* Walker et *Ph. albomaculata* Bremer. Mais l'étude des genitalia de ces espèces montre des caractères tellement différents qu'il est tout à fait impossible de la classer dans ces Genres. En fait, malgré ce faciès convergent, elle appartient à un Genre très particulier et sans doute spécial à Madagascar.

Indépendamment des caractères du Groupe II des Lasiocampides malgaches dont elle fait partie, elle est caractérisée, chez le mâle, par des valves très larges qui doivent être considérées comme caractéristiques du Genre à l'intérieur de ce Groupe : ces valves, ainsi d'ailleurs que les éléments robustes du cubile, séparent complètement celui-ci du Genre *Philudoria* dont les pièces correspondantes sont, tout au contraire, très fines et étirées en longueur.

Les antennes des femelles montrent des fasciculations plus courtes que chez les mâles mais cependant bien développées qui permettent de les séparer d'autres Genres du Groupe II, tels que *Gastromega* et *Borocera*, chez lesquels ces fasciculations ont la forme d'écailles triangulaires plus ou moins allongées.

C'est dans ce même Genre *Callopizoma* que j'ai cru devoir classer également une espèce nouvelle, *C. micans*, à première vue cependant très différente de *C. malgassica*, mais s'en rapprochant en fait par des caractères morphologiques communs tant externes qu'internes, et notamment par la forme primordiale des valves.

Répartition géographique. — Madagascar.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

1. Envergure : 55-84 mm. Ailes antérieures avec deux taches discales plus ou moins coalescentes (pl. VIII, fig. 130) . . . . . **C. malgassica**

— Envergure : 38-41 mm. Ailes antérieures sans de telles taches, tout au plus avec l'indication d'un point discal (pl. IV, fig. 57) . . . **C. micans**

Callopizoma malgassica (Kenrick)

(♀, pl. VIII ; fig. 130) (8)

Gastropacha malgassica Kenrick, 1914, *Trans. ent. Soc. London*, 1913, p. 592, pl. 31, fig. 8 (♂).

(8) Le faciès des deux sexes est, chez cette espèce, tellement semblable, à l'exception de la couleur, qu'il n'a pas été jugé utile de faire figurer le mâle dans les planches qui illustrent ce travail : on voudra donc bien se reporter à l'image de la femelle (pl. VIII, fig. 130) qui en donnera une très bonne représentation.

Source : MNHN, Paris

« *Gastropacha* » *malgassica* Kenrick ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 276, pl. 39 *e*.

Cosmotriche malgassica Kenrick ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat. pars 73, p. 448 (Anhang).

Gastropacha malgassica Kenrick ; VIETTE, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 227 (néallotype ♀).

Type. — Holotype : 1 ♂, « Central Madagascar, 2500 ft, Jan.-March 1911 » (*F. B. Pratt*) [Madagascar Est, environs de Perinet, forêt d'Analamazaotra] (British Museum, N. H.)

Description. — ♂. Envergure : 55 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 27 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations bistre. Tête, palpes labiaux, collier et ensemble du thorax roux, quelquefois légèrement mauve ; abdomen et touffe anale roux. Epiphyse tibiale : voir la figure 49 du tableau I.

Ailes antérieures séparées très nettement en deux parties par une très fine ligne noire, doublée extérieurement de blanc argent, qui part de l'apex, décrit un parcours à peine cintré jusqu'à l'angle inférieur de la cellule, puis rejoint obliquement le bord interne un peu avant son milieu, après avoir dessiné deux ou trois petites dents d'inégale importance ; à l'intérieur de cette ligne, comprenant, entre autres, les parties basale, médiane et subcostale, la couleur est brun rougeâtre uniforme ; sur ce fond, se détachent avec netteté : d'abord, à l'articulation de l'aile, une tache blanchâtre assez importante doublée extérieurement d'un filet noir et traversée par un autre filet également noir, ensuite, une ligne extrabasilaire très anguleuse, plus discrète, fine, également blanc argent doublé de noir, enfin une double tache ovalaire discocellulaire blanc argent à centres brun roux ; à l'extérieur de la ligne de partage décrite plus haut, la partie externe de l'aile prend brusquement une couleur beaucoup plus pâle, presque rosée, sur laquelle se détache faiblement le trajet des nervures, puis une rangée imprécise de taches claires, intérieurement doublées de croissants plus foncés, qui constitue en fait la ligne subterminale ; au delà de celle-ci, la couleur chamois colore de nouveau l'espace terminal en une tonalité cependant plus claire que celle de la partie basale de l'aile ; frange très courte, plus foncée.

Ailes postérieures uniformément couleur chamois, sans dessins ; frange plus claire et même blanchâtre.

Verso des quatre ailes de couleur fondamentale chamois clair uni, avec rembrunissement des parties subcostales, ainsi que de l'envers de la ligne de partage et des taches discocellulaires des antérieures ; absence d'ombres médianes.

Armure génitale (pl. XVII, fig. 225). — On remarquera la forme très spéciale des valves qui caractérise le Genre *Callopizoma*, ainsi qu'il a été dit dans les considérations générales sur celui-ci ; à un degré moindre, les lobes de la juxta présentent aussi un aspect très spécial par leur base arrondie se rétrécissant en sommets plus étroits. Extrémités du cubile abondamment garnis de spinules.

♀. P. VIETTE (1962, *l. c.*) a décrit comme suit la femelle néallotype de cette espèce, dont les marques et dessins sont, rappelons-le, tout à fait semblables à ceux du mâle. :

« Envergure : 68-85 mm ; longueur des ailes : 35-42 mm ; nettement plus grande que le mâle.

Ailes antérieures plus allongées que chez le mâle, avec les mêmes dessins, mais la couleur fondamentale est lie de vin et non brun ochracé. Ailes postérieures

Source : MNHN, Paris

plus claires que les ailes antérieures. Tête, thorax en dessous et poitrine d'un gris violacé. Dessous des quatre ailes lie de vin, avec l'aire costale des ailes postérieures gris violacé ».

Armure génitale (pl. XXV, fig. 298). — Cette grande armure est peu caractérisée ; le *ductus bursae*, faiblement sclérifié, est fortement coudé.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*).

MADAGASCAR EST : Base de la presqu'île Masoala, Hiaraka, 500 m et 1000 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*) ; km 57 (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Griveaud, P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*F. B. Pratt, P. Viette*). — Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m (*P. Viette*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

MADAGASCAR CENTRE : Ouest du lac Alaotra, route d'Andriamena, forêt d'Andranobe, 1 220 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, principalement de moyenne altitude, récoltée en IX, X, XI, XII, II et III.

Callopizoma micans n. sp.
(♂, pl. IV, fig. 57)

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 57), Madagascar Est, route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m, 17/21-X-1963 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 38-40 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 17-18 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations bistre. Tête dans son ensemble et thorax de couleur gris mauve avec l'extrémité des poils blanche leur donnant un aspect « granité » ; abdomen et touffe anale bistre, quelquefois légèrement rougeâtre. Epiphyse tibiale (tabl. I, fig. 50) de même type que celle de *C. malgassica*, mais plus petite.

Ailes antérieures : comme chez l'espèce précédente *C. malgassica*, elles sont séparées en deux parties par une fine ligne oblique plus foncée, doublée extérieurement de clair ; cette ligne suit à peu près le même trajet que chez l'autre espèce, partant cependant un peu plus loin de l'apex et ayant un parcours un peu éloigné de la cellule, ce qui lui permet d'être moins coudée dans sa partie inférieure et d'aboutir plus obliquement au même point, approximativement médian, du bord interne ; cette ligne ne délimite pas non plus un changement de couleur et l'aile paraît pratiquement concolore dans son ensemble : cette couleur est d'un rougeâtre violacé rendu brillant par le mélange de fines écailles blanches, régulièrement semées, qui lui donnent un aspect « granité » comme celui du thorax ; une ligne courbe, extrabasilaire, blanchâtre, encadrée par deux filets plus foncés, mais toujours très peu visible, sépare l'aire basale de l'aire médiane où l'on peut à peine distinguer un minuscule point discocellulaire blanc cerclé de noir ; la partie extérieure à la ligne oblique principale, décrite plus haut, est très légèrement plus claire que la partie basale : elle permet ainsi de distinguer la double

Source : MNHN, Paris

rangée de très petits points noirs disposés en quinconces qui remplace la ligne subterminale ; frange brun rougeâtre assez large.

Ailes postérieures brun rouge clair, légèrement plus foncées dans leur moitié basale ; celle-ci est limitée, aux quatre ailes, par une ombre assez large, de même couleur mais de tonalité plus soutenue ; un éclaircissement diffus marque souvent l'envers du point discocellulaire des antérieures.

Armure génitale (pl. XVII, fig. 222). — Valves du même type que celles de *C. malgassica*, mais cubile très différencié, notamment par l'absence des groupes épineux ; le pénis, quoique très raccourci, reste du même type.

♀. Envergure : 41 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 mm env. Antennes presque aussi longuement fasciculées que chez le mâle. Aspect général très semblable à celui du mâle, dont il ne diffère, outre la taille un peu plus grande, que par une coloration plus brune, moins violâtre ; même apparence « granitée ».

Armure génitale. — Elle n'a pas été examinée.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Griveaud, P. Viette*). — Périnet (*Mme N. d'Olsoufieff*).

Madagascar Centre : 8 km au Sud-Est d'Anjozorobe, forêt de Vanjamanitra, 1 380 m (*P. Griveaud, J. Vadon et P. Viette*). — Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely (*G. Cadorel*).

(paratypes : collections British Museum, Nat. Hist., Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva capturée en X, XI, XII et II.

Diaphoromorpha. n. gen.

(de διαφορος, divers, et μορφή, forme)

Espèce type : *Borocera tamsi* Viette, 1962 = *Diaphoromorpha tamsi* (Viette, 1962).

Description. — Papillons de petite taille, à ailes normalement développées, à apex et tornus bien marqués. Antennes du Groupe II, avec cependant l'allongement des fasciculations de base atténué ; la nervure 8 des ailes antérieures part de la tige commune aux nervures 6 et 7. Les femelles présentent, comme dans le Genre *Callopizoma*, des fasciculations bien développées, analogues à celles des mâles, quoique plus courtes.

Armure génitale ♂. — La caractéristique essentielle du Genre réside dans la forme des valves, très grandes eu égard à la petite taille des Insectes, robustes, longues et cintrées en forme de cornes de taureaux avec un fort épaulement à leur base. Le cubile est largement fendu, quoique relativement court. Les pénis des deux espèces actuellement connues, bien qu'apparemment dissemblables, appartiennent cependant au même type légèrement coudé si fréquent à Madagascar, type qui varie surtout par une contraction ou un étirement de l'exopénis.

Armure génitale ♀. — Elle est peu caractérisée.

Source : MNHN, Paris

Répartition géographique. — Ce Genre ne compte jusqu'à maintenant que deux espèces, propres à Madagascar.

Remarque. — Le Genre *Diaphoromorpha* inaugure une longue série d'espèces où les armures génitales, aussi bien mâles que femelles, tendent vers une uniformité particulièrement déconcertante pour étayer une classification rationnelle, qui ne peut guère s'appuyer souvent, dans ces groupes, que sur la morphologie externe.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

1. Envergure : 23-24 mm (pl. IV, fig. 59 ; pl. VIII, fig. 128). Coloration des ailes antérieures n'allant pas du gris fer au brun marron et ailes postérieures sans trace de roux . . . . . **D. pumilio**
— Envergure : 29-36 mm (pl. IV, fig. 58 ; pl. VIII, fig. 129). Si l'envergure est plus petite, la coloration des ailes antérieures va du gris fer au brun marron et les ailes postérieures sont teintées de roux . . . . **D. tamsi**

Diaphoromorpha tamsi (Viette)

Borocera n. sp. TAMS (*in litt.*) ; PAULIAN et VIETTE, 1956, *Mém. Inst. Scient. Madag.*, (E) 6, (1955), p. 260.
Borocera tamsi Viette, 1962, *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, p. 226.

Cette espèce endémique se montre dans la Grande Ile sous forme de deux sous-espèces.

Diaphoromorpha tamsi tamsi (Viette)
(♂, pl. IV, fig. 58 ; ♀, pl. VIII, fig. 129)

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, plateau de l'Imerina, Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m, 7-IX-1951 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Description originale : « Envergure : 29-31 mm ; longueur des ailes antérieures : 14-15 mm.

Antennes bipectinées, fauves, avec le flagellum dorsalement recouvert d'écailles noires. Palpes labiaux jaune ochracé, avec la partie dorso-latérale externe des deux premiers articles brun ochracé. Tête ventralement jaune ochracé, devenant insensiblement blanc jaunâtre sur le dessus. Dessus du thorax, patagia et tegulae gris clair légèrement parsemé de brun rouille. Abdomen brun rouille, avec la touffe anale plus claire. Dessous du corps et pattes comme le dessus de l'abdomen, ces dernières avec les tarses noirâtres ; abdomen plus foncé, avec deux bandes latérales gris jaunâtre.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun rouille, avec une ligne antémédiane et une ligne postmédiane, parallèles, anguleuses en dessous de la côte, blanc jaunâtre. Une tache discale plus foncée que le fond. Extérieurement, la couleur brun rouille est limitée par la ligne submarginale festonnée ; l'espace compris entre cette ligne submarginale et la marge externe est gris clair. Frange blanche, légèrement jaunâtre à la base.

Ailes postérieures unicolores, brun rouille. Frange comme aux ailes antérieures, sauf le long du bord abdominal où elle devient brun rouille.

Source : MNHN, Paris

Dessous des quatre ailes de la même couleur que sur le dessus, avec l'espace costal, surtout aux ailes postérieures, blanc jaunâtre. Aire marginale teintée de gris. Frange comme sur le dessus ».

Cette espèce est très variable en ce qui concerne la couleur du fond, qui peut aller du brun ochracé (exemplaires clairs) au brun rouille légèrement violacé (exemplaires foncés). Les lignes postmédiane et submarginale sont toujours bien indiquées, la ligne antémédiane et le point discal le sont quelquefois moins.

Epiphyse tibiale : figure 51 du tableau I bis.

Armure génitale (pl. XVII, fig. 226). — Indépendamment des robustes valves qui sont le caractère essentiel du Genre, *D. tamsi* montre un étonnant développement latéral des extrémités du cubile, développement unique chez les Lasiocampides de Madagascar.

♀. Description originale : « Envergure : 34-36 mm ; longueur des ailes antérieures : 16,5-17,5 mm.

Antennes comme chez le mâle, mais avec les pectinations moins longues et brun noir. Palpes labiaux comme chez le mâle. Tête presque entièrement d'un jaune ochracé. Corps dessus et dessous gris jaunâtre, avec la partie antérieure des patagia plus foncée, la poitrine brune, les pattes prothoraciques et les articles des tarses des deux autres paires de pattes noirs.

Ailes antérieures gris jaunâtre, de même couleur que le corps, avec une large bande submarginale brun noirâtre. Une petite aire gris noirâtre se trouve à la base de la côte. Tache discale jaune orangé. Indication des deux lignes anté- et postmédiane ; la première en brun jaunâtre de la côte à la nervure anale, la seconde par une ligne vaguement jaune orange, tout au moins dans l'aire costale. Frange concolore.

Ailes postérieures de même couleur fondamentale que les ailes antérieures mais plus grises avec une bande submarginale gris noirâtre et la cellule largement teintée de noirâtre.

Dessous des quatre ailes de même couleur que sur le dessus, avec une bande submarginale gris noirâtre. La moitié proximale des ailes antérieures est teintée de jaune orange et la moitié proximale des ailes postérieures de gris noirâtre.

La couleur du fond est, comme chez le mâle, très variable, allant du blanc sale au gris jaunâtre, avec les dessins, notamment la bande submarginale, souvent peu marqués ».

Armure génitale. — Voir la figure 299 de la planche XXV.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Route du Haut Sambirano, col du Bekaka, 140 m (*P. Viette et P. Soga*).

Madagascar Est : Environs de Maroantsetra, station forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m (*P. Viette*).

Madagascar Centre : La Mandraka, 1 200 m (*P. Viette, B. Turlin*). — Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m (*P. Viette*). — Tananarive-banlieue, Ambohijanaka (*E. Raharizonina*). — Fenoarivo (*B. Turlin*). — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m (*P. Viette*) ; forêt d'Antarivady, 2 130 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Bekily (*A. Seyrig*).

Madagascar Ouest : Région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m (*P. Griveaud*). — Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*).

Source : MNHN, Paris

— Route de Belo sur Tsiribihina, 15 km au Nord de Morondava, Andranomena (*B. Turlin*). — Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro (*P. Griveaud*). — Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy, matsabory, 640 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Biologie. — Espèce commune capturée en X, XI, XII, I, II, III et IV.

Elle a été élevée à Tananarive sur *Acacia dealbata* et par A. Seyrig, à Bekily, sur « fandrihosy »

Diaphoromorpha tamsi australis n. subsp.
(♂, pl. XI, fig. 162)

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. XI, fig. 162), Madagascar Sud, 14 km au Sud de Beloha, piste de Lavanono, 3/5-III-1968 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 23-25 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 12 mm env. Très petite sous-espèce de l'extrême Sud de l'île différant de la sous-espèce nominative, en dehors de sa taille, par une coloration très foncée allant du gris fer au brun marron ; cependant, les lignes claires encadrant l'espace médian restent toujours bien visibles.

♀. Un peu plus grande que le mâle ; envergure : 30-36 mm ; longueur des ailes antérieures : 16-19 mm. Elle montre les mêmes couleurs, mais celles-ci sont beaucoup plus claires et les dessins moins accentués.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sud : Bordure occidentale du plateau Mahafaly, 5 km à l'Est d'Itampolo, 40 m (*P. Viette et P. Griveaud*) (2 ♂, 1 ♀, paratypes). — 14 km au Sud de Beloha, piste de Lavanono (*P. Griveaud*) (♂, holotype, ♀, allotype, 3 ♂, 1 ♀, paratypes).

(allotype : Muséum, Paris ; paratypes : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Biologie. — Sous-espèce du Sud de la Grande Ile, capturée en II et III.

Diaphoromorpha pumilio n. sp.
(♂, pl. IV, fig. 59 ; ♀, pl. VIII, fig. 128)

Espèce facilement reconnaissable à sa taille réduite qui en fait la plus petite des Lasiocampides de Madagascar connues jusqu'à ce jour.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 59), Madagascar Ouest, route nationale 7, 64 km Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m, 5/13-XI-1967 (*P. Griveaud et Ratovoson*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 23 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 11 mm env. Antennes à flagellum gris brun et à fasciculations bistre foncé. Tête, collier, ptérygodes et thorax gris foncé, abdomen un peu plus clair. Epiphyse tibiale remarquablement développée pour la très petite taille de l'Insecte (tabl. I^{bis}, fig. 52).

Source : MNHN, Paris

Ailes antérieures séparées en deux parties par une ligne oblique partant au troisième quart environ de la nervure 7, venant aboutir en droite ligne au milieu du bord interne ; cette ligne oblique est doublée, sur toute sa longueur, par une ligne claire de même épaisseur qui est, d'ailleurs, la mieux apparente ; la partie proximale de l'aile, ainsi délimitée, est de couleur gris bistre foncé uni, à peine marquée par l'indication d'un petit point blanc à l'extrémité de la cellule ; la partie discale est de même couleur, mais nettement plus claire ; la frange est brun foncé.

Ailes postérieures uniformément grises, sans dessins ni marques ; frange plus foncée.

Verso des quatre ailes uniformément gris, sauf une zone médiacostale et la frange un peu plus foncées.

Armure génitale (pl. XVII, fig. 223). — Cubile séparé en deux éléments distincts seulement dans sa partie inférieure. Exopénis très étiré (légèrement épointé dans la préparation de la fig 223).

♀. De taille sensiblement égale à celle du mâle, mais d'aspect assez différent.

Ailes antérieures successivement traversées par les lignes suivantes : une ligne extrabasilaire, irrégulière, noirâtre et bien marquée, doublée intérieurement d'une ligne claire de même épaisseur ; une ligne postmédiane, partant presque perpendiculairement de la côte pour aboutir, après un trajet parfois légèrement sinueux, au milieu du bord interne : cette ligne est surtout visible par la ligne claire qui la double extérieurement ; une ligne subterminale maculaire formée de lunules noirâtres alignées dans les espaces internervuraux. Couleur générale des ailes antérieures brun faiblement rougeâtre dans la partie proximale, plus claire dans la partie discale.

Ailes postérieures gris foncé, sans dessins ni marques.

Verso des quatre ailes avec une indication plus ou moins nette d'ombres médianes.

Armure génitale (pl. XXV, fig. 300). — Sans caractère marquant.

Distribution dans l'île. — Madagascar Ouest : Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Griveaud et Ratovoson*) (♂, holotype). — Région de Morombe, lac Ihotry, 40 m (*P. Griveaud*) (1 ♀, paratype).

Madagascar Sud : Environs de Tuléar, Ifoto (*G. Cadorel*) (1 ♀, paratype). — 14 km au Sud de Beloha, piste de Lavanono (*P. Griveaud*). — Amboasary, 220 m (*P. Griveaud*) (♀ allotype).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce du Sud et du Sud-Ouest de l'île capturée en VII, XI, III, IV et VI.

Acosmetoptera n. gen.

(de ακοσμητος, non orné, et πτερον, aile)

Espèce type : *Acosmetoptera phela* n. sp.

Malgré des affinités très proches avec le Genre *Phoenicladocera*, qui va suivre, je crois qu'il y a lieu de séparer les espèces incluses dans ce nouveau Genre

Source : MNHN, Paris

Acosmetoptera, par le fait des variations sensibles qu'elles présentent, tant dans leur morphologie externe que dans leurs structures génitales. On peut estimer, en effet, que, dans une suite suffisamment longue d'espèces, l'homogénéité de chaque Genre exige un caractère encore plus impératif que dans une série réduite. Or, la majeure partie des *Gonometinae* malgaches du Groupe II est incluse dans les quatre Genres qui vont être passés en revue et qui commencent avec celui-ci : ces espèces présentent des différenciations progressives, sans transitions très marquées, pour aboutir à des formes plus différenciées, en fait, par leur morphologie externe que par les caractères de leurs genitalia : le clivage de ces différentes variations est difficile à établir et pourra paraître à certains plus soumis à une impression personnelle du classificateur qu'à des données indiscutables. On doit constater d'ailleurs qu'AURIVILLIUS, dans son tableau des Genres des *Gonometinae* (*in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 255), s'est heurté à la même difficulté, puisqu'il n'a pu nettement séparer les trois Genres *Libethra, Borocera* et *Gastromega*.

En ce qui concerne l'aspect des imagos, on peut constater que cette longue série d'Insectes, partant des formes à ailes larges et arrondies du Genre *Acosmetoptera* (pl. V, fig. 76 à 79), aboutit aux ailes étroites et dolabriformes des *Borocera* (même pl., fig. 88 à 90), après être passée par tous les intermédiaires représentés planches IV et V. Il paraît assurément difficile de classer dans une même unité générique les Insectes représentés par les figures 76 et 88.

Les genitalia cependant n'apportent pas de données incontestables facilitant ces séparations : si l'on compare, en effet, les armures mâles correspondant aux deux imagos précités, soit pl. XVIII, fig. 227, et pl. XX, fig. 247, on peut déceler certes quelques différences minimes, mais certainement rien qui soit le signe d'un changement de Genre incontestable.

La nervation, de son côté, reste absolument stable, dans la définition du Groupe II, tout autant que le type d'antennes, conforme à celui du dit Groupe.

D'autre part, les femelles n'apportent pas non plus de données bien certaines : d'abord plus ou moins ressemblantes aux imagos mâles, elles finissent par accuser un dimorphisme sexuel très marqué, sans que, pour autant, soient modifiés les caractères de leurs genitalia qui restent d'une banalité déconcertante : il n'est, pour s'en rendre compte, que de jeter un simple coup d'œil sur les planches XXVI et XXVII (les deux dernières figures, 320 et 321, étant étrangères à la série présentement examinée). Leurs antennes ne donnent pas davantage d'indications certaines : elles portent à leur base des fasciculations courtes et épaisses, en forme d'écailles triangulaires, qui s'allongent progressivement en allant vers l'apex pour prendre la forme de pectinations plus normales. Rares sont les espèces qui échappent à ce conformisme.

Il n'est donc possible de baser une classification de cet ensemble que sur des détails, apparemment chacun de minime importance, mais qui, par leur réunion et leur permanence, permettent de constituer des groupes homogènes. C'est ce que j'ai tenté de faire.

Description. — Le Genre *Acosmetoptera* se différencie, en tant qu'imagos, par ses ailes larges, arrondies, à dessins très atténués ; la ligne postdiscale est nettement moins oblique que chez les espèces du Genre *Phoenicladocera*, chez lequel elle part très généralement plus près de l'apex et barre l'aile d'une façon particulièrement frappante. Les femelles, plus grandes que les mâles, sont de couleur terne, plus claire que chez ceux-ci, et à dessins encore plus atténués.

Armure génitale ♂. — Les armures génitales mâles présentent des valves ro-

Source : MNHN, Paris

bustes, moyennement longues et un peu cintrées, alors que, dans le Genre *Phoenicladocera*, elles sont plus courtes et plus droites. Le cubile ne se sépare en deux éléments que très près de son extrémité et s'épanouit alors en deux prolongements latéraux : ce caractère étant d'ailleurs commun aux deux Genres comparés ici, de même que celui des pénis, plus ou moins coudés, mais toujours minces et effilés.

Armure génitale ♀. — On peut retenir la forme du *ductus bursae*, faiblement sclérifié, mais assez allongé et tordu sur lui-même : ce caractère semble particulier à ce Genre.

Répartition géographique. — Madagascar.

Remarque. — Par leur faciès, les espèces du Genre *Acosmetoptera* ressemblent beaucoup à celles du Genre *Lamprantaugia* du Groupe I. Elles en sont toutefois nettement séparées, non seulement par les caractères d'antennes et de nervation propres à chacun des deux Groupes, mais aussi par leurs armures génitales complètement différentes.

Tableau de détermination des espèces

Mâles

1. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane nettement marquée . . . 2
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane presque effacée dans la couleur du fond 3

2. Antennes avec les fasciculations du rang interne marron clair. Ailes antérieures avec un petit point discocellulaire blanc cerclé de noir . **A. phela**
— Antennes avec les fasciculations du rang interne noirâtres. Ailes antérieures avec un petit point discocellulaire entièrement noir . . . . . **A. raharizoninai**

3. Ailes antérieures avec une double ligne subterminale de petits points noirs 4
— Ailes antérieures sans ligne subterminale de petits points noirs . . **A. sogai**

4. Ailes antérieures montrant une dégradation importante de la couleur marron rouge dans la partie terminale de l'aile, après la ligne postdiscale ; pas de nébulosité foncée subapicale . . . . . **A. ecpluta**
— Ailes antérieures montrant seulement une légère dégradation de la couleur fauve après la ligne postdiscale ; nébulosité noirâtre importante . . . . . **A. apicimacula**

Femelles

1. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane nettement marquée . . 2
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane pratiquement effacée dans la couleur du fond 3

2. Ailes antérieures avec le point discocellulaire petit et noir. Couleur des ailes bistre . . . . . **A. raharizoninai**
— Ailes antérieures avec le point discocellulaire noir et très gros ; nébulosité noirâtre subapicale. Ailes jaunes . . . . . **A. apicimacula**

Source : MNHN, Paris

3. Ailes antérieures avec une large bande claire diffuse postdiscale et une ligne maculaire très pâle . . . . . **A. nubenda**
— Ailes antérieures sans dessin à l'exception d'un très petit point discocellulaire 4
4. Ailes antérieures avec le point discocellulaire pâle et extrêmement réduit . . . . . **A. phela**
— Ailes antérieures avec le point discocellulaire blanc et petit, mais bien apparent . . . . . **A. sogai**

Acosmetoptera phela n. sp. (TAMS n. man.) (9)
(♂ pl. V, fig. 77 ; ♀, pl. XI, fig. 153)

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. V fig. 77), Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 23-XII-1954 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 50 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 23 mm env. Antennes à flagellum brun foncé et à fasciculations jaunes. Tête et ses annexes, thorax et corps tout entier monochromes, marron clair. Epiphyse tibiale : voir les figures 53 et 54 du tableau I bis.

Ailes antérieures couleur générale marron, un peu plus foncée dans la moitié proximale de l'aile ; cette moitié est délimitée par la ligne postdiscale brun plus foncé, qui part perpendiculairement au deuxième tiers environ du bord costal, puis s'infléchit bientôt au niveau des nervures 6-7 pour se diriger en décrivant une très légère courbe, dont la convexité est tournée vers le thorax, en direction du bord interne qu'elle atteint un peu obliquement vers son milieu ; entre cette ligne et la ligne antémédiane, plus faiblement indiquée, l'espace médian n'est marqué que par un très petit croissant blanc à l'extrémité de la cellule ; toute la moitié discale est sensiblement monochrome et ne comporte qu'une faible indication d'une ligne subterminale formée par des taches maculaires imprécises ; frange très courte, concolore.

Ailes postérieures sensiblement de même couleur que la moitié distale des ailes antérieures, sans lignes ni dessins ; frange à peine plus claire.

Verso des quatre ailes brun clair, traversées par une ombre médiane légèrement courbe.

Variation. — Une forme, que je nomme *anacardia* n. (10), semble apparaître pendant les mois de mars et d'avril et pourrait bien représenter la génération de l'automne austral. Elle ne diffère de la forme nominative que par sa couleur plus foncée à tendance rouge acajou et vole dans les mêmes lieux. Je n'ai pas eu connaissance de la femelle.

Armure génitale. — Voir la figure 227 de la planche XVIII. Chez la forme *anacardia* (pl. XVIII, fig. 228), la seule modification réelle, d'ailleurs confirmée par plusieurs préparations, réside dans la forme plus effilée des prolongements latéraux du cubile.

(9) Le nom de *phela* a été donné au mâle de la présente espèce par Mr. W.H.T. TAMS dans une note manuscrite. Je suis très heureux de conserver ce nom, donné par l'éminent spécialiste.

(10) *Acosmetoptera phela* forme **anacardia** n. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 14-IV-1955 (*P. Viette*) (Muséum, Paris). Paratypes : 4 ♂, du même lieu que l'holotype, III et IV-1955 (*P. Viette*).

Source : MNHN, Paris

♀. Envergure : 57 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 28 mm env. Antennes très fines, entièrement noires, de même que les tarses des trois paires de pattes. Tête, thorax et abdomen monochromes, jaune roux, à l'exception des palpes labiaux qui sont très noirâtres.

Ailes antérieures marron ochracé clair, légèrement plus foncé dans la partie proximale de l'aile : celle-ci n'étant d'ailleurs guère délimitée que par ce faible changement de tonalité, par suite de la non indication de la ligne postdiscale ; un très petit point pâle cerclé de brunâtre à l'extrémité de la cellule ; la partie distale de l'aile est entièrement unie et sans marques ; frange concolore.

Ailes postérieures bistre jaune, légèrement brunâtre dans l'aire sous-costale ; aucune marque ; frange concolore.

Verso des quatre ailes uniformément bistre jaune sans aucune ombre ni marque, à l'exception d'un filet blanchâtre le long du bord costal des postérieures.

Armure génitale. — Voir la figure 301 de la planche XXV.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR EST : Base de la presqu'île Masoala, Hiaraka, 500 m (*P. Griveaud et A. Peyrieras*) ; 1 000 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Ambatovositra ; Mananilaza ; Antenina ; vallée l'Ivelona (♀ allotype) ; Ampangalambolosy (tous *P. Soga*). — Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*) ; Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Périnet (*N. & G. Olsoufieff, Mme N. d'Olsoufieff*) ; forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette* ; *P. Griveaud et R. Vieu* ; *R. Vieu*).

(allotype : Muséum, Paris ; paratypes : collections British Museum, Nat. Hist., Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce du domaine de l'Est capturée tous les mois de l'année, sauf en XI et VI.

Acosmetoptera sogai (Y. de Lajonquière)
(♂, pl. V, fig. 78 ; ♀, pl. XI, fig. 154)

Phoenicladocera sogai Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 173, pl. 14, fig. 5.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. V, fig. 78), Madagascar Sambirano, massif du Tsaratanana (versant Ouest), vallée de l'Andavaka, 1 850 m, 11/13-X-1966 (*P. Soga*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 45 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 21 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaune clair. Tête, collier, ptérygodes et thorax de la même couleur que les ailes antérieures ; abdomen plus clair sur le dessus avec une touffe anale de même couleur.

Ailes antérieures de couleur rouge violâtre foncé, d'aspect monochrome, un peu plus claire cependant dans la partie terminale. Deux lignes transversales sont généralement bien visibles quoiqu'assez peu marquées en plus foncé : l'une antédis-

Source : MNHN, Paris

cale de forme cintrée, non angulaire, l'autre postmédiane partant de la côte aux trois quarts environ de sa base et aboutissant approximativement au milieu du bord interne ; entre ces deux lignes, l'espace ainsi délimité est un peu plus clair dans la région discale où se voit, à l'extrémité de la cellule, un petit point blanc cerclé très légèrement de noir. Au delà de la ligne postmédiane, l'espace terminal est pratiquement sans marques ou dessins, si ce n'est parfois l'indication très peu apparente d'une ligne subterminale grisâtre formée de chevrons successifs ; cet espace terminal est un peu plus clair que le reste de l'aile ; frange très courte un peu plus foncée.

Ailes postérieures bistre, unies et sans dessin ; frange très claire, blanchâtre, doublée intérieurement d'un liseré acajou plus foncé que l'aile.

Verso des quatre ailes marron clair se teintant de rouge acajou dans les régions disco-costales sur lesquelles ressortent, surtout aux ailes antérieures, les points blancs discaux ; pas d'ombres médianes au verso des ailes antérieures ; ces ombres, élargies et diffuses, sont par contre très apparentes au verso des ailes postérieures.

Armure génitale (pl. XVIII, fig. 229). — Les valves ont une courbure un peu moins prononcée que celles d'*A. phela*, et, par contre, le pénis est nettement plus cintré et aussi plus court.

♀. Envergure : 54 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 27 mm env. Antennes très fines, entièrement noires. Tête, collier, ptérygodes, thorax et abdomen brun ochracé clair ; palpes labiaux et tarses noirâtres.

Ailes antérieures brun jaune clair, légèrement plus foncées que le thorax, concolores avec une très faible trace des limites de l'espace médian et un petit point blanc discocellulaire ; frange concolore.

Ailes postérieures légèrement plus claires et plus jaunes que les ailes antérieures dont elles ne prennent la couleur que dans l'aire sous-costale ; aucune marque ni dessins ; frange un peu plus claire.

Verso des quatre ailes jaune foncé uniforme à part une certaine tonalité plus foncée dans l'aire sous-costale des ailes antérieures et un liseré blanc le long de la côte des ailes postérieures.

Armure génitale (pl. XXV, fig. 302). — Elle est très semblable à celle d'*A. phela*, avec cependant, semble-t-il, une légère différence dans les bras latéraux de la sterigma plus courts et plus élargis.

Détermination. — Cette espèce se différencie principalement d'*A. phela* par la forme plus élancée de ses ailes antérieures, par sa couleur plus rouge chez le mâle et plus jaune chez la femelle. Un bon élément de différenciation réside aussi dans la frange blanche du recto des ailes postérieures du mâle, qui contraste franchement avec la couleur de ces ailes, alors que cette même frange est concolore, ou à peine plus claire, chez *A. phela* et sa forme *anacardia* ; enfin, le point blanc discocellulaire des ailes antérieures est généralement plus net chez *A. sogai*.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana (versant Ouest), vallée de l'Andavaka, 1 850 m (*P. Soga*) ; matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 2 050 m ; piste de Mangindrano au Maromokotra, au Nord du piton coté 2 362 m, 2 310 m ; *ibid.*, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Est : Réserve naturelle intégrale n° 12, massif du Marojejy-Ouest,

Source : MNHN, Paris

1 850 m (*P. Soga*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Ambatovositra ; Antenina (*P. Soga*). — Région d'Ambatondrazaka, Andranomandevy (Didy), 1 039 m (*P. Griveaud*). — Est de la route d'Ambatondrazaka, Ankorongambe, 800 m (*P. Griveaud et J.-M. Betsch*). — Route de Lakato, km 10, Ambodiriana, 1 050 m (*P. Griveaud et R. Vieu*) ; km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette* ; *P. Griveaud et R. Vieu* ; *R. Vieu*).

Madagascar Centre : 8 km au Sud-Est d'Anjozorobe, forêt de Vanjamanitra, 1 380 m (*P Griveaud, J. Vadon et P. Viette*). — La Mandraka, 1 250 m (*P. Griveaud*). — Station forestière d'Angavokely (Carion), Angavobe, 1 700 m (*P. Soga*). — Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Ampolomita, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*). — Lambeaux forestiers du pays Betsileo au Sud d'Ambositra, Ankazomivady, 1 640 m (*P. Griveaud*) ; route du Sud, km 302 [295], forêt d'Ambatofitorahana, 1 600 m (*P. Viette*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 450 m (*P. Viette*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce, principalement de la pluvisilva d'altitude, récoltée en VII, VIII, IX, X, XI, I, II, III, IV et V.

Acosmetoptera ecpluta n. sp.
(♂, pl. V, fig. 79)

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. V, fig. 79), Madagascar Nord, 50 km au Sud-Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m, 29-I/3-II-1959 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 45 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 23 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaunes. Tête et thorax brun rouge ; abdomen et touffe anale un peu plus clairs. Epiphyse tibiale : figure 55 du tableau I bis.

Ailes antérieures marron rouge pour toute leur partie proximale, à peine délimitée par la ligne postdiscale très peu visible ; puis de même couleur, mais beaucoup plus claire, pour leur partie terminale, la succession des deux tonalités se faisant progressivement, sans séparation nette ; une ligne subterminale, formée par une double rangée de petits points noirs disposés en quinconces, ressort très nettement sur la partie claire, tandis qu'un très petit croissant blanc, cerclé de noirâtre, est aussi très apparent sur la partie foncée, à l'extrémité de la cellule ; frange très courte, de la couleur de la partie foncée de l'aile.

Ailes postérieures beige clair un peu teinté de rougeâtre, cette dernière teinte étant plus accentuée dans la partie médiane.

Verso des quatre ailes beige jaunâtre ; teinté de rougeâtre dans l'aire sous-costale des antérieures ; ombres médianes rougeâtres, sinuées aux antérieures, droites aux postérieures.

Armure génitale (pl. XVIII, fig. 230). — Pénis coudé à angle presque droit.

♀. Inconnue.

Source : MNHN, Paris

Détermination. — Cette espèce ressemble beaucoup à *Europtera punctillata* (Saalmüller) du Groupe I, dont la séparent pourtant tous les caractères d'antennes et de nervation du Groupe II, ainsi que la forme absolument différente des organes génitaux. On la reconnaîtra cependant à l'absence complète de lignes transversales et à la grande opposition de tonalités des deux moitiés des ailes antérieures.

Distribution dans l'île. — On ne connaît que la localité de l'holotype, où quatre exemplaires (♂ paratypes) ont été capturés avec celui-ci.

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce fort mal connue du Nord de la Grande Ile, capturée en I et II.

Acosmetoptera raharizoninai (Y. de Lajonquière)
(♂, pl. IV, fig. 67 ; ♀, pl. IX, fig. 136)

Phoenicladocera raharizoninai Y. de Lajonquière, 1969, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 175, pl. 14, fig. 7.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV fig. 67), Madagascar Nord, massif du Tsaratanana (versant sud), Andohananalila, 1 850 m, début III-1967 (*P. Soga*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 37-45 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 18-31 mm env. Cette espèce est facile à reconnaître grâce aux caractères suivants : le point discal noir est dépourvu de centre blanc, les fasciculations du rang interne des antennes sont noires comme le flagellum, et non jaunâtres comme celles du rang externe (ce caractère semble être, dans ce Genre, spécial à cette espèce). La figure 61 du tableau I bis représente l'épiphyse tibiale.

Ailes antérieures de couleur générale marron châtaigne uniforme, un peu plus clair cependant chez les exemplaires en provenance de la région centrale de Madagascar ; sur ce fond uniforme, se détachent très nettement la ligne extrabasilaire dentée, le petit point noir discal, la ligne postmédiane extérieurement doublée d'une ligne plus claire, enfin, une ligne subterminale formée d'une rangée de macules gris foncé situées dans les espaces internervuraux ; frange plus foncée avec un liseré clair à la base.

Ailes postérieures de couleur uniforme à peine plus claire que celle des ailes antérieures ; aucune marque n'est visible.

Verso des quatre ailes d'un fauve jaunâtre, plus clair que le recto ; aucune marque en dehors des ombres médianes qui sont très apparentes.

Armure génitale (pl. XVIII, fig 236). — Cette armure répond tout à fait aux critères du Genre, notamment par ses valves effilées ; pénis très coudé, en forme de « boomerang ».

♀. Plus grande que le mâle. Envergure 56-60 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 27-30 mm. Ailes antérieures présentant le même caractère d'uniformité générale dans la couleur qui est beaucoup plus claire que chez le mâle, d'un bistre jaune, un peu plus pâle dans la bande transversale délimitée par les lignes postmédiane et subterminale. Mêmes dessins et marques. Même particularité dans la couleur des fasciculations des antennes.

Armure génitale. — Voir la figure 309 de la planche XXVI.

Source : MNHN, Paris

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR SAMBIRANO : Massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*) ; Andohanambatoafo, 2 030 m (*P. Soga*) ; matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m] (*P. Soga*).

MADAGASCAR EST : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Andasy II, 1 550 m (*P. Soga*) ; Marojejy-Ouest, 1 140 m et 1 600 m (*P. Soga*). — Région d'Ambatondrazaka, Manalilazy et Bemanavy (*P. Soga*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Ampangalambolosy (*P. Soga*).

MADAGASCAR CENTRE : 8 km au Sud-Est d'Anjozorobe, forêt de Vanjamanitra, 1 380 m (*P. Griveaud, J. Vadon et P. Viette*). — Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 500 m (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Ampolomita, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Lambeaux forestiers du pays Betsileo au Sud d'Ambositra, Ankazomivady, 1 640 m (*P. Griveaud*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 450 m (*P. Griveaud, P. Viette*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva d'altitude capturée en VII, IX, X, XI, XII, III et V.

Acosmetoptera apicimacula (Y. de Lajonquière)
(♂, pl. IV, fig. 60 ; (?) ♀, pl. IX, fig. 139)

Phoenicladocera apicimacula Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 174.

Bien qu'elle soit assez à part, tant par le faciès de l'imago que par la forme de ses armures génitales, il semble que l'on doive placer cette espèce dans le Genre *Acosmetoptera* qui paraît, mieux qu'aucun autre, convenir à l'ensemble de ses caractères. La femelle qui lui est ici adjointe ne doit l'être cependant qu'avec réserve, aucune donnée certaine ne permettant d'affirmer l'exactitude de cette détermination. Il y a pourtant de fortes raisons de l'estimer ainsi. Par ailleurs, la capture de l'un et l'autre sexe dans le massif du Tsaratanana, à des époques correspondantes bien que d'années différentes et en des points, il est vrai, également différents, ne vient pas infirmer cette probabilité.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 60), Madagascar Centre, Est d'Ambatolampy, Andranotobaka, 1 400 m, III-1957 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 35-43 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15-19 mm. Antennes à flagellum brun et à fasciculations jaune foncé. Tête, thorax, ptérygodes et abdomen fauves ; touffe anale assez longue, un peu plus claire.

Ailes antérieures traversées par deux lignes obliques : l'une, postdiscale, part de la côte à peu de distance de l'apex et vient aboutir au tiers proximal environ du bord interne, étant ainsi assez oblique, d'ailleurs peu marquée et souvent même invisible ; l'autre, antéterminale, est une double ligne punctiforme gris foncé qui va de l'apex, où elle s'étend extérieurement en une diffusion noirâtre, jusqu'au deuxième tiers environ du bord interne ; toute la partie de l'aile comprise entre la base et cette ligne terminale est fauve ; l'aire terminale apparaît légèrement

Source : MNHN, Paris

plus claire, plus lisse, avec une teinte un peu rosée : elle est tachée dans la région subapicale par la diffusion noirâtre dont il a été parlé ; un très petit point blanc cerclé de noir est faiblement visible à l'extrémité de la cellule ; frange fauve.

Ailes postérieures jaune foncé s'éclairant de rougeâtre dans la partie terminale, sans aucune marque ; frange jaune.

Verso des ailes antérieures fauve rougeâtre, plus foncé dans les aires costale et terminale, sans dessin visible ; verso des ailes postérieures jaune foncé avec une ombre médiane rougeâtre, diffuse et peu distincte.

Armure génitale (pl. XIX, fig. 243). — Présente une étonnante forme du cubile, largement fendu, avec ses extrémités tournées vers l'intérieur ; le pénis, de son côté, est exceptionnellement petit et grêle ; par contre, les valves sont bien développées dans le type du Genre *Acosmetoptera*.

(?) ♀. Envergure : 58-64 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 30-32 mm env. Antennes entièrement noires avec les fasciculations de leur moitié basale réduites à de courtes écailles triangulaires. Tête, thorax, dessus de l'abdomen et touffe anale, jaune paille à jaune d'or ; dessous de l'abdomen un peu plus foncé ; tarses noirs.

Ailes antérieures de même couleur que le thorax, uniformément répartie sur toute la surface de l'aile ; l'espace médian, concolore, est délimité par une ligne brune, courbe, extrabasilaire, et par une ligne postmédiane assez oblique et légèrement sinuée, brun noir ; un point rond et brun noir, assez gros, marque l'extrémité de la cellule ; l'aire terminale est précédée d'une ligne brun noirâtre assez floue formée de macules imprécises, s'étendant dans la zone sous-apicale en une large diffusion noirâtre analogue à celle rencontrée chez le mâle ; frange très courte, brun foncée.

Ailes postérieures un peu plus claires que les antérieures, mais de même couleur ; l'aile est barrée par une première ombre médiane brune très diffuse, puis par une seconde, semblable mais sinuée, surtout visibles chez les exemplaires foncés ; frange concolore, avec un mince filet plus foncé à sa base.

Verso des quatre ailes de même couleur que le recto ; aux antérieures, on distingue une faible transparence des dessins du dessus ; aux postérieures, seule est visible une ombre médiane assez foncée et sinuée.

Armure génitale (pl. XXVI, fig. 311). — Sans caractère marquant, si ce n'est la forme particulièrement rectiligne des branches latérales de la sterigma.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 2 050 m (*P. Soga*) (1 ♂), (*P. Viette et P. Griveaud*) (1 ♀) ; piste de Mangindrano au Maromokotra, au Nord du piton coté 2 362 m, 2 310 m (*P. Viette et P. Griveaud*) (♀) ibid., au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m (*id.*) (♀).

Madagascar Est : Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette ; P. Griveaud et R. Vieu*) (tous ♂).

Madagascar Centre : Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Andranotobaka et Ampolomita, 1 400 m (*P. Griveaud*) (♂). — Massif de l'Andringitra, Anjavidilava, 2 005 m (*P. Griveaud*) (♀).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva récoltée en VIII, XI, XII, I, III, IV et V.

Source : MNHN, Paris

Acosmetoptera nubenda n. sp.
(♀, pl. VIII, fig. 131, comme *Callopizoma*)

En l'absence du mâle, encore inconnu, cette espèce pose un problème de classification assez embarrassant. Son faciès très particulier et la configuration assez spéciale de ses genitalia, avec un *ductus bursae* important et recourbé vers l'intérieur de l'abdomen, n'en facilite pas la solution. Néanmoins, il semble que l'on puisse la placer, tout-au-moins provisoirement, dans le Genre *Acosmetoptera* qui convient mieux que tout autre à ses caractères généraux et à la conformation de ses antennes.

Une assez bonne série de femelles semble montrer que cette espèce n'est pas rare et que sa répartition est assez étendue ; mais le mâle reste encore à découvrir ou à déterminer comme tel.

Type. — Holotype : 1 ♀ (pl. VIII, fig. 131), Madagascar Centre, plateaux de l'Imerina, Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m, 26-IX-1951 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Inconnu.

♀. Envergure : 53-67 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 26-32 mm. Antennes entièrement noires, à pectinations courtes mais normalement développées. Ensemble de la tête et du thorax beige clair ; abdomen et touffe anale de même couleur.

Ailes antérieures de couleur fondamentale beige un peu plus foncé que celle du corps, avec une très légère teinte lilacée ; l'espace médian est délimité par deux lignes transversales légèrement plus foncées, l'une antémédiane sinueuse, l'autre postmédiane présentant une sinuosité plus allongée ; à l'extrémité de la cellule, un petit point sombre est bien apparent ; la couleur fondamentale est assez nettement éclaircie dans la moitié de l'aile proche du bord interne et dans la bande transversale qui sépare la ligne postdiscale de la ligne subterminale ; celle-ci, composée de macules internervurales plus foncées, assez diffuses, irrégulièrement disposées, limite intérieurement la zone terminale, à nouveau plus foncée et uniforme ; frange encore plus foncée.

Ailes postérieures uniformément bistre, plus claires que les antérieures ; ombre médiane diffuse peu accentuée et léger rembrunissement de la zone terminale ; frange claire.

Verso des quatre ailes bistre, avec une très légère indication d'ombres médianes diffuses ; frange plus foncée aux antérieures, plus claire aux postérieures.

Armure génitale (pl. XXV, fig. 294). — A remarquer surtout le développement du *ductus bursae*.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Maroantsetra (*J. Vadon*) (1 ♀, paratype). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Mananilaza (*P. Soga*) (1 ♀, paratype).

Madagascar Centre : Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m (*P. Viette*) (♀, holotype, 3 ♀, paratypes).

Madagascar Ouest : Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m

Source : MNHN, Paris

(*P. Griveaud*) (1 ♀, paratype). — Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy, matsabory, 640 m (*P. Viette et P. Griveaud*) (1 ♀, paratype).

(paratypes : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce mal connue récoltée en VII, X, XII, II et III.

Phoenicladocera Y. de Lajonquière.

(de : φοινιξ, palmier ; κλάδοσ, feuille de palmier ; κεραια antenne)

Phoenicladocera Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M*, 37, p. 173 (espèce type : *Phoenicladocera merina* Y. de Lajonquière, 1970, désignée par l'auteur).

Description. — A ce Genre appartiennent des espèces de taille moyenne, à ailes bien développées, jamais tronquées, d'aspect monochrome. Antennes à fasciculations diminuant régulièrement de longueur ; mais ces fasciculations sont nettement plus courtes dans la rangée interne que dans la rangée externe où les premières, proches de la base, montrent d'ailleurs un certain allongement. Yeux velus. Palpes labiaux ne dépassant pas le front. Epiphyse tibiale très développée et pointue. Griffes terminales du tarse de la paire prothoracique courtes et fortes. Les femelles présentent souvent un dimorphisme accentué.

Nervation. — Aux ailes antérieures, la nervure 8 part de la tige commune aux nervures 6 et 7 ; aux ailes postérieures 4 et 5 sont tigées et la cellule basale émet une ou plusieurs nervures secondaires.

Armure génitale ♂. — Valves allongées et pointues, assez fortes, courbées en cornes de taureaux. Cubile bien développé, massif, les deux éléments ne se séparant qu'à l'approche de leur extrémité pour s'étendre un peu latéralement. Pénis long et effilé, courbé ou formant un angle prononcé.

Armure génitale ♀. — D'un type très simplifié et très constant ; bras latéraux de la sterigma très minces et allongés ; *ostium bursae* et *ductus bursae* sans caractères spéciaux ; bourse copulatrice dépourvue de signes particuliers ; apophyses antérieures et postérieures longues et fines.

Répartition géographique. — Madagascar.

Remarques. — Ce Genre compte, dans le Groupe II, le plus grand nombre d'espèces. Celles-ci conservent presque toujours la forme d'ailes du Genre *Acosmetoptera*, mais elles s'en différencient par des dessins plus accentués, et notamment par une longue ligne oblique postmédiane, généralement bien accusée. Dans leur ensemble, elles restent dans une gamme de tons fauves à rougeâtres.

Cependant, la séparation du Genre *Phoenicladocera* est principalement basée sur la nature des valves, plus courtes, moins effilées et de section moins plate.

Les antennes des mâles sont bien celles du Groupe II, avec toutefois une diminution de longueur moins accusée des fasciculations de base du rang externe, et un port plus redressé.

Quant aux femelles, assez différentes des mâles, elles montrent des antennes dont les fasciculations de base sont, en général, moins réduites que dans le Genre précédent.

Source : MNHN, Paris

Tableau de détermination des espèces

Mâles

1. Ailes antérieures avec la ligne postdiscale non doublée de clair . . 2
— Ailes antérieures avec la ligne postdiscale claire ou doublée de clair. 9

2. Ailes antérieures avec un point blanc discocellulaire bien apparent . 3
— Ailes antérieures avec un point discocellulaire extrêmement petit, ou brun, ou manquant 7

3. Antennes à flagellum brun ou noir 4
— Antennes à flagellum de jaune foncé à fauve. . . . . **Ph. toulgoeti**

4. Couleur des ailes antérieures fauve 5
— Couleur des ailes antérieures brun rouge ou brun violacé . . . 6

5. Taille moyenne : envergure inférieure à 45 mm. . . . . **Ph. merina**
— Grande taille : envergure supérieure à 50 mm . . . . . **Ph. griveaudi**

6. Taille très petite : envergure inférieure à 25 mm. Point discocellulaire des ailes antérieures parfois absent . . . . . **Ph. vulpicolor**
— Taille moyenne : envergure de 40 mm env. Ailes antérieures avec le point discocellulaire le plus souvent très grand et ovale . . . **Ph. viettei**

7. Antennes à flagellum de brun noir à noir 8
— Antennes à flagellum roux. Ailes étroites, étirées en longueur . **Ph. parvinota**

8. Ailes antérieures plutôt allongées, avec la partie distale à reflet satiné . . . . . **Ph. nitescens**
— Ailes antérieures assez larges, uniformément châtain et sans reflet satiné . . . . . **Ph. herbuloti**

9. Ailes antérieures étirées en longueur 10
— Ailes antérieures larges et arrondies . . . . . **Ph. wintreberti**

10. Ailes de couleur fauve ; ailes antérieures, avec la ligne postdiscale jaune et le point discocellulaire petit . . . . . **Ph. xanthogramma**
— Ailes de couleur gris jaune, gris lilas ou brique ; ailes antérieures, avec la ligne postdiscale de même couleur, mais plus pâle . . . . **Ph. turtur**

Femelles

1. Ailes antérieures avec la ligne postdiscale non doublée de clair . . . 2
— Ailes antérieures avec la ligne postdiscale claire ou doublée de clair . 8

2. Ailes antérieures avec un point discocellulaire blanc et bien marqué . 3
— Ailes antérieures avec le point discocellulaire soit blanc, mais minuscule, soit manquant, soit brun noir 7

3. Ailes antérieures de couleur brun café-au-lait 4
— Ailes antérieures autrement colorées 5

4. Recto des ailes postérieures avec une ombre médiane. Ailes antérieures avec le point discocellulaire bien marqué . . . . . **Ph. merina**
— Recto des ailes postérieures sans ombre médiane. Ailes antérieures avec le point discocellulaire très petit, souvent manquant . . . **Ph. vulpicolor**

5. Ailes antérieures de couleur fauve, avec la partie terminale à reflet satiné. Grande taille : envergure supérieure à 70 mm . . . . **Ph. griveaudi**
— Ailes antérieures de couleur brun rougeâtre 6

Source : MNHN, Paris

6. Ailes antérieures brun foncé rougeâtre, avec le point discocellulaire blanc, grand et ovale . . . . . **Ph. viettei**
— Ailes antérieures brun fauve, avec le point discocellulaire blanc, rond et petit . . . . . **Ph. toulgoeti**
7. Ailes antérieures châtain, avec le point discocellulaire blanc minuscule, ou gris, ou absent . . . . . **Ph. herbuloti**
— Ailes antérieures et postérieures jaune foncé, sans dessin autre qu'un croissant discocellulaire foncé . . . . . **Ph. nitescens**
8. Ailes antérieures étirées en longueur, avec la ligne postdiscale droite . 9
— Ailes antérieures plutôt larges, avec la ligne postdiscale un peu sinueuse . . . . . **Ph. wintreberti**
9. Ailes antérieures de jaune brun à acajou, avec la ligne postdiscale jaune . . . . . **Ph. xanthogramma**
— Ailes antérieures gris bleuté ou rouge brique, avec la ligne postdiscale gris jaune . . . . . **Ph. turtur**

Phoenicladocera merina Y. de Lajonquière

(♂, pl. IV, fig. 61 ; ♀, pl. IX, fig. 132)

Phoenicladocera merina Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 174, pl. 14, fig. 6.
Phoenicladocera merina forme *celsivolans* Y. de Lajonquière, 1970, *ibid.*, 37 p. 175.

Types. — *merina.* Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 61), Madagascar Sambirano, massif du Tsaratanana, piste de Mangindrano au Maromokotra, au Nord du piton coté 2 362 m, 2 310 m, 9/12-XI-1966 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

merina forme *celsivolans.* Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m, 19-II-1952 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure 43 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 19 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaune foncé. Tête, thorax, collier et ptérygodes de la couleur des ailes antérieures. Epiphyse tibiale : figure 56 du tableau I^{bis}.

Ailes antérieures de couleur fauve rougeâtre, légèrement plus foncée dans la moitié basale avec un léger reflet violacé ; deux lignes transversales plus foncées, l'une antédiscale plus ou moins apparente, l'autre postmédiane fortement marquée et partant aux deux tiers environ du bord costal pour aboutir approximativement au milieu du bord interne, délimitant une aire centrale grossièrement triangulaire sur laquelle se détache, d'une façon particulièrement frappante, un gros point d'un blanc pur, cerclé de noir, situé à l'extrémité de la cellule ; la ligne postmédiane ci-dessus mentionnée est très légèrement en forme d'S ou presque droite ; la partie de l'aile qui lui est extérieure est elle-même partagée en deux bandes transversales de largeur sensiblement égale par une double rangée de points assez diffus mais généralement bien apparents qui délimitent à leur tour, d'abord une bande postdiscale où le reflet violacé est particulièrement accentué, ensuite un espace terminal plus clair et concolore ; frange très courte et foncée.

Ailes postérieures fauve clair uni, pratiquement sans marque avec une frange nettement plus claire.

Source : MNHN, Paris

Verso des quatre ailes uniformément bistre chamois, avec le point discal blanc bien marqué, ainsi que les ombres médianes.

Forme *celsivolans*. — Nettement plus petite, à couleur fondamentale plus jaune et non rougeâtre, à dessins noirs plus accusés et à aspect plus contrasté.

Armure génitale (pl. XVIII, fig. 231) . — La figure est celle d'un exemplaire appartenant à la forme *celsivolans*. Elle est identique en tous points à l'armure de la forme nominative.

♀. Envergure : 45-53 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 22-27 mm env. Antennes à flagellum noir, à fasciculations jaunes, très courtes à la base, puis assez longues en approchant de l'apex. Tête, collier, ptérygodes, thorax et abdomen du roux au brun ; palpes labiaux et pattes plus foncés, d'un brun roux.

Ailes antérieures de la couleur du thorax dans leur moitié basale, légèrement plus claires dans leur partie externe ; ligne extrabasilaire très peu ou pas indiquée ; point blanc discocellulaire très apparent, comme chez le mâle, cerclé de noir ; ligne postmédiane noire, assez épaisse, ressortant très nettement et pratiquement droite, barrant l'aile obliquement depuis un peu avant l'apex jusqu'au milieu du bord interne ; faible ligne subterminale fortement dentée, frange à peine plus claire.

Ailes postérieures uniformément de la même couleur que la partie terminale des ailes antérieures ; ombre médiane noirâtre, imprécise ; frange plus claire.

Verso des quatre ailes de même couleur, uniformément répandue, que la partie foncée des ailes antérieures ; ombres médianes nettes et généralement bien apparentes, légèrement sinuées aux ailes antérieures et un peu courbes aux ailes postérieures.

Forme *celsivolans*. — Plus petite que la forme nominative, mesurant 42 mm d'envergure pour une longueur du bord costal des ailes antérieures de 21 mm. Sa couleur est nettement plus claire que celle des femelles normales et est d'un fauve clair jaunâtre ; par ailleurs, toutes les autres marques ou dessins sont identiques.

Armure génitale (pl. XXVI, fig. 303). — Les genitalia représentés sont ceux de la femelle allotype dont l'imago est figuré planche IX, figure 132.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Région du Tsaratanana, Nord-Ouest de Mangindrano, Analabana, 1 640 m (*P. Soga*). — Massif du Tsaratanana (versant Ouest), vallée de l'Andavaka, 1 850 m (*P. Soga*) ; (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*) ; matsabory en dessous de l'Andohanisambirano 2 050 m (*P. Soga, P. Viette et P. Griveaud*) ; piste de Mangindrano au Maromokotra, au Nord du piton coté 2 362 m, 2 310 m (*P. Viette et P. Griveaud*) ; ibid., au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 (*id.*).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Andasy II, 1 300 m (*P. Griveaud*), 1 550 m (*P. Soga*) ; Anjanaharibe Sud, 1 600 m ; Ambatosoratra, sommet, 1 700 m ; Anjanaharibe Nord, 1 750 m ; Marojejy-Ouest, 1 140 m et 1 850 m (tous *P. Soga*). — Pourtour de la 3e réserve naturelle intégrale, route de Manakambahiny Est, environs de Nosivola, 1 000 m (*P. Viette*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalazy, Ambatovositra (*P. Soga*). — Région d'Ambatondrazaka, Bemanavy et Mananilazy (*P. Soga*). — Route de Lakato, km 10, Ambodiriana, 1 050 m (*P. Griveaud et R. Vieu*). — 6 km au Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud*).

Source : MNHN, Paris

MADAGASCAR CENTRE : La Mandraka, 1 200 m (*P. Viette*). — Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 500 m env. (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m (*P. Viette*) ; forêt d'Antarivady, 2 130 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Andranotobaka et Ampolomita, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Pays Betsileo, route du Sud, km 302 [295], 1 600 m (*P. Viette*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 400 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, principalement d'altitude, récoltée en VII, XI, XII, I, II, III, IV et V.

Remarque. — Il est intéressant de constater que les exemplaires que j'ai pu voir appartenant à la forme *celsivolans* ont tous été capturés à l'altitude intermédiaire de 1 850 m - 1 900 m. Il serait important de voir si des conditions écologiques particulières et des localisations bien déterminées ne permettraient pas d'élever cette forme au rang de sous-espèce.

Phoenicladocera nitescens n. sp.
(♂, pl. IV, fig. 72 ; ♀, pl. IX, fig. 142)

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 72), Madagascar Sambirano, route du Haut Sambirano, 10 km d'Ambanja, col du Bekaka, 140 m, 16/17-XII-1963 (*P. Viette et P. Soga*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 42-45 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 21 à 23 mm env. Antennes à flagellum brun noir et à fasciculations jaune foncé. Tête, palpes labiaux, collier, ptérygodes et dessus du thorax fauve vif ; dessous du thorax et abdomen plus clairs. Epiphyse tibiale (tabl. I^{bis}, fig. 65) très grande et épaisse.

Ailes antérieures bien conformes au type du Genre, l'aile étant coupée obliquement par une ligne postmédiane brun noir, très légèrement flexueuse, partant de la zone voisine de l'apex, un peu au-dessous de la côte, et venant aboutir au milieu du bord interne ; en deçà de cette ligne, les aires basale et médiane sont fauve vif comme le thorax, quelquefois un peu plus jaunâtres, monochromes, sans autres marques qu'un léger croissant noirâtre, non pupillé de blanc, à l'extrémité de la cellule, et, parfois, la faible trace d'une ligne extrabasilaire également noirâtre ; au-delà de la ligne postmédiane, on trouve d'abord une bande transversale brillante, avec un reflet lilacé, qui se perd, sans limite précise, dans la zone terminale, de nouveau fauve quoique dans une tonalité plus claire que celle de la partie proximale de l'aile ; en fait, cette bande lilacée brillante devrait être limitée par la double ligne punctiforme subterminale habituelle, mais chez cette espèce, celle-ci est quasi complètement effacée ne se laissant quelquefois deviner chez certains exemplaires que par quelques atomes plus foncés épars ; frange très courte plus foncée.

Ailes postérieures de couleur analogue à celle des ailes antérieures, mais un peu plus claire ; la teinte fauve prend une couleur légèrement rougeâtre dans la moitié basale de l'aile, et un peu plus claire dans la moitié distale, sans que la limite, d'ailleurs imprécise, de ces deux teintes soit marquée par une ligne ou ombre médiane quelconque ; frange d'un fauve jaunâtre clair.

Source : MNHN, Paris

Verso des quatre ailes uniformément fauve rougeâtre, avec cependant les zones terminales un peu plus claires, après la marque assez pâle d'ombres médianes brun rougeâtre.

Armure génitale (pl. XIX, fig. 240). — Ne se différencie guère, en dehors de sa grande taille que par la courbure à angle droit du pénis, dont la pointe est, par ailleurs, relevée.

♀. Bien qu'étant d'un dimorphisme assez accentué et qu'ayant été capturées dans un lieu assez éloigné de ceux où ont été pris les mâles décrits ci-dessus, je crois que l'on peut considérer comme étant des femelles de *Ph. nitescens* plusieurs exemplaires, dont l'un est représenté planche IX, figure 142.

Envergure : 72 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 35 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaunes bien développées dès la base dans le rang externe, mais en forme d'écailles triangulaires dans la partie proximale du rang interne. Tête, palpes labiaux, thorax, pattes et abdomen monochromes, jaune foncé.

Ailes antérieures uniformément jaune foncé, absolument sans marques ou dessins quelconques à l'exception d'un croissant brun noir à l'extrémité de la cellule ; frange un peu plus claire.

Ailes postérieures de couleur identique à celle des ailes antérieures, sans aucune marque ni dessin ; franges plus claires.

Verso des quatre ailes d'une même couleur jaune uniformément répartie ; légère transparence du croissant discocellulaire ; franges plus claires.

Armure génitale. — Voir la figure 310 de la planche XXVI.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Route du Haut Sambirano, 10 km d'Ambanja, col du Bekaka, 140 m (*P. Viette et P. Soga*). — District d'Ambanja, Nord de Beangona-Ambevy, vallée d'Antremabe, 400 m (*P. Soga*). — Massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*) (2 ♀).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, Ambinanitelo, 500 m (*P. Griveaud*) ; réserve naturelle intégrale n° 12, Andrakata (*P. Soga*). — Route de Sambava à Andapa, Belalona, 100 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*).— Route d'Anosibe, Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*) (2 ♀).

Madagascar Centre : Ouest du lac Alaotra, route d'Andriamena, forêt d'Andranobe, 1 220 m, 1 250 m (*P. Griveaud*) (3 ♀).

(paratypes (♂ seulement) : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva récoltée en VIII, IX, XI, XII, II et III.

Phoenicladocera vulpicolor (Kenrick)
(♂, pl. IV, fig. 66 ; ♀, pl. IX, fig. 133)

Lerodes vulpicolor Kenrick, 1914, *Trans. ent. Soc. London*, 1913, p. 591, pl. 32, fig. 18 (♂).

Lerodes vulpicolor Kenrick ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 265, pl. 37 *d*.

Lerodes vulpicolor Kenrick ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 418 (Anhang).

Source : MNHN, Paris

Cette espèce est extrêmement voisine de *Ph. merina*, dont elle semble être, à première vue, une simple réduction ; sa détermination présente parfois quelque difficulté. D'autre part, elle peut varier de taille assez considérablement, surtout les femelles dont certaines sont aussi grandes, ou même plus grandes que celles de *Ph. merina* bien que les mâles soient nettement plus petits.

Type. — Lectotype : 1 ♂, « Central Madagascar, 2500 ft, Jan.-March 1911 » (*F. B. Pratt*) [Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra] (British Museum, N. H.).

Description. — ♂. Envergure : 17-22 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 14 à 15 mm env. Antennes de couleur tabac et à flagellum brun : différentes ainsi des antennes de *Ph. merina* dont le flagellum est noir et les fasciculations jaunes. Tête, thorax, et abdomen brun rouge. Epiphyse tibiale : voir la figure 59 du tableau I^bis^.

Ailes antérieures de couleur générale brun rouge foncé, un peu plus brunâtre et plus terne que celle de *Ph. merina* ; les dessins sont pratiquement les mêmes, à quelques détails près : c'est ainsi que la ligne postmédiane, très fortement marquée chez *Ph. merina*, ressort moins vigoureusement chez *Ph. vulpicolor*, étant plus pâle et moins droite par le fait qu'elle part perpendiculairement et non obliquement de la côte, plus loin de l'apex, et décrit très vite un coude au niveau des nervures 6-7 pour reprendre sa direction rectiligne vers le bord interne ; le point blanc discocellulaire est plus petit et généralement plus terne ; par contre, la ligne subterminale est presque toujours très bien marquée par une double rangée de petits points noirs en quinconces, remplaçant la ligne anguleuse de *Ph. merina* ; frange plus foncée.

Ailes postérieures entièrement brun rougeâtre, plus foncées que chez *Ph. merina*, sans marques.

Verso des quatre ailes brun rougeâtre, un peu plus foncé dans l'aire sous-costale aux ailes antérieures, et plus clair dans l'aire terminale ; les quatre ailes sont traversées par des ombres médianes peu accusées et diffuses, généralement moins nettes que chez *Ph. merina*.

Armure génitale (pl. XVIII, fig. 233). — Par rapport à l'armure de *Ph. merina*, les valves accusent la forme moins aiguë de leurs extrémités, le cubile a une forme quelque peu différente et le pénis est beaucoup plus courbé.

♀. Envergure : 37-60 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 19-30 mm env. Antennes à flagellum brun noir ou noir et à fasciculations jaunes, très courtes dans la première moitié. Tête, thorax et pattes bruns, abdomen légèrement plus clair.

Ailes antérieures de couleur fondamentale d'un brun plus ou moins clair, la moitié basale étant légèrement plus foncée ainsi que la frange ; très ressemblantes à celles de *Ph. merina*, elles s'en différencient cependant : (*a*) comme chez les mâles, par la ligne postmédiane coudée un peu au dessous de la côte, et moins accusée, (*b*) par le point discocellulaire plus petit, et (*c*) par la ligne subterminale punctiforme, identique à celle des mâles, alors que cette même ligne est dessinée en zig-zags irréguliers chez les femelles de *Ph. merina*.

Ailes postérieures : entièrement brunes, de même tonalité que l'aire terminale des antérieures ; sans marques ni dessins ; frange concolore.

Verso des quatre ailes : uniformément bistre, sans dessins ni ombres médianes, alors que chez les femelles de *Ph. merina*, celles-ci sont bien apparentes.

Armure génitale. — Voir la figure 306 de la planche XXVI.

Source : MNHN, Paris

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR EST : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Anjanaharibe Nord, 1 750 m (*P. Soga*). — Pourtour de la 3e réserve naturelle intégrale, route de Manakambahiny Est, environs de Nosivola, 1 000 m (*P. Viette*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Ambatovositra (*P. Soga*) ; Mananilazy (*P. Soga*). — Région d'Ambatondrazaka, Andranomandevy (Didy), 1 039 m (*P. Griveaud*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*F. B. Pratt, P. Viette*) ; concession R. Izouard, 1 025 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

MADAGASCAR CENTRE : 8 km au Sud-Est d'Anjozorobe, forêt de Vanjamanitra, 1 380 m (*P. Griveaud, J. Vadon et P. Viette*). — La Mandraka, 1 200 m (*P. Viette, B. Turlin*). — Forêt à l'Est du lac de Mantasoa. Andrangoloaka, 1 389 m (*P. Griveaud*). — Mantasoa, 1 500 m (*B. Turlin*). — Station forestière d'Angavokely (Carion), Angavobe, 1 700 m (*P. Soga*). — Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 600 m (*P. Griveaud*). — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo (*G. Cadorel*) ; forêt d'Ambahona, 1 850 m (*P. Viette*) ; forêt d'Antarivady, 2 130 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Ampolomita et Andranotobaka, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Pays Betsileo, route du Sud, km 302 [295], forêt d'Ambatofitorahana, 1 600 m (*P. Viette*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Massif de l'Andringitra, forêt Vakoana, Ambalamarovandana, 1 530 m ; forêt Imaitso, Anjavidalava, 2 030 m ; plateau Soaindrana, 2 070 m ; cirque Boby, 2 500 m (tous *P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, plus fréquente dans le domaine du Centre, capturée en VII, X, XI, XII, I, II, III, IV et V.

Phoenicladocera griveaudi n. sp.

(♂, pl. IV, fig. 68 ; ♀, pl. IX, fig. 137)

Une des plus grandes espèces du Genre, ressemblant beaucoup à *Ph. merina*, mais dont la détermination est rendue très facile par sa grande taille et par ses ailes allongées.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 68), Madagascar Est, route d'Anosibe, Ampitameloka, 840 m, 6-VIII-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 54 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 24 mm env. Antennes à flagellum brun foncé et à fasciculations jaunes. Tête, palpes labiaux, collier, ptérygodes et dessus du thorax, fauve vif ; pattes et abdomen plus clairs. Epiphyse tibiale : tabl. I bis, fig. 62.

Ailes antérieures : même type de dessin que *Ph. merina*, avec une forte ligne postmédiane noirâtre, à peine sinuée, barrant l'aile obliquement depuis la région préapicale jusqu'au milieu du bord interne ; en deçà de cette ligne, toute la partie basale est de couleur fauve vif, comme le thorax, avec, comme seule marque, un point discocellulaire blanc cerclé de noir ; au-delà de la ligne postmédiane la partie externe de l'aile est uniformément d'un fauve plus clair, sans dessins ; frange très courte, plus foncée.

Ailes postérieures d'un fauve jaunâtre uniforme, plus claires que les anté-

Source : MNHN, Paris

rieures, sans dessins, mais avec la vague indication d'une ombre médiane rougeâtre ; frange plus claire, avec un liseré fauve plus foncé à sa base.

Verso des quatre ailes uniformément roux fauve, seulement barré par des ombres médianes rougeâtres, celle des ailes antérieures étant l'envers de la ligne postdiscale.

Armure génitale (pl. XIX, fig. 238). — Ne présente de particularités, en dehors de sa grande taille, que par la forme du pénis dont la pointe est relevée en forme de sabot.

♀. Envergure : 72-80 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 35 à 39 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaunes très courtes à leur base. Tête, thorax, pattes et dessous de l'abdomen fauves ; dessus de l'abdomen et touffe anale un peu plus clairs.

Ailes antérieures avec les mêmes dessins que chez le mâle et la même distribution des teintes fauves ; on distingue cependant, dans la partie basale, une faible indication d'une ligne très fine, noirâtre, extrabasilaire, puis, dans la partie externe, le dessin très net d'une ligne subterminale formée par une double rangée de petits points noirs disposés en quinconces, mais reliés par groupes de trois et formant ainsi une succession de chevrons internervuraux ; l'aire subterminale a un reflet soyeux et rosé, qui fait place de nouveau à la couleur fauve le long du bord terminal ; frange concolore.

Verso des quatre ailes uniformément marron clair, à peine éclairci dans les zones discales ; ombres médianes plus foncées, bien apparentes ; frange plus foncée.

Armure génitale. — Voir la figure 307 de la planche XXVI.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*).

Madagascar Est : Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Mananilaza (*P. Soga*). — Route d'Anosibe, Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*) (1 ♀, allotype).

(allotype : Muséum, Paris ; paratypes : collections Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, à distribution mal connue et capturée en VII, VIII et XII.

Phoenicladocera herbuloti n. sp.

(♂, pl. IV, fig. 64 ; ♀, pl. IX, fig. 138)

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 64), Madagascar Est, réserve naturelle intégrale III, Andranomalaza, Ambatovositra, III-1957 (*P. Soga*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 37 à 39 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 17 à 18 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaunes. Tête, palpes labiaux, thorax, collier, ptérygodes et pattes, châtain clair ; abdomen et touffe anale un peu plus pâles. Epiphyse tibiale (tabl. I bis, fig. 58) remarquablement importante pour la petite taille de l'Insecte.

Ailes antérieures uniformément de la couleur du thorax, châtain, avec un très

Source : MNHN, Paris

léger éclaircissement dans la zone terminale ; l'espace médian, de même couleur que le reste de l'aile, est bien délimité, d'abord par une ligne extrabasilaire plus foncée, pratiquement droite et perpendiculaire à la côte, ensuite par une ligne postdiscale, de même couleur que la précédente, droite, mais un peu moins oblique que chez *Ph. merina* et *Ph. griveaudi* par suite de son départ de la côte légèrement plus loin de l'apex ; très petit point blanc discocellulaire, le plus souvent inexistant ; frange très courte, un peu plus foncée.

Ailes postérieures de même couleur que les ailes antérieures, mais avec une ombre médiane diffuse, assez pâle et peu marquée ; frange blanchâtre.

Verso des quatre ailes uniformément châtain ; ombres médianes obliques, rectilignes, larges et bien apparentes, brun foncé.

Armure génitale (pl. VIII, fig. 232). — Très voisine des précédentes, elle se rapproche davantage encore de l'armure de *Ph. griveaudi* par la forme du pénis, à l'extrémité relevée en sabot.

♀. Envergure : 54 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 27 mm env. Antennes à flagellum brun noir et à fasciculations jaunes. Tête et corps de la couleur des ailes.

Ailes antérieures uniformément couleur châtain, plus ou moins clair ; ligne postmédiane identique à celle du mâle ; point blanc discocellulaire minuscule ou même inexistant ; chez les exemplaires foncés, on peut distinguer une très faible indication de la ligne extrabasilaire, ainsi qu'une ligne subterminale anguleuse, un peu plus foncée que le fond de l'aile ; chez les exemplaires clairs, ces marques sont inexistantes ; frange un peu plus foncée.

Ailes postérieures uniformément de même couleur que les ailes antérieures.

Verso des quatre ailes de même couleur uniforme que le recto ; ombres médianes légèrement sinuées, bien visibles.

Armure génitale. — On voudra bien se reporter à la figure 305 de la planche XXVI.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana, matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 1 900 m [2 050 m] (*P. Soga*).

Madagascar Est : Réserve naturelle intégrale III, Andranomalaza, Ambatovositra (*P. Soga*) (1 ♀, allotype).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Comme la précédente espèce, récoltée en III et IV.

Phoenicladocera parvinota (M. Hering)
(♂, pl. IV, fig. 65)

Napta parvinota (Mabille MS.) M. Hering, 1928, *Mitt. Zool. Mus. in Berlin*, 14 (3/4), p 497.

Napta parvinota Hering ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 419.

Le mâle de cette espèce a été figuré par Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett d. Erde, 14, pl. 37 e, sous le nom de *solida* ♂.

Par la forme de ses ailes antérieures, étroites et allongées, cette petite espèce évoque assurément le Genre *Napta* dans lequel E. M. Hering l'avait classée, mais l'examen des antennes, de la nervation et de l'armure génitale mâle ne laisse aucun doute sur son appartenance au Genre *Phoenicladocera* ; elle y fait cependant

Source : MNHN, Paris

figure assez insolite par suite de ses ailes étirées en longueur, ainsi que par l'atténuation de la ligne oblique postdiscale, présente mais peu accentuée.

Type. — Lectotype : 1 ♂, « Madagascar » (d'après la description originale) (genitalia, prép. Y. de Lajonquière n°HUB 1-68) (Zool. Mus., Humboldt Univers., Berlin).

Description. — ♂ (lectotype, pl. IV, fig. 65). Envergure : 35 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 17 mm env. Antennes rousses. Tête et thorax de la couleur des ailes antérieures ; abdomen un peu plus grisâtre. Epiphyse tibiale : voir la figure 60 du tableau I bis.

Ailes antérieures de couleur fondamentale d'un roux ochracé, légèrement éclairé de jaunâtre à l'extérieur de la ligne dentée brune précédent l'espace terminal ; les marques suivantes apparaissent très nettement en jaune franc : (*a*) une bande longitudinale étroite partant de l'extrémité de la cellule, limitée par les nervures 5 et 6, et se perdant dans la couleur du fond après avoir été coupée par la ligne postmédiane brun pâle rectiligne, (*b*) une tache subtriangulaire basale, coupée en son milieu par la ligne extrabasilaire brun roux ; petit point discocellulaire brun, non pupillé ; la ligne subterminale, assez pâle, est composée de chevrons successifs lui donnant un aspect denté ; frange très courte, jaune.

Ailes postérieures uniformément bistre jaunâtre ; frange jaune.

Verso des quatre ailes uniformément roux.

Armure génitale (pl. XVIII, fig. 235). — Malgré la destruction par un Anthrène d'une partie du cubile, la similitude de cette armure et de ses voisines est frappante.

♀. Inconnue.

Répartition géographique. — Madagascar.

Remarque. — Je crois savoir qu'il existe deux autres exemplaires mâles de cette espèce dans la série originaire, mais je ne les ai pas examinés.

Phenicladocera toulgoeti n. sp.

(♂, pl. IV, fig. 63 ; ♀, pl. IX, fig. 135)

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, région de Sambava, réserve naturelle intégrale XII, Marojejy-Ouest, 1 600 m, XI-1959 (*P. Soga*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 38 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 18 mm env. Antennes à flagellum jaune foncé et à fasciculations jaune un peu plus clair. Tête, palpes labiaux, collier et ptérygodes couleur acajou ; thorax concolore ou jaune vieil or ; abdomen légèrement plus clair. Epiphyse tibiale : tabl. I bis, fig. 57.

Ailes antérieures de couleur fondamentale jaune vieil or, parfois fauve, ressortant d'une façon particulièrement frappante dans la partie médiane de l'aile ; cette partie est délimitée par une ligne extrabasilaire brun rouge, très oblique, d'une part, et par une ligne postmédiane de même couleur, d'autre part, qui, partant de la côte au dernier quart avant l'apex, est d'abord parallèle au bord externe, puis s'infléchit vers la base de l'aile ; ce qui caractérise essentiellement cette espèce, c'est que la jonction de ces deux lignes se situe un peu *au dessus* du bord

Source : MNHN, Paris

interne, au premier tiers environ de celui-ci ; une large aire subtriangulaire jaune foncé, ou fauve, est ainsi délimitée, sur laquelle se détache seulement un petit point blanc discocellulaire, ovoïde et cerclé finement de noirâtre ; à mi-distance environ du bord externe et de la ligne postmédiane, une double rangée de points noirâtres, disposés en quinconces parallèlement à cette dernière, forme la ligne subterminale ; elle détermine ainsi une bande transversale postmédiane dont la moitié inférieure envahie de brun rouge est régulièrement interrompue sur le trajet de chaque nervure qui reste inscrit en jaune foncé ou en fauve ; la couleur brun rouge s'étend le long du bord interne, en direction de la base de l'aile, et, passant *sous* le point de jonction des lignes postmédiane et extrabasilaire, vient envahir la base de l'aile, de telle sorte que l'aire subtriangulaire médiane jaune foncé ou fauve est presque entièrement encerclée de brun rouge sur ses deux côtés autres que le bord costal ; l'aire subterminale, au delà de la ligne punctiforme, est de même couleur que l'aire médiane avec, parfois cependant, des taches internervurales de la coloration brun rouge pâle ; frange brun rouge foncé.

Ailes postérieures brun rougeâtre, avec le trajet des nervures inscrit en jaune dans la partie externe de l'aile ; frange concolore.

Verso des quatre ailes jaune foncé, teinté de rougeâtre dans les espaces internervuraux ainsi que le long des bords costaux et à la base des ailes ; transparence des points discocellulaires à peine visible.

Armure génitale (pl. XVIII, fig. 234). — Très voisine de celle des précédentes espèces.

♀. Plus grande que le mâle, envergure : 50 mm et longueur du bord costal des ailes antérieures : 24 mm. Dessins et marques des ailes antérieures identiques à ceux du mâle, mais dans une teinte générale plus assombrie, d'un brun rougeâtre.

Armure génitale. — Voir la figure 304 de la planche XXVI.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Contreforts du Tsaratanana, Haut Sambirano, vallée de la Besanetrikely, 1 100 m (*P. Viette*). — Massif du Tsaratanana, piste de Mangindrano au Maromokotra, au Nord du piton coté 2 362 m, 2 310 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Beondroka, 1 200 m (*P. Soga*) ; Andasy II, 1 300 m (*P. Griveaud*) ; matsabory du sommet, 2 030 m (*P. Griveaud, P. Soga*) ; Marojejy-Ouest, 1 600 m et 1 850 m (1 ♀, allotype) (*P. Soga*).

(allotype : Muséum, Paris ; paratypes : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva des massifs montagneux du Nord de Madagascar, capturée en VII, XI, XII, et II.

Détermination. — Cette espèce est très voisine de *P. merina* et surtout de sa forme *celsivolans*. Elle s'en distingue cependant par l'obliquité nettement plus accentuée de sa ligne postmédiane qui permet à l'aire triangulaire médiane d'avoir son sommet inférieur, régulièrement formé, au dessus du bord interne, tandis qu'il est tronqué chez *Ph. merina* où les lignes postmédiane et extrabasi-

Source : MNHN, Paris

laire ne se rejoindraient idéalement qu'en dehors de l'aile ; enfin, par la taille beaucoup plus petite et l'aspect moins apparent du point blanc discocellulaire, ainsi que par l'absence de tout reflet satiné.

Phoenicladocera viettei Y. de Lajonquière
(♂, pl. IV, fig. 69 ; ♀, pl. IX, fig. 134)

Phoenicladocera viettei Y. de Lajonquière, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 176, pl. 14, fig. 8.

Par son apparence première cette belle espèce rompt quelque peu avec l'aspect assez unifié de celles qui composent ce Genre. Volant dans le massif du Tsaratanana, dans un des sites les plus difficilement accessibles des monts malgaches, elle porte sur ses ailes l'assombrissement et, tout à la fois, l'éclat des coloris des faunes de hautes montagnes.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 69), Madagascar Sambirano, massif du Tsaratanana, piste de Mangindrano au Maromokotra, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m, 13/15-XI-1966 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 40 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 19 mm env. Antennes à flagellum brun et à fasciculations jaune foncé. Tête, thorax et collier brun chocolat foncé ; ptérygodes parfois de couleur fauve foncé ; abdomen plus clair. Epiphyse tibiale : tabl. I bis, fig. 63.

Aux ailes antérieures, comme chez les autres espèces du Genre, en majeure partie tout au moins, les deux lignes anté- et postmédiane, ici d'un noir franc, délimitent une aire centrale subtriangulaire appuyant largement sa base sur la côte et son sommet, quelque peu tronqué, sur le milieu du bord interne ; cette aire varie, chez *Ph. viettei*, d'un beau brun fauve brillant à un brun chocolat ; c'est sur elle que se détache chez certains exemplaires, avec une exceptionnelle netteté, une très grande tache ovale d'un blanc pur, cerclée de noir, qui commence un peu avant l'extrémité de la cellule et s'étend dans l'espace internervural 5-6 pour ne s'arrêter qu'à 1 ou 2 mm de la ligne postmédiane ; cette tache, il est vrai, n'est pas absolument constante dans son développement et peut se réduire à un gros point discoïdal. En deçà de la ligne antémédiane, l'espace basilaire est de même couleur que l'aire subtriangulaire décrite ci-dessus ; après la ligne postmédiane, l'espace terminal présente d'abord une éclaircie très marquée avant une ligne subterminale noire très complète, formée d'une série continue de lunules situées dans les espaces internervuraux ; au-delà de cette ligne, l'aire terminale redevient presque aussi foncée que l'aire centrale ; frange très foncée, à base plus claire.

Ailes postérieures concolores, plus claires que les ailes antérieures, d'un rougeâtre légèrement vineux.

Verso des quatre ailes brun rougeâtre clair sans autres dessins que les ombres médianes bien marquées.

Armure génitale (pl. XVIII, fig. 237). — Particulièrement proche de celle de *Ph. toulgoeti* dont elle ne se différencie que par de légères modifications dans les formes du cubile, et par le pénis à angle un peu plus ouvert.

♀. Plus grande que le mâle. Envergure : 50 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 24 mm env. Antennes à flagellum gris noirâtre et à fasci-

Source : MNHN, Paris

culations jaunes, plus courtes que chez le mâle mais cependant bien développées. Thorax brun foncé ; abdomen plus clair.

Ailes antérieures de couleur générale très assombrie, brun foncé légèrement rougeâtre avec les mêmes dessins et marques que le mâle, et spécialement la longue tache discale, celle-ci étant cependant d'un blanc moins pur.

Ailes postérieures gris foncé, plus clair dans la partie basale.

Armure génitale (pl. XXVI, fig. 308). — Beaucoup plus petite que celle de la femelle de *Ph. toulgoeti* et portant de fins bras latéraux sclérifiés bordant la sterigma.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : Massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohanambatoafo, 2 030 m (*P. Soga*) ; piste de Mangindrano au Maromokotra, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce du domaine des hautes montagnes récoltée en XI et XII.

Phoenicladocera wintreberti n. sp.
(♂, pl. IV, fig. 70 ; ♀, pl. IX, fig. 141)

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 70), Madagascar Centre, Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Ampolomita, 1 400 m env., 8-V-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 44-48 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 21-23 mm. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaune foncé. Tête et ses annexes, thorax et pattes concolores, d'un marron clair ; abdomen et touffe anale légèrement plus pâles. Epiphyse tibiale : figure 64 du tableau I bis.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun chamois clair ; barrées transversalement par une longue ligne oblique postmédiane, à peine flexueuse, qui prend naissance sur la côte, à peu de distance de l'apex, et vient aboutir au milieu du bord interne ; cette ligne est de même couleur que l'aile, mais d'une tonalité plus claire, et elle est doublée intérieurement par un fin filet brunâtre ; une ligne extrabasilaire, de même aspect mais avec le filet sombre externe, n'est visible qu'à son départ du bord costal ; l'espace médian, ainsi délimité, est concolore et ne porte, comme marque, qu'un petit point sombre discocellulaire, quelquefois pupillé de blanc ; la partie externe de l'aile, au delà de la ligne postmédiane, est partagée transversalement en deux bandes d'égale largeur par une double ligne subterminale de très petits points noirs disposés en quinconces, le plus souvent effacés ; cependant, l'aile est parfois localement assombrie par des suffusions foncées, ou même noirâtres, qui apparaissent sous l'aspect de nuages longitudinaux dans la région sous-apicale et dans la partie centrale de l'aile en dessous de la nervure 5, mais sont toujours interrompus par le tracé clair de la ligne postmédiane ; frange très courte, plus foncée.

Ailes postérieures uniformément jaune grisâtre ; frange claire avec un filet plus foncé à sa base.

Verso des quatre ailes de couleur fondamentale marron jaunâtre clair éclairé de rougeâtre dans l'aire sous-costale des ailes antérieures ; un fin filet blanc marque

Source : MNHN, Paris

le bord costal des ailes postérieures ; une large ligne transversale claire, encadrée de filets plus foncés, marque l'envers de la ligne postmédiane des antérieures ; une courte ombre médiane ne traverse que très partiellement l'envers des postérieures.

Variations. — Deux formes ont été capturées dans les mêmes lieux et temps que l'holotype de la forme nominative. La première s'en distingue uniquement et d'une façon très tranchée par sa couleur d'un rouge cannelle ; je l'ai nommé *cinnamomea* form. n. (11). La seconde s'en différencie par son très grand point blanc discocellulaire, cerclé de quelques écailles noires ; elle a été nommée *lunigera* form. n. (12). Le seul mâle de *lunigera* que j'ai pu examiner est de la même couleur rouge cannelle que la forme *cinnamomea*, mais il est à présumer que le gros point blanc caractérisant la forme *lunigera* doit se trouver aussi chez des exemplaires de la forme nominative.

Armure génitale. — Voir la figure 239 de la planche XIX (forme *lunigera*).

♀. Plus grande que le mâle. Envergure : 60-65 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 28-30 mm. Antennes à flagellum noir et à pectinations jaunes bien développées dès la base. Tête, palpes labiaux, collier, ptérygodes, thorax et pattes concolores, d'un brun clair ; tarses noirs ; abdomen plus clair.

Ailes antérieures reproduisant très exactement les dessins et coloris du mâle, avec une accentuation de la ligne punctiforme subterminale qui ressort avec une grande netteté.

Ailes postérieures et verso des quatre ailes comme chez le mâle.

Armure génitale. — Voir la figure 313 de la planche XXVI.

Distribution dans l'île. — On ne connaît que des exemplaires capturés en même temps que l'holotype (allotype : 1 ♀, Muséum, Paris ; paratypes : 1 ♂, 2 ♀, Muséum, Paris, et coll. Y. de Lajonquière, Bordeaux).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce à distribution fort mal connue capturée en V dans une forêt à Mousses et à Lichens.

Remarque. — La femelle de cette espèce pourrait être considérée comme étant la femelle figurée par Conte (1909, pl. XII, fig. 9) sous le nom de *Borocera Madinyka* Camboué ; mais il est étrange que, dans la description de cette femelle (1909 : 51), Conte n'ait pas signalé la large ligne postmédiane qui traverse l'aile antérieure très spectaculairement. Cette description, d'ailleurs, ne correspond qu'assez mal à la femelle figurée et s'appliquerait plutôt à la femelle de *Ph. xanthogramma* n. sp. qui sera décrite plus loin.

Malgré leurs recherches, la femelle étudiée par Conte n'a pas pu être retrouvée par MM. C. Dufay et C. Lemaire dans l'ancienne collection de la Condition des Soies, aujourd'hui conservée au Musée de la Ville de Lyon.

Quoiqu'il en soit, le nom de *Borocera madinika* Camboué (avec un *i* et non un *y*) n'est pas valable, étant un synonyme de *Napta serratilinea* Guenée, comme nous l'avons récemment (1969) montré P. Viette et moi.

(11) *Phoenicladocera wintreberti* forme **cinnamomea** n. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Ampolomita, 1 400 m env., 6-V-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris). Je n'ai vu aucune femelle de cette forme.

(12) *Phoenicladocera wintreberti* forme **lunigera** n. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 71), Madagascar Centre, Est d'Ambatolampy, Est de Belanitra, Ampolomita, 1 400 m env., 7-V-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Source : MNHN, Paris

Quant au nom de *madinyka* attribué par CONTE au Père CAMBOUÉ, et désignant la femelle figurée par lui dans son travail de 1909, il ne l'est évidemment pas davantage, quelle que soit la véritable identité de ladite femelle.

Phoenicladocera xanthogramma n. sp.
(♂, pl. IV, fig. 73 ; ♀, pl. IX, fig. 140)

Malgré sa grande affinité avec les autres espèces du Genre, notamment avec *Ph. griveaudi*, dont elle a la taille, le port et la couleur générale, *Ph. xanthogramma* se reconnaît aisément à sa ligne postmédiane, absolument droite chez la presque totalité des exemplaires et surtout franchement jaune.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 73), Madagascar Est, route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m, 2/10-I-1959 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 48-52 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 22-25 mm. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaunes. Tête et corps dans leur entier monochromes et d'un châtain fauve. Epiphyse tibiale (tabl. I^bis, fig. 66), l'une des plus grandes de tous les Lasiocampides malgaches.

Ailes antérieures également unicolores, châtain fauve, quelquefois légèrement rougeâtre ; avec seulement un très léger éclaircissement du coloris dans la région terminale ; l'espace médian s'étend entre une ligne extrabasilaire jaunâtre, généralement peu apparente, et une ligne postmédiane qui, franchement jaune et pratiquement rectiligne, le limite d'une manière particulièrement remarquable ; cette ligne est très différente de la ligne correspondante, noirâtre et légèrement flexueuse, que l'on trouve chez *Ph. griveaudi* ; enfin, chez *Ph. xanthogramma*, le point blanc cerclé de noir, qui se voit à l'extrémité de la cellule, est beaucoup plus petit que chez l'autre espèce ; par contre, la double ligne punctiforme subterminale est le plus souvent visible, quoique peu accentuée ; frange très courte et concolore.

Ailes postérieures de même couleur, mais plus claire, que celle des ailes antérieures ; une très légère trace de coloration rougeâtre dans leur moitié basale.

Verso des quatre ailes de couleur chamois un peu rougeâtre ; aux ailes antérieures, on voit la correspondance de la ligne claire postmédiane, encadrée de deux filets plus foncés ; aux ailes postérieures, dessin un peu sinué d'une ombre médiane, fine en dessous de la côte, puis très élargie en dessous du disque.

Armure génitale (pl. XIX, fig. 241). — On pourra remarquer la taille exceptionnellement grande de cette armure ; la forme du pénis est assez différente de celle du pénis de *Ph. griveaudi*.

♀. Plus grande que le mâle. Envergure : 76 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 38 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaunes bien développées dès la base. Tête, thorax et abdomen, dans leur ensemble, concolores, marron légèrement mauve.

Ailes antérieures avec les mêmes dessins et marques que le mâle ; couleur plus foncée, brun acajou ; ligne postmédiane jaune, aussi nette que chez le mâle, bien que très légèrement flexueuse, doublée intérieurement d'un filet plus foncé ; point discocellulaire bien marqué ; frange très courte, plus foncée.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures un peu plus claires que les ailes antérieures ; ombre médiane grisâtre, pâle, mais bien visible.

Verso des quatre ailes uniformément châtain ; trace claire de la ligne postmédiane à l'envers des ailes antérieures ; ombre médiane bien nette, gris noirâtre, aux ailes postérieures.

Armure génitale (pl. XXVI, fig. 312). — La plaque génitale est développée en hauteur et ses bras latéraux sont particulièrement élargis.

Distribution dans l'île. — Madagascar Sambirano : District d'Ambanja, Beangona-Ambevy, 135 m (*P. Viette*). — Contreforts du Tsaratanana, vallée de la Besanetribe, 1 200 m (*P. Viette*). — Massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*) ; matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, [1 900 m] 2 050 m (*P. Soga*) ; piste de Mangindrano au Maromokotra, au Nord du piton coté 2 362 m, 2 310 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Est : 42 km au Nord de Sambava, forêt d'Analabe, 50 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Route de Sambava à Andapa, Belalona, 100 m (*id.*). — Piste d'Andapa à Ambalapaiso, 25 km à l'Ouest d'Andapa, 725 m (*id.*). — Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Ambinanitelo, 500 m (*P. Griveaud*) ; Anjanaharibe Sud, Betsakotsako, 1 030 m (*P. Soga*) ; Beondroka, 1 200 m (*P. Soga*) ; Ambodifiakarana, 1 600 m (*P. Griveaud*). — Maroantsetra (*J. Vadon*). — Environs de Maroantsetra, station forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m (*P. Viette*). —Base de la presqu'île Masoala, Hiaraka, 500 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*) ; 1 000 m (*P. Griveaud et A. Peyrieras*). — Baie d'Antongil, Nosy Mangabe, littoral (*id.*). Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Ambatovositra (*P. Soga*). — Ile Sainte Marie, forêt de Kalalao (*P. Griveaud*). — Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*) ; km 52 (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette ; P. Griveaud et R. Vieu*). — 6 km au Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Vatomandry (*P. Brunck*).

Madagascar Centre : Mantasoa, 1 500 m (*B. Turlin*). — Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m (*P. Viette*). — Est d'Ambatolampy, Andranotobaka, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*). — Pays Betsileo, route du Sud, km 302 [295], forêt d'Ambatofitorahana, 1 600 m (*P. Viette*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 450 m (*P. Viette*). — Betroka (*E. Diehl*).

(allotype : 1 ♀ d'Andranotobaka, Muséum, Paris ; paratypes : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce des climax appartenant à la région malgache orientale capturée en VIII, X, XI, XII, I II, III et IV.

Des chenilles ont été récoltées sur le tronc de Copalier à Vatomandry par M. Brunck en VIII.

Remarque. — Voir celle indiquée à propos de *Ph. wintreberti* et concernant la femelle figurée par Conte (1909, pl. XII, fig. 9).

Source : MNHN, Paris

Phoenicladocera turtur n. sp.
(♂, pl. V, fig. 80 ; ♀, pl. X, fig. 147)

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Sud, plateau Mahafaly, Ankalirano, I-1966 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 47 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 23 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaune foncé vif. Tête, palpes labiaux, patagia, ptérygodes, pattes et dessus de l'abdomen, gris mauve ; dessous de l'abdomen et du thorax, beige clair. Epiphyse tibiale (tabl. I^{bis}, fig. 67) très allongée et presque aussi grande que celle de *Ph. xanthogramma*.

Ailes antérieures de couleur fondamentale gris lilacé ou gris tourterelle, légèrement teintée de jaunâtre dans l'aire discale ; l'aile est très nettement divisée en deux parties par une ligne oblique postmédiane, claire, doublée intérieurement d'un filet noirâtre, partant un peu avant l'apex pour aboutir à peu près au milieu du bord interne, après un trajet sensiblement rectiligne : la partie proximale étant nettement plus foncée que la partie distale ; l'aire basale est limitée par une ligne claire transversale extrabasilaire, assez droite ; la partie distale, après un léger rembrunissement diffus qui double extérieurement la ligne claire postmédiane, est elle-même d'un gris lilacé ou d'un gris tourterelle uniforme et clair, sur lequel se détache nettement en noirâtre la double rangée de points en quinconces formant la ligne subterminale ; un point blanc cerclé de noir ressort très visiblement au bout de la cellule ; les ailes antérieures sont, chez cette espèce, un peu plus étroites et allongées que chez la plupart des autres espèces du Genre ; frange très courte, un peu plus foncée.

Ailes postérieures de couleur générale beige, parfois rougeâtre, un peu accentuée dans l'aire sous-costale, au tornus et dans une ombre médiane diffuse ; frange blanc jaunâtre.

Verso des quatre ailes gris beige, avec un rembrunissement rougeâtre dans la partie sous-costale et distale des ailes antérieures ; à ces mêmes ailes, le point blanc discocellulaire du recto transparaît faiblement ; aux quatre ailes, des ombres médianes transversales sont bien visibles.

Armure génitale (pl. XIX, fig 242). — Les valves font avec leur partie basale un angle très aigu et le pénis se termine par une pointe effilée, légèrement relevée.

♀. Plus grande que le mâle. Envergure 68 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 35 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaune foncé vif bien développées dès la base. Tête, thorax et abdomen de même couleur que chez le mâle.

Ailes antérieures gris tourterelle ; mêmes dessins et marques que chez le mâle, avec cependant un trajet un peu moins rectiligne de la ligne oblique postmédiane et l'évasement en forme de taches zigzaguées des points noirs de la ligne subterminale.

Ailes postérieures beige clair, plus foncées dans la zone sous-costale ; frange blanc jaunâtre, précédée d'un filet plus foncé.

Verso des quatre ailes beige rougeâtre pour les ailes antérieures qui comportent, en légèrement plus foncé, la marque correspondant aux lignes postmédiane et subterminale du recto ; même couleur pour la partie basale des ailes postérieures, puis beige jaunâtre pour leur moitié distale, ces deux parties étant séparées par une ombre médiane rougeâtre très pâle ; frange claire.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale. — Voir la figure 314 de la planche XXVI.

Variation ♂ et ♀. — Dans une forme, que j'ai nommée *terranea* form. n. (13), de même taille que la forme nominative, la couleur gris tourterelle ou gris bleu est remplacée par une couleur franchement rouge brique répartie sur toute la surface des ailes antérieures ; les ailes postérieures étant d'une couleur semblable mais de tonalité plus claire. Il en est de même, naturellement, du verso des quatre ailes.

Cette même couleur rouge brique se trouve aussi, d'une façon tout aussi nette, chez la femelle.

Distribution dans l'île. — Madagascar Ouest : Région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 120 m (*P. Griveaud*). — Route de Belo sur Mer, 3 km au Sud de Morondava, Androvabe (*B. Turlin*).

Madagascar Sud : Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, 40 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Plateau Mahafaly, Ankalirano (*P. Griveaud*). — Environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Beloha (*A. Robinson*). — 14 km au Sud de Beloha, piste de Lavanono (*P. Griveaud*). — 25 km au Sud-Est d'Antanimora, route d'Ambovombe, Ambaliandro (*B. Turlin*). — Amboasary (*A. Robinson*).

(♀ allotype, mêmes station et collection que l'holotype ; paratypes : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce des formations botaniques occidentales récoltée en VIII, IX, XI, XII, I, II et III.

Remarque. — Je n'ai malheureusement eu sous les yeux qu'un couple de la forme *terranea*, ce qui ne permet pas de savoir si elle remplace ou non, dans la région de l'Ankaranfantsika, la forme nominative de *Ph. turtur* qui vole dans le Sud de l'Ile, ou même si elle serait une forme propre à la génération de l'hiver austral.

Gastromega Saalmüller

Gastromega Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 226 (espèce type : *Lebeda badia* Saalmüller, 1878, désignée par Kirby, 1892 : 820).

Avec ce Genre, on entre dans la partie incertaine et la plus compliquée de la systématique des *Lasiocampidae* malgaches. Ses affinités avec le Genre *Borocera* sont tellement étroites qu'on serait tenté de réunir ces deux Genres : la nervation, en particulier, est la même. Au surplus, Auhivillius (1927, *in* A. Seitz) y a introduit deux « espèces », *G. cervicolora* Saalmüller et *G. cowani* Butler, qui ne sont autre chose que des formes d'espèces du Genre *Borocera* ; quant à l' « espèce » *G. sordida* Mabille, également mentionnée, le type en est perdu, et sa description par trop sommaire ne permet pas de l'identifier : sans doute est-ce une des nombreuses formes du *Borocera cajani* A. Vinson ?

(13) *Phoenicladocera turtur* forme terranea n. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, Ankarafantsika, Ampijoroa, 120 m, 31-VIII-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris) ; allotype : 1 ♀, mêmes localité, récolteur et collection que l'holotype, 2-IX-1956.

Source : MNHN, Paris

La dernière espèce mentionnée dans ce Genre, ou plutôt la première dans l'ordre typographique, est *G. badia* Saalmüller, d'ailleurs également basée sur une demie erreur, le mâle attribué à cette espèce étant lui aussi un *Borocera cajani* ; mais la femelle, décrite antérieurement au mâle, est, elle, bien valable et valide le nom de SAALMÜLLER. On verra au chapitre qui la concerne quel est, à mon avis, le véritable mâle qui doit lui être affecté.

Pourquoi maintenir ce Genre au lieu de le confondre dans le Genre *Borocera* ? Uniquement en considération de la forme des ailes, à bords toujours normalement arrondis, principalement en ce qui concerne les ailes postérieures, alors que les espèces du Genre *Borocera* ont des ailes antérieures à bord terminal flexueux ou à tendance flexueuse, et des ailes postérieures à bord terminal tronqué, droit ou même concave, ou tout au moins à tendance, dans l'espèce, à en être ainsi.

En fait, j'ai tenté d'apporter quelque clarté dans cette suite d'espèces trop peu différenciées du Groupe II, à nervation identique et à armures génitales similaires, en les séparant en quatre Genres dont on pourrait résumer les caractéristiques comme suit :

Genre *Acosmetoptera* : ailes des mâles larges, à bords normalement arrondis ; valves de l'armure fortes et courbées en cornes de taureaux ;

Genre *Phoenicladocera* : ailes des mâles un peu ou nettement plus étroites, mais à bords externes normalement arrondis ; valves courtes, moins effilées et plus droites ;

Genre *Gastromega* : ailes des mâles assez étroites, franchement plus étroites et plus allongées que celles du Genre *Acosmetoptera*, à bords terminaux nettement arrondis, aussi bien aux ailes antérieures que postérieures ; valves semblables à celle du Genre *Acosmetoptera* ;

Genre *Borocera* : ailes étroites et allongées, à bord externe flexueux ou à tendance flexueuse aux ailes antérieures, ce caractère s'accusant, ou tendant à s'accuser, aux ailes postérieures dont le bord externe devient droit ou concave, ou marque, *dans l'espèce*, une tendance à le devenir ; valves assez semblables à celles du Genre *Acosmetoptera*, mais plutôt plus longues.

Ainsi défini, le Genre *Gastromega* ne compte actuellement que deux espèces, d'ailleurs extrêmement voisines. Mais il m'a paru devoir être la transition nécessaire entre les Genres qui le précèdent et le Genre *Borocera* ; au surplus, ces deux espèces ont un aspect vraiment particulier qui retient l'attention dès l'abord. Les femelles sont assez différentes des mâles ; leurs armures génitales ne sont malheureusement d'aucun secours dans la classification étant, dans les quatres Genres précités, d'une désespérante similitude.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

1. Antennes à pectinations entièrement jaune orangé . . . . . **G. badia**
— Antennes à pectinations jaune orangé dans le tiers proximal seulement . . . . . **G. robusta**

Gastromega badia (Saalmüller)

(♂, pl. IV, fig. 74 ; ♀, pl. X, fig. 143 et fig. 145)

Lebeda Badia Saalmüller, 1878, *Ber. über die Senckenb. naturforsch. Ges.*, VI-1877-VI-1878, p. 94 (♀).
Lebeda badia Saalmüller ; MABILLE, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 313.

Source : MNHN, Paris

Gastromega Badia Saalmüller ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 227, pl. 4, fig. 45 (♀).
Gastromega badia Saalmüller ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 269.
Gastromega badia Saalmüller ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73. p. 422 (♀).

Taragama olivacea Kenrick, 1914, *Trans. ent. Soc. London*, 1913, p. 592, pl. 32, fig. 15 (♂).
Taragama olivaceum Kenrick ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 241, pl. 35 *f*.
Taragama olivaceum Kenrick ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 313 (Anhang).
Taragama olivaceum Kenrick ; LAJONQUIÈRE, 1968, *Bull. Soc. ent. France*, 73, p. 72 (espèce à placer dans le Genre *Borocera*).

Types. — *badia* Saalmüller. Holotype : 1 ♀, Madagascar Sambirano, Nosy Be, Lokobe (*A. Stumpff*) (Senckenberg Museum, Francfort-sur-le-Main).

olivacea Kenrick. Lectotype : 1 ♂, « Central Madagascar, 2500 ft, Jan.-March 1911 » (*F. B. Pratt*) [Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazoatra] (British Museum, N. H.).

Comme il est indiqué ci-dessus, c'est la femelle capturée par A. STUMPFF à Nosy Be qui est le support du nom de l'espèce, décrite par SALLMÜLLER en 1878. Mais l'identité de cette espèce a été quelque peu masquée quand SAALMÜLLER, quelques années plus tard, a publié son très beau travail d'ensemble sur les Lépidoptères de Madagascar, travail dans lequel il a malheureusement commis l'erreur d'affecter à cette femelle, et de représenter par la figure 44 de sa planche 4, un mâle qui lui était étranger, et qui est, en fait, sans aucun doute, un mâle de *Borocera cajani* A. Vinson.

Par la suite, KENRICK publiait en 1914 la description de son *Taragama olivacea* d'après quelques mâles non assortis de femelles, et AURIVILLIUS (1927, *in* A. SEITZ) mentionnait, à juste titre, que le Genre *Taragama* ne semblait pas convenir à cette espèce. J'ai, de mon côté, commis également une erreur dans ma note précitée de 1968 en indiquant que l'espèce de KENRICK appartenait au Genre *Borocera*.

Entre le mâle ainsi décrit par KENRICK et la femelle nommée par SAALMÜLLER, on relève des affinités évidentes qui m'ont amené à considérer qu'il s'agit bien d'une seule et même espèce. Si l'on veut bien comparer, en effet, la figure 74 de la planche IV (♂, *olivacea*) et la figure 145 de la planche X (♀, *badia*), on sera frappé, outre la correspondance normale des tailles respectives, par la similitude du dessin de l'espace médian, et surtout par le fin croissant blanc discocellulaire, suffisamment accentué pour rester un caractère qui n'a aucun autre exemple comparable, dans toute la série d'espèces similaires, à l'exception de la très voisine espèce *G. robusta*. Par ailleurs, les couleurs brun cuir de l'un et l'autre sexe se correspondent parfaitement. J'ajouterai enfin qu'un exemplaire de chacun d'eux a été capturé le même jour, au même lieu, et que tous les autres exemplaires que j'ai pu examiner proviennent de régions à biotopes similaires.

Je n'aurai garde d'oublier d'adresser ici mes très sincères remerciements au Dr. Heinz SCHRÖDER, du Senckenberg Museum, qui a bien voulu me communiquer les exemplaires qui ont été figurés par SAALMÜLLER dans son travail de 1884 ; il m'a ainsi permis de reconnaître la parfaite identité de la femelle dont je publie l'image dans la présente étude avec la précieuse femelle de Nosy Be.

Description. — ♂. Description originale de KENRICK : « Head, legs, and palpi smoky olive ; shaft of antennae black, pectinations orange ; thorax olive-grey.

Source : MNHN, Paris

F. w. olive-grey dusted with paler shining scales ; a faint oblique angulate antemedian line darker. An irregular white dot at end of cell ; a fine dark oblique line extending from costa before apex to middle of inner margin. H. w. dark grey with a faintly defined darker transverse line. Fringes of h. w. edged with white. Underside uniformly smoky with transverse shade. Some specimens are of a browner tint ».

Cette description, traduite par AURIVILLIUS (1927 *in* SEITZ) répond bien à la série d'Insectes que j'ai examinés et qui ont été comparés avec le type, à l'exception peut-être de la couleur qui serait plutôt brun cuir que « gris olivâtre » : mais il est possible que la teinte un peu verte vue par KENRICK, et souvent si fugitive, ait disparu avec le vieillissement des Insectes. Quant à l'envergure, elle varie de 35 à 44 mm, pour une longueur du bord costal des ailes antérieures de 17 à 20 mm. Or, AURIVILLIUS, et non KENRICK, indique une envergure de 46 mm : ceci permettrait de penser qu'il a peut-être ajouté cette précision de taille d'après une simple figure, plus ou moins à la véritable échelle.

Quoi qu'il en soit, deux éléments permettent, je crois, d'affirmer que le *Taragama olivacea* de KENRICK est bien l'Insecte représenté planche IV, figure 74, à savoir :

(*a*) — le détail de couleur donné dans la description : « les pectinations jaune orangé », ce qui est vrai pour ledit insecte, mais ne le serait que très partiellement pour un mâle de l'espèce voisine *G. robusta* n. sp., dont seules les pectinations du premier tiers des antennes sont jaune orangé, celles des deux autres tiers étant noires : il paraît difficile d'admettre qu'un caractère aussi frappant ait pu échapper à l'œil averti de KENRICK ;

(*b*) — le lieu de capture du lectotype de KENRICK, « environs de Périnet, forêt d'Analamazoatra », qui est le lieu même d'où provient la majeure partie de la série que j'ai sous les yeux, alors que *G. robusta* vole beaucoup plus au Nord dans la région de la Montagne d'Ambre.

Pour compléter la description de KENRICK, il me paraît nécessaire d'ajouter qu'un rembrunissement très marqué occupe toute la moitié subcostale de l'aile antérieure, ainsi qu'une partie de la zone basale, le long du bord interne, ne laissant subsister en clair que l'espace terminal et la partie inférieure du disque. Quant aux ailes postérieures, je les vois plutôt brun marron que « gris foncé ». Enfin le verso des ailes est effectivement traversé, *dans les quatre ailes*, par une ombre transversale très accusée, flexueuse, et un peu épaissie au-dessous du disque des ailes postérieures.

Epiphyse tibiale (tabl. I bis, fig. 68) de forme oblongue, totalement différente de celle des espèces du Genre *Acosmetoptera*.

Armure génitale (pl. XIX, fig. 244). — Comme il a été dit dans l'exposé général concernant le Genre *Gastromega*, cette armure est tout à fait analogue à celle des espèces du Genre *Acosmetoptera*, à l'exception, cependant, de la curieuse forme de sclérification des prolongements latéraux du cubile.

♀. Envergure : 63-82 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 32-42 mm. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaune enfumé, très courtes et en forme d'écailles triangulaires dans la première moitié de l'antenne, plus longues mais toujours un peu triangulaires dans la seconde moitié. Tête, palpes labiaux, collier, thorax, pattes et abdomen, concolores, marron clair.

Source : MNHN, Paris

Ailes antérieures de couleur générale marron, quelquefois légèrement enfumé, surtout dans la région subapicale ; l'espace médian est nettement délimité, d'une part, par une ligne extrabasilaire plus foncée, un peu sinuée, qui n'atteint pas le bord interne, et, d'autre part, par la ligne postmédiane foncée, oblique, partant de la côte à 1 cm environ avant l'apex et venant aboutir au milieu du bord interne ; cette ligne est doublée extérieurement d'une étroite bande plus claire que le fond de l'aile ; un croissant blanc et bien apparent, avec quelques écailles noirâtres dans sa face concave externe, occupe l'extrémité de la cellule ; une ligne subterminale dentée, à peu près parallèle à la ligne postmédiane, assez diffuse et faiblement accentuée, précède l'espace terminal ; frange très courte et foncée.

Ailes postérieures uniformément brun enfumé, sauf dans la partie basale et le long du bord interne qui sont d'un blanc sale ; aucune marque précise ; frange jaune clair, précédée d'un filet plus foncé, marron roux.

Verso des quatre ailes d'un brun clair uni, sans aucun dessin ; très légère transparence du croissant clair discocellulaire ; frange des ailes antérieures brun très foncé ; frange des ailes postérieures jaunâtre clair, précédée à la base d'un filet brun rouge vif.

Armure génitale. — Voir les figures 316 et 318 de la planche XXVII.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*).

MADAGASCAR SAMBIRANO : Nosy Be, forêt de Lokobe (*A. Stumpff*), 150 m (*P. Viette*).

MADAGASCAR EST : 42 km au Nord de Sambava, forêt d'Analabe, 50 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Piste d'Andapa à Ambalapaiso, 25 km à l'Ouest d'Andapa, 725 m (*id.*). — Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Ambinanitelo, 500 m (*P. Griveaud*) ; Ambatosoratra, 1 000 m : Beondroka, 1 200 m ; Anjanaharibe Sud, 1 600 m ; Andrakata (tous *P. Soga*). — Environs de Maroantsetra, station forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m (*P. Viette*). — Manambato, sur l'Anove (*A. Robinson*). — Région d'Ambatondrazaka, Mananilazy (*P. Soga*). — Environs de Moramanga, nouvelle route de Beparasy, km 25, 800 m (*P. Viette*). — Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*) ; Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*) ; km 57 (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Griveaud, P. Viette*). — Périnet (*N. et G. Olsoufieff*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*F. B. Pratt ; P. Viette ; P. Griveaud et R. Vieu*). — 6 km au Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud*). — Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m (*P. Viette*). — Route de Mananjary, km 131,800, au dessus de Ranomafana, 870 m (*P. Griveaud et J.-M. Betsch*).

MADAGASCAR CENTRE : La Mandraka, 1 200 m (*P. Griveaud*). — Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampokelsa d'Ambohitantely, 1 500 m env. (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva capturée en VIII, X, XI, XII, I, II, III et IV.

Source : MNHN, Paris

Gastromega robusta n. sp.
(♂, pl. IV, fig. 75)

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. IV, fig. 75), Madagascar Nord, montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m, 16-XI-1958 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 40-47 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 21-22 mm. Antennes à flagellum brun noir ; les fasciculations de la base, correspondant à la partie dilatée du rang externe, sont jaune orangé dans les deux rangs ; il en est parfois de même de la face interne des autres fasciculations jusqu'à l'apex, mais celles-ci ont, toujours, au moins leur face externe brun noir, dans les deux rangées. Tête et palpes labiaux brun jaune, légèrement plus foncés que le thorax et l'abdomen ; longue touffe anale noirâtre.

Epiphyse tibiale (tabl. I^{bis}, fig. 69) plus grosse mais de même forme en olive que celle de *G. badia*.

Ailes antérieures ressemblant beaucoup à celles de *G. badia*, dont elles ont le même effacement très prononcé de l'angle interne qui leur donne une forme ovalaire ; couleur fondamentale moins jaune, plus olivâtre, avec les mêmes parties rembrunies ; petit croissant blanc discocellulaire, identique ; cependant, il semble qu'il y ait une différence à peu près constante dans le dessin de la fine ligne postmédiane : celle-ci, en effet, au lieu d'être pratiquement droite dans sa partie inférieure, comme chez *G. badia*, se coude au niveau de la nervure 2, chez *G. robusta*, pour venir atteindre le bord interne beaucoup plus perpendiculairement ; frange très courte brun foncé.

Ailes postérieures de couleur fondamentale sensiblement identique à celle des parties claires des ailes antérieures, avec de larges rembrunissements noirâtres imprécis, dans la région sous-costale et sous forme d'ombres diffuses médiane et subterminale ; frange claire.

Verso des quatre ailes de même couleur que les parties claires du recto ; rembrunissement noirâtre dans l'aire sous-costale des ailes antérieures ; à ces mêmes ailes, une ligne noirâtre correspond à la ligne postmédiane du dessus, mais n'atteint pas le bord interne, tout en marquant une double dilatation diffuse, sous la côte et dans l'espace internervural 3-4 ; aux ailes postérieures, l'ombre médiane, noirâtre et sinuée, s'étale en une tache diffuse au niveau des nervures cubitales.

Détermination. — On séparera facilement cette espèce de la précédente, malgré leur grande ressemblance, en considérant les caractères suivants : taille un peu plus grande de *G. robusta*, couleur plus olivâtre, dessin coudé de la ligne postmédiane, et surtout couleur des fasciculations antennaires. Il semble enfin que les régions de vol ne soient pas les mêmes.

Armure génitale (pl. XIX, fig. 245). — Plus grande que celle de *G. badia*, mais très voisine, avec cependant des valves légèrement plus courbées et un pénis plus allongé.

(?) ♀. Plus grande. Envergure : 82 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 40 mm env. Antennes très fines, à flagellum noir, à fasciculations jaunes, très courtes dans le premier tiers où elles sont en forme d'écailles triangulaires, puis devenant progressivement bien développées. Tête, palpes labiaux, thorax, abdomen et pattes pratiquement concolores, brun jaune clair.

Ailes antérieures uniformément jaune nankin, seulement teintées très faiblement de grisâtre dans la région sous-apicale ; une ligne extrabasilaire, brunâtre

Source : MNHN, Paris

et sinuée, en grande partie effacée ; une ligne postmédiane, brune, oblique, bien marquée ; un léger croissant discocellulaire brunâtre est faiblement inscrit, *sans aucune trace de blanc* ; frange très courte, brun foncé.

Ailes postérieures de même couleur fondamentale que celle des ailes antérieures, mais quelque peu enfumées hors de leur partie basale ; frange claire.

Verso des quatre ailes uniformément jaune nankin, sans marques ni dessins.

Détermination. — Sur le vu d'un seul exemplaire, ne provenant pas au surplus du même lieu que les mâles, il est difficile d'affirmer que la femelle ci-dessus décrite est bien celle de *G. robusta*, et non une femelle un peu aberrante de *G. badia* : la seule différence notable étant, en effet, l'absence du croissant blanc des ailes antérieures, ce qui peut être accidentel. Cependant, si cette absence était confirmée par la capture d'autres exemplaires, il y aurait bien des chances, étant donnée aussi la similitude des deux espèces, pour que ce soit là le signe particulier permettant d'en séparer les femelles.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*) ; Petit Lac, 1 115 m, et Grand Lac, 1 325 m (*P. Griveaud*).

Madagascar Est : Environs de Maroantsetra, station forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m (*P. Viette*) (1 ♀ décrite ci dessus).

(paratypes ♂ : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Comme la précédente espèce, *G. robusta* habite la pluvisilva. Les mâles ont été capturés en XI, XII, II et V à la montagne d'Ambre et l'unique femelle en I à la station de Farankaraina.

Borocera Boisduval

Borocera Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist. nat. Paris*, 2, p. 235 — Faune ent. Madag., Bourbon et Maurice, Lépid., p. 87 (espèce type : *Borocera madagascariensis* Boisduval, 1833, seule espèce citée).

Libethra Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 230 (espèce type : *Libethra jejuna* Saalmüller, 1884, désignée par Kirby, 1892 : 820) (*n. syn.*).

Description originale. — « Tête très petite ; trompe nulle ; yeux petits, peu saillants ; antennes assez minces, peu pectinées, courbées extérieurement dans leur milieu et un peu tordues ; corselet velu, arrondi ; abdomen plus long que les ailes inférieures ; ailes reverses ; pattes très velues ; femelle, trois fois plus grande que le mâle ».

Remarques. — Le Genre *Borocera* est le plus ancien Genre de *Lasiocampidae* décrit de Madagascar, dont la faune était évidemment peu connue à cette époque lointaine. Aussi ne doit-on pas s'étonner de ce que de multiples erreurs aient été commises en l'absence d'un matériel d'étude suffisamment important mis à la disposition des anciens auteurs. Ce Genre ne représente d'ailleurs, comme j'ai eu l'occasion de le montrer, qu'une partie seulement d'un ensemble d'espèces à caractères extrêmement voisins ; l'étude même des structures génitales, alors inconnue, n'apporte que d'assez partielles indications, par suite de leur étonnan-

Source : MNHN, Paris

te similitude. Si on ajoute à cela le dimorphisme sexuel considérable que présentent certaines espèces, on comprendra facilement les confusions qui ont été commises.

Néanmoins, nous devons relever ici certaines inexactitudes dans la description de Boisduval, inexactitudes qui ont d'ailleurs été déjà signalées par M. A. Conte (1909 : 39) et concernant les antennes, décrites comme « ...peu pectinées ... » ; c'est là une erreur évidente, les antennes des mâles étant, au contraire, fortement pectinées, avec un important renflement basal du rang externe, comme le montre la figure 168 de la planche XI, *B. cajani* A. Vinson ; il en est exactement de même des antennes du *B. madagascariensis*.

Les espèces du Genre *Borocera* sont, dans leur ensemble, bien caractérisées par la forme d'ailes des mâles, étroites, allongées et à bords externes droits, voire concaves, surtout aux ailes postérieures. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi et les deux premières espèces, *B. nigricornis* n. sp. et *B. cajani* A. Vinson, montrent des exemplaires dont les ailes ont un bord externe parfaitement arrondi ; ce sont des espèces de transition qui doivent cependant être incorporées au Genre *Borocera* parce qu'on trouve chez elles des individus, plus ou moins en majorité, qui évoluent nettement vers la forme d'ailes typique du Genre : c'est ce que j'ai tenté d'exprimer en disant, p. 166, que « les espèces du Genre *Borocera* ont des ailes antérieures à bord terminal flexueux ou à tendance flexueuse et des ailes postérieures à bord terminal tronqué, droit ou même concave, ou tout au moins à tendance, dans l'espèce, à en être ainsi ».

Répartition géographique. — Madagascar.

Utilité des Borocera comme producteurs de soie (14). — La présence de chenilles tissant des cocons dont la soie était ou pourrait être utilisée a été signalée à Madagascar depuis plus d'un siècle.

Un bon nombre d'études et d'observations a été publié au cours des ans. On signalera ici principalement celles de Ch. Coquerel, d'A. Vinson, du Père Camboué, d'Ed. Fleutiaux, de Pelleray, d'Em. Prudhomme, de Grangeon, d'A. Fauchère, de R. Cartal, de Landanski et R. Paulian.

Les problèmes concernant l'élevage des *Borocera* n'étant pas nouveaux, on aura grand intérêt à consulter les ouvrages très documentés de Prudhomme (1905-1906) et Grangeon (1906). On y trouvera des études sérieuses et de très utiles renseignements.

Les cocons des *Borocera* sont récoltés dans la nature par les habitants des Hauts Plateaux. Il ne semble pas que des élevages vraiment rationnels aient jamais été effectués.

Les chenilles ont le corps recouvert de poils très urticants. Elles sont fréquemment grégaires, principalement dans leur jeune âge. Lorsqu'elles tissent leur cocon avant de se nymphoser, les chenilles se débarrassent de leurs poils, dont les cocons se trouvent alors plus ou moins hérissés, ce qui rend leur manipulation fort désagréable.

Malgré cela, les femmes des Hauts Plateaux ont acquis l'habitude de travailler ces cocons pour en tirer une soie assez grossière, rugueuse, de médiocre pré-

(14) Ces quelques notes ont été empruntées à une étude effectuée en 1966 par M. P. Griveaud, entomologiste au Centre O.R.S.T.O.M. de Tananarive, à la demande du Secrétariat d'Etat à l'Agriculture, à l'Expansion rurale et au Ravitaillement, chargé du développement des Hauts Plateaux, de la République Malgache. Ce rapport dactylographié, à diffusion interne, ne fut jamais publié.

Source : MNHN, Paris

sentation, mais très solide. Cette soie était et est encore partiellement utilisée pour la fabrication des lambamenas en particulier.

Le Betsileo, avec les régions d'Ambositra, Ambatofinandrahana et Ambalavao, s'est spécialisé dans cette production qui n'a jamais dépassé un stade artisanal, malgré une tentative sans suite intéressante effectuée par un Français, M. Giraud-Vinet.

Les chenilles des *Borocera* vivent généralement dans la région des Hauts Plateaux sur les Tapias (*Uapaca bojeri*). Il s'agit d'un petit arbre à croissance très lente, donc impensable à multiplier. Seuls, les peuplements naturels peuvent être utilisés.

Mais ces chenilles paraissent très polyphages, vivant notamment sur deux plantes de culture facile et rapide : l'Ambrévade (*Cajanus indicus*) et le Tsitoavina (*Dodonaea madagascariensis*). Paulian (1953 : 78) cite également d'autres végétaux.

Tableaux de détermination des espèces

Mâles

1. Ailes antérieures allongées mais non étroites. Ailes postérieures à bord terminal arrondi (pouvant être parfois droit ou concave chez *B. cajani*) 2
— Ailes antérieures nettement étroites. Ailes postérieures à bord terminal concave 3
2. Antennes à fasciculations brun noir à noir . . . . . **B. nigricornis**
— Antennes à fasciculations jaunes à roux . . . . . **B. cajani**
3. Ailes antérieures avec une ligne double subterminale de petits points noirs 4
— Ailes antérieures sans ligne subterminale de points noirs . . . 5
4. Ailes antérieures de couleur rouge grenat (pl. VI, fig. 91) (ligne subterminale de points absente dans la forme *impunctata*) . . . **B. mimus**
— Ailes antérieures de couleur fauve roux (pl. V, fig. 88) . . . . . **B. marginepunctata**
5. Ailes antérieures de couleur rouge grenat, pas de point blanc discocellulaire . . . . . **B. madagascariensis**
— Ailes antérieures de couleur brun café, avec un point blanc discocellulaire (pl. VI, fig. 93). . . . . **B. attenuata**

Femelles

1. Ailes antérieures avec une ligne double subterminale de points noirs (pl. X, fig. 144) . . . . . **B. marginepunctata**
— Ailes antérieures sans ligne subterminale de points noirs . . . 2
2. Ailes antérieures avec un point discocellulaire noir 3
— Ailes antérieures avec un point discocellulaire blanc (pl. XI, fig. 160), couleur brun café . . . . . **B. attenuata**
3. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane droite et rougeâtre (pl. X, fig. 146 et 148) . . . . . **B. madagascariensis**
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane un peu sinuée . . . 4

Source : MNHN, Paris

4. Ailes antérieures avec la ligne postmédiane nettement sinuée ; de couleur brun ochracé avec la bande postmédiane un peu plus claire que le fond (pl. X, fig. 149) . . . . . **B. nigricornis**
— Ailes antérieures avec la ligne postmédiane très faiblement sinuée ; de couleur gris clair, plus ou moins enfumé ou teinté de brun, bande postmédiane de même tonalité que le fond (pl. X, fig. 150 et 152) . . . . . **B. cajani**

Borocera nigricornis n. sp.

(♂, pl. V, fig. 81 ; ♀, pl. X, fig. 149)

Espèce de transition entre les Genres précédents et les *Borocera* typiques : les antennes amorcent un pliage latéral, mais sont encore à peu près droites ; le bord externe des ailes postérieures devient droit chez la plupart des mâles de la forme typique, mais reste franchement arrondi chez la forme *imerinensis* n.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. V, fig. 81), Madagascar Centre, massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m, 26-XI-1951 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 45-56 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 21 à 26 mm. Antennes entièrement noires, ou tout-au-moins brun tabac, à flagellum plus foncé. Tête, palpes labiaux, thorax, pattes et abdomen tout entier, concolores, brun marron à brun chocolat. Epiphyse tibiale, figure 70 du tableau I bis.

Ailes antérieures étroites, allongées, à bord terminal légèrement flexueux ; couleur générale variant du brun marron au brun foncé violâtre, avec parfois des éclaircies châtain dans la moitié inférieure de l'aile ; le dessin de l'espace médian est assez bien marqué par la ligne extrabasilaire sinuée et la ligne postmédiane légèrement flexueuse, l'une et l'autre plus foncées que le fond de l'aile, ou mêmes noirâtres ; un minuscule point blanchâtre discocellulaire, doublé extérieurement de quelques écailles sombres ou noires, n'est que très peu visible ; au delà de la ligne postmédiane, la deuxième partie de l'aile est parfois partagée en deux bandes d'égale largeur par une ligne maculaire noirâtre subterminale, très souvent manquante : dans les deux cas, la bande terminale est un peu plus foncée que la bande subterminale ; il n'en reste pas moins que l'aile toute entière présente toujours un aspect terne, sombre et sans contrastes particulièrement frappants ; frange très courte, plus foncée.

Ailes postérieures de couleur uniformément semblable à celle des ailes antérieures ; frange plus claire, parfois même blanchâtre.

Verso des quatre ailes nettement contrasté par ses coloris, mais sans aucunes lignes ni dessins. Aux ailes antérieures, la zone se trouvant le long du bord interne, en dessous de la nervure 2, est châtain clair, tandis que toute la zone sous-costale et le disque sont brun noirâtre vif ; les parties subterminales et terminales étant de couleur intermédiaire, fondues l'une dans l'autre. Aux ailes postérieures, c'est la moitié proximale de l'aile, depuis le milieu du bord costal jusqu'au tornus, qui est brun noirâtre, le reste étant semblable à la partie terminale des ailes antérieures : les deux teintes se fondent aussi l'une dans l'autre sans limite précise. Frange foncée aux ailes antérieures ; blanche avec un filet foncé à sa base, aux ailes postérieures.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale (pl. XX, fig. 246). — La différence qui sépare cette armure de celle de *B. cajani* réside dans la forme des valves qui sont ici plus courtes et plus robustes et aussi dans la forme plus effilée et étroite du pénis.

♀. Envergure : 66-80 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 34-41 mm. Antennes très fines, à flagellum noir et à fasciculations bistre jaunâtre très courtes, en forme d'écailles triangulaires à la base, puis normalement développées par la suite. Tête, thorax et abdomen concolores, gris jaune à brun selon les exemplaires ; tarses noirs.

Ailes antérieures de couleur fondamentale assortie à celle du thorax et variant de l'ochracé clair au brun ; comme il est habituel chez toutes ces espèces, la bande transversale entre les lignes postmédiane et subterminale est plus claire ; l'espace médian est assez bien délimité bien que la ligne extrabasilaire soit très peu accentuée ; le point discocellulaire, rond, assez gros, brun noir ou noir, en est toujours le détail le plus frappant ; la ligne subterminale est composée de taches internervurales imprécises, diluées, toujours présentes mais rarement aussi étendues, toutefois, que dans la figure 149 de la planche X ; frange plus foncée.

Ailes postérieures de couleur un peu plus claire que celle des ailes antérieures, uniformément répartie, à l'exception parfois d'une diffusion grisâtre médiane et transversale peu prononcée ; frange claire.

Verso des quatre ailes approximativement de la couleur du recto des ailes postérieures ; des ombres médianes peu accentuées sont parfois présentes et plus souvent absentes.

Armure génitale (pl. XXVII, fig. 315). — Il faut remarquer le très petit *ductus bursae* faiblement sclérifié, très différent du gros *ductus bursae* en forme de casque de *B. cajani*, tel que le montrent les figures 324 à 327 de la planche XXVIII.

Détermination. — Le mâle de cette espèce ne peut guère être confondu qu'avec celui de la forme *castanea* de *B. cajani* qui sera décrite plus loin ; on l'en séparera facilement par la couleur de ses antennes dont les pectinations sont noires, ou tout-au-moins brun tabac, alors que, chez la forme précitée, elles restent dans les tons jaunes. Au surplus, l'aspect du *B. cajani* forme *castanea* Aurivillius est plus net, la ligne postmédiane, en particulier, étant plus finement dessinée et délimitant un brusque changement de tonalité entre la partie proximale et la zone subterminale de l'aile. Enfin, il semble que cette forme soit confinée aux régions Ouest et Sud de l'Ile, tandis que *B. nigricornis* habite les massifs montagneux et les hauts plateaux du Centre.

Les femelles des deux espèces ont également un aspect très voisin ; mais celles de *B. nigricornis* ont toujours une couleur ochracée ou marron, assez différente des teintes grisâtre, blanchâtre, gris violacé ou gris enfumé de celles de *B. cajani* A. Vinson. On peut noter aussi que le point discocellulaire attire particulièrement l'attention chez la femelle de *B. nigricornis* par sa taille nettement plus grande et sa forme plus arrondie. Enfin, la ligne postmédiane est plus sinuée et moins oblique que chez les femelles de *B. cajani*.

Variation. — J'ai nommé *imerinensis* form. n. (15) une forme nettement plus

(15) *Borocera nigricornis* forme **imerinensis** n. — Holotype : 1 ♂, et paratypes : 2 ♂, Madagascar Centre, Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 600 m env., IV-1967 (*P. Griveaud*) ; paratype : 1 ♂, environs d'Anjozorobe, forêt de Vanjamanitra, 1 380 m, V-1967 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Source : MNHN, Paris

grande et à ailes plus larges que la forme nominative. Envergure : 55-58 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 25-27 mm. Fasciculations des antennes moins noires, plutôt bistre tabac, quelquefois un peu ochracées à la base de l'antenne ; flagellum brun foncé ou noir.

Les ailes, aussi bien les antérieures que les postérieures, ont un bord terminal régulièrement arrondi. Dessin des ailes antérieures plus pâle et plus terne.

Cette forme mâle constitue une évolution parallèle à celle que montre *B. cajani* dans sa forme *cowani* Butler, c'est-à-dire l'élargissement des ailes et le développement arrondi de leurs bords terminaux. Les individus qui présentent ces caractères sont mélangés à ceux de la forme nominative. On ne constate aucune modification de l'armure génitale.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR EST : Massif du Marojejy, Ambinanitelo, 500 m (*P. Griveaud*) ; réserve naturelle intégrale n° 12, Marojejy-Ouest, 1 140 m (*P. Soga*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Mananilaza (*P. Soga*). — Route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette*).

MADAGASCAR CENTRE : Environs d'Anjozorobe, forêt de Vanjamanitra, 1 380 m (*P. Griveaud*). — Nord d'Ankazobe, lambeaux forestiers du tampoketsa d'Ambohitantely, 1 600 m (*P. Griveaud*). — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahono, 1 850 m (*P. Viette*) ; forêt d'Antarivady, 2 130 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Pays Betsileo, route du Sud, km 302 [295], forêt d'Ambatofitorahana, 1 600 m (*P. Viette*). — Massif de l'Andringitra, forêt Vakoana, Ambalamarovandana, 1 530 m (*P. Griveaud*).

(♀ allotype : mêmes station et collection que l'holotype ; paratypes : collections Centre O.R.S.T.O.M., Tananarive, Y. de Lajonquière, Bordeaux, et Muséum, Paris).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva d'altitude récoltée en VII, XII, I, III, IV et V.

Borocera cajani A. Vinson

(♂, pl. V, fig. 82, 84 à 87, pl. XI, fig. 159 ; ♀, pl. X, fig. 150, 152)

Borocera cajani A. Vinson, 1863, *in* COQUEREL et A. VINSON, *Bull. Soc. Acclimat. et Hist. nat. de la Réunion*, 1 (1), p. 20, pl. 1, fig. 1 (♂), ■ (♀), 3 et 4 (chenilles) et 5 (cocon).

Borocera cajani Vinson ; GUENÉE, 1865, *in* A. VINSON, Voy. à Madag. au couron. de Radama II, annexe F, p. 30, p. 45, pl. 4, fig. 1 et 2.

Borocera madagascariensis var loc. *Cajani* Coquerel et A. Vinson ; COQUEREL, 1866, *Ann. Soc. ent. France*, (4) 6, p. 342, pl. 5, fig. 2 et 2 a.

Borocera Cajani Guenée ; MABILLE, 1880, *ibid.*, (5) 9, (1879), p. 313.

B. [*orocera*] *cajani* Vinson ; BUTLER, 1882, *Cist. Ent.*, 3, pars 26, p. 23 (nearly allied to my *Lebeda cowani*).

Libethra Cajani Vinson ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 231.

Borocera Cajanus Dr Vinson ; CAMBOUÉ, 1886, *Bull. Soc. nat. Acclimat. France*, (4) 3, p. 508.

Libethra Cajani, Vinson ; KIRBY, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 820.

Borocera madagascariensis, var. *Cajani*, Vinson ; CONTE, 1909, *Rapp. Labor. Etud. Soie*, Lyon, 13, (1906-1907), p. 49, pl. 12, fig. 4 et 5.

Libethra cajani Vinson ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 266.

Libethra Cajani Coquerel et Vinson ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 420.

Source : MNHN, Paris

Boroceras madagascariensis Subsp. *cajani* Vinson ; PAULIAN, 1953, *Le Natural. malg.*, 5 (1), p. 73, fig. 1 a, 3 et 5.

Borocera madagascariensis subsp. *cajani* Vinson ; PAULIAN et VIETTE, 1956, *Mém. Inst. Scient. Madag.*, (E) 6, (1955), p. 258, fig. 104 et 105 (fixation du lectotype).

Gastromega Badia Saalmüller ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 227, pl. 4, fig. 44 (♂) (nec ♀).

Gastromega badia Saalmüller ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 268, pl. 37 f (♂).

Gastromega badia Saalmüller ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 422 (♂).

Lebeda cowani Butler, 1882, *Cist. Ent.*, 3, pars 26, p. 21 (♂, ♀).
Lebeda Cowani Butler ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 235.
Gastromega Cowani, Butler ; KIRBY, 1892, A syn. Cat. Lepid. Heter. (Moths), 1, p. 820.
Gastromega cowani Butler ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 268.
Gastromega Cowani Butler ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 422.

Libethra Jejuna Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 230, pl. 5, fig. 55 (♂).
Libethra jejuna Saalmüller ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 266, pl. 37 e.
Libethra jejuna Saalmüller ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 420.

Libethra Jejuna var. *Brunnea* Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 231, pl. 5, fig. 56.
Libethra jejuna [var.] *brunnea* Saalmüller ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, p. 266, pl. 37 e.
Libethra jejuna var. *brunnea* Saalmüller ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 420.

Borocera madagascariensis var. *cervina* Aurivillius, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde. 14, p. 267 (♂).
Borocera madagascariensis var. *cervina* Aurivillius ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 421.

Borocera madagascariensis var. *signata* Aurivillius, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 267 (♂).
Borocera madagascariensis var. *signata* Aurivillius ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 421.

Borocera madagascariensis var. *cinerascens* Aurivillius, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 267, pl. 38 b (♂).
Borocera madagasriensis var. *cinerascens* Aurivillius ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 421.

Borocera castanea Aurivillius, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 267 (♂).
Borocera castanea Aurivillius ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 421.
[*Borocera madagascariensis*] Subsp. *castanea* Aurivillius ; PAULIAN, 1953, *Le Natural. malg.*, 5 (1), p. 74.

Types. — *cajani* A. Vinson. Lectotype : 1 ♀, « Madagascar », 1863 (*A. Vinson*) (Muséum, Paris).

cowani Butler. Lectotype : 1 ♂, Madagascar Centre, pays Betsileo, Ankafana [forêt d'Ankafina] (*W. D. Cowan*) (British Museum, N. H.).

jejuna Saalmüller. Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, pays Betsileo (ex coll. Staudinger, Zool. Mus., Humboldt Univers., Berlin).

jejuna var *brunnea* Saalmüller. Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, pays Betsileo (ex coll. Staudinger, *ibid.*).

madagascariensis var. *cervina* Aurivillius. Holotype : 1 ♂, Madag. [ascar] » (sans autre indication) (Naturhistorika Riksmuseum, Stockholm).

madagascariensis var. *signata* Aurivillius. Holotype : 1 ♂, « Madag. [ascar] » (sans autre indication) (*F. Sikora*) (Naturhistoriska Riksmuseum, Stockholm).

madagascariensis var. *cinerascens* Aurivillius. Holotype : 1 ♂, « Madag.

Source : MNHN, Paris

[ascar] » (sans autre indication) (ex coll. Staudinger) (Naturhistoriska Riksmuseum, Stockholm).

cajani forme *monsarrati* nov. Holotype : 1 ♂, Madagascar Sud, environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 14/16-II-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

cajani forme *gigas* nov. Holotype : 1 ♂, Madagascar Centre, région d'Anjozorobe, Analavory, « élevage de cocon », 27-VII-1966 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

castanea Aurivillius. Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, Majunga (*Kaudern*) (Naturhistoriska Riksmuseum, Stockholm).

Considérations générales. — Comme le montre la longue liste des publications qui ont traité de cette espèce, c'est évidemment elle qui a attiré, avec le *B. madagascariensis* de Boisduval, l'attention première des auteurs. Il ne pouvait en être autrement, du fait qu'elle était partout et abondamment répandue dans l'Ile où les Malgaches recueillaient ses chenilles pour les élever et obtenir la soie destinée à la fabrication de leurs magnifiques étoffes de luxe, dites lambas.

Le Père Camboué et M. A. Conte ont donné sur ces élevages des détails très intéressants, quelles que soient les confusions que le premier a pu faire concernant le *B. cajani* avec son « *Bor. bibindandy* (*race de l'Intérieur*) » (voir, à ce sujet, le travail de Camboué, *loc. cit.* ainsi que celui d'Y. de Lajonquière et Viette, 1969). Par ailleurs, R. Paulian (1953) a, de son côté, apporté des précisions sur la biologie des deux espèces qui permettent d'avancer dans la solution de cette difficile question.

Pour l'instant, constatons simplement :

que le *B. cajani* est une des espèces les plus largement répandues à Madagascar ; et sans doute l'une des plus abondantes ;

qu'elle présente de nombreuses formes ou races locales ;

que les deux sexes font montre d'un dimorphisme très accentué ;

qu'une évolution parallèle à celle du *B. nigricornis* Y. de Lajonquière fait que la forme même des ailes n'est pas stable, comme ne l'est pas, bien entendu, leur couleur ;

que, néanmoins, les caractères des genitalia restent pratiquement constants quelle que soit la provenance des sujets examinés.

La diversité de ses formes, son adaptation à des végétaux variés, en même temps que son utilisation pour l'artisanat de la soie, ont amené un certain nombre d'auteurs à étendre encore ce polymorphisme jusqu'à considérer que le *B. cajani* n'était qu'une race de l'espèce très voisine *B. madagascariensis*, décrite antérieurement par Boisduval. Ch. Coquerel, notamment, Mabille, le P. Camboué et, à leur suite, M. A. Conte et R. Paulian ont conclu dans ce sens. Que faut-il en penser ?

Disons tout de suite, qu'après l'étude d'un important matériel en provenance des régions les plus diverses de Madagascar, et compte tenu des enseignements généraux qu'a pu m'apporter l'examen des espèces voisines, je ne suis pas d'accord avec cette conclusion de mes éminents prédécesseurs et que je crois, au contraire, à la séparation réelle des deux espèces.

I. — *Arguments pouvant faire conclure à la cospécificité du* B. cajani *et du* B. madagascariensis :

Ils se réduisent en fait à deux.

a. — La concordance, pour ne pas dire la similitude, des armures génitales :

Source : MNHN, Paris

c'est là, de toute évidence, un élément très important ; mais il est fortement minimisé quand on le place dans le contexte de la faune malgache en général et dans celui, en particulier, des représentants à Madagascar de la sous-famille des *Gonometinae*.

D'une façon générale, la faune de la Grande Ile, développée en vase clos, a produit des phénomènes de convergence tout à fait remarquables que j'ai déjà signalés sous le nom imagé « d'espèces couplées », telles par exemple que *Raphipeza graphiptera* Saalmüller et *R. orientalis* Viette ; *Malacostola mollis* Y. de Lajonquière et *M. psara* Y. de Lajonquière ; *Gastromega badia* Saalmüller et *G. robusta* Y. de Lajonquière, etc...; ces ressemblances portent tantôt sur le faciès des imagos, tantôt sur les caractères de leurs armures génitales qui deviennent ainsi presque indiscernables. En dehors de ces cas extrêmes, un Genre tout entier, tel que le Genre *Phoenicladocera*, composé pourtant d'espèces incontestablement différentes, montre une étonnante convergence des structures génitales des deux sexes. Comment nier, dans ces conditions, la possibilité de séparation spécifique entre deux espèces voisines qui font précisément partie d'un groupe de Genres où les armures tendent visiblement à l'uniformité ?

b. — La facilité de croisements en captivité : c'est là un fait de pratique courante chez bon nombre d'espèces de Lasiocampides, de Saturnides et de Sphingides. Dans le cas présent, il eût été toutefois intéressant d'observer la permanence de la fécondité des hybrides au delà de la seconde génération, ce qui ne semble pas avoir été fait.

Sur ce sujet des produits d'élevages, il est intéressant de relire la relation que M. A. Conte a faite (*loc. cit.*). d'une visite qu'il rendit à Ch. Oberthür, à Rennes. Il s'exprimait en ces termes :

« ... C'est le *Cajani* tel que l'a décrit le Dr Vinson dans le *Bulletin de la Soc. d'Acclimatation de la Réunion*, en 1863. Nul doute qu'il ne diffère considérablement, surtout en ce qui concerne les mâles, du *Borocera madagascariensis*, Boisd., et je n'aurais pas hésité à en faire une espèce distincte si je n'avais eu sous les yeux, à Rennes, les résultats d'éducation de *Borocera* faites à Madagascar par le R. P. Camboué. Je figure, pl. XII, trois mâles choisis parmi cette série. Le type *a* se rapporte à *Cajani* par la coupe des ailes antérieures et postérieures, les rayures des ailes antérieures.

Le type *b* montre déjà une coupe d'aile tronquée qui aboutit finalement au type *c*, lequel coïncide tout à fait avec *B. madagascariensis*.

Cette constatation m'a conduit à considérer ces trois formes comme des variétés d'une même espèce *Borocera madagascariensis*, Boisd. ... ».

Je pense pour ma part, que la conclusion de Conte a été un peu rapide : il est certain, en effet que les élevages en captivité donnent fréquemment des exemplaires de plus petite taille que la normale ; n'oublions pas, d'autre part, que cette espèce, quelle qu'elle soit, fait partie d'un Genre chez lequel il y a au moins tendance à la troncature des ailes postérieures ; or, cette tendance est accentuée par le rapetissement des individus, pour quelque cause que ce soit, ainsi que j'ai pu le constater, tant sur des exemplaires capturés dans les régions sèches du Sud que sur des produits d'élevages en provenance des hauts plateaux. Quant à la forme des ailes antérieures des trois exemplaires figurés par Conte, aucun d'eux n'a vraiment le bord externe aussi sinué que les exemplaires authentiques de *B. madagascariensis*, si ce n'est peut-être celui de la fig. *a* qui est précisément, par ailleurs, celui qui ressemble le plus à un *B. cajani* !

Il y a donc de bonnes raisons de croire que ces trois exemplaires ont été anor-

Source : MNHN, Paris

malement modifiés par les conditions d'élevage. Il faudrait aussi s'assurer qu'ils ne sont pas les produits d'un des essais de croisements effectués par le P. CAMBOUÉ, croisement dont, pour une cause quelconque, mention aurait été égarée.

II. — *Arguments en faveur de la séparation des deux espèces* :

1 — *Variations biologiques* : soigneusement décrites par le P. CAMBOUÉ, leur exactitude ne saurait être mise en doute. Seule est à rejeter la création de son « Borocera bibindandy », dans lequel il a cru voir l'espèce synthétisant les deux « races » qu'il dénommait :

« race du littoral » (*Bor. madagascariensis* Boisduval)
« race de l'intérieur » (*Bor. cajani* A. Vinson).

Le R. P. CAMBOUÉ avait donc constaté que :

« Le *Borocera Bibindandy* provenant de l'intérieur de l'île produit un œuf plus petit que celui donné par l'insecte du littoral. ..... La durée de nymphose du *Borocera Bibindandy*, d'une trentaine de jours environ chez l'insecte du littoral, est plus longue chez l'insecte de l'intérieur. La race du littoral donne un papillon généralement plus foncé en couleur que celui provenant de la race de l'intérieur. Les papillons ♀ de cette dernière race sont généralement de plus petite taille que ceux provenant de la race du littoral. C'est le contraire pour les papillons ♂ ».

Je n'insisterai pas sur ces constations, tout de même assez troublantes, que c'est l'insecte le plus petit qui a les oeufs les plus gros, et aussi qu'il y a, entre les deux entités, une curieuse interversion de la taille respectives des sexes.

2 — *Différences de forme et d'aspect des imagos* : en ce qui concerne les ailes antérieures des mâles, je n'ai jamais trouvé, malgré l'examen d'une quarantaine d'imagos, un seul exemplaire de *B. cajani* ayant des ailes aussi allongées et étroites que le *B. madagascariensis*, et présentant un bord terminal aussi nettement flexueux que celui-ci : c'est à peine si, dans le Sud de l'île, donc en région très sèche, deux ou trois exemplaires, tout en conservant la largeur d'aile normale, peuvent présenter une très légère flexuosité de ce bord, alors que ce caractère est beaucoup plus généralisé et accentué chez l'espèce voisine *B. nigricornis* mihi, qui habite les hauts plateaux et les montagnes du Centre. Les auteurs semblent d'ailleurs s'être accordés sur ce point. M. A. CONTE écrit « ... bord externe légèrement convexe » ; R. PAULIAN, qui a fait de nombreux élevages expérimentaux, mentionne pour « la forme de Tananarive » : « ailes plus larges, les antérieures à peine sinuées en dehors ... ».

Quant aux ailes postérieures, constatons qu'AURIVILLIUS avait classé *cajani* Vinson dans le Genre *Libethra* Saalmüller par suite de « la bordure régulièrement courbée des A. post de ses ♂ » (« ses » s'appliquant au Genre *Libethra*) ; que M.A. CONTE décrit ces ailes de la « var. Cajani, Vinson » comme ayant « un bord externe bien convexe », et qu'enfin R. PAULIAN précise : « Bord externe des ailes postérieures très variable : rectiligne, en courbe ou subsinué, jamais cependant très fortement concave. », tandis qu'il écrit au sujet du *B. madagascariensis* : « ... ailes postérieures à bord externe fortement concave. ». D'après le matériel que j'ai examiné, les constations de R. PAULIAN me paraissent donner la conclusion cherchée quand il écrit : « ... en particulier la forme des ailes postérieures du ♂ varie dans une même ponte, ... ».

Je n'insisterai pas sur le dessin des ailes antérieures : inexistant, à part un point discocellulaire, chez *B. madagascariensis* ; très nettement caractérisé, au

Source : MNHN, Paris

contraire, chez *B. cajani* par la ligne postmédiane oblique, toujours bien apparente, et par la ligne anguleuse subterminale, souvent présente.

Je n'insisterai pas non plus, ni sur la taille respective des deux Insectes, ni sur les différences d'aspect des femelles, chez lesquelles la ligne postmédiane oblique est très légèrement sinuée chez *B. cajani*, au lieu d'être pratiquement droite chez l'autre espèce.

3 — *Zones d'habitat* : le *B. madagascariensis* est un Insecte du littoral, semblant faire le tour de la partie Nord de l'île depuis Nosy Be jusqu'à Tamatave, mais ne quittant guère la zone du bord de mer et ne se trouvant pas sur les hauts plateaux ni dans les parties plus sèches de l'Ouest et du Sud. J'ai sous les yeux un exemplaire mâle en provenance d'Italaviana, donc de la pluvisilva de l'Est : cet exemplaire est nettement plus grand que tous les autres, d'un rouge grenat, mais conserve *intégralement*, peut-être même en les accentuant, *tous* les caractères de son espèce, ce qui est un test que les formes sinuées ou franchement concaves des ailes, tout autant que l'absence de dessin, ne sont pas modifiées par un développement plus poussé de l'Insecte, développement lié à des conditions écologiques déterminantes, mais sont, le plus vraisemblablement, des caractères spécifiques.

De son côté, le *B. cajani* vole dans toute l'Ile et dans tous les biotopes ; j'ai pu examiner, en particulier, des exemplaires venant de Diégo Suarez et de sa région qui répondent d'un façon parfaite au type normal de l'espèce. Bien qu'il ne m'ait pas été donné de trouver des exemplaires de l'une et l'autre espèce en provenance du même endroit, il semble probable qu'elles cohabitent.

Description (forme nominative du *B. cajani* A. Vinson). — ♂. Envergure : 38-52 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20-25 mm. Antennes à flagellum brun noirâtre et à fasciculations jaune foncé. Tête, thorax et pattes de la couleur des ailes antérieures ; abdomen légèrement plus clair. Epiphyse tibiale : tabl. I^{bis}, fig. 71.

Ailes antérieures oblongues mais bien développées en largeur, avec un bord externe très légèrement sinué ou normalement arrondi. Couleur générale brun rouge, variant du rouge ochracé au brun selon les exemplaires, avec prédominance des tons acajou ; l'espace médian, généralement un peu plus foncé, n'est que faiblement, ou même pas du tout, délimité proximalement par une ligne extrabasilaire sinuée, souvent absente ; par contre la ligne postmédiane oblique, qui le borne distalement, est toujours bien visible : inscrite dans une tonalité plus foncée et à peine sinuée, elle sépare l'espace médian de l'espace subterminal plus clair et très souvent agrémenté d'un reflet soyeux ; cette bande subterminale peut se fondre indistinctement dans l'espace terminal concolore, ou en être séparée par une ligne subterminale faiblement accentuée, formée par une succession de petits chevrons grisâtres ; un faible point discocellulaire grisâtre, rarement pupillé de blanc, n'apparaît que très discrètement et est souvent même invisible ; frange concolore ou un peu plus foncée.

Ailes postérieures à bord interne normalement arrondi ou droit ou très faiblement sinué dans quelques cas extrêmes ; couleur fondamentale assez semblable à celle des ailes antérieures, quoique très souvent assombrie, partiellement ou même en totalité, par des suffusions noirâtres diffuses ; frange plus claire, souvent même blanchâtre.

Verso des quatre ailes d'une couleur générale semblable à celle du recto ; quelquefois barrées transversalement par des ombres médianes rougeâtres bien

Source : MNHN, Paris

apparentes, quelquefois au contraire obsolètes mais avec la partie proximale de l'aile plus foncée ; frange claire, particulièrement à l'aile postérieure qu'elle entoure d'un liseré blanc

Armure génitale (pl. XX, fig. 249). — On remarquera surtout, en comparaison avec l'armure de *B. nigricornis*, les valves plus fines et le pénis très épaissi.

♀. Envergure : 70-75 mm, pour les exemplaires pris dans la Nature ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 35 mm env. Antennes très fines, à flagellum noir, à fasciculations jaune en forme de courtes écailles triangulaires dans le premier tiers, puis normalement développées. Tête, thorax et pattes de la couleur des ailes antérieures ; tarses noirs ; abdomen légèrement plus clair que le thorax.

Ailes antérieures de couleur générale blanc sale à gris pâle très légèrement ochracé ou rougeâtre ; l'espace médian, concolore, est mieux délimité que chez le mâle par la ligne extrabasilaire, rougeâtre ou brunâtre, plus apparente ; mais c'est toujours la ligne postmédiane, de même couleur que la précédente mais fortement accusée, qui attire l'attention : elle est toujours légèrement sinuée, tant au départ de la côte qu'au dessous de la nervure 2 ou 3 ; un point lunulaire sombre apparaît généralement à l'extrémité de la cellule ; une rangée de taches en chevrons, diffuses, internervurales, forme le plus souvent une ligne subterminale plus ou moins apparente ; frange concolore.

Ailes postérieures d'une teinte uniforme à peu près semblable à celle des ailes antérieures ; frange plus claire, après un filet plus foncé à sa base.

Verso des quatre ailes bistre jaunâtre uniforme avec de très faibles ombres médianes grisâtres ; franges plus claires, avec un filet foncé à leur base.

Armure génitale (pl. XXVIII, fig. 324). — Elle se différencie de celle de *B. nigricornis* par le *ductus bursae* bien développé en forme de casque.

Variations de l'espèce

Etant donné l'importance de ces dernières on leur consacrera un chapitre spécial.

1°) *B. cajani* forme *cervina* Aurivillius, 1927 (♂, pl. V, fig. 86). — Forme mâle absolument obsolète dont le spécimen type du taxon nommé par Aurivillius est rouge pâle ; toutefois, la partie proximale de l'aile antérieure, jusqu'à l'emplacement habituel de la ligne oblique postmédiane, est légèrement plus foncée que la partie discale ; la ligne postmédiane n'est absolument pas marquée, si ce n'est par ce léger changement de teinte.

Cette forme obsolète se retrouve accidentellement partout.

Exemplaires examinés, en plus du spécimen étudié par Aurivillius :

Madagascar Nord : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m, 5/12-II-1959 (*P. Viette*) (1 ♂).

Madagascar Ouest : Ankarafantsika, Ampijoroa, 120 m, I-1957 (*P. Griveaud*) (1♂).

Madagascar Sud : Environs de Tuléar, plateau au Sud-Est de Miary, 40 m, 23/27-I-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (1♂).

Obtenus d'élevage : Madagascar Centre, Tananarive, 25-III-1968 (*P. Monsarrat*) (2 ♂).

Source : MNHN, Paris

2°) *B. cajani* forme *signata* Aurivillius, 1927. — Cette forme ne se différencie de la forme nominative que par l'accentuation du point discocellulaire en taille et en couleur.

Je n'ai pas vu d'autre exemplaire de cette forme que l'individu décrit par Aurivillius.

3°) *B. cajani* forme *cinerascens* Aurivillius, 1927 (♂, pl. V, fig. 87). — Cette forme n'est remarquable que par sa couleur d'un rougeâtre très fortement enfumé ; les dessins sont normaux.

Là aussi, il ne m'a pas été donné de voir d'autres exemplaires que celui nommé par Aurivillius.

4°) *B. cajani* forme *cowani* Butler, 1882 (= *brunnea* Saalmüller, 1884) (♂, pl. V. fig. 82). — Cette forme est de couleur rouge brique clair, avec tous les dessins bien marqués, ce qui est évidemment exceptionnel chez les exemplaires peu foncés ; son originalité réside aussi dans le bord externe parfaitement arrondi de ses ailes postérieures ainsi que dans l'élargissement de ses ailes antérieures : en cela, elle est vraiment l'homologue de la forme *imerinensis* du *B. nigricornis*.

C'est elle qui a été décrite par Saalmüller sous le nom de *Libethra jejuna* var. *brunnea*, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte par la comparaison du Type de Saalmüller avec l'exemplaire figuré ici planche V, figure 82. J'ai pu constater aussi que ce même exemplaire est tout à fait conforme au « type » ♂ de *Gastromega badia* Saalmüller, dans lequel cet auteur avait cru voir le mâle de la femelle valablement décrite antérieurement par lui sous ce nom.

On peut aussi penser, malgré l'imperfection de sa représentation, que c'est la même forme qui a été décrite par A. Conte (*loc. cit.*) sous le nom de *Borocera madagascariensis* var. *striata*.

Enfin, un exemplaire très semblable à celui de la figure 82 a été comparé par P. Viette au British Museum (N. H.) avec le type de *Lebeda cowani* Butler, et reconnu conforme. C'est donc ce dernier nom qui doit être maintenu par suite de son antériorité sur tous les autres.

Il semble que cette forme n'intéresse que les mâles ; elle doit se rencontrer individuellement un peu partout dans la zone Nord et Centrale de l'Ile ; sa présence dans la zone Ouest, où volent les formes foncées, paraît plus improbable.

Armure génitale ♂ (pl. XX, fig. 251). — Absolument conforme à celle de la forme nominative.

Exemplaires examinés. — Madagascar Centre : Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1 200 m, 5-I-1952 (*P. Viette*) (1 ♂). — Route de Fianarantsoa, km 334, III-1956 (*A. Robinson*) (2 ♂). — Pays Betsileo (type de *brunnea* Saalm.). — Massif de l'Andringitra, Ambalamarovandana, forêt Vakoana, 1 530 m, 23-I-1958 (*P. Griveaud*) (1 ♂).

Madagascar Sud : Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, III-1956 (*A. Robinson*) (1 ♂).

5°) *B. cajani* forme **monsarrati** n. — Forme très voisine de *B. cajani* forme *cowani* Butler, notamment en ce qui concerne la forme et la largeur des ailes. Elle en diffère cependant par sa couleur jaune argileux, par la forte accentuation de la ligne noirâtre postmédiane, et, chez les femelles, du point discocellulaire.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale ♀. — Voir la figure 326 de la planche XXVIII.

Exemplaires examinés. — MADAGASCAR OUEST : Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy, II-1965 (*P. Monsarrat*) (1 ♀, paratype).

MADAGASCAR SUD : Plateau Mahafaly, Ankalirano, I-1966 (*P. Griveaud*) (1 ♀, paratype). — Environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 14/16- II-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (1 ♂, holotype).

6°) *B. cajani* forme **gigas** n. (♂, pl. XI, fig. 159). — ♂. Envergure : 62 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 29 mm. Cette forme n'est remarquable que par sa très grande taille, la largeur de ses ailes et leurs bords terminaux parfaitement arrondis. Avant de la décrire, je me suis assuré qu'il ne s'agissait pas de produits d'élevage, mais d'exemplaires récoltés dans la Nature à l'état de cocons, comme il est d'ailleurs mentionné sur l'étiquette qu'ils portent : ce sont donc bien des Insectes librement développés.

Armure génitale (pl. XX, fig. 250). — Courbure des valves très légèrement accentuée ; mais la conformité du pénis avec ceux des exemplaires typiques ne laisse aucun doute sur l'appartenance de cette forme à l'espèce *B. cajani*.

♀. Envergure : 75-86 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 38-40 mm. Couleur générale gris ochracé plus ou moins fortement enfumé ; dessins normaux.

Exemplaires examinés. — MADAGASCAR CENTRE : Région d'Ankazobe, Analavory, « élevage de cocon », 27-VII-1966 (*P. Griveaud*) (1 ♂, holotype, et 7 ♀, paratypes).

7°) *B. cajani* forme *castanea* Aurivillius (♂, pl. V, fig. 83 et 84 ; ♀, pl. X, fig. 151). — Si, seuls, des exemplaires provenant de l'Ouest malgache étaient examinés, on pourrait conclure que le taxon nommé *castanea* par AURIVILLIUS représente, en ces régions, une sous espèce de *B. cajani*. C'est vraisemblablement le cas ; mais des individus *castanea* se trouvent mélangés à des *cajani* typiques dans certaines localités du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de la Grande Ile : Nosy Be, forêt d'Andranovory, plateau Mahafaly et environs de Tranoroa, par exemple. Le matériel récolté dans chacune des stations visitées (16) ne permettant pas une étude approfondie, on se contentera ici de signaler le problème et de traiter *castanea* comme une forme de *B. cajani*.

♂. Taille semblable à celle de *B. cajani*. Bien caractérisée par sa couleur sombre, rouge grenat foncé souvent légèrement enfumé, cette forme ne produit qu' exceptionnellement des exemplaires plus clairs, tels que celui de la figure 84. L'exemplaire de la figure 83 est très proche, notamment par sa taille, du type d'AURIVILLIUS, mais celui-ci a le bord externe des ailes postérieures droit, et non légèrement arrondi. C'est chez les exemplaires du Sud-Ouest de l'île que l'on constate la tendance la plus marquée de l'espèce à présenter un bord terminal droit, ou même très légèrement flexueux, des ailes postérieures : ce caractère, toutefois n'est jamais plus accentué qu'il ne l'est, par ailleurs, dans l'exemplaire type de la forme *cinerascens*, représenté figure 87. Ce dernier, malheureusement sans indication de provenance, pourrait être un exemplaire occidental, tant par suite de sa couleur très foncée que par la forme tronquée de ses ailes postérieures.

(16) Les exemplaires capturés dans une station donnée sont peu nombreux et, de plus, ne l'ont généralement été que durant une courte période d'une unique année.

Source : MNHN, Paris

Armure génitale (pl. XX, fig. 252, type du taxon nommé par AURIVILLIUS). — Dans cette armure, les valves paraissent également un peu plus courbées que chez les *cajani* typiques, mais ce n'est là qu'un caractère individuel, non constant.

♀. Taille également semblable à celle des *cajani* typiques. La couleur générale des ailes antérieures est plus foncée, variant du gris ochracé au gris foncé rougeâtre ; mais jamais aussi claire que celle de la forme *monsarrati* ; le dessin est inchangé et la ligne oblique postmédiane bien marquée en brun plus ou moins rougeâtre.

Armure génitale. — Voir les figures 325 et 327 de la planche XXVIII.

Exemplaires examinés, en plus du spécimen étudié par AURIVILLIUS :

MADAGASCAR SAMBIRANO : Nosy Be (ex coll. Dumont).

MADAGASCAR OUEST : Région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m (*P. Griveaud*). — Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*). — Au Nord de Morondava, forêt d'Andranomena (*Ratovoson*). — 45 km au Sud de Morondava, forêt de Befasy (*R. Paulian*). — Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomankandro, Ampandrabe II (*P. Griveaud*). — Est de Sakaraha, forêt du Zombitsy (*P. Monsarrat*). — Route nationale 7, 64 km Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

MADAGASCAR SUD : Environs de Tuléar (ex coll. Praviel). — Ibid., plateau calcaire au Sud-Est de Miary, 40 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Plateau Mahafaly, Ankalirano (*P. Griveaud*). — Environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Distribution de l'espèce dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Cap Diégo (*R. Decary*). — Diégo-Suarez (*L. Legras*). — Montagne des Français, vallée Antsoa, 100 m (*P. Griveaud*). — 50 km au Sud-Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 800 m (*P. Viette*). — Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m (*P. Viette*). — « Diego-Suarez » (*G. Melou*).

MADAGASCAR SAMBIRANO : Nosy Be (ex coll. Dumont, *R. Paulian*), forêt de Lokobe (*P. Viette*).

MADAGASCAR EST : Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Ambatovositra (*P. Soga*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Chemin de fer Fianarantsoa - Côte-Est, Ankarampotsy (*R. Catala*).

MADAGASCAR CENTRE : 8 km au Sud-Est d'Anjozorobe, forêt de Vanjamanitra, 1 380 m (*P. Griveaud, J. Vadon et P. Viette*). — Région d'Ankazobe, Analavory (*P. Griveaud*). — La Mandraka, 1 200 m (*P. Viette*). — Tananarive (*Père Camboué, F. Sikora, Waterlot, B. Turlin*), Ambatobevanza (*R. Decary*, e. l. sur Mimosas), Tsimbazaza, 1 200 m (*P. Viette, P. Monsarrat*, e. l. sur Eucalyptus. — Massif de l'Ankaratra, Manjakatompo, forêt d'Ambahona, 1 850 m (*P. Viette*). — Pays Betsileo, Ambositra (*R. Paulian*, e. l. sur Goyaviers). — Route de Fianarantsoa [route du Sud], km 334 (*A. Robinson*). — Pays Betsileo (ex coll. Staudinger), canton de Tsarafidy, Ankafana [forêt d'Ankafina] (*W. D. Cowan*). — Massif de l'Andringitra, Ambalamarovandana, forêt Vakoana, 1 530 m (*P. Griveaud*). — Bekily (*A. Seyrig*).

MADAGASCAR OUEST : Majunga (*Kaudern*). — Région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 120 m (*P. Griveaud*), Tsaramandroso (?). — Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*). — Au Nord de Morondava, forêt Andranomena (*Ratovoson*). — 45 km au Sud de Morondava, forêt de Befasy (*R.*

Source : MNHN, Paris

Paulian). — Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro, Ampandrabe II (*P. Griveaud*). — Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy, 640 m (*P. Viette et P. Griveaud, P. Monsarrat*). — Route nationale 7, 64 km à l'Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Forêt au Nord d'Andranovory, 510 m (*P. Griveaud*).

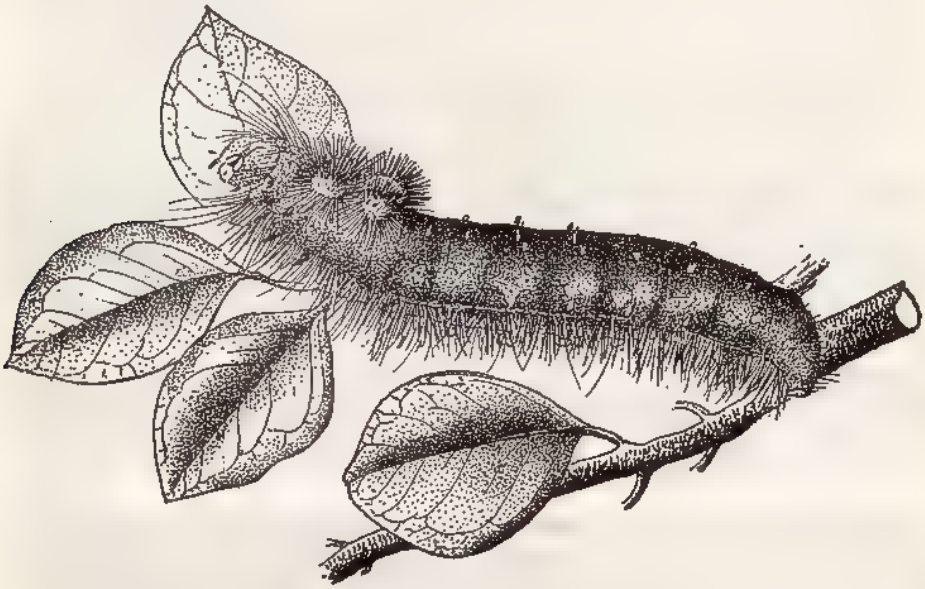

Fig. 5, chenille de *Borocera cajani* A. Vinson (d'après R. Paulian, 1953).

Madagascar Sud : Environs de Tuléar (ex coll. Praviel). — Ibid., plateau calcaire au Sud-Est de Miary, 40 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, 40 m (*P. Griveaud et Ratovoson*). — Plateau Mahafaly, Ankalirano (*P. Griveaud*). — Bordure occidentale du plateau Mahafaly, 5 km à l'Est d'Itampolo, 40 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Environs de Tranoroa, vallée Maroakoho, 200 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Antanimora (*E. Raharizonina*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — L'étude des premiers états de cette espèce sericigène a donné lieu à plusieurs publications. On citera plus particulièrement celles de Coquerel et A. Vinson (1863), Prudhomme (1905-1906), Grangeon (1906) et Paulian (1953) (fig. 5).

Borocera madagascariensis Boisduval

(♂, pl. V, fig. 88 ; ♀, pl. X, fig. 146 et 148)

Borocera Madagascariensis Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist. nat.*, 2, p. 236 — Faune ent. Madag., Bourbon et Maurice, Lépid., p. 88, pl. 12, fig. 5 (♂) et 8 (♀).

Source : MNHN, Paris

Borocera Madagascariensis [Boisduval] ; GUENÉE, 1865, Voy. à Madag. au couron. de Radama II, annexe F, p. 45.

Borocera madagascariensis Boisduval ; BUTLER, 1878, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5) 2, p. 295.

Borocera madagascariensis Boisduval ; MABILLE, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 313.

Borocera Madagascariensis Boisduval ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 224.

Borocera Madagascariensis [Boisduval] ; CAMBOUÉ, 1885, *Bull. Soc. nat. Acclimat. France*, (4) 2, p. 369.

Borocera Madagascariensis Boisduval ; CAMBOUÉ, 1886, *ibid.*, (4) 3, p. 508.

Borocera madagascariensis [Boisduval] ; SIKORA, 1892, *Societas entomologica*, 6, IV-1891 - V-1892, p. 179.

Borocera madagascariensis Boisduval ; CONTE, 1909, *Rapp. Labor. Etud. Soie*, Lyon, 13, (1906-1907), p. 48, pl. 12, fig. 1 et 2.

Borocera madagascariensis Boisduval ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 267, pl. 37 f.

Borocera madagascariensis Boisduval ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 421.

Boroceras madagascariensis Boisduval ; PAULIAN, 1950, Insectes utiles et nuisibles de la région de Tananarive, p. 81, ? fig.

Boroceras madagascariensis Boisduval ; PAULIAN, 1951, Papill. comm. de Madag., p. 77, pl. XXXIII.

Boroceras madagascariensis Subsp. *madagascariensis* Boisduval ; PAULIAN, 1953, *Le Natural. malg.*, (5) 1, p. 72, fig. 2.

Lebeda Cervicolora Saalmüller, 1878, *Ber. über die Senckenb. naturforsch. Ges.*, VI-1877 - VI-1878, p. 94 (♀).

Lebeda cervicolora Saalmüller ; MABILLE, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 313.

Gastromega Cervicolora Saalmüller ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 229.

Gastromega cervicolora Saalmüller ; BRANCSIK, 1891, *Jahresh. naturw. Ver. Trencsiner Comitat.*, 1890/91, 13 u. 14 Jahrg., p. 164.

Gastromega cervicolora Saalmüller ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 269, pl. 37 f.

Gastromega cervicolora Saalmüller ; COLLIER *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 422.

Borocera Bibindandy Camboué, 1886, *Bull. Soc. nat. Acclimat. France*, (4) 3, p. 341, p. 509 (nom pour chenilles et cocons décrits en 1885, *ibid.*, (4) 2, p. 369).

Borocera Bibindandy Camboué ; CONTE, 1909, *Rapp. Labor. Etud. Soie*, Lyon, 13, (1906-1907), p. 50, pl. 12, fig. 7 (♂) et 8 (♀).

Borocera bibindandy (Camb.) Conte ; AURIVILLIUS, 1927, *in* SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 267.

Borocera bibindandy Conte ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, *loc. cit.*, pars 73, p. 420.

B. [*orocera*] *bibindandy* (Camb.) Conte ; PAULIAN, 1953, *Le Natural. malg.*, 5 (1), pp. 70 et 71 (comme synonyme de *B. madagascariensis*).

Borocera bibindandy Camboué ; LAJONQUIÈRE et VIETTE, 1969, *Bull. de Madag.*, n°s 277-278, pp. 540 et suiv. (*ibid.*).

Le *B. madagascariensis* est la plus ancienne espèce décrite de Madagascar, où elle était également utilisée dans l'artisanat de la soie. C'est avec elle que plusieurs auteurs ont cru voir une cospécificité du *B. cajani*. On voudra bien se reporter au chapitre concernant ce dernier, où sont détaillées les raisons qui nous font opter pour la séparation des deux espèces ; au surplus, les fig. 88, d'une part, et 82 à 87, d'autre part, sont sans doute encore plus expressives.

Types. — *madagascariensis* Boisduval. Lectotype : 1 ♀, Madagascar Est, environs de Tamatave (*J. Goudot*)

cervicolora Saalmüller. Holotype : 1 ♀, Madagascar Sambirano, Nosy Be, Lokobe (*A. Stumpff*) (Senckenberg Museum, Francfort-sur-le-Main, Lep. 3952).

bibindandy Camboué. Lectotype : 1 ♀, Madagascar Est, Tamatave, ex larva n° 701 (*Père Camboué*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. De la description originale de BOISDUVAL, qui n'a connu que cette seule espèce de *Borocera*, il y a lieu de retenir ce qui suit :

Source : MNHN, Paris

« Le mâle de l'insecte à l'état parfait ressemble, pour la teinte, au *Bombyx Franconica* d'Europe. Ses ailes sont un peu dolabriformes, comme celles du mâle du *Megasoma repandum*. Elles sont d'un roux cannelle foncé, sans aucun dessin. Le corselet, la tête et l'abdomen sont de la même couleur ».

Mais nous pensons qu'il y a lieu d'y apporter les précisions complémentaires suivantes :

Envergure : 33-48 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 à 22 mm. Antennes à flagellum brun-noirâtre et à fasciculations brun tabac. Epiphyse tibiale, figure 72 du tableau I bis.

Ailes antérieures très étirées en longueur, avec le bord externe nettement sinué. Aucune ligne ni dessin, à l'exception d'un point discocellulaire noirâtre, peu accentué, souvent même invisible, mais quelquefois aussi rayé en son milieu d'un très fin trait vertical blanchâtre ; très léger éclaircissement de la couleur dans la moitié terminale de l'aile ; frange très courte, un peu plus foncée.

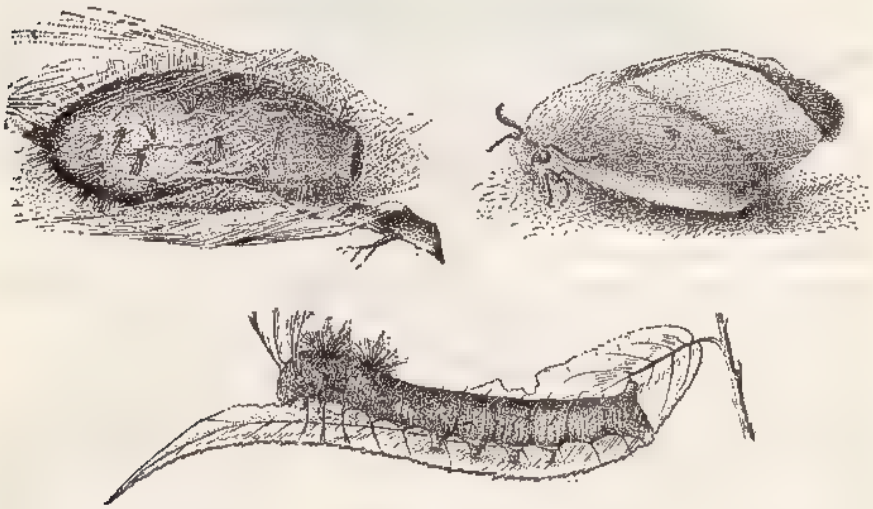

Fig. 6, cocon, imago femelle en vue latérale et chenille de *Borocera madagascariensis* Boisduval (d'après R. Paulian, 1953).

Ailes postérieures tout à fait remarquables par la concavité très nette de leur bord externe, souvent plus accentuée que chez l'exemplaire de la figure 88 ; couleur générale brun noirâtre, légèrement plus foncée que celle des ailes antérieures : frange également très courte et plus foncée.

Verso des quatre ailes de même couleur que le recto, avec rembrunissement de la zone sous-costale des ailes antérieures et de la zone basale des ailes postérieures ; quelquefois, transparence du point discocellulaire.

Armure génitale (pl. XX, fig. 79 et 80). — Pratiquement identique à celle du *B. cajani* ; la seule différence, très légère, résidant dans la forme généralement plus massive des extrémités du cubile.

♀. Envergure : 65-80 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures :

Source : MNHN, Paris

30-39 mm. Antennes à flagellum noir, à fasciculations jaunes ou jaunâtres, en forme de courtes écailles triangulaires à la base, mieux développées ensuite. Tête, thorax et abdomen de la couleur des ailes ; tarses brun noir.

Ailes antérieures légèrement plus allongées et étroites que celles de la femelle de *B. cajani* A. Vinson. Boisduval les décrit comme « tantôt d'un roux cannelle et tantôt d'un brun tanné très clair » on peut ajouter à ces teintes, celle, jaune très clair faiblement orangé, de la forme *cervicolora* Saalmüller ; de toutes façons, on ne retrouve pas les tons grisâtres de la femelle du *B. cajani* ; mais la principale différence entre les deux espèces ressort de la ligne oblique postmédiane du *B. madagascariensis* qui est sensiblement rectiligne, un peu plus inclinée, et non sinuée ; elle est, en outre, d'une teinte rougeâtre, et non brunâtre ; l'espace médian, à peine plus foncé, est bien délimité par ladite ligne postmédiane et une ligne extrabasilaire très sinuée, de même couleur ; point discocellulaire, bien apparent quoique petit, et de couleur semblable à celle des deux lignes précédentes ; frange courte, un peu plus foncée.

Ailes postérieures de couleur uniforme semblable à celle des ailes antérieures, parfois un peu plus claire ; une ombre médiane, large et diffuse, les barre quelquefois transversalement ; frange concolore après un filet plus foncé à sa base.

Verso des quatre ailes sensiblement de même couleur que le recto des ailes antérieures ; ombres médianes diffuses et peu accentuées ; frange concolore avec filet basal plus foncé.

Armure génitale. — Planche XXVIII, figures 322 et 323.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : 37 km au Sud de Vohémar, forêt d'Analalava, 25 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Sambirano : Nosy Be, forêt de Lokobe (*A. Stumpff*). — Maromandia (*R. Decary*).

Madagascar Est : 42 km au nord de Sambava, forêt d'Analabe, 50 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Piste d'Andapa à Ambalapaiso, 25 km à l'Ouest d'Andapa, 725 m (*id.*). — Maroantsetra (*J. Vadon*). — Environs de Maroantsetra, Ambodivoangy (*J. Vadon*) ; station forestière de Farankaraina, route de Navana, km 16,5, vallée d'Antoroka, 100 m (*P. Viette*). — Ambila-Lemaitso (chen. sur Badamier) (*R. Paulian*). — Tamatave (*Père Camboué*). — Environs de Tamatave (*J. Goudot*). — 6 km Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette*). — Mananjary (*G. Melou*). — Midongy du Sud (*R. Decary*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie (fig. 6). — Les chenilles ont été trouvées sur feuilles de Badamier. Les imagos ont été récoltés en VIII, IX, XI, XII, I, IV et VI.

Borocera mimus n. sp.

(♂, pl. VI, fig. 91 ; ♀, pl. XI, fig. 155)

Extrêmement voisine du *B. madagascariensis* par son aspect extérieur, cette espèce s'en sépare très nettement par ses genitalia. En dehors de l'examen de ceux-ci, on pourra cependant la reconnaître, malgré la similitude de couleur, à la forme encore plus étroite de ses ailes antérieures dont le tornus est quasi

Source : MNHN, Paris

complètement effacé dans la courbe régulière et continue que forment, pour ainsi dire sans soudure, les bords interne et externe. En outre, ces mêmes ailes portent généralement, bien visible, la ligne subterminale de points noirs en quinconces si fréquente chez les espèces malgaches ; cette ligne est cependant absente chez la forme *impunctata* n., ce qui réduit alors à la forme de l'aile la possibilité de reconnaître l'espèce à première vue. La couleur des antennes, totalement ou partiellement jaune orangé, peut aussi aider à cette détermination.

Les exemplaires, à la vérité très peu nombreux, qui ont été récoltés proviennent des domaines du Centre et de l'Ouest ou des zones de contact entre ceux-ci.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. VI, fig. 91), Madagascar Nord, Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m, 28-XI-1958 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 35 mm env. ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 17 mm env. Antennes à flagellum noir, à fasciculations jaune orangé tout-au-long de l'antenne ou seulement dans la partie dilatée de la base, puis noires par la suite. Tête, devant du thorax et pattes jaune orangé vif ; dessus du thorax plus sombre ou grenat ; abdomen et touffe anale très foncés, brun noirâtre. Epiphyse tibiale extrêmement petite (tabl. I^{bis}, fig. 74).

Ailes antérieures très étroites et effilées, avec un bord externe très peu sinué, ou même pas du tout ; couleur générale rouge grenat, parfois éclairci dans la région terminale, parfois aussi plus orangé dans la partie voisine de la base et du bord interne ; une ligne extrabasilaire noirâtre apparaît très faiblement, mais aucune mention n'existe de la ligne postmédiane ; par contre, la double ligne subterminale de points noirs en quinconces est nettement inscrite (sauf chez la forme *impunctata* n. (17)), ainsi qu'un faible point discocellulaire de même couleur ; frange concolore.

Ailes postérieures à bords externes très fortement concaves comme chez *B. madagascariensis* ; couleur générale plus ou moins franchement noire, sauf la zone subcostale qui reste de la couleur des ailes antérieures ; frange plus ou moins concolore.

Verso des quatre ailes brunâtre ou noirâtre, s'éclaircissant dans la zone avoisinant le bord interne et la base des ailes antérieures.

Armure génitale (pl. XXI, fig. 254). — Les différences avec l'armure de *B. madagascariensis* sont évidentes : valves plus minces et plus courbées, forme tout à fait particulière des extrémités du cubile, et surtout pénis mince franchement coudé à angle droit.

♀. Envergure : 45 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 22 mm env. Antennes entièrement noires. Tête, thorax, pattes et abdomen concolores ; tarses noirs.

(17) *Borocera mimus* forme **impunctata** n. (♂, pl. V, fig. 90). — Diffère extérieurement de la forme nominative par l'absence de la ligne subterminale punctiforme ; point cellulaire un peu plus gros et pupillé de clair. L'envergure de l'holotype, seul exemplaire connu, est un peu plus grande, 40 mm ; ses ailes postérieures sont de la même couleur que celle des ailes antérieures, et non noirâtres ; leur bord terminal n'est pas concave ; antennes et fasciculations brun tabac. Pénis moins coudé. Epiphyse tibiale presque trois fois plus grande. Il est possible que cette forme soit une sous-espèce du *B. mimus*, voire une autre espèce de *Borocera*.

Holotype : 1 ♂, Madagascar Ouest, région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 120 m, 2-IX-1956 (*P. Griveaud*) (Muséum, Paris).

Source : MNHN, Paris

Ailes antérieures bien développées en largeur ; couleur uniforme brun jaune cuir ; lignes transversales extrabasilaire et postmédiane faiblement inscrites en grisâtre, la dernière nettement sinuée ; petit point discocellulaire gris foncé ; ligne punctiforme subterminale comme chez le mâle, elle aussi peu accentuée ; frange brunâtre très courte.

Ailes postérieures bien développées ; bord externe arrondi ; couleur générale gris noirâtre, s'éclairant de brun cuir dans la zone subcostale et à la base de l'aile ; frange concolore.

Armure génitale. — Voir la figure 319 de la planche XXVII.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, les Roussettes, 1 000 m, 28-XI-1958 (*P. Viette*) (♂ holotype et ♀ allotype (pl. XI, fig. 155) trouvés *in copula* sur le tronc d'un arbre).

MADAGASCAR CENTRE (pentes occidentales) : Betroka, 18-VIII-1954 (*Dr E. Diehl*) (1 ♂ paratype).

MADAGASCAR OUEST : Ankarafantsika, Ampijoroa, 120 m, 2-IX-1956 (*P. Griveaud*) (♂ holotype de la forme *impunctata*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce mal connue capturée en VIII, IX et XI dans les domaines du Centre et de l'Ouest ou dans la zone de contact.

Borocera marginepunctata Guérin-Méneville
(♂, pl. V, fig. 89 ; ♀, pl. X, fig. 144)

Borocera margine punctata Guérin-Méneville, 1844, Iconogr. Règne anim. de G. Cuvier, 3 (texte explic.), p. 508 (♂).
Borocera Marginepunctata Guérin ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 224, pl. 5, fig. 74.
Borocera marginepunctata Guen. [?] ; CONTE, 1909, *Rapp. Labor. Etud. Soie*, Lyon, 13, (1906-1907), p. 52, pl. 13, fig. 4 (♂) et 5 (♀).
Borocera marginepunctata Guérin ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 268, pl. 37 e.
Borocera marginepunctata Guérin ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 421.
Boroceras marginepunctatus Guén. [?] ; PAULIAN, 1950, Insectes utiles et nuisibles de la région de Tananarive, p. 83, fig. 153.
Boroceras marginepunctatus Guén. [?] ; PAULIAN, *Le Natural. malg.*, (5) 1, p. 71.
Borocera marginepunctata Guérin-Méneville ; PAULIAN et VIETTE, 1956, *Mém. Inst. Scient. Madag.*, (E) 6, (1955), p. 259.

Borocera Pelias Mabille, 1879, *Bull. Soc. philomat. Paris*, (7) 3, p. 138 (♂, ♀).
Borocera Pelias Mabille ; MABILLE, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 313.
Bor. [*ocera*] *Pelia* Mabille ; MABILLE, 1880, *C. R. Séanc. Soc. ent. Belg.*, 23, p. XVII.
Borocera Pelias Mabille ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. *Madag.*, 1, p. 226.
Borocera Pelias Mabille ; CONTE, 1909, *loc. cit.*, 13, (1906-1907), p. 53, pl. 13, fig. 6 (♀) et 7 (♂).
Borocera pelias Mabille ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 268.
Borocera pelias Mabille ; COLLIER, 1936, *loc. cit.*, pars 73, p. 421.
B. [*orocera*] *pelias* Mabille ; PAULIAN, 1953, *Le Natural. malg.*, 5 (1), p. 71 (variat. ind. de *B. marginepunctata*).
Borocera pelias [Mabille] ; VIETTE et D. S. FLETCHER, 1968, *Bull. Br. Mus. nat. Hist.* Ent., 21 (8), p. 403.

Borocera punctifera Mabille, 1880, *C. R. Séanc. Soc. ent. Belg.*, 23, p. XVII (♀).
Borocera Punctifera Mabille ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 236.

Source : MNHN, Paris

Borocera punctifera Mabille ; CONTE, 1909, *loc. cit.*, 13, p. 54.
Borocera punctifera Mabille ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, 14, *loc. cit.*, p. 268.
Borocera punctifera Mabille ; COLLIER, 1936, *loc. cit.*, pars 73, p. 422.
B. [*orocera*] *punctifera* Mabille ; PAULIAN, 1953, *loc. cit.*, 5 (1), p. 71 (variat. ind. de *B. marginepunctata*).
Borocera punctifera [Mabille] ; VIETTE et D. S. FLETCHER, 1968, *loc. cit.*, 21 (8), p. 403.

Borocera arenicoloris Butler, 1882, *Cist. Ent.*, 3, pars 26, p. 22 (♂, ♀).
Borocera Arenicoloris Butler ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 226.
Borocera arenicoloris Bull. [?] ; CONTE, 1909, *loc. cit.*, (1906-1907), p. 54, pl. 13, fig. 8 (♂) et 9 (♀).
Borocera arenicoloris Butler ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, *loc. cit.*, 14, p. 268.
Borocera arenicoloris Butler ; COLLIER, 1936, *loc. cit.*, pars 73, p. 420.
B. [*orocera*] *arenicoloris* Mabille [?] ; PAULIAN, 1953, *loc. cit.*, 5 (1), p. 71 (variat. ind. de *B. marginepunctata*).

Types. — *marginepunctata* Guérin-Méneville. ♂ de « Madagascar » (nombre de spécimens et lieu de conservation inconnus).

pelias Mabille. Lectotype : 1 ♂, « Madagascar » (ex coll. Boisduval *in* British Museum, N. H.) (spécimen figuré par CONTE, 1909, *l. c.*, pl. 13, fig. 7).

punctifera Mabille. Holotype : 1 ♀, « Madagascar » (ex coll. H. Grose Smith *in* coll. Mabille, ex coll. Ch. Oberthür, British Museum, N. H.).

arenicoloris Butler. Lectotype : 1 ♂, Madagascar Centre, pays Betsileo, Ankafana [forêt d'Ankafina] (*W. D. Cowan*) (British Museum, N. H.).

Cette espèce a été, elle aussi, l'objet de plusieurs descriptions sous des noms divers, comme on le voit par la bibliographie ci-dessus. Les types de GUÉRIN-MÉNEVILLE sont pour l'instant introuvables et le lieu exact de leur capture, inconnu ; mais, fort heureusement, il ne subsiste aucun doute sur l'identité de l'espèce qu'il a décrite.

Facile à identifier par son aspect extérieur, elle est surtout très voisine du *B. mimus* par ses organes génitaux, mais en est cependant nettement séparée. Par ailleurs, R. PAULIAN (1953) indique qu'il n'a jamais pu obtenir de croisements entre elle et le *B. madagascariensis*.

Description. — ♂. Envergure : 40 à 46 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 21 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations entièrement fauves. Tête, thorax et pattes fauves ; abdomen et touffe anale roux grisâtre. Epiphyse tibiale : tabl. I^{bis}, fig. 73.

Ailes antérieures très analogues par leur forme à celles du *B. madagascariensis*, quoique légèrement plus allongées, mais avec, également, le bord externe un peu flexueux ; couleur uniforme roux fauve, avec une petite zone plus vive à la base de l'aile, dans sa partie longeant le bord interne ; l'espace médian, concolore, est faiblement délimité, intérieurement par une ligne extrabasilaire dentée un peu plus foncée ou grisâtre, extérieurement par une ligne postmédiane de même tonalité partant de la côte à peu près perpendiculairement, puis amorçant une sinuosité au niveau des nervures 6-7, pour venir aboutir au bord interne assez près du tornus ; un petit point noirâtre discocellulaire est bien apparent ; très apparente surtout est la double ligne subterminale de petits points noirs en quinconces, finement mais très nettement inscrits, qui a valu son nom à cette espèce ; frange concolore.

Ailes postérieures à bord externe légèrement, mais nettement, concave ; la majeure partie de l'aile est gris plomb, à l'exception de l'aire sous-costale et d'une étroite bande le long du bord anal qui sont roux fauve comme les ailes antérieures ; courte frange fauve.

Source : MNHN, Paris

Verso des quatre ailes de couleur générale analogue à celle du recto ; rembrunissement souvent assez accentué des zones sous-costales ; éclaircissement, par contre, à l'envers de la zone basale plus vivement colorée de l'aile antérieure ; légère transparence des dessins ; frange concolore aux ailes antérieures, très claire aux ailes postérieures.

Armure génitale (pl. XXI, fig. 253). — Très proche de celle de *B. mimus* ; on peut noter cependant la plus grande robustesse des valves, l'allègement des sclérifications du cubile, et surtout l'allongement du pénis.

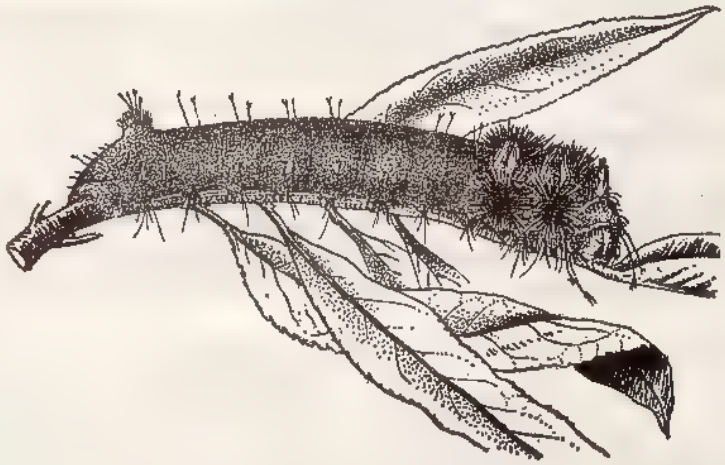

Fig. 7, chenille de *Borocera marginepunctata* Guérin-Méneville (d'après R. Paulian, 1953).

♀. Envergure : 60 à 62 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 29 à 30 mm. Antennes à flagellum noir et à fasciculations fauves. Tête, thorax et abdomen de même couleur que les ailes antérieures ; tarses brun noirâtre.

Ailes antérieures très voisines de celles du *B. mimus* ; même couleur brun jaune ; l'espace médian est pareillement délimité par les deux lignes extrabasilaire et postmédiane plus foncées ou grisâtres : toutefois, cette dernière prononce une sinuosité plus accentuée que chez l'autre espèce, de telle sorte que la base de l'espace médian sur le bord interne est relativement plus étroit ; elle est, en outre, doublée extérieurement, à 2 mm de distance environ, par une autre ligne parallèle, seulement visible dans la moitié inférieure de l'aile ; la double ligne subterminale punctiforme est très apparente ; petit point discocellulaire foncé ; frange très courte brun foncé.

Ailes postérieures plus ou moins entièrement de couleur gris plomb, à l'exception de la zone sous-costale et d'une bande diffuse le long du bord anal qui conservent la couleur des ailes antérieures ; frange plus claire.

Verso des quatre ailes uniformément brun jaune un peu enfumé avec léger noircissement dans la zone sous-apicale des ailes antérieures et faible transparence des dessins.

Armure génitale (pl. XXVII, fig. 317). — *Ductus bursae* beaucoup plus important que celui de *B. mimus* et bras latéraux de la sterigma plus élargis.

Source : MNHN, Paris

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR EST : Massif du Marojejy, Ambinanitelo, 500 m (*P. Griveaud*). — Réserve naturelle intégrale n°3, Andranomalaza, Ambatovositra (*P. Soga*). — Route d'Anosibe, Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Ambila-Lemaitso (R. PAULIAN, 1953). — Mananjary (*G. Melou*).

MADAGASCAR CENTRE : Tananarive et environs (*Père Camboué, R. Decary, Waterlot, B. Turlin*) ; parc de Tsimbazaza, 1 200 m (*A. Robinson, P. Viette*). — Massif de l'Ankaratra, forêt d'Antarivady, 2 130 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Antsirabe (*A. Seyrig*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsaradidy, forêt d'Ankafina, 1 450 m (*W. D. Cowan, P. Viette*).

MADAGASCAR OUEST : Nord-Est de Sakaraha, forêt de Lambomakandro (*R. Catala*). — Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy, matsabory, 640 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Les imagos ont été capturés en VII, X, XI, XII, I.

Les chenilles (fig. 7) ont été élevées à Tananarive sur Pêcher et Goyavier. Une ponte a été trouvée à Ambila-Lemaitso, sur la côte Est, sur Badamier (voir R. PAULIAN, 1953 : 80 et 81).

Borocera attenuata (Kenrick)

(♂, pl. VI, fig. 93 ; ♀, pl. XI, fig. 160)

Gonometa attenuata Kenrick, 1914, *Trans. ent. Soc. London*, 1913, p. 591, pl. 31, fig. 13 (♂).
Gonometa attenuata Kenrick ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 258, pl. 37 b.
Gonometa attenuata Kenrick ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 406.

Cette espèce ne peut être maintenue dans le Genre *Gonometa* dont l'armure est complètement différente tant par la forme des valves que par l'absence de cubile. Bien que, par ailleurs, elle présente quelques différences avec les espèces du Genre *Borocera*, je crois qu'elle peut néanmoins lui être incorporée, la majorité de ses caractères étant conformes à ceux de ce Genre.

Type. — Holotype : 1 ♂, « Central Madagascar, 2 500 ft, Jan.-March, 1911 » (*F. B. Pratt*) [Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazoatra] (British Museum, N.H.).

Description. — ♂. Envergure : 36 à 40 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 mm env. Antennes à flagellum noir ; à fasciculations, d'abord brun jaune à extrémités noires dans la partie dilatée de la base, puis entièrement noires. Tête, vertex et devant du thorax, jaune foncé ; thorax et abdomen brun jaunâtre ; touffe anale de même couleur, mélangée de poils jaunes. Epiphyse tibiale : voir tableau I^bis, fig. 75.

Ailes antérieures de même forme que celle du *B. mimus* ; couleur fondamentale brun jaunâtre ; sur ce fond foncé, ressort avec une grande vigueur un point ovale à contours très nets, d'un blanc éclatant, situé à l'extrémité de la cellule et entouré d'un très large halo noir qui se fond progressivement dans la couleur brune de l'aile ; aucun autre dessin ni marque ; frange concolore.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures à bords externes concaves comme ceux du *B. mimus* ; couleur brun noirâtre, éclaircie par la pilosité brune qui recouvre la zone voisine du bord anal : le bord costal est orné, un peu avant l'angle apical, par une tache allongée d'un blanc pur, à contours nets ; frange concolore.

Verso des quatre ailes uniformément brun noirâtre, à l'exception de zones claires avoisinant le bord interne des ailes antérieures et le bord anal des ailes postérieures ; transparence du point blanc discocellulaire des premières et de la tache blanche préapicale des secondes ; franges concolores.

Armure génitale (pl. XXI, fig. 255). — Diffère des autres *Borocera* par ses valves droites, mais leur est apparenté par tous ses autres éléments.

♀. Envergure : 60 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 30 mm env. Antennes analogues à celles du mâle, assez longuement pectinées dès la base, mais entièrement noires. Tête et vertex jaunes ; dessous du thorax et pattes brun jaunâtre ; collier, ptérygodes, dessus du thorax et dessous de l'abdomen bruns ; dessus et côtés de l'abdomen jaune foncé.

Ailes antérieures uniformément brun café, avec seulement une large tache discocellulaire blanc pur, ovale, cernée d'un liseré noir ; frange concolore.

Ailes postérieures à bord externe arrondi ; couleur fondamentale à peine plus noirâtre que celle des ailes antérieures ; zone jaunâtre clair le long du bord anal ; tache blanche allongée au milieu du bord costal ; aucune autre marque ; frange concolore.

Verso des quatre ailes uniformément brun café ; légère transparence des marques blanches ; franges concolores.

Armure génitale. — Voir la figure 328 de la planche XXVIII.

Distribution dans l'île. — Madagascar Est : Massif du Marojejy, Ambinanitelo, 500 m (*P. Griveaud*). — Route d'Anosibe, km 57 (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette, P. Griveaud*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazoatra, 910 m (*F.B. Pratt, P. Viette, P. Griveaud*). — 6 km au Nord-Ouest de Fanovano (*P. Griveaud et R. Vieu*). — Au sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Centre : Forêt à l'Est du lac de Mantasoa, Andrangoloaka, 1 389 m (*P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva de moyenne altitude récoltée en VII, XII, I, II, III et IV.

Pseudoborocera n. gen.

Espèce type : *Pseudoborocera legrasi* n. sp.

Description. — Ce Genre ne comprend, jusqu'à maintenant, qu'une seule espèce. Par l'étroitesse de ses ailes antérieures, elle ressemblerait à première vue aux espèces du Genre *Borocera* ; mais les bords externes de ses ailes postérieures sont normalement arrondis, et les particularités des armures génitales mâle et femelle ne permettent absolument pas de l'inclure dans ledit Genre. En fait, les caractères de l'armure mâle la rapprocheraient beaucoup plus du Genre *Apatelop-*

Source : MNHN, Paris

teryx qui va suivre : les valves et le pénis sont pourtant tout à fait différents, et, par dessus tout, elle s'en sépare par sa nervation qui reste conforme à celle du Groupe II, c'est-à-dire avec la nervure 8 des ailes antérieures prenant naissance sur la tige commune aux nervures 6 et 7.

Ce dernier Genre du Groupe II, très caractérisé, amorce le passage aux quelques espèces restantes qui sont complètement séparées des autres *Lasiocampidae* malgaches.

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Une seule espèce : **Ps. legrasi.**

Pseudoborocera legrasi n. sp.
(♂, pl. VI, fig. 97 ; ♀, pl. XI, fig. 156)

Cette espèce, qui constitue une véritable transition entre les Genres *Borocera* et *Apatelopteryx*, est déjà commentée sous cet angle dans les considérations générales du Genre : on voudra bien s'y reporter.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. VI, fig. 97), Madagascar Sud, ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, 40 m, 1/4-XI-1967 (*P. Griveaud et Ratovoson*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂. Envergure : 30 à 34 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 15 mm env. Antennes recourbées comme celles des *Borocera*, à flagellum noir, à fasciculations jaunes. Tête, collier, devant et dessous du thorax, pattes, violâtres ; ptérygodes et dessus du thorax, orange plus ou moins mélangé de violâtre ; abdomen mauve clair ; touffe anale, longue, orangée et mauve.

Epiphyse tibiale (tabl. I^bis, fig. 77) plus proche, par sa forme allongée et pointue, des épiphyses de *Borocera* que de celles, arrondies et massives, d'*Apatelopteryx*.

Ailes antérieures étroites mais bien développées, avec le bord externe à peine sinué ; couleur fondamentale gris violet, à l'exception d'une zone longeant le bord interne, franchement orangée, que limite très nettement la nervure 2 ; cette zone orangé est ponctuée en plus foncé par le passage des lignes transversales ; la couleur gris violet s'éclaircit, presque tout-au-long du bord costal, en une bande mauve à aspect granité, puis, au delà de la ligne postmédiane, en une autre bande, transversale celle-ci, unie et de couleur mauve clair ; cette dernière précède la ligne subterminale, ondulée, formée d'une succession de petits croissants gris internervuraux ; enfin, l'espace terminal est, soit de la même couleur mauve que la bande précédant la ligne subterminale, soit mauve orangé légèrement plus foncé ; les lignes transversales, extrabasilaire, postmédiane, subterminale, et parfois une autre ligne intermédiaire entre ces deux dernières, toutes parallèles entre elles et au bord terminal, sont très fines, sauf au dessous de la côte, et inscrites en gris pâle ; un double point vertical de même couleur marque l'extrémité de la cellule ; frange concolore.

Ailes postérieures à bords externes normalement arrondis ; couleur fondamentale blanc jaunâtre, plus ou moins envahie de rougeâtre dans leur partie distale ; ombre médiane rougeâtre bien apparente, suivie quelquefois d'une autre ombre transversale de même couleur à mi-distance entre elle et le bord terminal.

Source : MNHN, Paris

Verso des ailes antérieures entièrement rougeâtre, un peu plus foncé sous la côte, à l'exception de l'envers de la bande orangée du recto qui est blanc ; l'envers des deux points gris discocellulaires apparait également en blanc au verso ; frange concolore.

Verso des ailes postérieures couleur blanc jaunâtre, plus ou moins envahie de rougeâtre, principalement sous la côte et dans la région terminale ; l'ombre médiane est fortement marquée en rougeâtre ; frange concolore après un filet rouge à la base.

Armure génitale (pl. XXI, fig. 257). — Cette armure est très voisine de celle des espèces du Genre *Apatelopteryx*, notamment par la forme très allongée des socii et leur terminaison en crochet ; les valves, larges et aplaties, ont un caractère très spécial ; mais, en dehors des particularités de nervation déjà signalées, c'est surtout par son pénis droit, effilé aplati horizontalement que cette armure se sépare de celles dudit Genre.

♀. Envergure : 45 mm env ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 20 mm env. Antennes analogues à celles du mâle, très pectinées dès la base, avec la dilatation basale du rang externe à peine moins prononcée ; flagellum noir, pectinations jaunes. Tête, vertex et devant du thorax, violâtres ; collier composé d'un mélange de poils violâtres et de poils blanchâtres ; ptérygodes et dessus du thorax rouge orangé ; abdomen plus jaunâtre ; touffe anale rougeâtre.

Ailes antérieures très semblables à celles du mâle, la seule différence étant dans le remplacement du double point noir discocellulaire par une double tache d'un blanc nacré, également verticale, chaque macule étant finement cerclée de noir ; la macule supérieure, à peu près ronde, l'inférieure, allongée longitudinalement. Par analogie avec ce que l'on voit chez *Napta serratilinea* Guenée et sa forme *solida* Saalmüller, il ne semble d'ailleurs pas impossible qu'il existe des exemplaires mâles de *Ps. legrasi* porteurs des taches blanches discocellulaires, et parallèlement des femelles qui en soient dépourvues.

Ailes postérieures avec un fort épaulement basal du bord costal ; couleur entièrement rougeâtre, avec des nébulosités noirâtres très vagues au dessous du disque et à l'apex ; frange un peu plus claire.

Verso des quatre ailes uniformément rougeâtre terne, un peu plus foncé dans les régions subcostales ; aux ailes antérieures, zone blanche correspondant à la zone basale orange vif du recto et légère transparence des taches blanches discocellulaires ; frange plus foncée aux ailes antérieures, plus claire aux ailes postérieures.

Armure génitale (pl. XXVII, fig. 321). — Très différente également de celles des Genres *Borocera* et *Apatelopteryx*, cette armure est surtout remarquable par la forme exceptionnelle et la forte sclérification des bras latéraux de la sterigma.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : Diégo-Suarez, 1914 (*L. Legras*) (♀ allotype, pl. XI, fig. 156, Muséum Paris).

Madagascar Sud : Ancienne route de Tuléar à Tongobory, Sept-Lacs, 40 m, 1/4-XI-1967 (*P. Griveaud*) (♂ holotype). — Environs de Tranoroa, vallée de Maroakoho, 200 m, 14/16-II-1969 (*P. Viette et P. Griveaud*) (1 ♂ paratype).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce très mal connue, récoltée dans des formations botaniques appartenant à la région malgache occidentale.

Source : MNHN, Paris

Groupe II bis

On ne trouvera que deux Genres dans cette annexe du Groupe II, Genres comptant d'ailleurs peu d'espèces et, par eux-mêmes, très spéciaux.

A vrai dire, ils ne constituent même pas un groupement, n'ayant en commun que le caractère des antennes du Groupe II. Quant au caractère de nervation il varie grandement ici de l'un à l'autre, ainsi qu'on pourra le constater. Je ne les réunis donc que dans le seul but de simplifier le classement de la faune de Madagascar et de permettre, dès l'abord, une orientation dans la détermination des espèces.

Apatelopteryx Y. de Lajonquière

(de ἀπατηλός, trompeur, et πτερόν, aile)

Apatelopteryx Y. de Lajonquière, 1968, *Bull. Soc. ent. France*, 73, p. 71 (espèce type : *Apatelopteryx phenax* Y. de Lajonquière, 1968, désignée par l'auteur).

Description originale. — Ce Genre « est composé d'Insectes robustes, de taille moyenne, à abdomens longs et épais, à ailes antérieures allongées comportant une partie centrale foncée subtriangulaire dont le sommet repose sur l'articulation tandis que la base atteint pratiquement l'angle apical et l'angle interne ; cette aire foncée est entourée par trois zones claires dont l'une suit le bord costal, une autre, plus diffuse, le bord externe, et la troisième, très nette, le bord interne ; cette dernière, particulièrement contrastée, présente une limite supérieure convexe, de telle sorte que, chez les exemplaires étalés, elle semble appartenir à la partie costale de l'aile postérieure. Aile postérieure à bord costal présentant un lobe prononcé à la base, à bord externe arrondi. Thorax, collier, ptérygodes et abdomen de couleur uniforme ; longue touffe anale ; front inerme recouvert de poils de même couleur que celle du thorax. Gros yeux velus. Palpes épais, redressés, ne dépassant pas le front, avec un article terminal très court en forme de bouton. Tibias recouverts de poils longs et abondants ; tarses velus jusqu'aux griffes terminales ; épiphyse grosse, en forme de massue. Antennes coudées et bipectinées ; le rang externe composé de fasciculations très longues dans le tiers basal et diminuant brusquement ensuite ; rang interne plus régulier.

La nervation montre aux ailes postérieures une grande cellule basilaire, renflée, dont la longueur est égale à celle du bord supérieur de la cellule médiane ; cette cellule basilaire émet une ou plusieurs nervures secondaires, généralement ramifiées, qui irriguent le lobe costal ; les nervures 4 et 5 et la nervure 3 sont pratiquement connées. Aux ailes supérieures, 4 et 5 sont séparées à leur naissance ; 6 et 7 sont tigées et 8 *part de la nervure* 7, ce qui constitue la particularité nervurale la plus remarquable du Genre ; 9 et 10 sont beaucoup plus courtes que leur tige ; 9 aboutit à l'apex. Les genitalia (....) montrent un ample tegumen porteur de gros socii en crochets, de courtes valves, une juxta aux lobes bien développés, un cubile assez peu sclérifié ; le pénis, court et massif, est coudé en angle presque droit, sa vesica plus ou moins ornée de spinules ».

A cette description j'avais ajouté que ce Genre devait être placé « immédiatement avant le Genre *Borocera* Boisduval ». Mais une étude plus approfondie m'a montré que ce placement était erroné et qu'il devait être classé *après* les espèces du Groupe II.

Répartition géographique. — Madagascar.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES

Mâles

1. Abdomen avec un manchon noir sur les segments 4, 5 et 6 (pl. VI, fig. 96) . . . . . **Ap. pentheter**
— Abdomen sans aucun anneau noir 2
2. Couleur générale des ailes violâtre clair et beige (pl. VI, fig. 94) . . . . . **Ap. phenax**
— Couleur générale des ailes nettement plus ambrée (pl. VI, fig. 95) . . . . . **Ap. deceptrix**

Femelles (connues)

1. Palpes labiaux et tarses des pattes prothoraciques brun clair et non noirs . . . . . **Ap. deceptrix**
— Palpes labiaux et tarses des pattes prothoraciques noirs . . **Ap. phenax**

Apatelopteryx phenax Y. de Lajonquière
(♂, pl. VI, fig. 94 ; ♀, pl. XI, fig. 157)

Apatelopteryx phenax Y. de Lajonquière (TAMS n. ms.), 1968, *Bull. Soc. ent. France*, 73, p. 72, fig. 1 *e*, 4 *b*, pl. 1, fig. 5.
Apatelopteryx phenax Lajonquière ; Y. DE LAJONQUIÈRE, 1970, *Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, p. 177.

Type. — Holotype : 1 ♂ (pl. VI, fig. 94), Madagascar Centre, environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 450 m, 12/18-XI-1963 (*P. Viette*) (Muséum, Paris).

Description. — ♂ (description originale). « Envergure : 40 mm environ ; longueur du bord costal de l'aile antérieure : 20 mm. Aile antérieure allongée, bord costal droit jusqu'à l'approche de l'apex qui est net, bord externe à peine excavé en son milieu, bord interne légèrement arrondi. Couleur fondamentale des ailes antérieures brun terne violacé ; le centre de l'aile, ainsi coloré, forme un triangle dont le sommet atteint l'articulation et dont la base limite l'aire externe qui est de même couleur, mais plus claire ; les trois côtés de cette zone triangulaire sont soulignés par une teinte plus foncée, particulièrement dans la partie inférieure nettement concave. Le point discoïdal se détache en blanc sous forme d'un petit trait allongé un peu ovale et perpendiculaire à l'axe de l'aile. Le bord costal est marqué par une zone de couleur jaunâtre clair, concolore, allant en s'évasant légèrement jusqu'à l'approche de l'apex qu'elle rejoint ; elle est seulement coupée par les deux lignes anté- et postmédiane finement inscrites en noir ; la zone clair du bord interne, assez large, est de même couleur que celle du bord costal et n'est coupée que par le tracé inférieur de la ligne antémédiane : elle contraste vivement avec le centre sombre de l'aile et, par le fait de sa limite supérieure convexe, semble appartenir à l'aile postérieure. Cette dernière brun jaunâtre clair, plus foncée dans sa moitié externe, franchement délimitée par l'ombre médiane ; bord externe régulièrement arrondi, assez allongé pour former avec le bord interne un angle presque droit. Dessous des quatre ailes brun jaune clair à leur base, plus foncé dans leur par-

BIBL. DU MUSEUM PARIS
Source : MNHN, Paris

tie externe et le long du bord costal de l'aile antérieure ; ombres médianes bien marquées en brun foncé ; même teinte à l'intérieur du lobe basilaire de l'aile postérieure ; points discoïdaux invisibles. Vertex, ptérygodes, thorax, abdomen concolores brun clair ; longue touffe anale de même couleur. Antennes bipectinées jaune clair, flagellum noirâtre. Très gros yeux poilus. Tibias abondamment garnis de longs poils de même couleur que l'abdomen ; tarses couverts de poils bruns et brun violet descendant jusqu'aux griffes terminales ».

Epiphyse tibiale : tabl. I bis, fig. 78.

Armure génitale (pl. XXII, fig. 260.) — Très remarquable par le double couronnement de fines spinules de la vesica.

♀. La femelle, mentionnée comme « inconnue » dans la description originale de l'espèce, a pu être déterminée depuis lors :

Envergure : 54 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 25 mm env. Antennes à flagellum noir ; à pectinations jaunes, bien développées dès la base quoique plus courtes que celles du mâle. Palpes labiaux et tarses noirs, ainsi que les longs poils couvrant les tibias de la première paire de pattes ; vertex, collier et ptérygodes d'un beige légèrement violacé ; thorax et abdomen brun clair.

Ailes antérieures beaucoup plus élargies que celles du mâle ; séparées en deux parties bien distinctes et très contrastées par une limite courbe dont la concavité est tournée vers l'extérieur ; cette limite est un simple changement de couleur, et non une ligne ; elle part de la côte à son dernier tiers, passe un peu au delà de la cellule et accentue sa courbure au niveau de la nervure 3 pour venir atteindre le bord interne à son deuxième tiers ; en deçà de cette limite, la couleur de la partie proximale de l'aile est chamois clair uniforme, légèrement plus grisâtre dans la zone basilaire jusqu'à une ligne extrabasilaire un peu sinuée et un peu plus foncée ; au delà de la susdite limite, la partie distale de l'aile est d'un violâtre très foncé, légèrement éclairci dans les zones subapicale et terminale ; aucun autre dessin et absence de point discocellulaire ; frange de la couleur de la partie distale de l'aile après un large filet chamois à sa base.

Ailes postérieures avec le bord costal montrant un épaulement basal bien marqué ; les ailes sont également partagées en deux parties par une limite à peu près médiane, mais de couleurs beaucoup moins contrastées qu'aux ailes antérieures ; la partie proximale est de la couleur de la zone basilaire de celles-ci ; la partie distale est gris foncé terne ; frange plus claire.

Verso des quatre ailes reproduisant les mêmes zones claires et foncées que celles du recto dans des teintes atténuées et sensiblement semblables à celles des ailes postérieures ; les limites de couleurs sont marquées, aux quatre ailes, par des ombres médianes plus foncées ; franges identiques à celles du recto.

Armure génitale (pl. XXVII, fig. 320). — On y voit une grande dilatation du *ductus bursae*, rappelant celle des espèces du Genre *Odontocheilopteryx*.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR SAMBIRANO : Région du Tsaratanana, Nord-Ouest de Mangindrano, Analabana, 1 640 m, et Anontsy, 1 650 m (*P. Soga*). — Massif du Tsaratanana (versant Sud), Andohananalila, 1 850 m (*P. Soga*) ; matsabory en dessous de l'Andohanisambirano, 2 050 m (*P. Soga ; P. Viette et P. Griveaud*) ; piste de Mangindrano au Maromokotra, au Sud du piton coté 2 831 m, 2 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Source : MNHN, Paris

MADAGASCAR EST : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Ambatosoratra, 1 000 m ; Anjanaharibe Nord, 1 750 m ; Marojejy-Ouest, 1 140 m (tous *P. Soga*). — Baie d'Antongil, base de la presqu'île Masoala, Hiaraka, 500 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Ambatovositra et Ampangalambolosy (*P. Soga*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Griveaud*). — Périnet (*N. et G. d'Olsoufieff*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*P. Viette*). — Vallée du Faraony, Vohilava (*R. Catala*).

MADAGASCAR CENTRE : Est d'Ambatolampy, Andranotobaka, 1 400 m (*P. Griveaud*). — Environs d'Ambohimahasoa, canton de Tsarafidy, forêt d'Ankafina, 1 450 m (*P. Griveaud, P. Viette*). — Ankarampotsy, près de Fianarantsoa, col de Tantamaly (*R. Catala*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva récoltée en VIII, IX, X, XI, XII, I, II, III et IV ; plus fréquente en altitude que l'espèce suivante.

Apatelopteryx deceptrix (Kenrick)

(♂, pl. VI, fig. 95)

Taragama deceptrix Kenrick, 1914, *Trans. ent. Soc. London*, 1913, p. 592, pl. 32, fig. 16 (♂).
Taragama deceptrix Kenrick ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 240, pl. 33 *b*.
Taragama deceptrix Kenrick ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 306.
Apatelopteryx deceptrix (Kenrick) ; Y. de LAJONQUIÈRE, 1968, *Bull. Soc. ent. France*, 73, p. 71, fig. 1 *f*, pl. 1, fig. 6.

Très voisine de l'*Ap. phenax*, cette espèce n'en diffère guère, à première vue, que par sa taille un peu plus petite et sa couleur franchement ambrée, non violacée. Quant aux dessins et à la disposition respective des teintes, ils sont exactement les mêmes et l'on pourra se reporter utilement, pour leur détail, à la description de ladite espèce.

Type. — Lectotype : 1 ♂, « Central Madagascar, 2500 ft, Jan.-March 1911 » (*F. B. Pratt*) [Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra] (British Museum, N. H.).

Description. — ♂. Envergure : 35 à 41 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 19 à 20 mm env. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaunes. Tête, palpes labiaux, pattes et thorax brun acajou ; abdomen et touffe anale de même couleur. Epiphyse tibiale : voir figure 79 du tableau I bis.

Ailes antérieures ne montrant aucune différence dans le dessin avec *Ap. phenax*, si ce n'est une très légère modification du point discocellulaire ; celui-ci est, en réalité, formé par deux très petites taches juxtaposées dans le sens vertical : or, par suite d'un léger décalage de la tache inférieure chez *Ap. deceptrix*, l'axe de cet ensemble est, dans cette espèce, plus perpendiculaire au bord costal que chez *Ap. phenax* ; mais la différence essentielle entre les deux espèces ressort de la couleur qui est, chez *Ap. deceptrix*, marron clair ambré pour les parties claires, et acajou pour les parties foncées : ces couleurs, à domi-

Source : MNHN, Paris

nante brun jaune, diffèrent tout à fait des teintes froides, en majeure partie violâtres, d'*Ap. phenax*.

Ailes postérieures également teintées de marron clair, et nettement plus jaunâtres que celles d'*Ap. phenax*.

Verso des quatre ailes avec le même caractère que ci-dessus.

Armure génitale (pl. XXI, fig. 258). — Très voisine de celle d'*Ap. phenax*, avec cependant des valves plus fines et des modifications importantes du cubile, moins profondément fendu, avec des garnitures épineuses différentes. Le pénis, coudé à angle droit, montre un bord inférieur redressé et la garniture de la vesica est moins fournie en spinules.

♀. Envergure : 49 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 25 mm env. Antennes à flagellum marron et à fasciculations plus claires mais de même couleur. Tête, vertex et pattes marron clair ; palpes labiaux et tarses des pattes prothoraciques brun clair, mais non noirs comme chez la femelle d'*Ap. phenax* ; thorax et abdomen marron.

Ailes antérieures avec le dessin analogue à celui de la femelle d'*Ap. phenax* : cependant, la limite médiane des deux couleurs est nettement plus droite et la courbure de sa partie inférieure, ne commençant qu'au niveau de la nervure 1 *b*, est moins prononcée ; les couleurs des deux parties de l'aile sont très semblables à celles de la femelle d'*Ap. phenax*, avec pourtant, dans l'ensemble, une teinte légèrement plus jaunâtre, surtout perceptible dans la partie foncée distale.

Ailes postérieures et verso des quatre ailes : même remarque que ci-dessus.

Armure génitale. — Ces genitalia ne sont pas figurés dans la présente étude ; très analogues à ceux de la femelle d'*Ap. phenax*, notamment par la forme carrée de la sterigma, ils en diffèrent surtout par une grande diminution du volume du *ductus bursae*.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : 37 km au Sud de Vohémar, forêt d'Analalava, 25 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*).

Madagascar Sambirano : Route du Haut Sambirano, 10 km d'Ambanja, col du Bekaka, 140 m (*P. Viette et P. Soga*).

Madagascar Est : Massif du Marojejy, réserve naturelle intégrale n° 12, Ambatosoratra, 1 000 m ; Anjanaharibe Nord, 1 750 m ; Marojejy-Ouest, 1 140 m (tous *P. Soga*). — Piste d'Andapa à Ambalapaiso, 25 km à l'Ouest d'Andapa, 725 m (*P. Griveaud, A. Peyrieras et P. Viette*). — Baie d'Antongil, base de la presqu'île Masoala, Hiaraka, 500 m et 1 000 m (*id.*). — Pourtour de la 3e réserve naturelle intégrale, route de Manakambahiny Est, environs de Nosivola, 1 000 m (*P. Viette*). — Réserve naturelle intégrale n° 3, Andranomalaza, Antenina (*P. Soga*). — Région d'Ambatondrazaka, Andranomandevy (Didy), 1 039 m (*P. Griveaud*). — Environs de Moramanga, nouvelle route de Beparasy, km 25, 800 m (*P. Viette*). — Route d'Anosibe (*P. Griveaud et R. Vieu*), km 26, forêt de Sandrangato (*P. Viette*) ; km 57 (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 10, Ambodiriana, 1 050 m (*P. Griveaud et R. Vieu*) ; km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Viette*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*F. B. Pratt* ; *P. Viette* ; *P. Griveaud et R. Vieu* ; *R. Vieu*) ; concession Izouard, 1 025 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — 6 km au Nord-Ouest de Fanovana, Italaviana, 730 m (*P. Griveaud*). — Région d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m (*P. Viette*). — Vallée du Faraony, Vo-

Source : MNHN, Paris

hilava (*R. Catala*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

MADAGASCAR CENTRE : Route d'Ambositra à Ambohimanga du Sud, km 39, 1 350 m (*P. Viette*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva, principalement dans les zones de moyenne altitude du domaine de l'Est, recueillie en VIII, IX, X, XI, XII, I, II, III, IV, VI.

Apatelopteryx pentheter Y. de Lajonquière
(♂, pl. VI, fig. 96)

Taragama Meloui Ch. Oberthür, 1923, *Et. Lépid. comp.*, 21 (2), p. 147, pl. DLXVI, fig. 4892 (♂).
Taragama meloui Oberthür ; AURIVILLIUS, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 277.
Taragama Meloui Oberthür ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 308.
Apatelopteryx pentheter Y. de Lajonquière (TAMS n. ms.), 1968, *Bull. Soc. ent. France*, 73, p. 71, fig. 1 *d*, pl. 1, fig. 4 (*n. nov.* pour *Taragama meloui* Ch. Oberthür, 1923, homonyme primaire de *Taragama meloui* Riel, 1909, du Sénégal).

Cette troisième espèce du Genre *Apatelopteryx*, bien que proche des deux précédentes, est cependant facile à reconnaître, ne serait-ce que par le glacis lisse qui couvre la majeure partie de la cellule des ailes antérieures, et par sa ligne punctiforme subterminale.

Type. — Holotype : 1 ♂, Madagascar Est, Mananjary (*G. Melou*) (ex coll. Ch. Oberthür, British Museum, N. H.).

Description. — ♂. Envergure : 40 à 46 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 21 à 22 mm. Antennes à flagellum noir et à fasciculations jaunes. Côtés de la tête, palpes labiaux, vertex, collier et tarses des pattes prothoraciques, noirs ; centre du front, pattes, thorax et dessous de l'abdomen, marron clair ; large manchon noir recouvrant le dessus et la première moitié latérale des segments abdominaux médians ; premiers et derniers segments, ainsi que la longue touffe anale, marron clair. Epiphyse tibiale : tableau I bis, fig. 80.

Ailes antérieures avec le même dessin général que celui des deux espèces précédentes ; cependant, le triangle horizontal foncé qui occupe la majeure partie de l'aile est bien entouré, chez *Ap. pentheter*, des trois zones claires habituelles, mais celles-ci sont plus contrastées et, dans l'ensemble, plus nettement délimitées : ceci s'applique tout spécialement à la zone terminale, bornée intérieurement, presque sans débordement de la couleur foncée du centre de l'aile, par une ligne noire, très légèrement concave ou même tout à fait droite, qui part de la côte près de l'apex et vient aboutir au tornus ; le triangle central est de couleur générale brun rouge foncé : il est partiellement échancré par une petite zone rectangulaire gris pâle uni qui couvre la moitié distale de la cellule et se termine à la tache discocellulaire, composée ici d'un unique et fin croissant blanc, souligné extérieurement de noir ; les trois zones périphériques sont de couleur rouge brique clair ; la zone terminale porte en son milieu, transversa-

Source : MNHN, Paris

lement, la double ligne subterminale de points noirs en quinconces si commune dans la faune malgache ; franges concolores.

Ailes postérieures d'un ovale allongé, avec un épaulement à la base du bord costal ; couleur fondamentale brique clair, un peu plus bistre dans la partie subcostale, et tachée de gris foncé près de la base ; une ligne transversale noire, concave et souvent diffuse, part du bord costal un peu avant l'apex et aboutit au bord interne à peu de distance également avant l'angle anal ; les parties médiane et distale de l'aile sont plus ou moins lavées de noirâtre.

Verso des quatre ailes d'une couleur générale rouge brique uni ; aux ailes antérieures, transparence du croissant blanc discocellulaire et reproduction de l'ombre concave noire antéterminale ; aux ailes postérieures, reproduction de l'ombre concave homologue et fort noircissement de l'intérieur du lobe costal à la base de l'aile ; franges très courtes, noirâtres.

Armure génitale (pl. XXI, fig. 259). — Très grosse armure avec de fortes valves et des socii particulièrement développés ; le cubile, très largement fendu, est très caractérisé par la forme « en gigots » de ses deux éléments.

♀. Inconnue.

Distribution dans l'île. — Madagascar Nord : Environs de Diégo-Suarez, montagne des Français, vallée Antsoa, 100 m (*P. Griveaud*). — 50 km au Sud-Est de Diégo-Suarez, forêt d'Analamerana, 80 m (*P. Viette*). — « Diégo-Suarez » (*G. Melou*).

Madagascar Ouest : Région d'Antsalova, Andobo, forêt de l'Antsingy, 190 m (*P. Griveaud*). — Est de Sakaraha, réserve spéciale du Zombitsy (*P. Griveaud*). — Route nationale 7, 64 km Est de Tuléar, forêt d'Andranovory, 500 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Madagascar Est : Mananjary (*G. Melou*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce récoltée en XII, I, II, et IV.

Remarque. — Etant donné ce que l'on sait de la distribution de cette espèce dans l'île, qui semble liée aux formations botaniques appartenant à la région malgache occidentale, la localité de Mananjary, localité typique, semble assez douteuse. Les exemplaires étiquetés « Diégo-Suarez », proviennent de la montagne des Français. On peut se demander si Melou n'a pas vendu à Ch. Oberthür, comme provenant de Mananjary, des exemplaires récoltés précédemment par lui à la montagne des Français. Il est connu que Melou vécut d'abord à Diégo-Suarez et à Mananjary ensuite.

Phoberopsis n. gen.

(de φοβερος, effrayant, et ὄψις, aspect)

Espèce type : *Gonometa ferox* Kenrick, 1914 = *Phoberopsis ferox* (Kenrick, 1914).

Je me vois obligé de créer ce nouveau Genre pour la seule espèce *Phoberopsis ferox* qui avait été classée par Kenrick dans le Genre *Gonometa*, lequel comprend plusieurs espèces africaines.

Si les caractères extérieurs de l'imago correspondent, en effet, assez bien aux définitions de celui-ci, il n'en est pas de même des structures anatomiques.

Source : MNHN, Paris

Fig. 8, armure génitale ♀ de *Phoberopsis ferox* (Kenrick) (× 11).

AURIVILLIUS (1927) faisait très justement remarquer que la position de la nervure 8 des ailes antérieures, partant chez *Ph. ferox* de la tige des nervures 9-10, et non de l'angle de la cellule, empêchait cette espèce d'être intégrée dans les *Gonometa*. Par ailleurs, elle est pourvue d'un cubile important, terminé par des plaques sclérifiées très particulières, alors que *G. postica* Walker, espèce type du Genre *Gonometa*, est complètement dépourvue de cet organe.

La description de l'espèce malgache et les deux caractères ci-dessus définis permettront de fixer les caractéristiques de ce Genre

Répartition géographique. — Madagascar.

Une seule espèce : **Ph. ferox**

Phoberopsis ferox (Kenrick)
(♂, pl. VI, fig. 98)

Gonometa ferox Kenrick, 1914, *Trans. ent. Soc. London*, 1913, p. 591, pl. 31, fig. 12 (♂).
Gonometa ferox Kenrick ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 258, pl. 37 *a*.
Gonometa ferox Kenrick ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat. pars 73, p. 406.

Source : MNHN, Paris

Type. — Holotype : 1 ♂, « Central Madagascar, 2 500 ft, Jan.-March 1911 » (*F. B. Pratt*) [Madagascar Est, environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra] (British Museum, N. H.).

Description. — ♂. Envergure : 57 à 58 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 28 à 30 mm. Antennes entièrement marron. Tête, vertex, palpes labiaux, collier et devant du thorax, jaune d'or ; dessus et dessous du thorax, ptérygodes et pattes, noirs ; abdomen annelé de noir et de jaune clair ; touffe anale, jaune clair. Epiphyse tibiale (tabl. I^{bis}, fig. 81) très petite pour la grande taille de l'Insecte.

Ailes antérieures longues et étroites, avec le tornus parfois effacé dans la courbure de l'aile. Couleur uniforme gris noir, les nervures apparaissant en plus foncé ; aucune marque ni dessin ; frange concolore.

Ailes postérieures courtes, à bord costal régulièrement arrondi, à bord externe droit ou légèrement concave, formant des angles pratiquement droits, malgré leurs sommets arrondis, avec le bord costal et le bord anal ; même couleur que les ailes antérieures ; aucun dessin.

Verso des quatre ailes entièrement noir de suie, également sans aucun dessin.

Armure génitale (pl. XXII, fig. 261). — Grande ampleur du tegumen et des lobes de la juxta ; valves courtes et coniques ; plaques sclérifiées à l'extrémité des éléments du cubile, lequel est relativement court ; pénis sans caractère spécial.

♀. Très récemment trouvée, cette femelle parvient au moment où la présente étude est mise sous presses : d'où la figuration de son armure génitale par un simple dessin. Envergure : 78 mm ; longueur du bord costal des ailes antérieures : 40 mm env. Très semblable au mâle, elle en diffère cependant, outre sa taille plus grande, par ses antennes moins longuement pectinées, par son abdomen entièrement couvert de longs poils jaunes où les anneaux noirs du mâle sont devenus invisibles, et par la coupe un peu plus arrondie de ses ailes postérieures.

Armure génitale (fig. 8). — L'*ostium bursae* s'ouvre entre les replis légèrement sclérifiés, et surtout épaissis, de la face interne de la membrane qui le recouvre, et une pièce lisse, allongée, piriforme qui est la caractéristique principale de cette armure. Le *ductus bursae*, très coudé dorsalement, s'ouvre dans une *bursa* sans particularités.

Distribution dans l'île. — MADAGASCAR EST : Route d'Anosibe (*G. Dujardin Delacour*) ; km 54,900, Ampitameloka, 840 m (*P. Griveaud*) ; km 57 (*P. Viette*). — Route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1 100 m (*P. Griveaud* ; *G. Dujardin Delacour, R. Viossat et Ratovoson* ; *M. Remillet*). — Environs de Périnet, forêt d'Analamazaotra, 910 m (*F. B. Pratt, P. Viette*) ; concession R. Izouard, 1 025 m (*P. Viette et P. Griveaud*). — Au Sud de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m (*P. Viette et P. Griveaud*).

Répartition géographique. — Madagascar.

Biologie. — Espèce de la pluvisilva de moyenne altitude, assez commune à certaines périodes de l'année, capturées en VII, VIII et X puis en II, III et IV.

Source : MNHN, Paris

ESPÈCE DONT LA PRÉSENCE à MADAGASCAR EST DOUTEUSE

Braura truncata Walker
(= *Lasiocampa plagiogramma* Mabille)

Megasoma truncatum Walker, 1855, *List. Spec. Lep. Ins. Brit. Mus.*, 6, p. 1 451, n. 9 (♂).
Taragama truncata Walker ; KIRBY, 1892, A syn. Cat. Lep. Het., 1, p. 855.
Pachypasa truncata Walker ; JANSE, 1917, Check List of S.-Afric. Lep. Het., Pretoria, p. 130.
Braura truncata Walker ; AURIVILLIUS 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 246, t. 34 b (♂).
Braura truncata Walker ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 327.

Lasiocampa plagiogramma Mabille, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 314 (♂, ♀).
Lasiocampa Plagiogramma Mabille ; SAALMÜLLER, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 241.
Pachypasa plagiogramme Mabille ; AURIVILLIUS, 1927, *in* A. SEITZ, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 246.
Pachypasa plagiogramma Mabille ; COLLIER, 1936, *in* E. STRAND, Lepid. Cat., pars 73, p. 321 (Anhang).
Lasiocampa plagiogramma Mabille ; VIETTE et D. S. FLETCHER, 1968, *Bull. Br. Mus. nat. Hist.* (Ent.), 21 (8), p. 403.

Types. — *truncatum* Walker. Holotype : « Afrique du Sud » (British Museum, N. H.).

plagiogramma Mabille. Lectotype : 1 ♂, « Madagascar » (ex coll. Ch. Oberthür, British Museum, N.H.), choisi par VIETTE et D. S. FLETCHER, 1968, *l. c.*

Grâce à la grande obligeance du British Museum (N.H.), j'ai pu examiner le lectotype mâle du *Lasiocampa plagiogramma* Mabille, ainsi que la femelle qui l'accompagnait. D'autre part, j'ai eu communication d'une femelle provenant du Muséum national de Paris, et portant une étiquette de provenance ainsi libellée : « Bloemfontein 18-I-28 Heiring », ainsi que la mention « *Braura truncata* Walker, A.J.T. Janse det. ».

J'ai pu ainsi constater qu'il y avait complète identité entre la femelle nommée par MABILLE et celle de l'Afrique du Sud. De toutes façons, *Lasiocampa plagiogramma* Mabille est donc un synonyme de *Braura truncata* Walker (*n. syn.*).

Les deux exemplaires de la collection Mabille portent, comme seule indication de provenance, la mention « Madagascar ». Or cette espèce n'a jamais été reprise dans la Grande Ile, malgré les puissants moyens de chasse utilisés au cours des dernières quinze années, et en dépit, également, de ce que les espèces de ce Groupe sont particulièrement bien attirées par les lampes à vapeur de mercure. Il serait quelque peu étonnant, d'autre part, que la capture de cette espèce à Madagascar se soit justement limitée à un mâle et à une femelle.

Enfin, *Br. truncata* est une espèce africaine, très voisine du Genre *Streblote* Hübner (= *Taragama* Moore), groupe dont nous n'avons trouvé aucun représentant à Madagascar.

Il paraît donc assez plausible que l'étiquette « Madagascar » fixée aux exemplaires de MABILLE soit une erreur, et que ces exemplaires proviennent, en fait, d'Afrique du Sud.

En tout cas, il ne me paraît pas possible d'inclure cette espèce dans la faune de Madagascar.

Source : MNHN, Paris

Voici cependant quelle est la description originale de MABILLE :

« Les ailes supérieures du mâle sont étroites, avec le bord externe très oblique et arrondi ; elles sont d'un gris brun, traversées au-delà du milieu sur les nervures par une bande un peu plus foncée que la couleur générale, et rayée par les nervures qui sont épaisses et noires ; cette bande naît à la côte un peu avant l'apex, passe devant l'angle interne pour devenir longitudinale et remonter jusqu'à l'attache de l'aile. L'espace terminal est gris cendré et divisé par une ligne noirâtre, dentée, éclairée de blanchâtre et s'arrêtant au bord interne près de l'angle. La frange est noirâtre, coupée d'une série de petites taches d'un roux clair, les ailes inférieures sont du même roux clair, uniforme en dessus et en dessous ; le disque des supérieures est noirâtre en dessous. La tête, le prothorax et les ptérygodes sont d'un gris cendré, le reste du corps est noirâtre, avec une forte touffe de poils noirs sur le métathorax. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les antennes sont pectinées, jusqu'à la moitié, de très-longues lames grises, diminuant brusquement, en sorte que l'antenne se contourne et ressemble un peu à une corne de bélier.

La ♀ est plus grande que le ♂ ; ses ailes sont plus larges, mais elle ne diffère pas notablement. La bande des ailes supérieures est limitée de chaque côté par une ligne fine, cendrée et dentée. Les antennes sont courtes, minces et brièvement crénelées.

Cette espèce est très voisine de l'*otus* d'Europe, et doit vivre sur des arbres verts. Nous possédons le ♂ et la ♀ qui proviennent du voyage de Goudot, et semblent avoir été obtenus de la chenille.

Madagascar (coll. P. Mabille) ».

Source : MNHN, Paris

Espèce non identifiée

Bombyx sordida Mabille

Bombyx sordida Mabille, 1879, *Bull. Soc. philomat. Paris*, (7) 3, p. 138 (♂, ♀).
Bombyx sordida Mabille ; Mabille, 1880, *Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), p. 312 (« Madagascar, Côte Sud-Ouest, décrit d'après quatre exemplaires rapportés par M. Grandidier »).
Bombyx sordida Mabille ; Butler, 1882, *Cist. Ent.*, 3, pars 26, p. 22.
Bombyx Sordida Mabille ; Saalmüller, 1884, Lepid. v. Madag., 1, p. 236.
Gastromega sordida Mabille ; Aurivillius, 1927, *in* A. Seitz, Gross-Schmett. d. Erde, 14, p. 269.
Gastromega sordida Mabille ; Collier, 1936, *in* E. Strand, Lepid. Cat., pars 73, p. 422 (Anhang).
Bombyx sordida Mabille ; Viette et D. S. Fletcher, 1968, *Bull. Br. Mus. nat. Hist.* (Ent.), 21 (8), p. 403 (types non retrouvés).

Type. — Syntypes : 4 exempl. ♂ et ♀, Madagascar Sud-Ouest (*A. Grandidier*) (lieu de conservation inconnu, ou détruits ?).

Description originale. — « ♂ 70 millim. — ♀ 80 millim.

Mas sordide cervinus ; alae squamis crassis consitae et quasi farinosae. Linea subrufa vix conspicienda e costa procedit margini externo parallela. Alae posticae pallidiores immaculatae ; fimbria pallidior ; subtus alae magis rufae, posticae pallidiores ; earumque discus lineam confusam, rufam semicircularem offert. Corpus concolor. Antennae desunt.

Foemina major, griseo-cervina, linea alarum parum distincta, magis obliqua, antennae filiformes, nigrae.

Madagascar, a Cl. Grandidier, reperta ».

Cette description ne permet pas d'identifier l'espèce de Mabille. Très probablement, il doit s'agir d'une des nombreuses formes ou races locales de *Borocera cajani* A. Vinson, mais rien ne permet de l'affirmer. En particulier, la taille de 70 mm d'envergure, indiquée pour le mâle, est tout à fait déroutante, les plus grands exemplaires connus (forme *gigas* Laj.) dépassant à peine 60 mm : encore s'agit-il d'une forme des hauts plateaux du Centre, alors que les exemplaires du *B. sordida* sont venus du Sud-Ouest de l'Ile. En ce qui concerne les coloris indiqués, c'est la forme *cowani* Butler qui s'en rapprocherait le plus ; c'est aussi celle qui peut se trouver à la rigueur dans la région indiquée ; mais cette forme est bien loin d'atteindre une aussi grande taille.

Par ailleurs, trop de Lasiocampides malgaches portent la ligne oblique transversale pour qu'elle puisse constituer un caractère vraiment distinctif.

Enfin, les « antennes filiformes » des femelles ne correspondent à rien de connu chez les Lasiocampides.

En conséquence, et en l'absence des syntypes non retrouvés, on ne peut que classer le *Bombyx sordida* Mabille comme espèce non identifiée.

A la suite de la description de son *Lebeda cowani* (voir page 177), Butler (1882 : 22) écrit : « Apparently allied to *Bombyx sordida*, of Mabille. »

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

AUTEURS CITES

AURIVILLIUS (Chr.), 1909. — Diagnosen neuer Lepidopteren aus Afrika. (*Ark. f. Zool.*, Bd 5, n° 5, 29 p., 50 fig.).

— 1927. — Lasiocampidae, *in* A. SEITZ, les Macrolépidoptères du Globe, tome 14, signat. 34-36, pp. 265-282, pl. col. h.-t. 29-40. Edit. franç., cabinet ent. Le Moult, Paris.

BOISDUVAL [J.-B. A. DECHAUFOUR DE], 1833. — Faune entomologique de Madagascar, Bourbon et Maurice. Lépidoptères. (*Nouv. Ann. Mus Hist. nat.*, 2, pp. 149-270). Egalement : 122 p., 16 pl. col. h.-t. Libr. encycl. de Roret, Paris.

BRENIÈRE (J.) et DUBOIS (J.), 1965. — Catalogue des Insectes nuisibles aux cultures malgaches, 168 p. Inst. de Rech. agron. de Madagascar, division d'Entomologie agric., document n° 43, Tananarive (document ronéotypé).

BUTLER (A. G.), 1879. — On a collection of *Lepidoptera* from Madagascar. (*Cist. Ent.*, 2, pars 21, pp. 389-394).

— 1882. — Descriptions of new species of *Heterocerous Lepidoptera* from Madagascar. (*Ibid.*, 3 pars 26 pp. 1-27).

COLLENETTE (C. L.), 1956. — A catalogue of the Lymantriidae of Madagascar (Lepidoptera). (*Le Natural. malg.*, 7 (2), (1955), pp. 167-179, 1 pl. phot. h. t., 13 fig).

COLLIER (W. A.), 1936. — Lasiocampidae, *in* E. STRAND, Lepidopterorum Catalogus, pars 73, 484 p. Verl. G. Feller, Neubrandenburg.

CONTE (A.), 1909. — Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie, 6e fascicule, Pinarides. (*Rapp. Laborat. Etud. Soie, Lyon*, 13, (1906-1907), 73 p., 15 pl. h.-t.).

COQUEREL (Ch.) et VINSON (A.), 1863. — Note sur les vers à soie de Madagascar qui pourraient être acclimatés à l'île de la Réunion. (*Bull. Soc. Acclimat. et Hist. nat. de l'Ile de la Réunion*, 1, pp. 16-24, 1 pl. h.-t., 5 fig.).

GRANGEON ([M.]), 1906. — Les vers à soie de Madagascar. Etude sur le landibé. (*L'Agric. prat. des pays chauds, Bull. jardin colon. et jardins d'essai des colon. franç.*, 6e année, 2e sem., nov. 1906, n° 44, pp. 362-369, fig. 1-6 ; déc. 1906, n° 45, pp. 495-502, fig. 7-14).

GUENÉE (A.), 1865. — Lépidoptères de Madagascar, *in* A. VINSON, Voyage à Madagascar au couronnement de Radama II, Annexe F, pp. 25-48, pl. col. h. t. 4-7. Libr. encycl. de Roret, Paris.

GUÉRIN-MÉNEVILLE (F. E.), 1844. — Iconographie du règne animal de G. Cuvier, ou représentation d'après nature de l'une des espèces les plus remarquables et souvent non encore figurées, de chaque genre d'animaux, tome 3 (texte explicatif), signat. 57, pp. 497-512. J. B. Baillière, Paris & Londres.

HERING (M.), 1929. — Alte und neue Lasiocampiden von Afrika im Zoologischen Museum Berlin. (*Mitt. Zool. Mus. in Berlin*, 14 (3/4), pp. 487-499, pl. phot. h.-t. I et II).

KENRICK (G. H.), 1914. — New or little known Heterocera from Madagascar. (*Trans. ent. Soc. London*, 1913, pp. 587-602, pl. col. h.-t. XXXI et XXXII).

KIRBY (W. F.), 1892. — A synonymic Catalogue of Lepidoptera Heterocera (Moths), vol. 1, Sphinges and Bombyces, XII + 951 p. Gurney & Jackson, Londres.

KIRIAKOFF (S. G.), 1969. — Insectes Lépidoptères Notodontidae *in* Faune de Ma-

Source : MNHN, Paris

dagascar, vol. 29, 230 p., 161 fig., 8 pl. phot. h.-t., 84 fig. O.R.S.T.O.M. & C.N.R.S., Paris.

LAJONQUIÈRE (Y. de), 1968. — Description d'un genre nouveau de Lasiocampidae et de son espèce type (*Lep. Lasioc. Gonometinae*). (*Bull. Soc. ent. France*, 73, pp. 68-73, 3 fig., pl. phot. h.-t. 1, 6 fig.).

— 1970 a. — Lépidoptères *Lasiocampidae* récoltés dans le massif du Tsaratanana. (*Mém. de l'O.R.S.T.O.M.*, 37, pp. 167 - 177, pl. phot. h.-t. 14-16, 13 fig.).

— 1970 b. — Description de Lasiocampides nouveaux de Madagascar. (*Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 39e année, pp. 148-153).

LAJONQUIÈRE (Y. de) et VIETTE (P.), 1969. — Le statut de *Borocera bibindandy* Camboué et de *Borocera madinika* Camboué, Lépidoptères Lasiocampidae sericigènes. (*Bull. de Madag.*, nos 277-278, pp. 540-544).

MABILLE (P.), 1880. — Recensement des Lépidoptères hétérocères observés jusqu'à ce jour à Madagascar [suite et fin]. (*Ann. Soc. ent. France*, (5) 9, (1879), pp. 305-348).

PAULIAN (R.), 1951. — Papillons communs de Madagascar, 91 p., 37 pl. (5 col.). Publ. Inst. Rech. scient., Tananarive.

— 1953. — Observations sur les *Boroceras* de Madagascar, Papillons sericigènes. (*Le Natural. malg.*, 5 (1), pp. 69-86, 8 fig.).

— 1961. — La Zoogéographie de Madagascar et des îles voisines *in* Faune de Madagascar, vol. 13, 485 p., 122 fig., 21 pl. phot., h.-t., 2 pl. col., 3 cartes, dépli. et tabl. Publ. Inst. Rech. scient., Tananarive.

PAULIAN (R.) et VIETTE (P.), 1956. — Essai d'un catalogue biologique des Lépidoptères Hétérocères de Tananarive. (*Mém. Inst. scient. Madag.*, (E) 6, pp. 141-281, 114 fig., pl. phot. h.-t. V-XII).

PRUDHOMME (E.), 1905-1906. — La sériculture à Madagascar. Rapport de 1903 (*L'Agric. prat. des pays chauds, Bull. jardin colon. et jardins d'essai des colon. franc.*, 5e année, 1re sem., n° 22, pp. 11-21, 1 phot. ; n° 23, pp. 101-111 ; n° 24, pp. 204-222, fig. et phot. ; n° 25, pp. 311-325, 1 fig. ; n° 26, pp. 389-402, 1 phot. ; n° 27, pp. 480-490, 4 phot. ; 2e sem., n° 28, pp. 50-65, 8 fig. ; n° 29, pp. 109-127, fig. et phot. ; n° 30, pp. 212-229 ; n° 31, pp. 327-340 ; n° 32, pp. 395-403, 1 phot. ; n° 33, pp. 475-491 ; 6e année, 1er sem., n° 34, pp. 52-60. [Ce travail a été publié en un tout sous le titre : La sériculture aux colonies, Etude faite à Madagascar, 219 p., 43 fig., *in* Bibliothèque d'Agriculture coloniale, A. Challamel Edit., Paris 1906. Cinq parties annexes y ont été ajoutées].

SAALMÜLLER (M.) 1891. — Lepidopteren von Madagascar, Zweite Abth. (terminée par L. VON HEYDEN), pp. 249-531, pl. col. h.-t 7-14, fig 99-279. Moritz Diesterweg, Francfort-sur-le-Main.

VIETTE (P.), 1962. — Nouveaux Lasiocampidae de Madagascar (Lep.). (*Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 31e année, pp. 215-227).

— 1963. — Noctuelles Trifides de Madagascar, écologie, biogéographie, morphologie et taxonomie (Lep.) [1re partie]. (*Ann. Soc. ent. France*, 131, (1962), pp. 1-294, fig. 1-183, cartes 1-19, 16 tabl., 9 graph., pl. phot. h.-t. I-X).

VIETTE (P.) et FLETCHER (D. S.), 1968. — The types of Lepidoptera Heterocera described by P. Mabille. (*Bull. Brit. Mus. nat. Hist.* (Ent.), 21 (8), pp. 391-425).

VINSON (Dr A.), 1865. — Voyage à Madagascar au couronnement de Radama II, 575 + 7 p., suivi des Annexes A à F, 5 pl. col. h.-t. [pl. III à VII]. Libr. encycl. de Roret, Paris.

Source : MNHN, Paris

INDEX ALPHABETIQUE

Les noms des nouveaux taxa décrits dans ce volume sont précédés d'un astérisque (*). Les synonymes sont en *italique*.

* abhorrens, 105.
* **Acosmetoptera**, 136.
aerea, 92.
affinis, 86.
albolunatus, 88.
albovirgata, 117.
* anacardia (*Acosm. phela* forme), 139.
Anchirithra, 98.
anomala, 27.
Apatelopterix, 198.
apicimacula, 144.
arenicoloris, 192.
attenuata, 194.
aurantiaca, 79.
* australis, 135.

badia, 166 (♀), 177 (♂).
bibindandy, 187.
Borocera, 171.
bosei, 40.
brunnea (*Lib. jejuna* var.), 177, 183.
* brunnescens (*Lechr. stumpffii* forme), 28.

cadoreli, 81.
cajani, 176, 181.
* **Callopizoma**, 129.
castanea, 177, 184.
celsivolans (*Phoen. merina* forme), 150.
cervicolora, 187.
cervina (*Bor. madagascariensis* forme), 177, 182.
Chrysium, 89.
* **Chionodiptera**, 106.
cinerascens (*Bor. madagascariensis* forme), 177, 183.
* cinnamomea (*Phoen. wintreberti* forme), 161.
cleptis, 113.
Closterothrix, 35.
cowani, 177, 183.

deceptrix, 201.
defecta (*Eur. nigraluna* forme), 65.
diabolus, 53.
* **Diaphoromorpha**, 132.

echinata, 22.
* ecpluta, 142.
Endacantha, 113.
* **Eupagopteryx**, 85.
Europtera, 65.
* exhausta (*Ochr. opulenta* forme), 79.

ferox, 205.
fulgurita, 84.
fulvipuncta, 51.
funebris, 53.

gambeyi, 38.
Gastromega, 165.
* gigas (*Bor. cajani* forme), 178, 184.
Glocia, 95.
goliath, 49.
GONOMETINAE, 62.
goudoti, 55.
graphiptera, 22.
* griveaudi, 154.
GROUPE I, 65.
GROUPE I bis, 102.
GROUPE II, 118.
GROUPE II bis, 198.
gueneana, 72.

* herbuloti, 155.
hova, 110.

* imerinensis (*Bor. nigricornis* forme), 175.
* impunctata (*Bor. mimus* forme), 190.
insignis, 99.
insularis, 56.

jejuna, 177.
johannae, 34.

Lamprantaugia, 69.
LASIOCAMPINAE, 25.
Lechriolepis, 25.
* legrasi, 196.
leonina, 47.
Lerodes, 83.
Libethra, 171.
livens, 91.
* lunigera (*Phoen. wintreberti* forme), 161.

Source : MNHN, Paris

madagascariensis, 186.
madinika, 96.
MALACOSOMATINAE, 17.
Malacostola, 121.
malagassy, 59.
malgassica, 129.
marginepunctata, 191.
* mediodiluta, 127.
* **Melopla**, 102.
meloui, 203.
meridionalis, 61.
merina, 149.
mesembrinus, 89.
* micans, 131.
* mimus, 189.
minuta, 94.
moka, 115.
mollis, 122.
* monsarrati (*Bor. cajani* forme), 178, 183.
monticola, 72.
* mutata, 126.

Napta, 95.
nepos, 80.
* nicagramma (*Anch. insignis* forme), 100.
nicotiana, 116.
nigraluna, 65.
* nigricornis, 174.
* nigrosignata, 20.
nigrosparsata, 42.
nitens, 72.
* nitescens, 151.
* nivea, 107.
* nubenda, 146.

Ochanella, 109.
ochlera, 47.
ochracea, 103.
Ochrochroma, 75.
Odontocheilopteryx, 58.
olivacea, 167.
* opima (*Eur. punctillata* forme), 67.
opulenta, 78.
orientalis, 24.

* pandani, 68.
parvinota, 156.
* parvula (*Eup. affinis* forme), 87.
pauliani, 27.
pelias, 191.
pentheter, 203.
perineti, 21.
* phela, 139.
phenax, 199.
* **Phoberopsis**, 204.
Phoenicladocera, 147.
plagiogramma, 207.
pratti (Lechriolepis), 31.
pratti (*Raphipeza*), 19.
Protogenes, 25.
* psara, 123.
* **Pseudoborocera**, 195.
* pumilio, 135.
punctifera, 191.
punctillata, 65.

raharizoninai, 143.
ramdimby, 32.
Raphipeza, 17.
* robusta, 170.

secernenda, 46.
* serrata, 125.
serratilinea, 96.
serta, 94.
seyrigi, 77.
signata (*Bor. madagascariensis* forme), 177, 183.
sikorae, 44.
simplex, 76.
sogai, 140.
solida, 96.
sordida, 209.
* sorex (*Clost. sikorae* forme), 45.
sparsipuncta, 104.
stumpffii, 27.
Sunnepha, 90.
syringa, 116.

tamatavae, 70.
tamsi, 133.
tapiae, 30.
* terranea (*Phoen. turtur* forme), 165.
* torrefacta, 126.
totaviridis, 29.
* toulgoeti, 157.
Trabaloides, 25.
truncata, 207.
tsaratanensis, 112.
turbata, 18.
* turtur, 164.

viettei (Anchirithra), 101.
viettei (Phoenicladocera), 159.
virginalis, 108.
vulpicolor, 152.

* wintreberti, 160.

* xanthogramma, 162.

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NAT.

Source : MNHN, Paris

PLANCHES

Source : MNHN, Paris

PLANCHES

Indications
concernant les planches photographiques

Par le fait des nécessités de mise en page, la représentation des imagos est légèrement inférieure (de 3,5 à 6,5 %) à la grandeur réelle des sujets.

Les genitalia ♂ sont grossis d'environ 11,5 fois, les genitalia ♀ environ 7 fois.

Les initiales E., C., O., S. correspondent aux zones nommées par les botanistes : « Domaine de l'Est », « Domaine du Centre », « Domaine de l'Ouest », « Domaine du Sud ».

Quand l'imago et les genitalia d'un même exemplaire sont reproduits, une indication « genit. fig. ... » et « imago fig. ... » renvoie de l'un à l'autre. — Si ce sont deux exemplaires différents qui ont fourni les deux images, ces mentions n'existent pas.

Les indications de provenance ne sont données que d'une façon succincte dans les légendes des planches : on retrouvera facilement les données complémentaires dans le texte correspondant à l'espèce.

Les microphotographies des armures génitales ♂ et ♀ (planches XII à XXVIII) ont été exécutées au Laboratoire de Biologie animale B de l'Université de Bordeaux I.

Source : MNHN, Paris

Planche I

Imagos : 3,44 %

Genre *Raphipeza* Butler

1 - ♂ *Raph. turbata* Butler, Sambirano.
2 - ♂ — *graphiptera* (Saalmüller), N., massif du Tsaratanana.
3 - ♂ — *orientalis* Viette, E., environs de Périnet (genit. fig. 171).
4 - ♂ — *perinetti* Viette, E., environs de Périnet.

Genre *Lechriolepis* Butler

5 - ♂ *Lechr. ramdimby* Viette, E., Fanovano.
6 - ♂ — *johannae* Y. de Lajonquière, holotype, E., route d'Anosibe (genit. fig. 177).
7 - ♂ — *pratti* (Kenrick), E., environs de Périnet.
8 - ♂ — *tapiae* Y. de Lajonquière, holotype, C., Ambositra (genit. fig. 174).
9 - ♂ — *stumpffii* (Saalmüller), O., forêt de Befasy.

Genre *Closterothrix* Mabille

10 - ♂ *Clost. goliath* (Viette), holotype, E., Midongy du Sud.
11 - ♂ — *secernenda* Y. de Lajonquière, holotype, O., forêt d'Andranovory.
12 - ♂ — *sikorae* Aurivillius, O., forêt d'Andranovory (genit. fig. 180).
13 - ♂ — *sikorae* forme *sorex* nov., C., massif de l'Ankaratra.
14 - ♂ — *nigrosparsata* Viette, N., Diégo-Suarez.
15 - ♂ — *gambeyi* Mabille, N., montagne d'Ambre.
16 - ♂ — *fulvipuncta* Viette, E., Italaviana (genit. fig. 183).
17 - ♂ — *leonina* Butler, C., Ankazobe (genit. fig. 185).

Source : MNHN, Paris

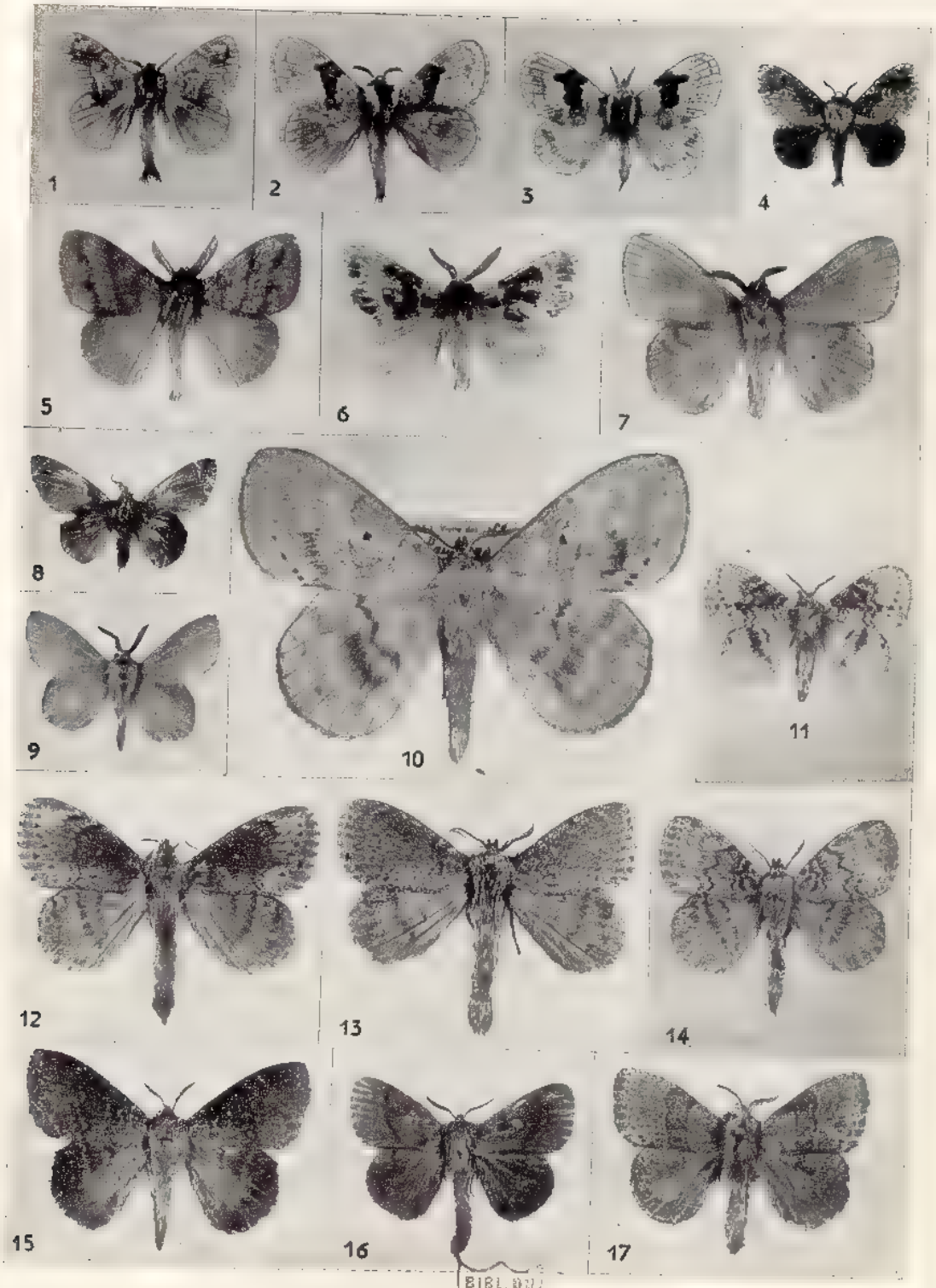

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Planche II

IMAGOS : réduction 3,44 %

Genre *Closterothryx* Mabille

18 - ♂ *Clost. diabolus* E.M. Hering, type, N., Diégo-Suarez (genit. fig. 187).
19 - ♂ — *goudoti* Viette, E., district d'Ifanadiana.
20 - ♂ — *funebris* Y. de Lajonquière, N., massif du Tsaratanana.
21 - ♂ — *insularis* Viette, C., forêt d'Ankafina.

Genre *Odontocheilopterix* Mabille

22 - ♂ *Odont. malagassy* Viette, E., Ampitameloka (genit. fig. 191).
26 - ♂ — *meridionalis* Viette, S., Sept-Lacs, Tuléar.

Genre *Europtera* Y. de Lajonquière

24 - ♂ *Europt. punctillata* (Saalmüller), E., environs de Périnet.
25 - ♂ — — forme *nigraluna* Y. de Lajonquière, holotype, N., massif du Tsaratanana.

Genre *Melopla* nov.

23 - ♂ *Mel. sparsipuncta* (Viette), O., forêt d'Antsingy.
27 - ♂ — *ochracea* (Viette), O., Ankarafantsika.

Genre *Lamprantaugia* Y. de Lajonquière

28 - ♂ *Lampr. tamatavae* (Guenée), E., Ampitameloka, route d'Anosibe.
29 - ♂ — *gueneana* (Mabille), C., massif de l'Ankaratra.

Genre *Ochrochroma* Y. de Lajonquière

30 - ♂ *Ochr. simplex* (Aurivillius), type, N., Diégo-Suarez (genit. fig. 206).
31 - ♂ — *aurantiaca* (Viette), O., Ankarafantsika (genit. fig. 204).
32 - ♂ — *opulenta* Y. de Lajonquière, N., Diégo-Suarez.

Source : MNHN, Paris

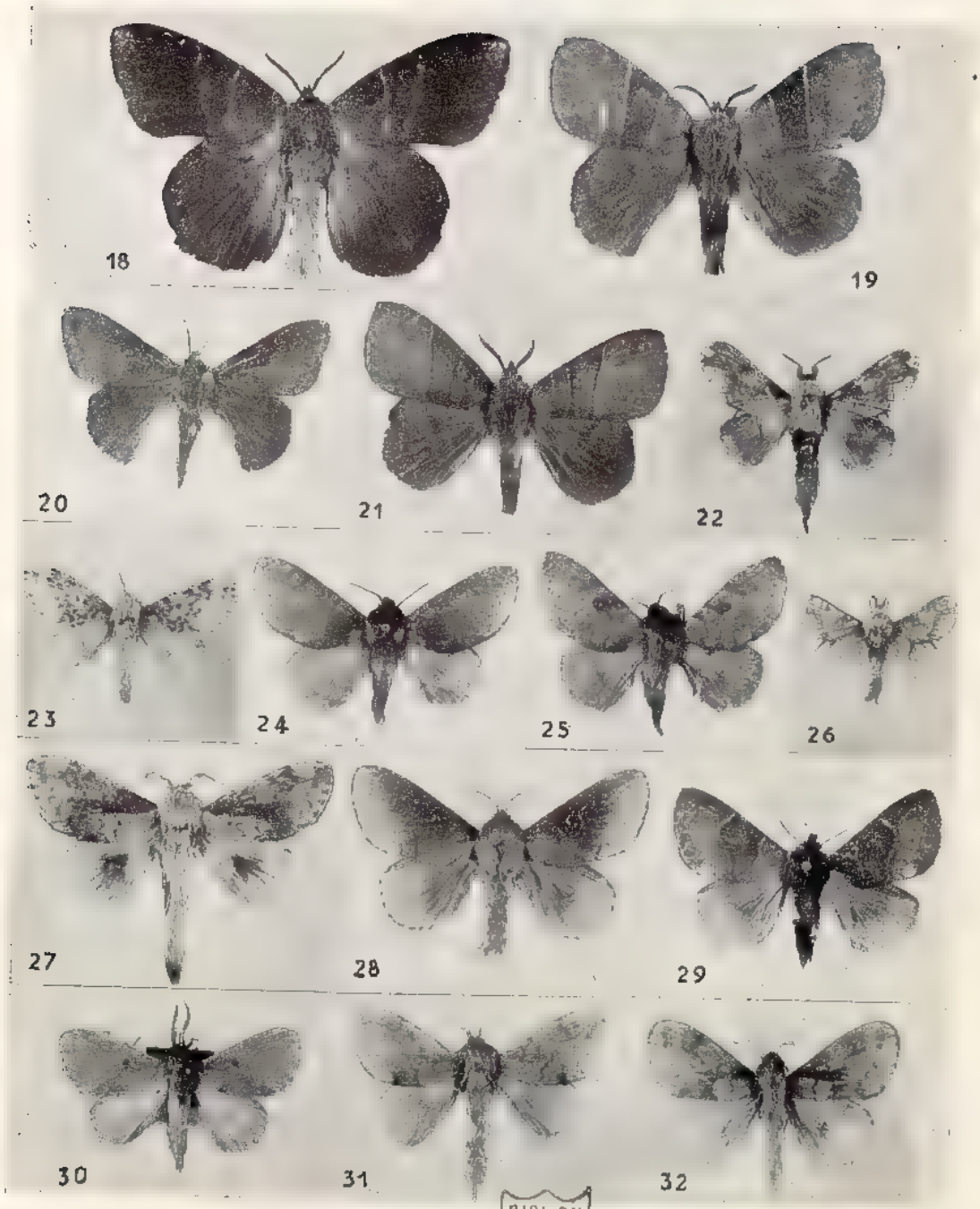

BIBL. DU MUSÉUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Planche III

IMAGOS : réduction 3,44 %

Genre *Ochrochroma* Y. de Lajonquière

33 - ♂ *Ochr. nepos* Y. de Lajonquière, holotype, O., forêt Antsingy.
34 - ♂ — *cadoreli* Y. de Lajonquière, holotype, C., Ambohitantely (genit. fig. 207).
35 - ♂ — *seyrigi* Y. de Lajonquière, holotype, S., Bekily.

Genre *Eupagopteryx* nov.

36 - ♂ *Eupag. affinis* (Aurivillius), S., Bekily.
40 - ♂ — *affinis* forme *parvula* nov., holotype, O., Morondava (genit. fig. 200).
39 - ♂ — *albolunatus* (Kenrick), E., environs de Périnet.

Genre *Lerodes* Saalmüller

37 - ♂ *Ler. fulgurita* Saalmüller, O., Lambomakandro.

Genre *Chrysium* Y. de Lajonquière

38 - ♂ *Chrys. mesembrinus* Y. de Lajonquière, holotype, S., plateau Mahafaly (genit. fig. 201).

Genre *Napta* Guenée

41 - ♂ *Napta serratilinea* Guenée, forme *solida* (Saalmüller,) C., Fianarantsoa.

Genre *Sunnepha* Y. de Lajonquière

42 - ♂ *Sunn. livens* Y. de Lajonquière, holotype, O., forêt de Befasy (genit. fig. 209).
43 - ♂ — *aerea* Y. de Lajonquière, holotype, N., montagne des Français.
44 - ♂ — *minuta* Y. de Lajonquière, holotype, O., forêt d'Andranomena (genit. fig. 210).
(♂ *Sunn. serta* Y. de Lajonquière, holotype : voir pl. XI, fig. 164.)

Genre *Anchirithra* Butler

45 - ♂ *Anch. insignis* Butler, forme *nicagramma* nov., holotype, N., forêt d'Analamerana.
48 - ♂ — *viettei* Y. de Lajonquière, holotype [E., Tamatave].

Genre *Chionodiptera* nov.

46 - ♂ *Chion. virginalis* (Viette), S., district de Tuléar (genit. fig. 214).
47 - ♂ — *nivea* n. sp., S., Behara.

Genre *Endacantha* Y. de Lajonquière

49 - ♂ *Endac. cleptis* (E.M. Hering), C., Ankazobe.
52 - ♂ — *moka* Y. de Lajonquière, holotype, C., Bekily (genit. fig. 218).
53 - ♂ — *albovirgata* Y. de Lajonquière, holotype, N., district Diégo-Suarez (genit. fig. 219).

Genre *Ochanella* Aurivillius

50 - ♂ *Ochan. hova* (Butler), E., massif du Marojejy.
51 - ♂ — *hova tsaratanensis* Y. de Lajonquière, holotype, N., massif du Tsaratanana.

Genre *Malacostola* Y. de Lajonquière

54 - ♂ *Malac. mollis* Y. de Lajonquière, holotype, N., massif du Tsaratanana.
55 - ♂ — *psara* n. sp., holotype, C., massif de l'Ankaratra.
56 - ♂ — *torrefacta* n. sp., holotype, E., massif du Marojejy (genit. fig. 224).
(Pour mémoire : ♀ *Malac. serrata* n. sp., holotype, imago fig. 126.)

Source : MNHN, Paris

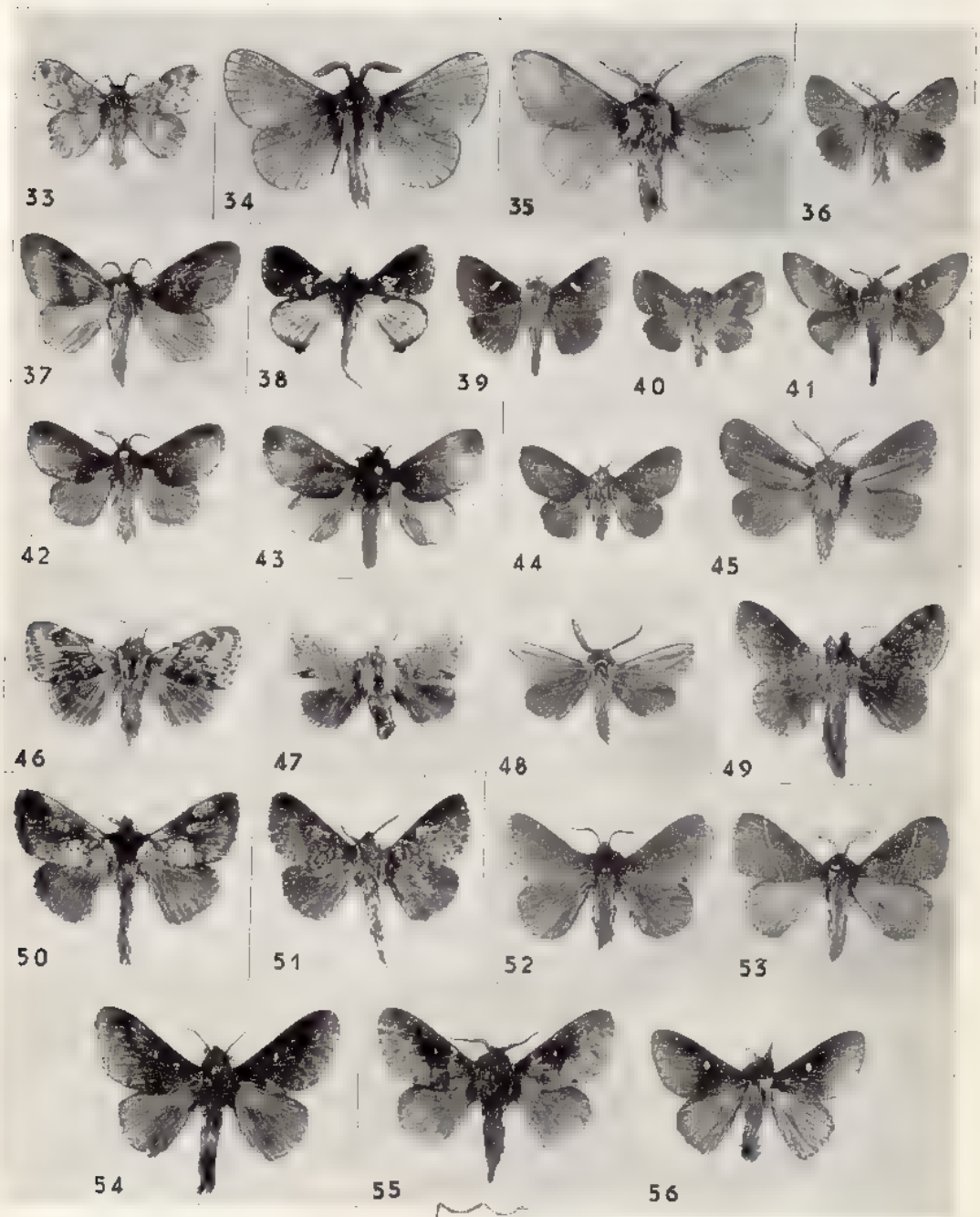

BIBL. MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Planche IV

IMAGOS : réduction 6,66 %

Genre *Callopizoma* nov.

57 - ♂ *Callop. micans* n. sp., E., route de Lakato.

Genre *Diaphoromorpha* nov.

58 - ♂ *Diaph. tamsi* (Viette), C., Tananarive.
59 - ♂ — *pumilio* n. sp., holotype, O., forêt d'Andranovory (genit. fig. 223).

Genre *Acosmetoptera* nov.

60 - ♂ *Acosm. apicimacula* (Y. de Lajonquière), holotype, C., Andranotobaka.
67 - ♂ — *raharizoninai* (Y. de Lajonquière), holotype, N., massif du Tsaratanana.

Genre *Phoenicladocera* Y. de Lajonquière

61 - ♂ *Phoen. merina* Y. de Lajonquière, holotype, N., massif du Tsaratanana.
62 - ♂ — *m. celsivolans* Y. de Lajonquière, C., massif de l'Ankaratra.
63 - ♂ — *toulgoeti* n. sp., N., massif du Tsaratanana (genit. fig. 234).
64 - ♂ — *herbuloti* n. sp., holotype, E., Andranomalaza.
65 - ♂ — *parvinota* (E.M. Hering), lectotype, « Madagascar » (genit. fig. 235).
66 - ♂ — *vulpicolor* (Kenrick), C., massif de l'Ankaratra.
68 - ♂ — *griveaudi* n. sp., holotype, E., Ampitameloka (genit. fig. 238).
69 - ♂ — *viettei* Y. de Lajonquière, holotype, N., massif du Tsaratanana.
70 - ♂ — *wintreberti* n. sp., holotype, C., Ampolomita.
71 - ♂ — *wintreberti* forme *lunigera* nov., holotype, C., Ampolomita (genit. fig. 239).
72 - ♂ — *nitescens* n. sp., holotype, N., col du Bekaka.
73 - ♂ — *xanthogramma* n. sp., holotype, E. Ankasoka.

Genre *Gastromega* Saalmüller

74 - ♂ *Gastr. badia* Saalmüller, E., environs de Périnet.
75 - ♂ — *robusta* n. sp., holotype, N., montagne d'Ambre (genit. fig. 245).

Source : MNHN, Paris

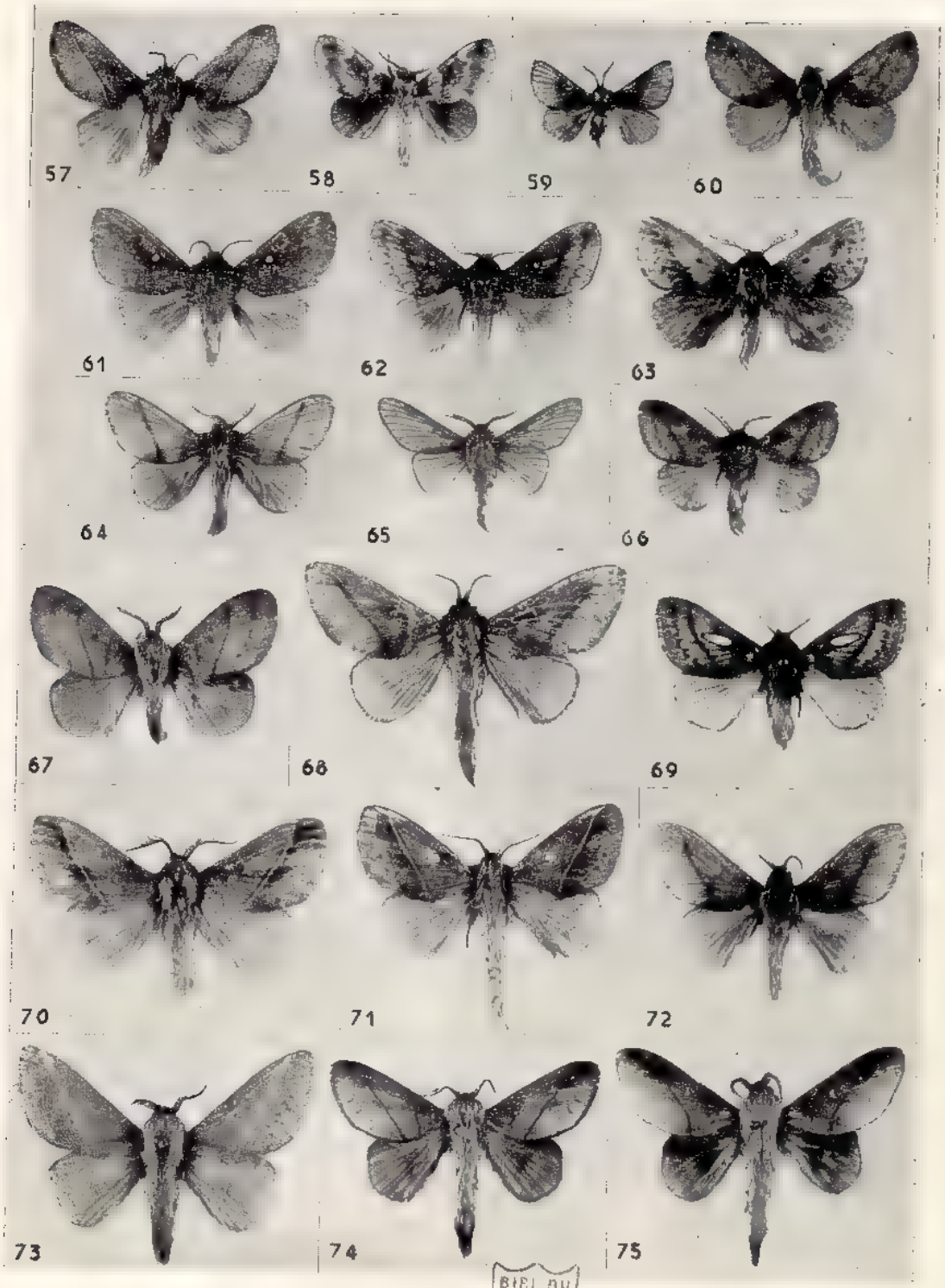

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Planche V

IMAGOS : réduction 6,66 %

Genre *Acosmetoptera* nov.

76 - ♂ *Acosmet. phela* n. sp., holotype, E., environs de Périnet (genit. fig. 227).
77 - ♂ — — — E., environs de Périnet (genit. fig. 228).
78 - ♂ — *sogai* n. sp., C., environs d'Ambohimahasoa.
79 - ♂ — *ecpluta* n. sp., holotype, N., forêt d'Analamerana (genit. fig. 230).

Genre *Phoenicladocera* Y. de Lajonquière

80 - ♂ *Phoen. turtur* n. sp., S., plateau Mahafaly (genit. fig. 242).

Genre *Borocera* Boisduval

81 - ♂ *Bor. nigricornis* n. sp., holotype, C., massif de l'Ankaratra.
82 - ♂ — *cajani* forme *cowani* Butler, S., Tongobory (genit. fig. 251).
83 - ♂ — — forme *castanea* Aurivillius, O., Ankarafantsika.
84 - ♂ — — — — — S., environs de Tuléar.
85 - ♂ — *cajani* A. Vinson, C., Tananarive (genit. fig. 249).
86 - ♂ — — forme *cervina* Aurivillius, type, « Madagascar ».
87 - ♂ — — forme *cinerascens* Aurivillius, type, « Madagascar ».
88 - ♂ — *madagascariensis* Boisduval, E., Maroantsetra (genit. fig. 248).
89 - ♂ — *marginepunctata* Guérin, C., environs de Tananarive (genit. fig. 253).
90 - ♂ — *mimus* forme *impunctata* nov., holotype, O., Ankarafantsika.

Source : MNHN, Paris

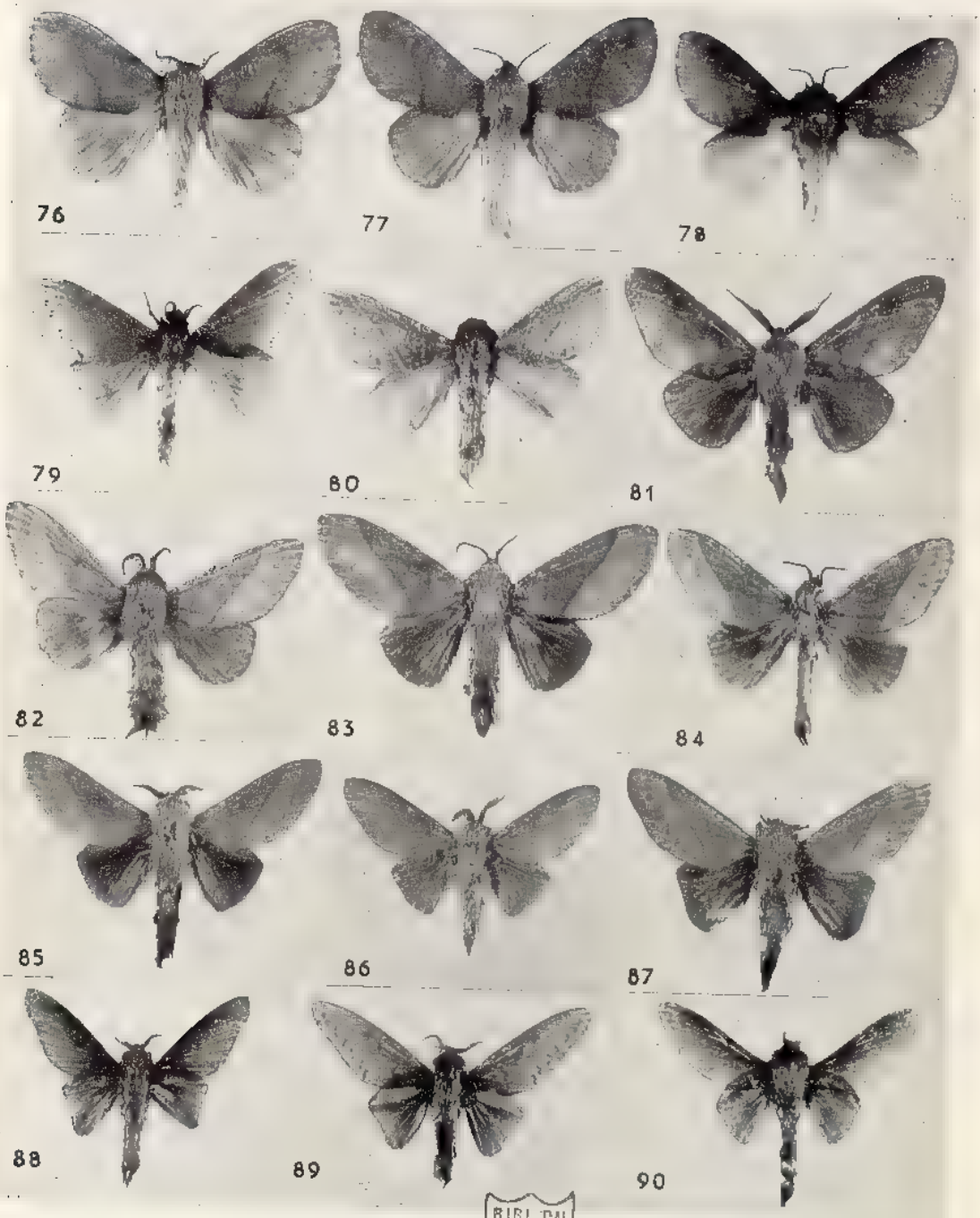

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Planche VI

IMAGOS : réduction 6,66 %

Genre *Borocera* Boisduval

91 - ♂ *Bor. mimus* n. sp., holotype, N., montagne d'Ambre (genit. fig. 254).
93 - ♂ — *attenuata* (Kenrick), E., route d'Anosibe.

Genre *Melopla* nov.

92 - ♂ *Mel. abhorrens* n. sp., holotype, O., Ankarafantsika (genit. fig. 256).

Genre *Apatelopteryx* Y. de Lajonquière

94 - ♂ *Apat. phenax* Y. de Lajonquière, holotype, C., forêt d'Ankafina.
95 - ♂ — *deceptrix* (Kenrick), E., route de Lakato.
96 - ♂ — *pentheter* Y. de Lajonquière, N., Diégo-Suarez (genit. fig. 259).

Genre *Pseudoborocera* nov.

97 - ♂ *Pseudob. legrasi* n. sp., holotype, S., Tongobory (genit. fig. 257).

Genre *Phoberopsis* nov.

98 - ♂ *Phob. ferox* (Kenrick), E., route d'Anosibe.

Genre *Closterothryx* Mabille

99 - ♂ *Clost. bosei* (Saalmüller), E., Ile Sainte-Marie.

Genre *Raphipeza* Butler

100 - ♀ *Raph. turbata* Butler, E., route d'Anosibe.
101 - ♀ — *graphiptera* (Saalmüller), O., forêt d'Andranomena.
103 - ♀ — *orientalis* Viette, E., environs de Périnet (genit. fig. 264).

Genre *Lechriolepis* Butler

102 - ♀ *Lechr. tapiae* n. sp., allotype, C., Ambositra (genit. fig. 266).
104 - ♀ — *stumpffii* (Saalmüller), O., Ankarafantsika.

Source : MNHN, Paris

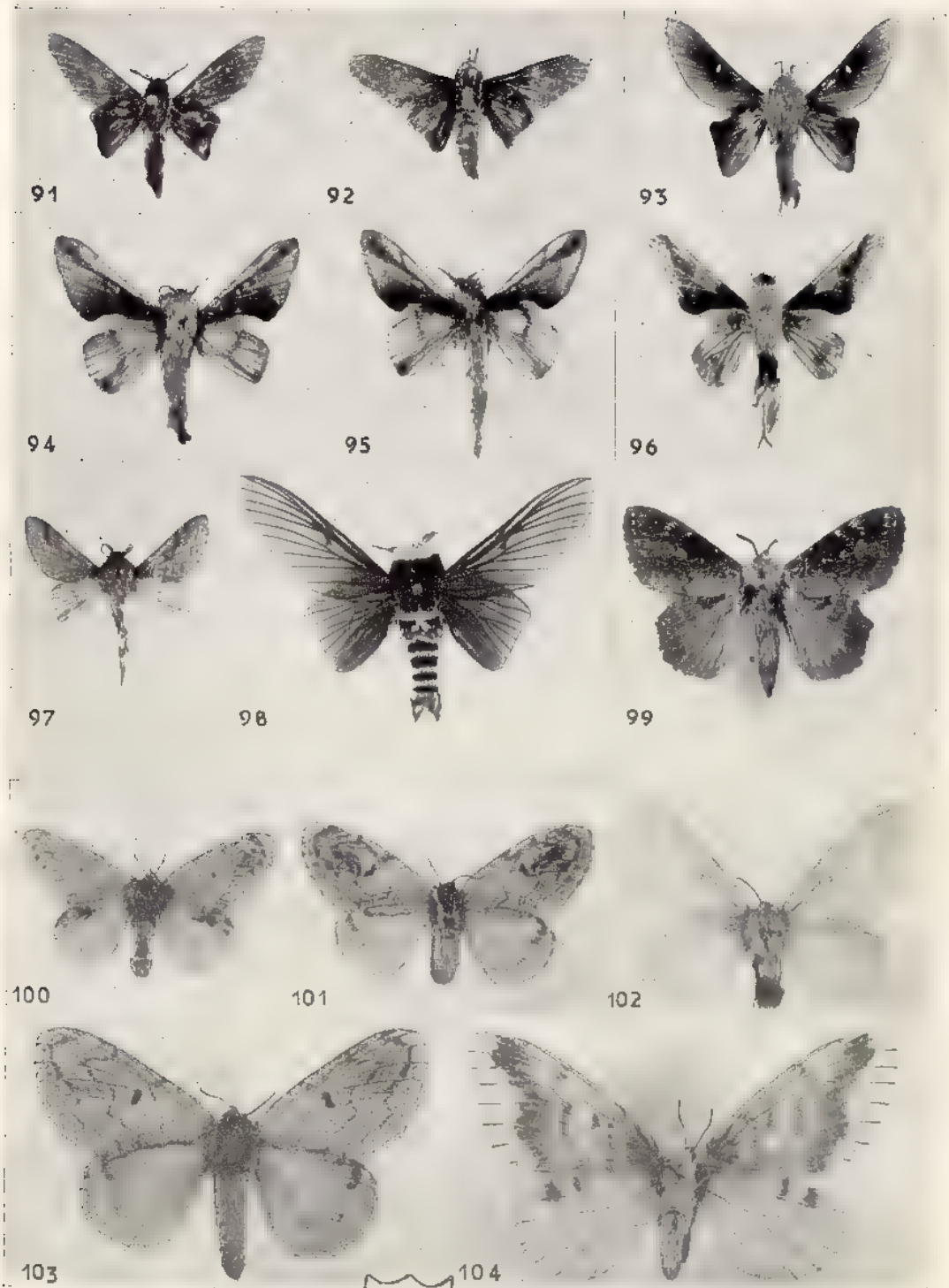

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NAT. R.

Source : MNHN, Paris

Planche VII

IMAGOS : réduction 3,44 %

Genre *Lechriolepis* Butler

105 - ♀ *Lechr. ramdimby* Viette, E., Réserve naturelle intégrale XII.
107 - ♀ — *pratti* (Kenrick). C., route d'Anosibe (genit. fig. 269).

Genre *Closterothryx* Mabille

106 - ♀ *Clost. gambeyi* Mabille, C., Tsaramainiandro.
108 - ♀ — *bosei* (Saalmüller), E., Nosivola (genit. fig. 272).
109 - ♀ — *sikorae* Aurivillius, type, E., Fort-Dauphin (genit. fig. 277).
110 - ♀ — *nigrosparsata* Viette, O., Ankarafantsika (genit. fig. 273).
111 - ♀ — *secernenda* Y. de Lajonquière, allotype, O., forêt d'Andranovory.
114 - ♀ — *leonina* Butler, C., Imerina (genit. fig. 275).

Genre *Odontocheilopterix* Mabille

112 - ♀ *Odont. malagassy* Viette, N., montagne d'Ambre (genit. fig. 278).
113 - ♀ — *meridionalis* Viette, O., Ankarafantsika (genit. fig. 279).

Genre *Melopla* nov.

115 - ♀ *Mel. ochracea* (Viette), O., forêt de Lambomakandro (genit. fig. 286).

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSÉUM D'HIST. NAT. PARIS

Source : MNHN, Paris

Planche VIII

IMAGOS : réduction 6,66 %

Genre *Ochrochroma* nov.

116 - ♀ (?) *Ochr. cadoreli* Y. de Lajonquière, C., Ambositra.
117 - ♀ *Ochr. opulenta* Y. de Lajonquière, O., forêt d'Andranovory (genit. fig. 283).
118 - ♀ — *aurantiaca* (Viette), C., Ankarafantsika (genit. fig. 284).

Genre *Eupagopteryx* nov.

119 - ♀ *Eupag. affinis* (Aurivillius), C., Bekily.

Genre *Anchirithra* Butler

120 - ♀ *Anch. insignis* Butler, C., Tananarive.

Genre *Chionodiptera* nov.

121 - ♀ *Chion. nivea* n. sp., allotype, S., plateau Mahafaly (genit. fig. 330).

Genre *Sunnepha* Y. de Lajonquière

122 - ♀ *Sunn. livens* Y. de Lajonquière, allotype, O., forêt de Befasy.

Genre *Napta* Guenée

123 - ♀ *Napta serratilinea* Guenée, C., Tananarive.

Genre *Malacostola* Y. de Lajonquière

124 - ♀ *Malac. mollis* Y. de Lajonquière, allotype, N., montagne d'Ambre (genit. fig. 295).
125 - ♀ — *psara* n. sp., allotype, C., massif de l'Ankaratra.
126 - ♀ — *serrata* n. sp., holotype, E., Midongy du Sud (genit. fig. 297).
127 - ♀ — *mutata* n. sp., holotype, N., massif du Tsaratanana (genit. fig. 288).

Genre *Diaphoromorpha* nov.

128 - ♀ *Diaph. pumilio* n. sp., S., Amboasary.
129 - ♀ — *tamsi* (Viette), C., Bekily.

Genre *Callopizoma* nov.

130 - ♀ *Callop. malgassica* (Kenrick), E., route d'Anosibe.
131 - ♀ — *nubenda* n. sp., holotype, C., Tananarive.

Source : MNHN, Paris

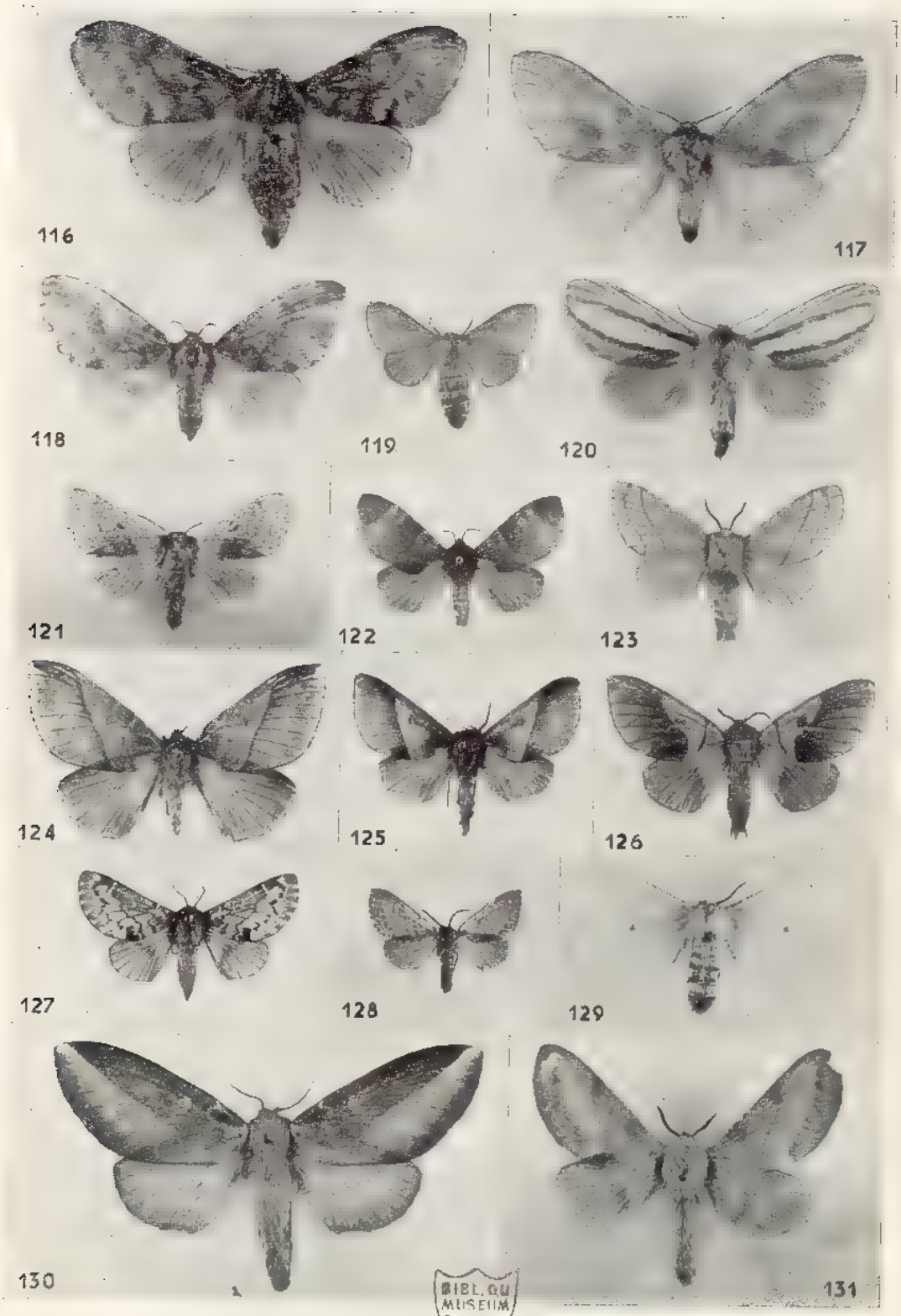

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Planche IX

IMAGOS : réduction 5,33 %

Genre *Phoenicladocera* Y. de Lajonquière

132 - ♀ *Phoen. merina* Y. de Lajonquière, allotype, C., La Mandraka.
133 - ♀ — *vulpicolor* (Kenrick), E., Ankasoka.
134 - ♀ — *viettei* Y. de Lajonquière, allotype, N., massif du Tsaratanana (genit. fig. 308).
135 - ♀ — *toulgoetti* n. sp., allotype, E., Marojejy-Ouest (genit. fig. 304).
137 - ♀ — *griveaudi* n. sp., allotype, E., Ampitameloka.
138 - ♀ — *herbuloti* n. sp., allotype, E., Andranomalaza (genit. fig. 305).
140 - ♀ — *xanthogramma* n. sp., allotype, C., Andranotobaka (genit. fig. 312)
141 - ♀ — *wintreberti* n. sp., allotype, C., Ampolomita.
142 - ♀ — *nitescens* n. sp., E., Ampitameloka.

Genre *Acosmetoptera* nov.

136 - ♀ *Acosm. raharizoninai* (Y. de Lajonquière), allotype, N., massif du Tsaratanana.
139 - ♀ — *apicimacula* (Y. de Lajonquière), N., massif du Tsaratanana (genit. fig. 311).

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Planche X

IMAGOS : réduction 5,33 %

Genre *Gastromega* Saalmüller

143 - ♀ *Gastr. badia* Saalmüller, E., route d'Anosibe (genit. fig. 318).
145 - ♀ — — — E., Ampitameloka (genit. fig. 316).

Genre *Borocera* Boisduval

144 - ♀ *Bor. marginepunctata* Guérin, E., Ampitameloka.
146 - ♀ — *madagascariensis* Boisduval, E., Maroantsetra (genit. fig. 323).
148 - ♀ — — — (lectotype de *Bor. bibindandy* Camboué), E., « race du littoral ».
149 - ♀ — *nigricornis* n. sp., E., environs de Périnet.
150 - ♀ — *cajani* A. Vinson, C., Ambositra (genit. fig. 324).
151 - ♀ — — — forme *castanea* Aurivillius, O., Ankarafantsika.
152 - ♀ — — — (« N° 701 (1), *B. bibindandy* de l'Intérieur » *R.P. Camboué*), C., Tananarive.

Genre *Phoenicladocera* Y. de Lajonquière

147 - ♀ *Phoen. turtur* n. sp., allotype, S., plateau Mahafaly (genit. fig. 314).

Source : MNHN, Paris

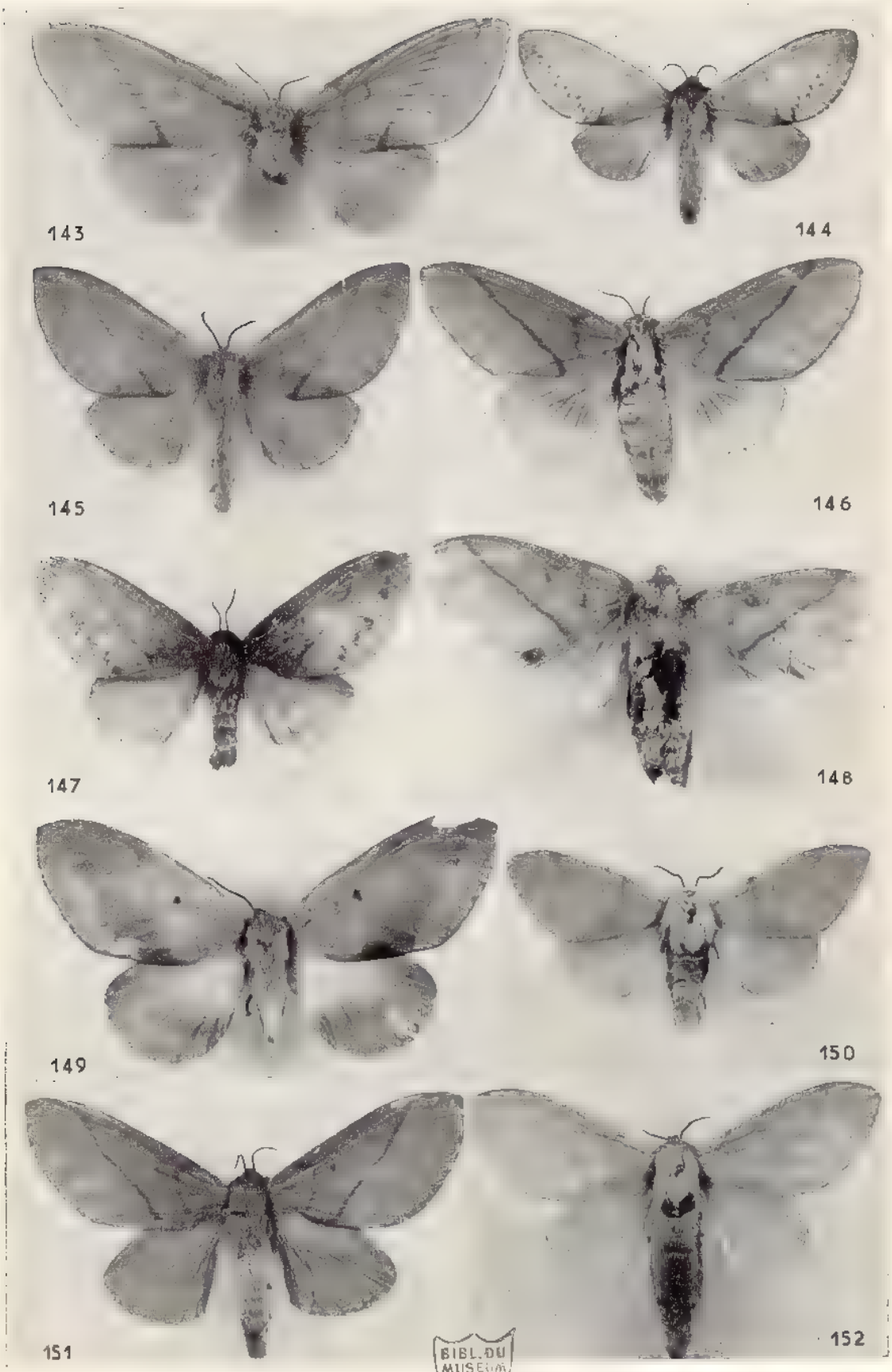

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Planche XI

IMAGOS : réduction 6,04 % ANTENNES, gross × 8

Genre *Acosmetoptera* nov.

153 - ♀ *Acosm. phela* n. sp., E., Andranomalaza (genit fig. 301).
154 - ♀ — *sogai* (Y. de Lajonquière), C., environs d'Ambohimahasoa (genit. fig. 302).

Genre *Borocera* Boisduval

155 - ♀ *Bor. mimus* n. sp., allotype, N., montagne d'Ambre (genit. fig. 319).
159 - ♂ — *cajani* A. Vin. forme *gigas* nov., holotype, C., Analavory (genit. fig. 250).
160 - ♀ — *attenuata* (Kenrick), E., Périnet (genit. fig. 328).
168 - Antenne droite de *Bor. cajani* A. Vinson ♂, N., Nosy Be.

Genre *Pseudoborocera* nov.

156 - ♀ *Pseudob. legrasi* n. sp., allotype, N., Diégo-Suarez (genit. fig. 321).

Genre *Apatelopteryx* Y. de Lajonquière

157 - ♀ *Apat. phenax* Y. de Lajonquière, C., forêt Tsafaridy (genit. fig. 320).

Genre *Lamprantaugia* Y. de Lajonquière

158 - ♀ *Lampr. tamatavae* (Guenée), E., Périnet (genit. fig. 281).
163 - ♀ — *gueneana* (Mabille), néotype, C., Ampolomita (genit. fig. 282).
167 - Antenne droite de *Lampr. gueneana* (Mabille) ♂, E., massif du Marojejy.

Genre *Lechriolepis* Butler

161 - ♂ *Lechr. stumpffii* Saalmüller, forme *totaviridis* nov., holotype, S., environs de Tuléar.
165 - ♀ (?) — *johannae* Y. de Lajonquière, C., Analavory (genit. fig. 267).

Genre *Diaphoromorpha* nov.

162 - ♂ *Diaph. tamsi australis* n. subsp., holotype, S., 14 km sud de Beloha.

Genre *Sunnepha* Y. de Lajonquière

164 - ♂ *Sunn. serta* Y. de Lajonquière, holotype, S., environs de Tranoroa (genit. fig. 329).

Genre *Closterothryx* Mabille

166 - ♂ *Clost. secernenda* Y. de Lajonquière, O., forêt d'Andranovory.

Source : MNHN, Paris

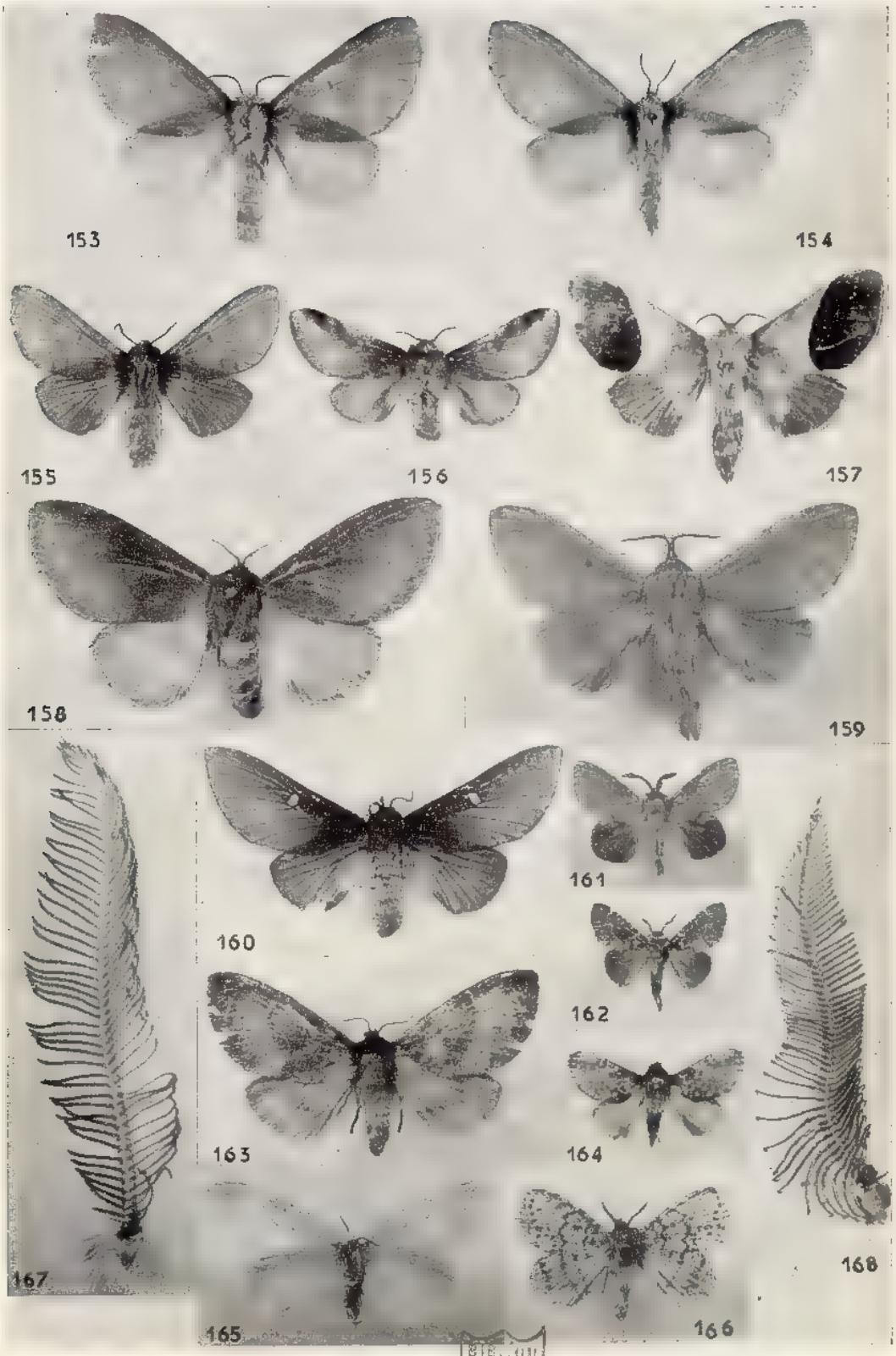

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Planche XII

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Raphipeza* Butler

169 - ♂ *Raph. turbata* Butler, E. route d'Anosibe.
170 - ♂ — *graphiptera* (Saalmüller), N., massif du Tsaratanana.
171 - ♂ — *orientalis* Viette, E., environs de Périnet (imago fig. 3).
172 - ♂ — *perineti* Viette, E., Italaviana.

Genre *Lechriolepis* Butler

173 - ♂ *Lechr. stumpffii* (Saalmüller), forme *brunescens* nov., O., Ankarafantsika.
174 - ♂ — *tapiae* Y. de Lajonquière, holotype, C., Ambositra (imago fig. 8).
175 - ♂ — *pratti* (Kenrick), C., La Mandraka.
176 - ♂ — *ramdimby* Viette, E., Midongy du Sud.
177 - ♂ — *johannae* Y. de Lajonquière, holotype, E., route d'Anosibe (imago fig. 6).

Genre *Closterothryx* Mabille

178 - ♂ *Clost. nigrosparsata* Viette, N., Diégo-Suarez.
179 - ♂ — *bosei* (Saalmüller), O., Nosy Be.
180 - ♂ — *sikorae* Aurivillius, O., forêt d'Andranovory (imago fig. 12).
181 - ♂ — *secernenda* Y. de Lajonquière, O., forêt d'Andranovory.
182 - ♂ — *gambeyi* Mabille, N., montagne d'Ambre.

Source : MNHN, Paris

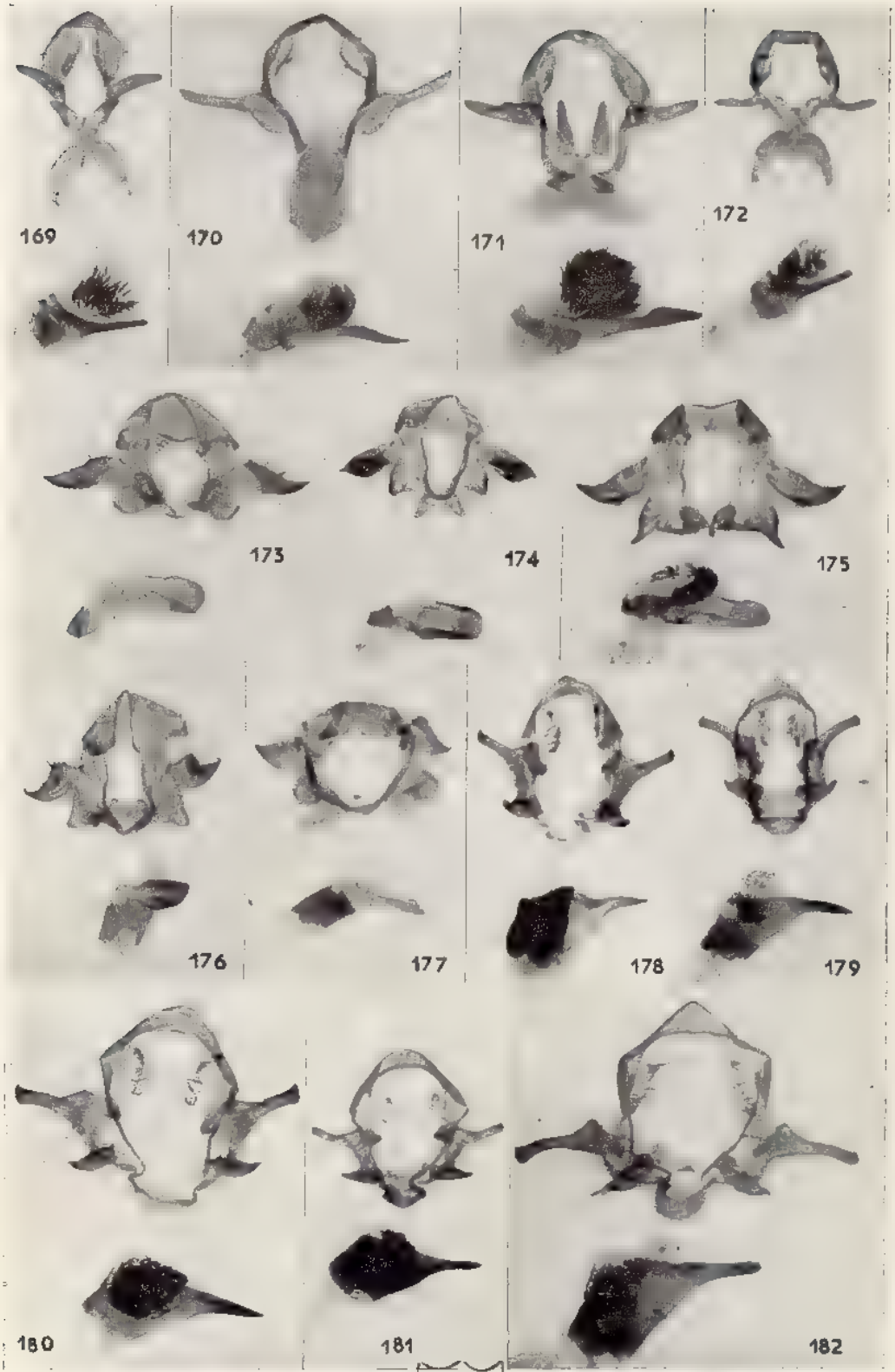

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XIII

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Closterothryx* Mabille

183 - ♂ *Clost. fulvipuncta* Viette, E., Italaviana (imago fig. 16).
184 - ♂ — *funebris* Y. de Lajonquière, N., massif du Tsaratanana.
185 - ♂ — *leonina* Butler, C., Ankasobe (imago fig. 17).
186 - ♂ — *goudoti* Viette, E. Ankasoka.
187 - ♂ — *diabolus* E.M. Hering, type, N., Diégo Suarez (imago fig. 18).
188 - ♂ — *insularis* Viette, C., Ambositra.
190 - ♂ — *goliath* (Viette), E., Midongy du Sud.

Genre *Odontocheilopterix* Mabille

189 - ♂ *Odont. meridionalis* Viette, S., Tuléar.
191 - ♂ — *malagassy* Viette, E., Ampitameloka (imago fig. 22).

Source : MNHN, Paris

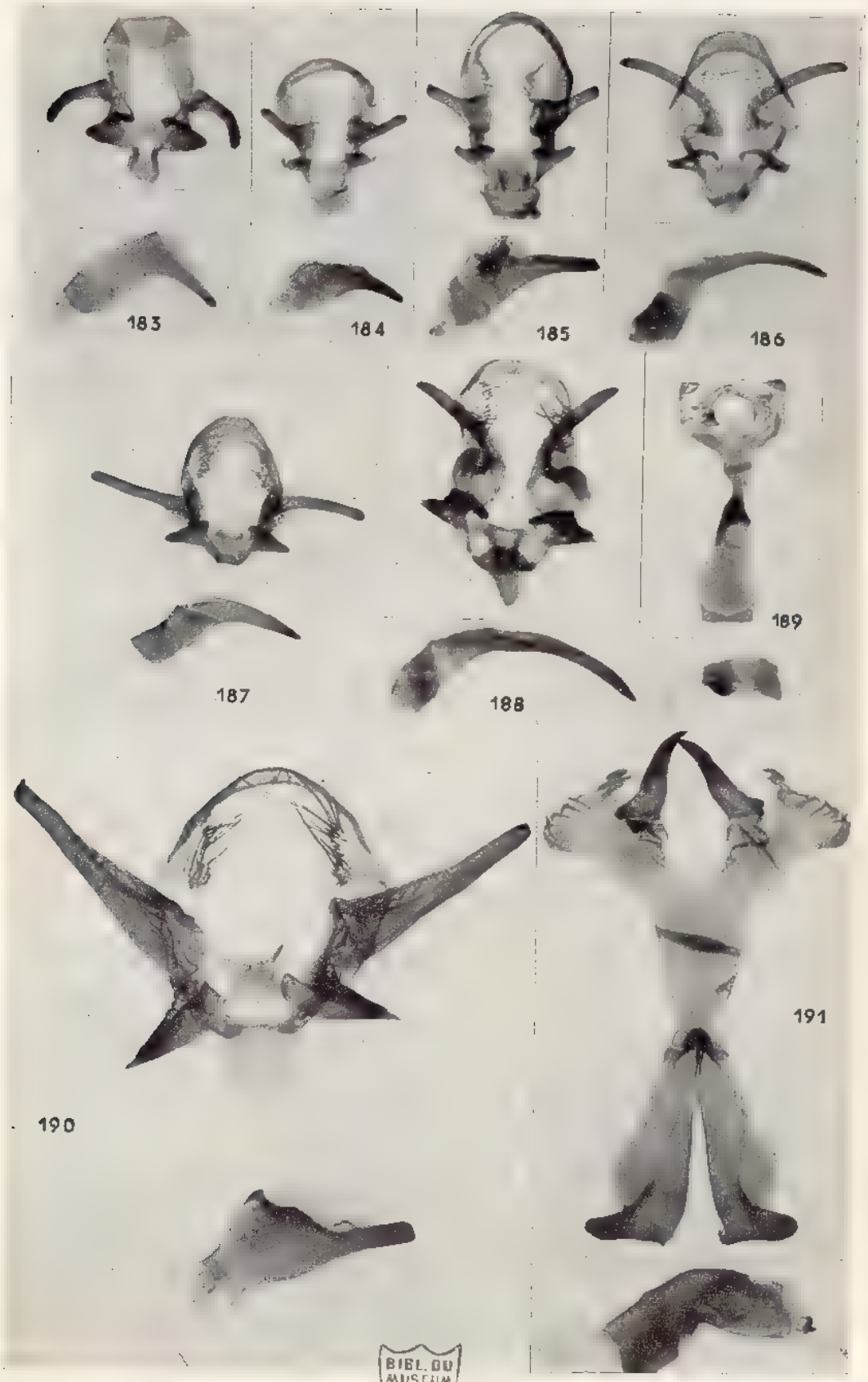

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATLE.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XIV

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Europtera* Y. de Lajonquière

192 - ♂ *Europt. punctillata* (Saalmüller), C., Ambositra.
193 - ♂ — — forme *nigraluna* Y. de Lajonquière, E., environs de Périnet.

Genre *Lamprantaugia* Y. de Lajonquière

194 - ♂ *Lampr. gueneana* (Mabille), C., massif de l'Ankaratra.
196 - ♂ — *tamatavae* (Guenée), C., environs de Fianarantsoa.

Genre *Melopla* nov.

195 - ♂ *Mel. sparsipuncta* (Viette), O., Ankarafantsika.
197 - ♂ — *ochracea* (Viette), O., Ankarafantsika.

Genre *Eupagopteryx* nov.

198 - ♂ *Eupag. albolunatus* (Kenrick), E., environs de Périnet.
199 - ♂ — *affinis* (Aurivillius), C., Bekily.
200 - ♂ — *affinis* forme *parvula* nov., holotype, O., Morondava (imago fig. 40).

Genre *Chrysium* nov.

201 - ♂ *Chrys. mesembrinus* n. sp., holotype, S., plateau Mahafaly (imago fig. 38).

Source : MNHN, Paris

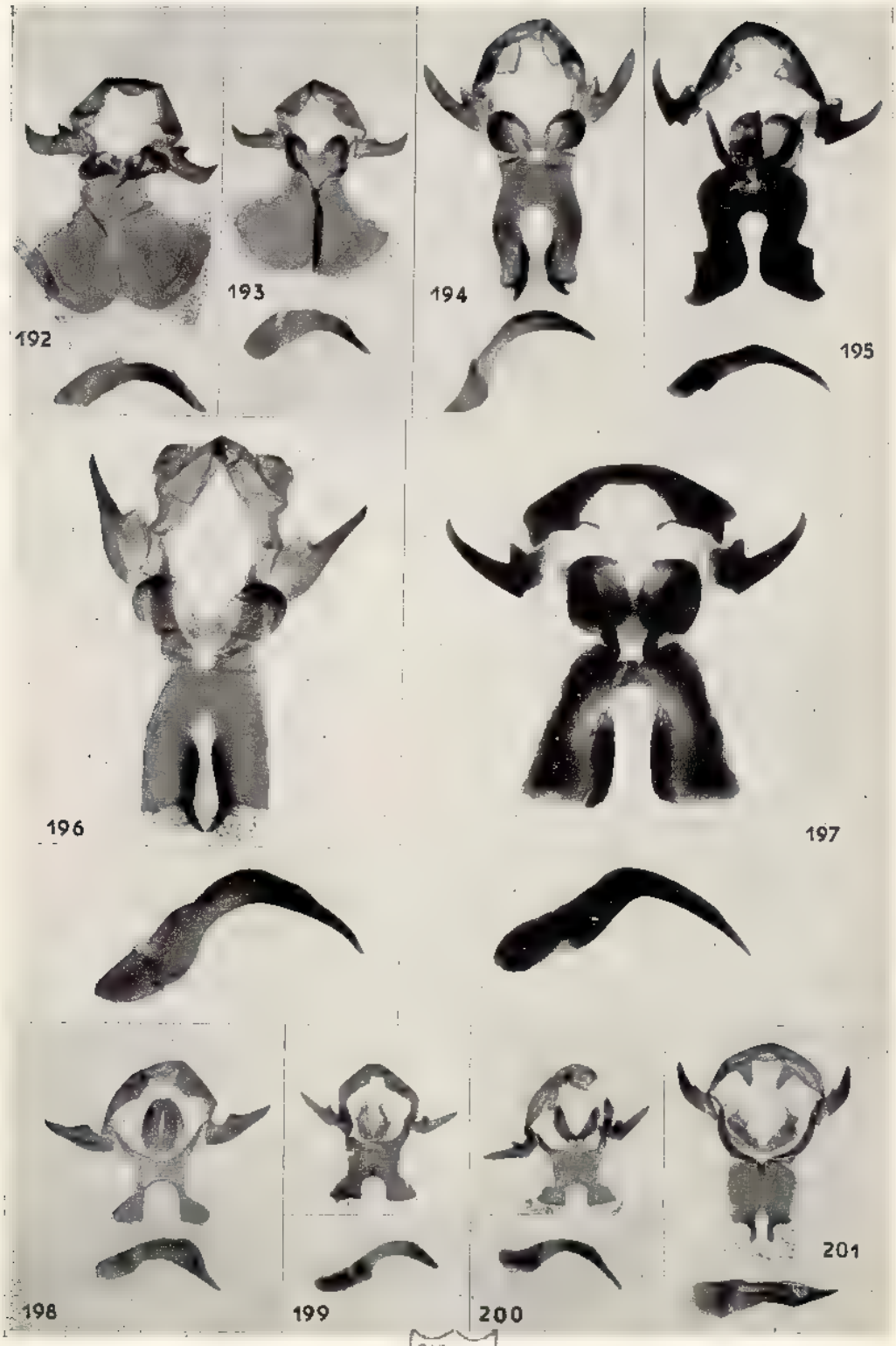

BIBLIOTHÈQUE MUSÉUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XV

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Ochrochroma* Y. de Lajonquière

202 - ♂ *Ochr. opulenta* Y. de Lajonquière, holotype, O., forêt Antsingy.
203 - ♂ — *nepos* Y. de Lajonquière, O., forêt Antsingy.
204 - ♂ — *aurantiaca* (Viette), O., Ankarafantsika (imago fig. 31).
205 - ♂ — *seyrigi* Y. de Lajonquière, O., environs de Tuléar.
206 - ♂ — *simplex* (Aurivillius), holotype, N., Diégo-Suarez (imago fig. 30).
207 - ♂ — *cadoreli* Y. de Lajonquière, holotype, C., Ambohitantely (imago fig. 34).

Genre *Sunnepha* Y. de Lajonquière

208 - ♂ *Sunn. aerea* Y. de Lajonquière, E., massif du Marojejy.
209 - ♂ — *livens* Y. de Lajonquière, holotype, O., forêt de Befasy (imago fig. 42).
210 - ♂ — *minuta* Y. de Lajonquière, holotype, O., forêt d'Andranomena (imago fig. 44).

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XVI

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Lerodes* Saalmüller

211 - ♂ *Ler. fulgurita* Saalmüller, S., environs de Tuléar.

Genre *Napta* Guenée

212 - ♂ *Napta serratilinea* Guenée, C., Antsirabe.

Genre *Anchirithra* Butler

213 - ♂ *Anch. insignis* Butler forme *nicagramma* nov., E., Ankasoka.

Genre *Chionodiptera* nov.

214 - ♂ *Chion. virginalis* (Viette), S., environs de Tuléar (imago fig. 46).
215 - ♂ — *nivea* n. sp., S., Behara.

Genre *Ochanella* Aurivillius

216 - ♂ *Ochan. hova* (Butler), E., environs de Périnet.

Genre *Endacantha* Y. de Lajonquière

217 - ♂ *Endac. cleptis* (E.M. Hering), C., route d'Ambositra.
218 - ♂ — *moka* Y. de Lajonquière, holotype, C., Bekily (imago fig. 52).
219 - ♂ — *albovirgata* Y. de Lajonquière, holotype, N., environs de Diégo-Suarez (imago fig. 53).

Source : MNHN, Paris

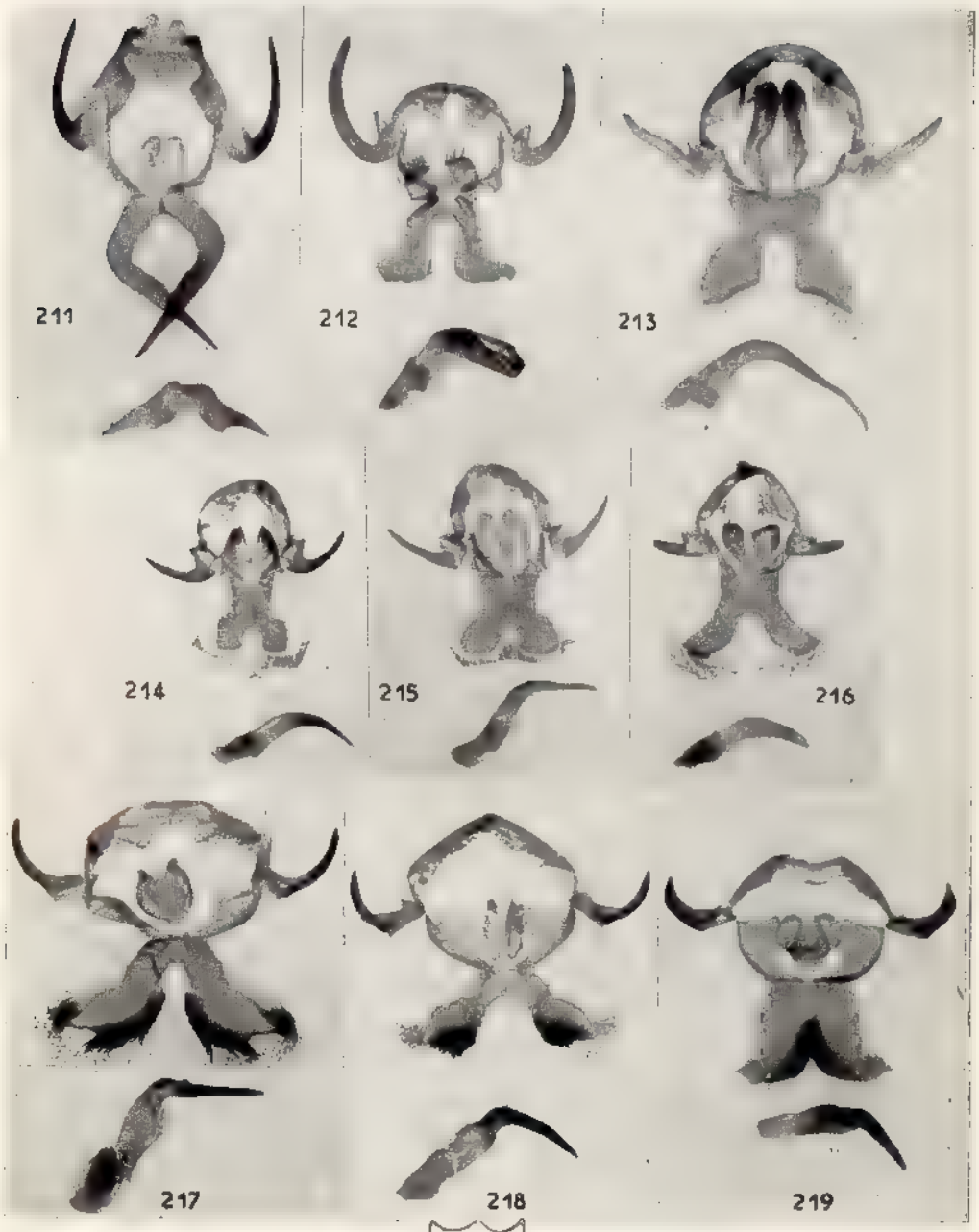

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux 1

Source : MNHN, Paris

Planche XVII

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Malacostola* Y. de Lajonquière

220 - ♂ *Malac. mollis* Y. de Lajonquière, N., montagne d'Ambre.
221 - ♂ — *psara* n. sp., C., massif de l'Ankaratra.
224 - ♂ — *torrefacta* n. sp., holotype, E., massif du Marojejy (imago fig. 56).

Genre *Callopizoma* nov.

222 - ♂ *Callop. micans* n. sp., E., Ankasoka.
225 - ♂ — *malgassica* (Kenrick), E., Midongy du Sud.

Genre *Diaphoromorpha* nov.

223 - ♂ *Diaph. pumilio* n. sp., holotype, O., forêt d'Andranovory (imago fig. 59).
226 - ♂ — *tamsi* (Viette), C., Tananarive.

Source : MNHN, Paris

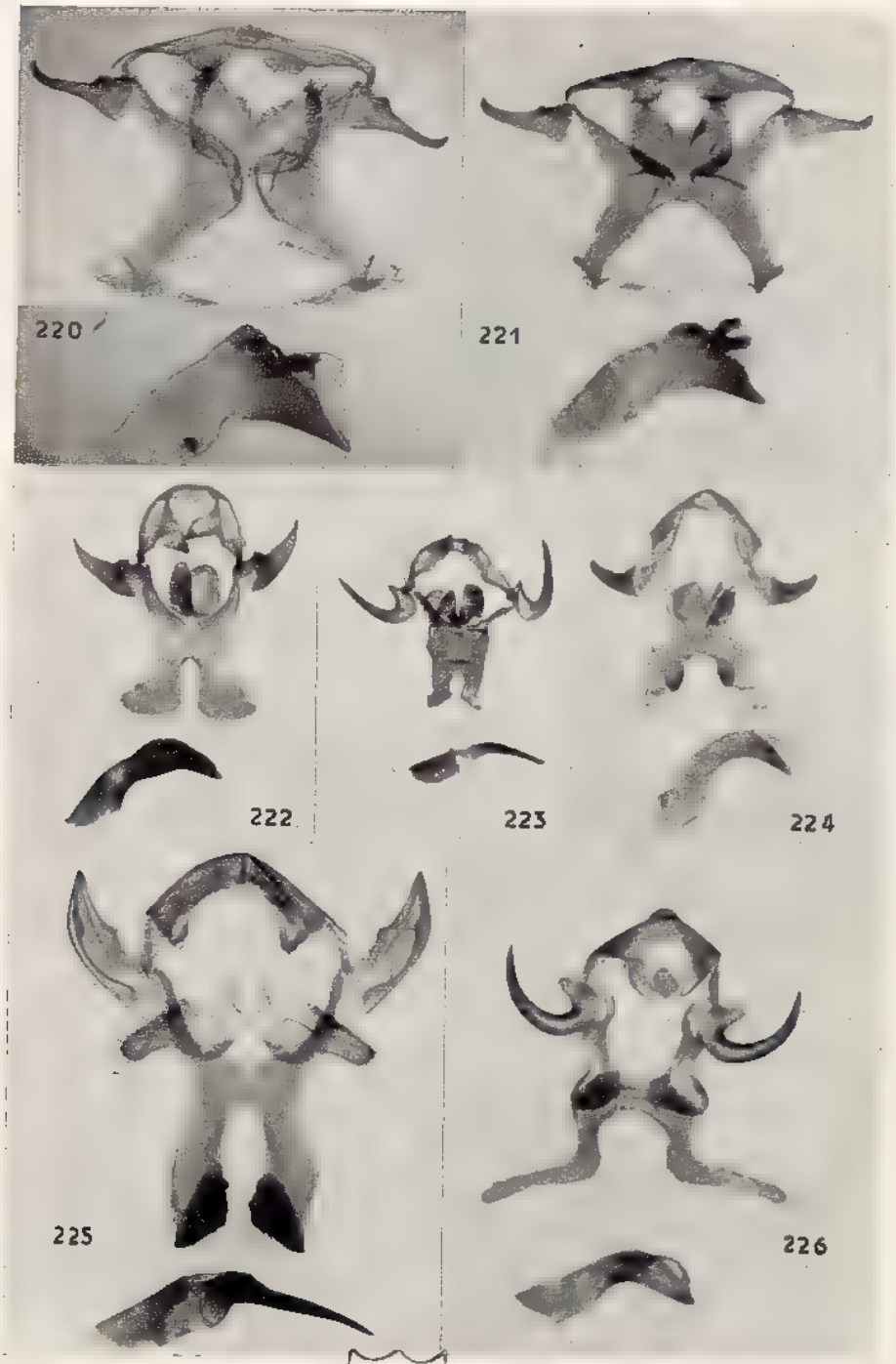

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XVIII

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Acosmetoptera* nov.

227 - ♂ *Acosm. phela* n. sp., holotype, E., environs de Périnet (imago fig. 76).
228 - ♂ — *phela* n. sp., E., environs de Périnet (imago fig. 77).
229 - ♂ — *sogai* (Y. de Lajonquière), C., forêt d'Ankafina.
230 - ♂ — *ecpluta* n. sp., holotype, N., forêt d'Analamerana (imago fig. 79).
236 - ♂ — *raharizoninai* (Y. de Lajonquière), C., Ankazobe.

Genre *Phoenicladocera* Y. de Lajonquière

231 - ♂ *Phoen. merina* Laj. *cèlsivolans* n. subsp., holotype, C., massif de l'Ankaratra.
232 - ♂ — *herbuloti* n. sp., E., Andranomalaza.
233 - ♂ — *vulpicolor* (Kenrick), E., environs de Périnet.
234 - ♂ — *toulgoeti* n. sp., N., massif du Tsaratanana (imago fig. 63).
235 - ♂ — *parvinota* (E.M. Hering), lectotype, « Madagascar » (imago fig. 65).
237 - ♂ — *viettei* Y. de Lajonquière, N., massif du Tsaratanana.

Source : MNHN, Paris

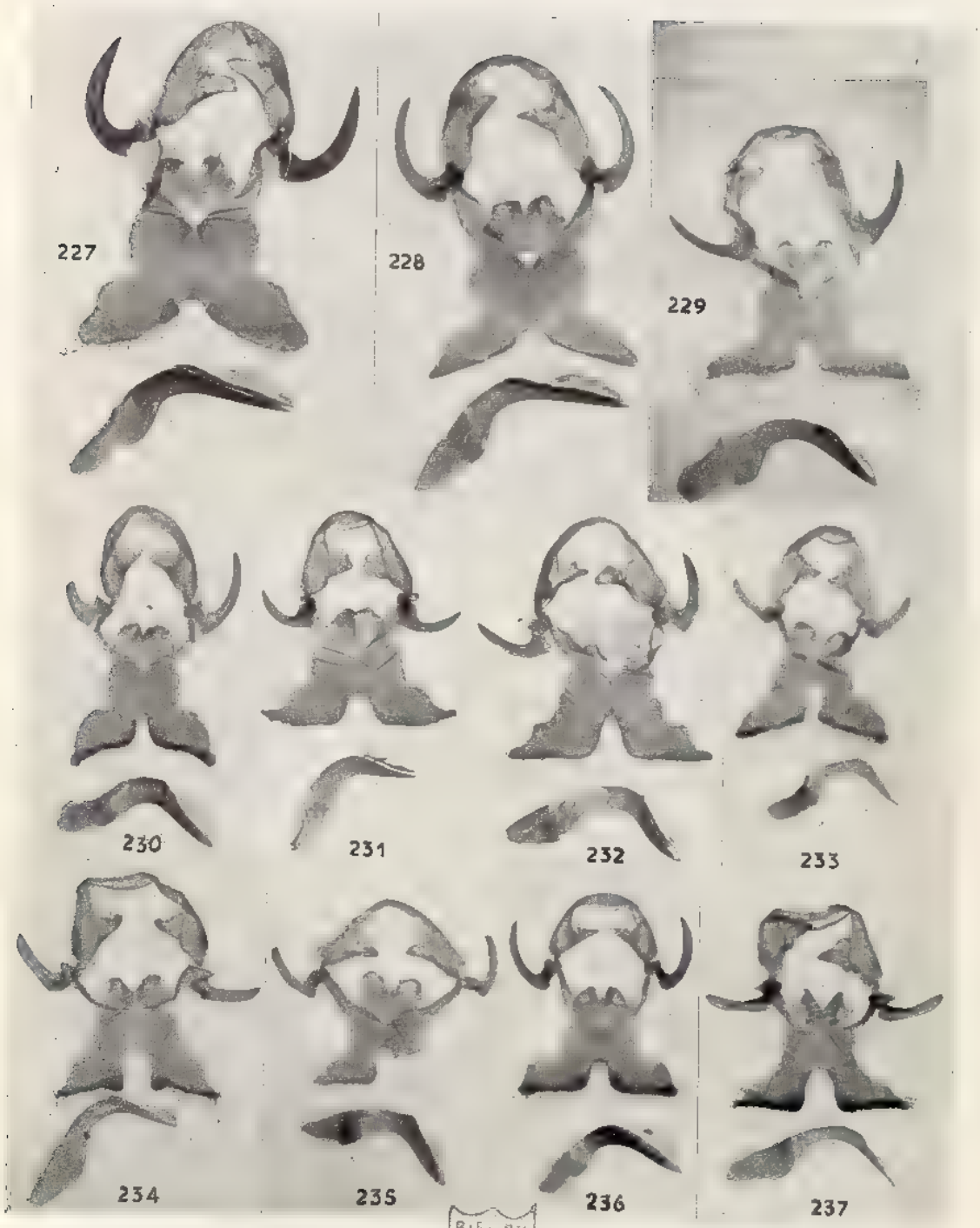

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XIX

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Phoenicladocera* Y. de Lajonquière

238 - ♂ *Phoen. griveaudi* n. sp., holotype, E., Ampitameloka (imago fig. 68).
239 - ♂ — *wintreberti* forme *lunigera* nov., holotype, C., Ampolomita (imago fig. 71).
240 - ♂ — *nitescens* n. sp., N., col du Bekaka.
241 - ♂ — *xanthogramma* n. sp., E., Andranomalaza.
242 - ♂ — *turtur* n. sp., S., plateau Mahafaly (imago fig. 80).

Genre *Acosmetoptera* nov.

243 - ♂ *Acosm. apicimacula* (Y. de Lajonquière), E., Ankasoka.

Genre *Gastromega* Saalmüller

244 - ♂ *Gastr. badia* Saalmüller, E., environs de Périnet.
245 - ♂ — *robusta* n. sp., holotype, N., montagne d'Ambre (imago fig. 75).

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale ■
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XX

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Borocera* Boisduval

246 - ♂ *Bor. nigricornis* forme *imerinensis* nov., holotype, C., Ankazobe.
247 - ♂ — *madagascariensis* Boisduval, E., Maroantsetra.
248 - ♂ — — — — — (imago fig. 88).
249 - ♂ — *cajani* A. Vinson, C., Tananarive (imago fig. 85).
250 - ♂ — — forme *gigas* nov., holotype, C., Analavory (imago fig. 159).
251 - ♂ — — — *cowani* Butler, S., Tongobory (imago fig. 82).
252 - ♂ — — — *castanea* Aurivillius, type, O., Majunga.

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XXI

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5

Genre *Borocera* Boisduval

253 - ♂ *Bor. marginepunctata* Guérin, environs de Tananarive (imago fig. 89).
254 - ♂ — *mimus* n. sp., holotype, N., montagne d'Ambre (imago fig. 91).
255 - ♂ — *attenuata* (Kenrick), E., environs de Périnet.

Genre *Melopla* nov.

256 - ♂ *Mel. abhorrens* n. sp., holotype, O., Ankarafantsika (imago fig. 92).

Genre *Pseudoborocera* nov.

257 - ♂ *Pseudob. legrasi* n. sp., holotype, S., Tongobory (imago fig. 97).

Genre *Apatelopteryx* Y. de Lajonquière

258 - ♂ *Apat. deceptrix* (Kenrick), E., environs de Périnet.
259 - ♂ — *pentheter* Y. de Lajonquière, N., Diégo-Suarez (imago fig. 96).

Source : MNHN, Paris

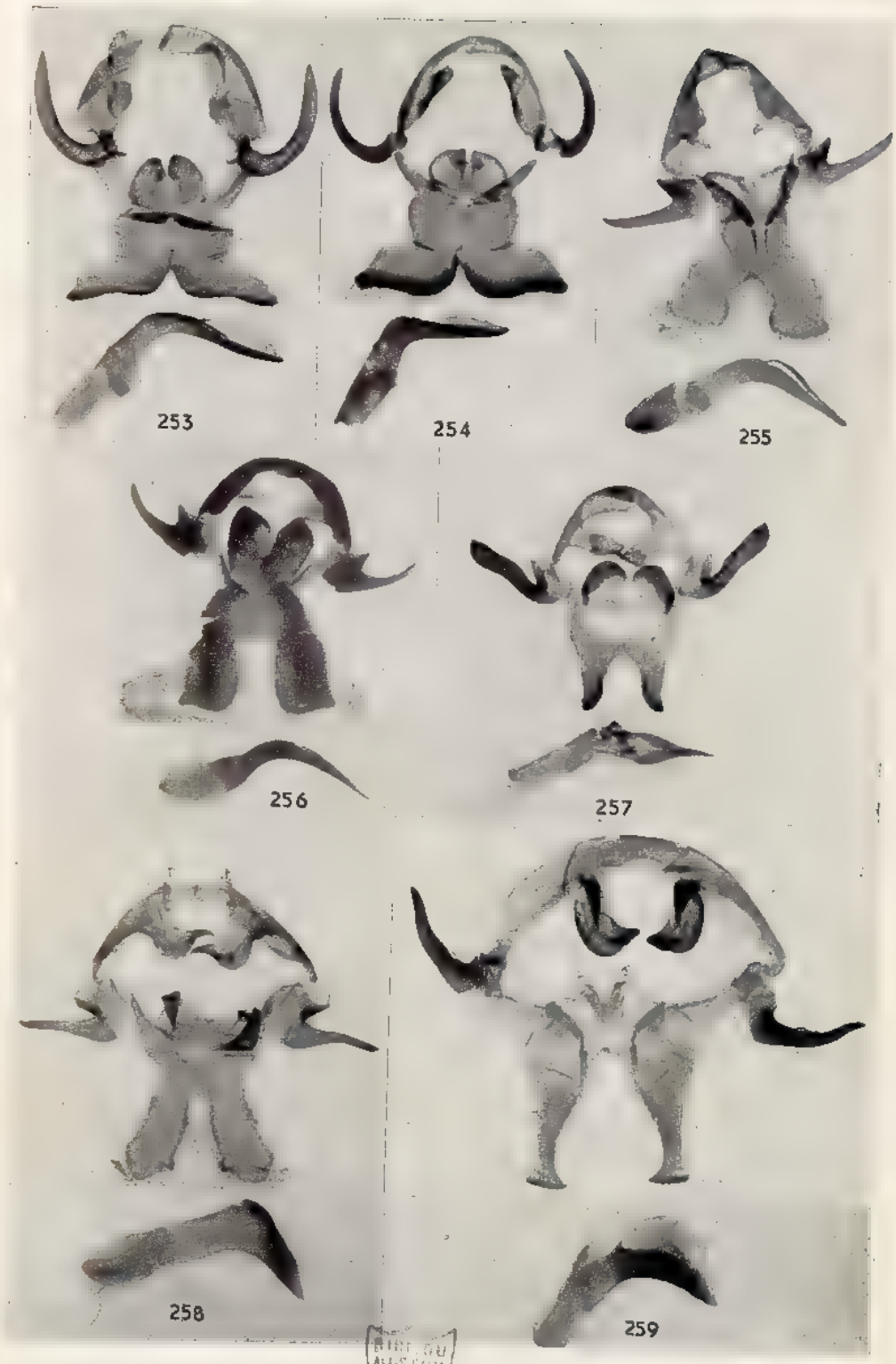

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NAT.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XXII

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5; GENITALIA ♀, gross. × 7

Genre *Apatelopteryx* Y. de Lajonquière

260 - ♂ *Apat. phenax* Y. de Lajonquière, E., Périnet.

Genre *Phoberopsis* nov.

261 - ♂ *Phob. ferox* (Kenrick), E., environs de Périnet.

Genre *Raphipeza* Butler

262 - ♀ *Raph. turbata nigrosignata* n. subsp., S., plateau Mahafaly.
263 - ♀ — *graphiptera* (Saalmüller), N., Nosy Be.
264 - ♀ — *orientalis* Viette, E., environs de Périnet (imago fig. 103).

Genre *Lechriolepis* Butler

265 - ♀ *Lechr. stumpffii* (Saalmüller), O., Ankarafantsika.
266 - ♀ — *tapiae* Y. de Lajonquière, allotype, C., Ambositra (imago fig. 102).
267 - ♀(?)— *johannae* Y. de Lajonquière, C., Analovory (imago fig. 165).
268 - ♀ — *ramdimby* Viette, C., massif de l'Andringitra.
269 - ♀ — *pratti* (Kenrick), E., route d'Anosibe (imago fig. 107).

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XXIII

GENITALIA ♀, gross. env. × 7

Genre *Closterothryx* Mabille

270 - ♀ *Clost. gambeyi* Mabille, N., montagne d'Ambre.
271 - ♀ — *secernenda* Y. de Lajonquière, O., forêt de Lambomakandro.
272 - ♀ — *bosei* (Saalmüller), E., Nosivola (imago fig. 108).
273 - ♀ — *nigrosparsata* Viette, O., Ankarafantsika (imago fig. 110).
274 - ♀ — *insularis* Viette, allotype, E., Ankasoka.
275 - ♀ — *leonina* (Butler), C., Imerina (imago fig. 114).
276 - ♀ — *goliath* (Viette), E., Midongy du Sud.
277 - ♀ — *sikorae* Aurivillius, holotype, E., Fort-Dauphin (imago fig. 109).

Genre *Odontocheilopterix* Mabille

278 - ♀ *Odont. malagassy* Viette, N., montagne d'Ambre (imago fig. 112).
279 - ♀ — *meridionalis* Viette, O., Ankarafantsika (imago fig. 113).

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XXIV

GENITALIA ♀, gross. env. × 7

Genre *Europtera* Y. de Lajonquière

280 - ♀ *Europt. punctillata* forme *nigraluna* Y. de Lajonquière, E., Ankasoka.

Genre *Lamprantaugia* Y. de Lajonquière

281 - ♀ *Lampr. tamatavae* (Guenée), E., Périnet (imago fig. 158).
282 - ♀ — *gueneana* (Mabille), néotype, C., Ampolomita (imago fig. 163).

Genre *Ochrochroma* Y. de Lajonquière

283 - ♀ *Ochr. opulenta* Y. de Lajonquière, O., forêt d'Andranovory (imago fig. 117).
284 - ♀ — *aurantiaca* (Viette), C., Ankarafantsika (imago fig. 118).

Genre *Lerodes* Saalmüller

285 - ♀ *Ler. fulgurita* (Saalmüller), O., forêt du Zombitsy.

Genre *Melopla* nov.

286 - ♀ *Mel. ochracea* (Viette), O., forêt de Lambomakandro (imago fig. 115).

Genre *Endacantha* Y. de Lajonquière

287 - ♀ *Endac. moka syringa* Y. de Lajonquière, N., Haut-Sambirano.

Genre *Malacostola* Y. de Lajonquière

288 - ♀ *Malac. mutata* n. sp., holotype, N., massif du Tsaratanana (imago fig. 127).

Genre *Eupagopteryx* nov.

289 - ♀ *Eupag. affinis* (Aurivillius), C., Bekily.

Genre *Sunnepha* Y. de Lajonquière

290 - ♀ *Sunn. livens* Y. de Lajonquière, O., forêt de Befasy.

Genre *Napta* Guenée

291 - ♀ *Napta serratilinea* Guenée forme *solida* (Saalmüller), N., montagne d'Ambre.

Genre *Anchirithra* Butler

292 - ♀ *Anchir. insignis* Butler, C., Tananarive.
293 - ♀ — *viettei* Y. de Lajonquière, C., massif de l'Ankaratra.

Source : MNHN, Paris

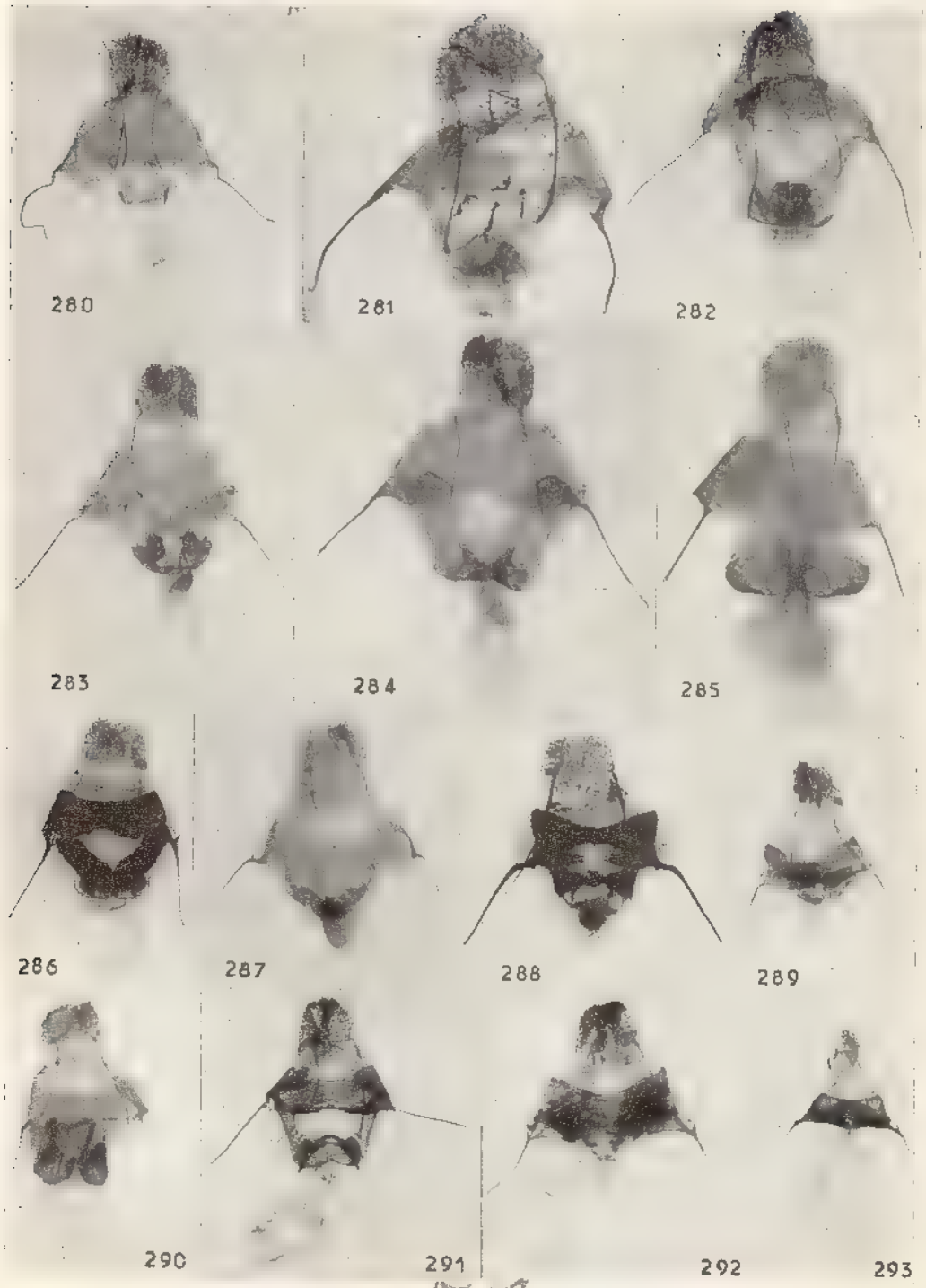

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XXV

GENITALIA ♀, gross. env. × 7

Genre *Callopizoma* nov.

294 - ♀ *Callop. nubenda* n. sp., E., Andranomalaza.
298 - ♀ — *malgassica* (Kenrick), E., route d'Anosibe.

Genre *Malacostola* Y. de Lajonquière

295 - ♀ *Malac. mollis* Y. de Lajonquière, allotype, N., montagne d'Ambre (imago fig. 124).
296 - ♀ — *psara* n. sp., C., massif de l'Ankaratra.
297 - ♀ — *serrata* n. sp., holotype, E., Midongy du Sud (imago fig. 126).

Genre *Diaphoromorpha* nov.

299 - ♀ *Diaph. tamsi* (Viette), C., Tananarive.
300 - ♀ — *pumilio* n. sp., O., Morombe, lac Iotry.

Genre *Acosmetoptera* nov.

301 - ♀ *Acosm. phela* n. sp., allotype, Andranomalaza (imago fig. 153).
302 - ♀ — *sogai* (Y. de Lajonquière), C., environs d'Ambohimahasoa (imago fig. 154).

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NAT.R.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XXVI

GENITALIA ♀, gross. env. × 7

Genre *Phoenicladocera* Y. de Lajonquière

303 - ♀ *Phoen. merina* Y. de Lajonquière, C., La Mandraka.
304 - ♀ — *toulgoeti* n. sp., allotype, E., Marojejy-Ouest (imago fig. 135).
305 - ♀ — *herbuloti* n. sp., allotype, E., Andranomalaza (imago fig. 138).
306 - ♀ — *vulpicolor* (Kenrick), C., massif de l'Ankaratra.
307 - ♀ — *griveaudi* n. sp., E., Ampitameloka.
308 - ♀ — *viettei* Y. de Lajonquière, allotype, C., massif du Tsaratanana (imago fig. 134).
310 - ♀ — *nitescens* n. sp., E., Ampitameloka.
312 - ♀ — *xanthogramma* n. sp., allotype, C., Andranotobaka (imago fig. 140).
313 - ♀ — *wintreberti* n. sp., allotype, C., Ampolomita.
314 - ♀ — *turtur* n. sp., allotype, S., plateau Mahafaly (imago fig. 147).

Genre *Acosmetoptera* nov.

309 - ♀ *Acosm. raharizoninai* (Y. de Lajonquière), E., Marojejy-Ouest.
311 - ♀ — *apicimacula* (Y. de Lajonquière), N., massif du Tsaratanana (imago fig. 139).

Source : MNHN, Paris

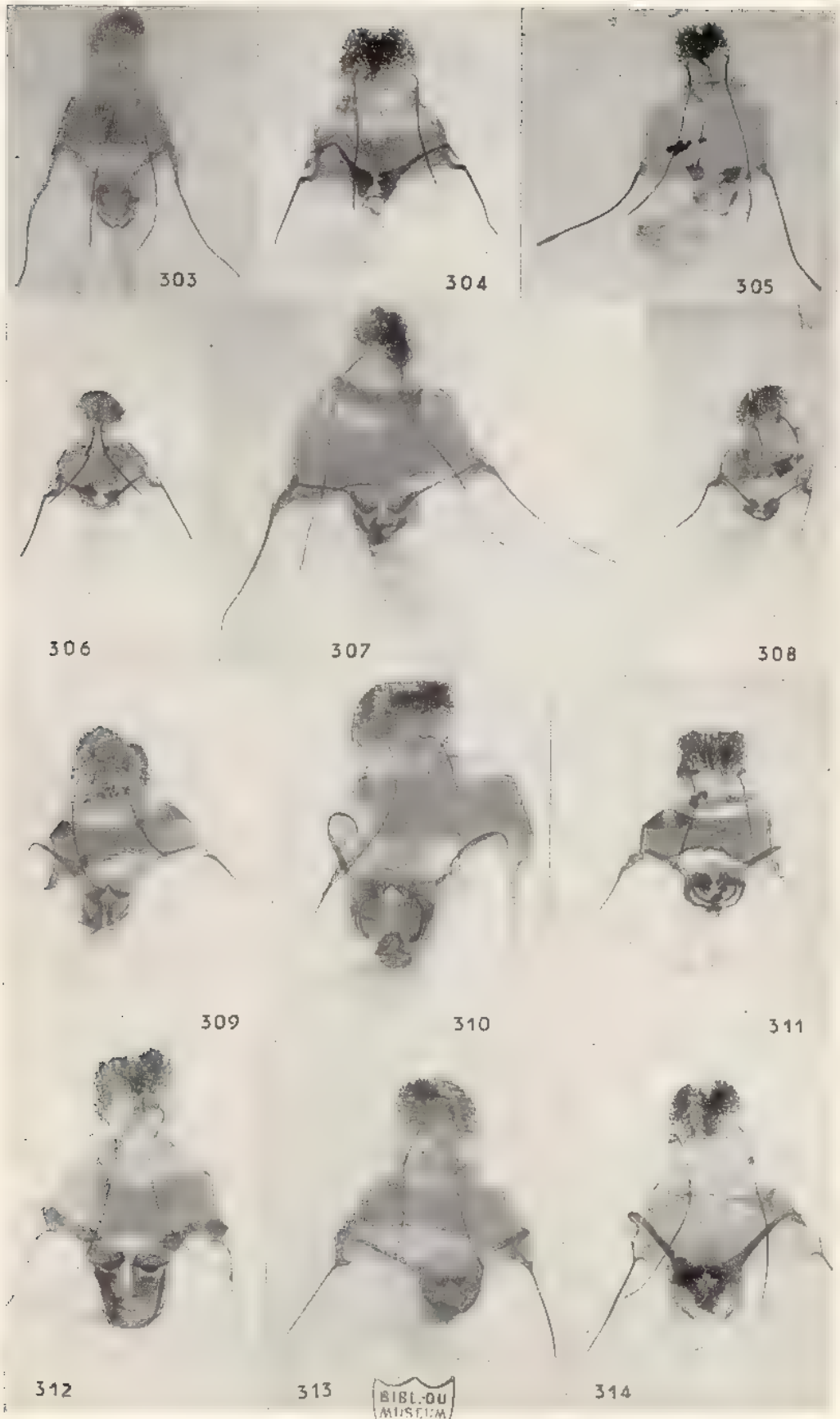

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XXVII

GENITALIA ♀, gross. env. × 7

Genre *Borocera* Boisduval

315 - ♀ *Bor. nigricornis* n. sp., E., Andranomalaza.
317 - ♀ — *marginepunctata* Guérin, E., Andranomalaza.
319 - ♀ — *mimus* n. sp., allotype, N., montagne d'Ambre (imago fig. 155).

Genre *Gastromega* Saalmüller

316 - ♀ *Gastr. badia* Saalmüller, E., Ampitameloka (imago fig. 145).
318 - ♀ — — — E., route d'Anosibe, km 57 (imago fig. 143).

Genre *Apatelopteryx* Y. de Lajonquière

320 - ♀ *Apat. phenax* Y. de Lajonquière, C., forêt de Tsarafidy (imago fig. 157).

Genre *Pseudoborocera* nov.

321 - ♀ *Pseudob. legrasi* n. sp., allotype, N., Diégo-Suarez (imago fig. 156).

Source : MNHN, Paris

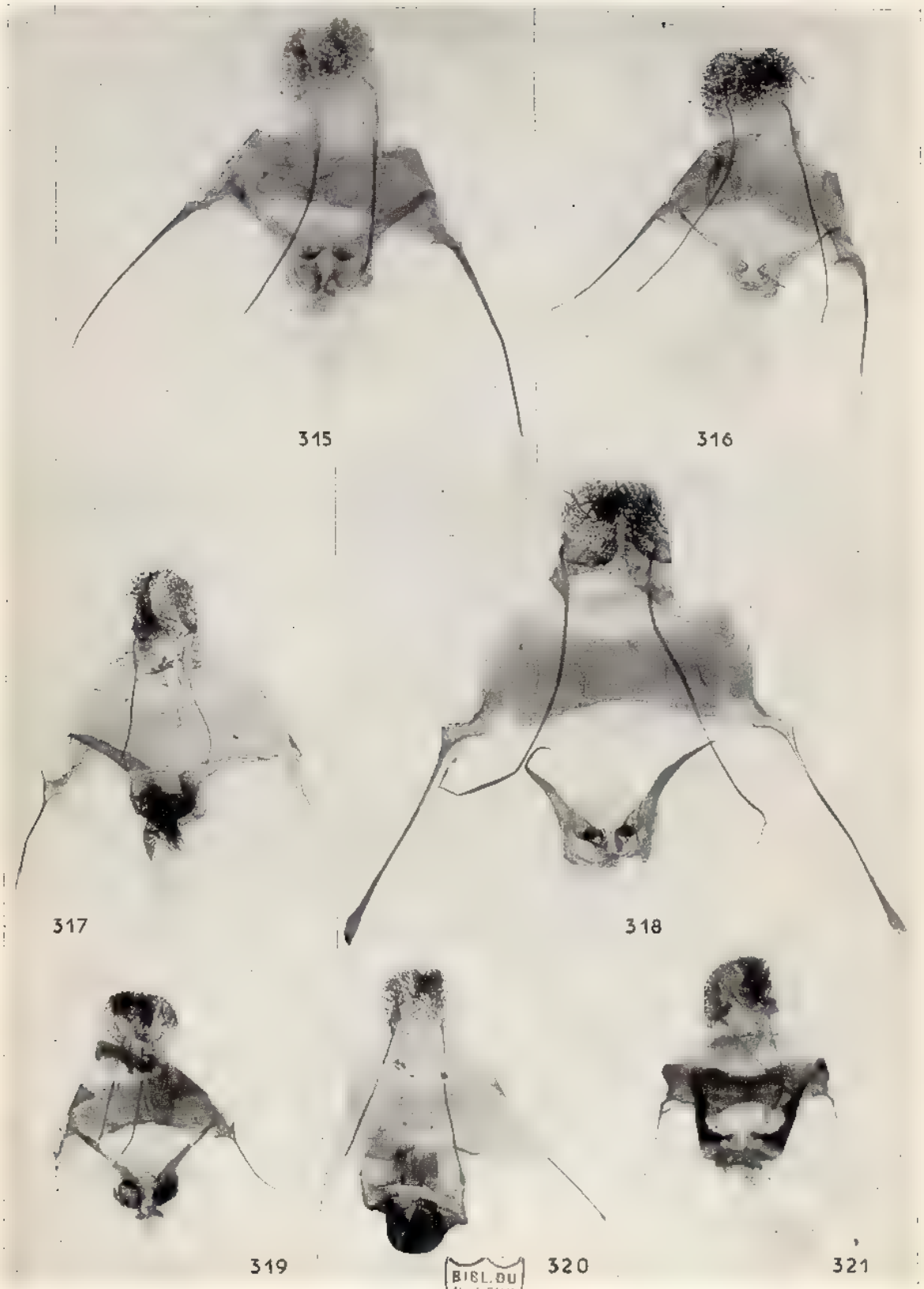

BIBL. DU MUSÉUM D'HIST. NAT. R.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

Planche XXVIII

GENITALIA ♂, gross. env. × 11,5; GENITALIA ♀, gross. env. × 7

Genre *Borocera* Boisduval

322 - ♀ *Bor. madagascariensis* Boisduval f. *cervicolora* Saalmüller, E., Tamatave.
323 - ♀ — — N.E., Maroantsetra (imago fig. 146).
324 - ♀ — *cajani* A. Vinson, C., Ambositra (imago fig. 150).
325 - ♀ — — forme *castanea* Aurivillius, N., Nosy Be.
327 - ♀ — — — — — O., Ankarafantsika.
326 - ♀ — — — *monsarrati* nov., O., forêt du Zombitsy.
328 - ♀ — *attenuata* (Kenrick), E., Périnet (imago fig. 160).

Genre *Chionodiptera* nov.

330 - ♀ *Chion. nivea* n. sp., allotype, S., plateau Mahafaly (imago fig. 121).

Genre *Sunnepha* nov.

329 - ♂ *Sunn. serta* n. sp., holotype, S., environs de Tranoroa (imago fig. 164).

Source : MNHN, Paris

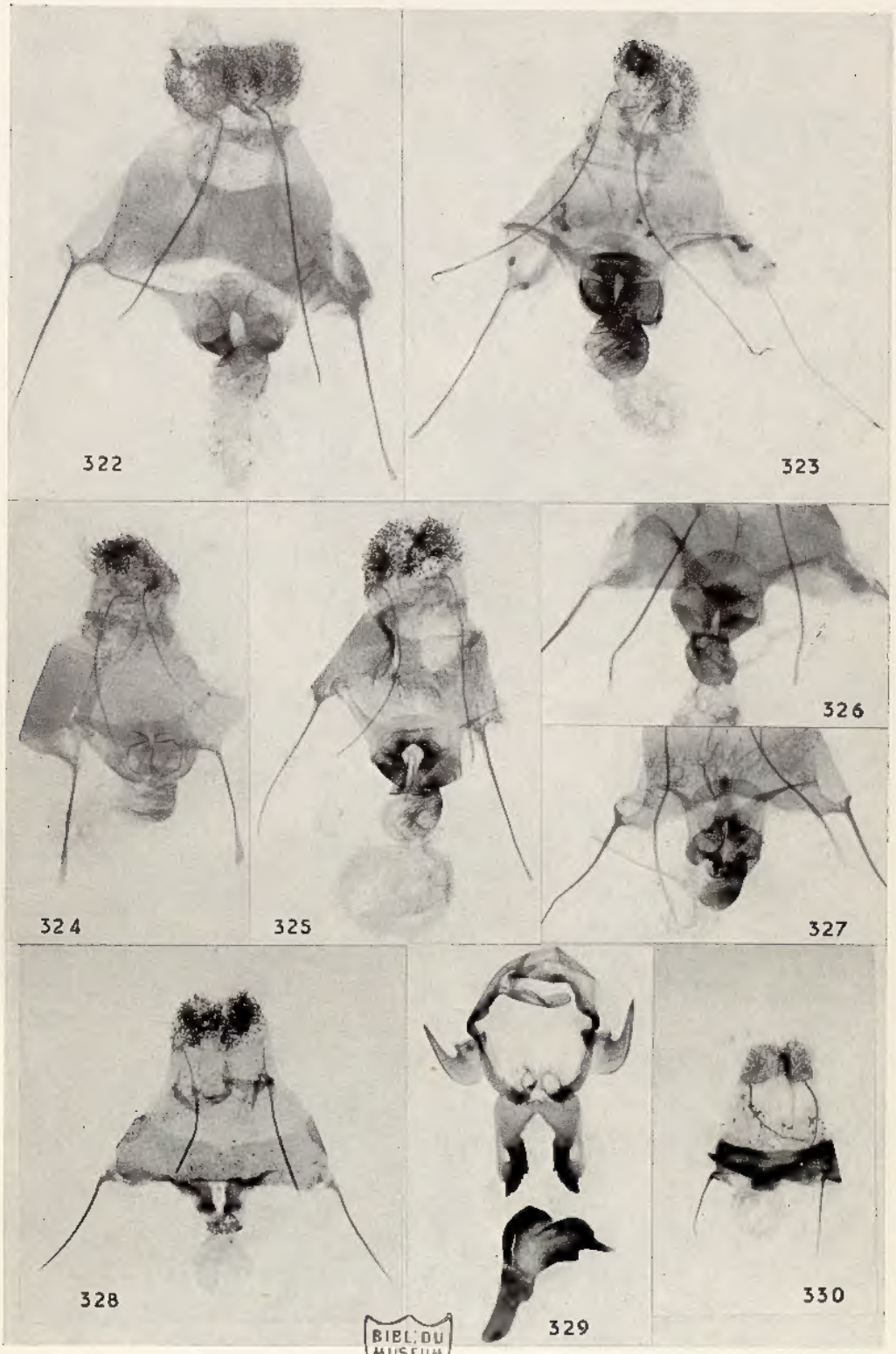

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Clichés Laboratoire de Biologie Animale B
Université de Bordeaux I

Source : MNHN, Paris

LA FAUNE DE MADAGASCAR

est publiée par livraisons séparées correspondant chacune à un groupe zoologique. L'ordre de publication est indépendant de l'ordre systématique général.

Adresser toute la correspondance concernant la « Faune de Madagascar » au Secrétaire de la « Faune » : P. VIETTE, 45 *bis*, rue de Buffon, Paris (5e), ou à :

M. Paul GRIVEAUD, Centre O.R.S.T.O.M. (anciennement I.R.S.M.), B. P. 434, Tananarive (Madagascar).

En vente à la Librairie René THOMAS
36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (5e),
et à la Librairie de Madagascar,
avenue de l'Indépendance, Tananarive (Madagascar).

Date de publication de ce volume : 20 octobre 1972

Fascicules publiés

	Francs malgaches	Francs français
I. — Odonates Anisoptères, par le Dr F.-C. FRASER, 1956	1.750 fr.	35 fr.
II. — Lépidoptères Danaidae, Nymphalidae, Acraeidae, par R. PAULIAN, 1956	2.000 fr.	40 fr.
III. — Lépidoptères Hesperiidae, par P. VIETTE, 1956	1.500 fr.	30 fr.
IV. — Coléoptères Cerambycidae Lamiinae, par S. BREUNING, 1957	3.500 fr.	70 fr.
V. — Mantodea, par R. PAULIAN, 1957	1.500 fr.	30 fr.
VI. — Coléoptères Anthicidae, par P. BONADONA, 1957	2.000 fr.	40 fr.
VII. — Hémiptères Enicocephalidae, par A. VILLIERS, 1958.	1.500 fr.	30 fr.
VIII. — Lépidoptères Sphingidae, par P. GRIVEAUD, 1959	2.500 fr.	50 fr.
IX. — Arachnides. Opilions, par le Dr R.-F. LAWRENCE, 1959	1.500 fr.	30 fr.
X. — Poissons des eaux douces, par J. ARNOULT, 1959	3.000 fr.	60 fr.
XI. — Insectes. Coléoptères Scarabaeidae, Scarabaeina et Onthophagini, par R. PAULIAN ; Helictopleurina, par E. LEBIS, 1960	2.500 fr.	50 fr.
XII. — Myriapodes. Chilopodes, par le Dr R.-F. LAWRENCE, 1960	2.500 fr.	50 fr.
XIII. — Zoogéographie de Madagascar et des îles voisines, par R. PAULIAN, 1961	5.000 fr.	100 fr.

Source : MNHN, Paris

XIV. —	Lépidoptères Eupterotidae et Attacidae, par P. GRIVEAUD, 1961	2.500 fr.	50 fr.
XV. —	Aphaniptères, par le Dr LUMARET, 1962	2.500 fr.	50 fr.
XVI. —	Crustacés. Décapodes Portunidae, par A. CROSNIER, 1962	2.500 fr.	50 fr.
XVII. —	Insectes. Lépidoptères Amatidae, par P. GRIVEAUD, 1964	2.500 fr.	50 fr.
XVIII. —	Crustacés. Décapodes Grapsidae et Ocypodidae, par A. CROSNIER, 1965	2.500 fr.	50 fr.
XIX. —	Insectes. Coléoptères Erotylidae, par H. PHILIPP, 1965	1.750 fr.	35 fr.
XX (1). —	Insectes. Lépidoptères Noctuidae Amphipyrinae (part.), par P. VIETTE, 1965	2.500 fr.	50 fr.
(2). —	*Id.* Amphipyrinae (part.) et Melicleptriinae, 1967	3.500 fr.	70 fr.
XXI. —	Octocoralliaires, par A. TIXIER-DURIVAULT, 1966	3.500 fr.	70 fr.
XXII. —	Insectes. Diptères Culicidae Anophelinae, par A. GRJEBINE, 1966	6.000 fr.	120 fr.
XXIII. —	Insectes. Psocoptères, par A. BADONNEL, 1967	3.500 fr.	70 fr.
XXIV. —	Insectes. Lépidoptères Thyrididae, par P. E. S. WHALLEY, 1967	1.500 fr.	30 fr.
XXV. —	Insectes. Hétéroptères Lygaeidae Blissinae, par J. A. SLATER, 1967	1.500 fr.	30 fr.
XXVI. —	Insectes. Orthoptères Acridoidea (Pyrgomorphidae et Acrididae), par V. M. DIRSH et M. DESCAMPS, 1968	3.500 fr.	70 fr.
XXVII. —	Insectes. Lépidoptères Papilionidae, par R. PAULIAN et P. VIETTE, 1968	3.000 fr.	60 fr.
XXVIII. —	Insectes. Hémiptères Reduviidae (1re partie), par A. VILLIERS, 1968	3.500 fr.	70 fr.
XXIX. —	Insectes. Lépidoptères Notodontidae, par S. G. KIRIAKOFF, 1969	4.000 fr.	80 fr.
XXX. —	Insectes. Dermaptères, par A. BRINDLE, 1969	2.000 fr.	40 fr.
XXXI. —	Insectes. Lépidoptères Noctuidae Plusiinae, par C. DUFAY, 1970	4.000 fr.	80 fr.
XXXII. —	Arachnides. Araignées Archaeidae, par R. LEGENDRE, 1970	2.500 fr.	50 fr.
XXXIII. —	Reptiles. Sauriens Chamaeleonidae, le genre *Chamaeleo*, par E.-R. BRYGOO, 1971	6.000 fr.	120 fr.
XXXIV. —	Insectes. Lépidoptères Lasiocampidae, par Y. de LAJONQUIÈRE, 1972	6.000 fr.	120 fr.

Pierre ANDRÉ, Imp. 3, rue Leverrier, Paris (6e). — Dépôt légal : 3me trimestre 1972

Source : MNHN, Paris